

**QUESTIONS**  
**SUR**  
**L'ENCYCLOPÉDIE,**  
**PAR**  
**DES AMATEURS.**

---

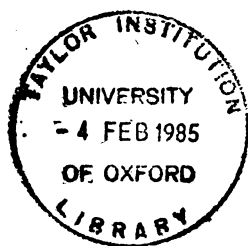
**CINQUIÈME PARTIE.**

---



---

**M. DCC. LXXI**





# QUESTIONS

S U R

## L'ENCYCLOPEDIE.

---

### DROIT CANONIQUE.

IDÉE GÉNÉRALE DU DROIT CANONIQUE, PAR MR. BERTRAND CIDEVANT PREMIER PASTEUR DE L'ÉGLISE DE BERNE.



Ous ne prétendons ni adopter, ni contredire ses principes ; c'est au public d'en juger.

Fausse  
idée du  
droit ca-  
non.

Le *droit canonique* ou *canon* est suivant les idées vulgaires, la jurisprudence ecclésiastique. C'est le recueil des canons, des règles des conciles, des décrets des papes, & des maximes des pères.

*Cinquième partie.*

A

## 2 DROIT CANONIQUE.

**Véritable idée du droit canon.** Selon la raison, selon les droits des rois & des peuples, la jurisprudence ecclésiastique n'est & ne peut être que l'exposé des privilèges accordés aux ecclésiastiques par les souverains représentans la nation.

**Source du véritable droit canon.** S'il est deux autorités suprêmes, deux administrations qui ayent leurs droits séparés, l'une fera sans cesse effort contre l'autre. Il en résultera nécessairement des chocs perpétuels, des guerres civiles, l'anarchie, la tyrannie, malheurs dont l'histoire nous présente l'affreux tableau.

Si un prêtre s'est fait souverain, si le dairi du Japon a été roi jusqu'à notre seizième siècle, si le dalai-lama est souverain au Thibet, si *Numa* fut roi & pontife, si les califes furent les chefs de l'état & de la religion, si les papes régnaient dans Rome, ce sont autant de preuves de ce que nous avançons; alors l'autorité n'est point divisée, il n'y a qu'une puissance. Les souverains de Russie & d'Angleterre président à la religion; l'unité essentielle de puissance est conservée.

**La vraie religion ne peut établir l'indépendance du clergé.** Toute religion est dans l'état, tout prêtre est dans la société civile; & tous les ecclésiastiques sont au nombre des sujets du souverain chez lequel ils exercent leur ministère. S'il était une religion qui établît quelque indépendance en faveur des ecclésiastiques, en les soustrayant à l'autorité souveraine &



légitime , cette religion ne saurait venir de DIEU auteur de la société, de DIEU par qui les rois régnet.

Il est par-là même de toute évidence que dans une religion , dont DIEU est représenté comme l'auteur , les fonctions des ministres , leurs personnes , leurs biens , leurs prétentions , la manière d'enseigner la morale , de prêcher le dogme , de célébrer les cérémonies , les peines spirituelles , que tout en un mot ce qui intéresse l'ordre civil doit être soumis à l'autorité du prince & à l'inspection des magistrats. De-là résultent toutes les règles du véritable droit canonique ; & ce sont ces règles que nous développerons dans les sections de cet essai.

Tout ce qui regarde la religion & le clergé est soumis à l'autorité souveraine.

Si cette jurisprudence fait une science, on en trouvera ici les élémens.

C'est aux magistrats seuls d'autoriser les livres admissibles dans les écoles , selon la nature & la forme du gouvernement. C'est ainsi que Mr. *Paul-Joseph Rieger*, conseiller de cour, enseigne judicieusement le droit canonique dans l'université de Vienne. Ainsi nous voyons la république de Venise examiner & réformer toutes les règles établies dans ses états , qui ne lui conviennent plus. Il est à désirer que des exemples aussi sages soient enfin suivis dans toute la terre.

L'enseignement du droit canon soumis à l'inspection publique.

## SECTION PREMIÈRE

*Du ministère ecclésiastique.*

**I**dée de la religion. La religion n'est instituée que pour maintenir les hommes dans l'ordre, & leur faire mériter les bontés de DIEU par la vertu. Tout ce qui dans une religion ne tend pas à ce but, doit être regardé comme peu essentiel, ou étranger, ou dangereux.

**Moyens qu'ils doivent employer.** L'instruction, les exhortations, les menaces des peines à venir, les promesses d'une béatitude immortelle, les prières, les conseils, les secours spirituels sont les seuls moyens que les ecclésiastiques puissent mettre en usage pour essayer de rendre les hommes vertueux ici-bas & heureux pour l'éternité.

**La religion exclut toute contrainte.** Tout autre moyen répugne à la liberté de la raison, à la nature de l'ame, aux droits inaltérables de sa conscience, à l'essence de la religion, à celle du ministère ecclésiastique, à tous les droits du souverain.

La vertu suppose la liberté comme le transport d'un fardeau suppose la force active. Dans la contrainte point de vertu, & sans vertu point de religion. Rends-moi esclave, je n'en ferai pas meilleur.

Le souverain même n'a aucun droit d'employer la contrainte pour amener les hommes à la religion qui suppose essentiellement

## DROIT CANONIQUE.

choix & liberté. Ma pensée n'est pas plus soumise à l'autorité que la maladie ou la santé.

Afin de démêler toutes les contradictions dont on a rempli les livres sur le droit canonique, & de fixer nos idées sur le ministère ecclésiastique, recherchons au milieu de mille équivoques ce que c'est que l'église.

L'église est l'assemblée de tous les fidèles Ce que  
appelés certains jours à prier en commun, & c'est que  
à faire en tout tems de bonnes actions. l'église.

Les prêtres sont des personnes établies sous Ce que  
l'autorité du souverain pour diriger ces prières c'est  
& tout le culte religieux. qu'un ec-  
clésiastiq.

Une église nombreuse ne saurait être sans 1re. con-  
ecclésiastiques; mais ces ecclésiastiques ne sont séquence.  
pas l'église.

Il n'est pas moins évident que si les ecclé- 2de. con-  
siastiques qui sont dans la société civile séquence.  
avaient acquis des droits qui allaient à trou-  
bler ou à détruire la société, ces droits doi-  
vent être supprimés.

Il est encor de la plus grande évidence que 3me. con-  
si DIEU a attaché à l'église des prérogatives séquence.  
ou des droits, ces droits ni ces prérogatives  
ne sauraient appartenir privativement ni au  
chef de l'église, ni aux ecclésiastiques, par-  
ce qu'ils ne sont pas l'église, comme les

## 6 DROIT CANONIQUE.

magistrats ne sont le souverain ni dans un état démocratique , ni dans une monarchie.

4<sup>me</sup>. conséquence. Enfin , il est très évident que ce sont nos ames qui sont soumises aux soins du clergé , uniquement pour les choses spirituelles.

Notre ame agit intérieurement , les actes sont la pensée , les volontés , les inclinations , l'acquiescement à certaines vérités. Tous ces actes sont au - dessus de toute contrainte , & ne sont du ressort du ministère ecclésiastique qu'autant qu'il doit instruire & jamais commander.

5<sup>me</sup>. conséquence. Cette ame agit aussi extérieurement. Les actions extérieures sont soumises à la loi civile. Ici la contrainte peut avoir lieu ; les peines temporelles ou corporelles maintiennent la loi en punissant les violateurs.

La docilité à l'ordre ecclésiastique doit par conséquent toujours être libre & volontaire ; il ne saurait y en avoir d'autre. La soumission au contraire à l'ordre civil peut être contrainte & forcée.

6<sup>me</sup>. conséquence. Par la même raison , les peines ecclésiastiques toujours spirituelles , n'atteignent ici-bas que celui qui est intérieurement convaincu de sa faute. Les peines civiles au contraire accompagnées d'un mal physique & civil ont les mêmes effets civils , soit que le coupable en reconnaisse la justice ou non.

## DROIT CANONIQUE. 7

De-là il résulte manifestement que l'autorité du clergé n'est & ne peut être que spirituelle ; qu'il ne saurait avoir aucun pouvoir temporel ; qu'aucune force coactive ne convient à son ministère qui en ferait détruit.

Il suit encor de-là que le souverain attentif à ne souffrir aucun partage de son autorité, ne doit permettre aucune entreprise qui mette les membres de la société dans une dépendance extérieure & civile d'un corps ecclésiastique. 7<sup>me</sup>. consé-  
quence;

Tels sont les principes incontestables du véritable droit canonique, dont les règles & les décisions doivent en tout tems être jugés d'après ces vérités éternelles & immuables, fondées sur le droit naturel & l'ordre nécessaire de la société.

### SECTION SECONDE.

#### *Des possessions des ecclésiastiques.*

Remontons toujours aux principes de la société, qui dans l'ordre civil comme dans l'ordre religieux, sont les fondemens de tous droits.

La société en général est propriétaire du territoire d'un pays, source de la richesse nationale. Une portion de ce revenu national est attribuée au souverain pour soutenir les dépenses de l'administration. Chaque particulier est sur la pro-  
priété.

## 3 - DROIT CANONIQUE.

possesseur de la partie du territoire & du revenu que les loix lui assurent ; & aucune possession , ni aucune jouissance ne peut en aucun tems être soustraite à l'autorité de la loi.

**Nous ne possédons pas par le droit de la nature.** Dans l'état de société nous ne tenons aucun bien , aucune possession de la seule nature , puisque nous avons renoncé aux droits naturels pour nous soumettre à l'ordre civil qui nous garantit & nous protège ; c'est de la loi que nous tenons toutes nos possessions.

**Ni par la religion.** Personne non plus ne peut rien tenir sur la terre de la religion ; ni domaine , ni possessions , puisque ses biens sont tous spirituels. Les possessions du fidèle comme véritable membre de l'église , sont dans le ciel ; là est son trésor. Le royaume de JESUS-CHRIST qu'il annonça toujours comme prochain , n'était & ne pouvait être de ce monde. Aucune possession ne peut donc être de droit divin.

**Sous la loi de Moïse.** Les lévites sous la loi hébraïque , avaient , il est vrai , la dixme par une loi positive de DIEU ; mais c'était une théocratie qui n'existe plus ; & DIEU agissait comme le souverain de la terre. Toutes ces loix ont cessé , & ne feraient être aujourd'hui un titre de possession.

**Aucune possession n'est de droit divin.** Si quelque corps aujourd'hui , comme celui des ecclésiastiques , prétend posséder la dixme ou tout autre bien , de droit divin positif , il faut qu'il produise un titre enregistré dans une révélation divine , expresse & incontestable. Ce titre miraculeux ferait , j'en

conviens , exception à la loi civile , autorisée de DIEU , qui dit , *que toute personne doit être soumise aux puissances supérieures , parce qu'elles sont ordonnées de DIEU , & établies en son nom.*

Au défaut d'un titre pareil , un corps ecclé- Mais par  
siastique quelconque ne peut donc jouir sur la loi ci-  
la terre que du consentement du souverain , vile.  
& sous l'autorité des loix civiles : ce sera là  
le seul titre de ses possessions. Si le clergé re-  
nonçait imprudemment à ce titre , il n'en au-  
rait plus aucun ; & il pourrait être dépouillé  
par quiconque aurait assez de puissance pour  
l'entreprendre. Son intérêt essentiel est donc  
de dépendre de la société civile qui seule lui  
donne du pain.

Par la même raison , puisque tous les biens Tous les  
du territoire d'une nation sont soumis sans biens sou-  
exception aux charges publiques pour les dé- mis aux  
pensées du souverain & de la nation , aucune charges  
possession ne peut être exemptée que par la publi-  
loi ; & cette loi même est toujours révocable ques.  
lorsque les circonstances viennent à changer.  
*Pierre* ne peut être exempté que la charge de  
*Jean* ne soit augmentée. Ainsi l'équité récla-  
mant sans cesse pour la proportion contre  
toute surcharge , le souverain est à chaque  
instant en droit d'examiner les exemptions ,  
& de remettre les choses dans l'ordre naturel  
& proportionnel , en abolissant les immunités  
accordées , souffertes ou extorquées.

**Loi injuste.** Toute loi qui ordonnerait que le souverain fit tout aux fraix du public pour la sûreté & la conservation des biens d'un particulier ou d'un corps, sans que ce corps ou ce particulier contribuât aux charges communes, ferait une subversion des loix.

**Le magistrat doit avoir un état des biens ecclésiastiques.** Je dis plus, la quotité quelconque de la contribution d'un particulier, ou d'un corps quelconque, doit être réglée proportionnellement, non par lui, mais par le souverain ou les magistrats, selon la loi & la forme générale. Ainsi le souverain doit connaître, & peut demander un état des biens & des possessions de tout corps, comme de tout particulier.

C'est donc encor dans ces principes immuables que doivent être puisées les règles du droit canonique, par rapport aux possessions & aux revenus du clergé.

**L'église n'a point de biens temporels.** Les ecclésiastiques doivent sans doute avoir de quoi vivre honorablement; mais ce n'est ni comme membres, ni comme représentans de l'église; car l'église par elle-même n'a ni règne ni possession sur cette terre.

Mais s'il est de la justice que les ministres de l'autel vivent de l'autel, il est naturel qu'ils soient entretenus par la société, tout comme les magistrats & les soldats le sont. C'est donc à la loi civile à faire la pension proportionnelle du corps ecclésiastique.

**Biens donnés au clergé.** Lors même que les possessions des ecclésiastiques leur ont été données par testament, ou



de quelque autre manière, les donateurs n'ont pu dénaturer les biens en les soustraisant aux charges publiques, ou à l'autorité des loix. C'est toujours sous la garantie des loix, sans lesquelles il ne saurait y avoir possession assurée & légitime, qu'ils en jouiront.

C'est donc encor au souverain ou aux magistrats en son nom, à examiner en tout tems si les revenus ecclésiastiques sont suffisans; s'ils ne l'étaient pas, ils doivent y pourvoir par des augmentations de pensions; mais s'ils étaient manifestement excessifs, c'est à eux à disposer du superflu pour le bien commun de la société.

Mais, selon les principes du droit vulgaire-  
 ment appelé *canonique*, qui a cherché à faire  
 un état dans l'état, un empire dans l'empire,  
 les biens ecclésiastiques sont sacrés & intangi-  
 bles, parce qu'ils appartiennent à la religion  
 & à l'église; ils viennent de DIEU & non des  
 hommes.

Les biens  
 ecclésiastiques  
 sont-ils  
 sacrés?

D'abord, ils ne sauraient appartenir, ces biens terrestres, à la religion qui n'a rien de temporel. Ils ne sont pas à l'église qui est le corps universel de tous les fidèles, à l'église qui renferme les rois, les magistrats, les soldats, tous les sujets; car nous ne devons jamais oublier que les ecclésiastiques ne sont pas plus l'église que les magistrats ne sont l'état.

Enfin, ces biens ne viennent de DIEU,

## 12 DROIT CANONIQUE.

que comme tous les autres biens en dérivent , parce que tout est soumis à sa providence.

Ainsi , tout ecclésiastique possesseur d'un bien ou d'une rente , en jouit comme sujet & citoyen de l'état , sous la protection unique de la loi civile.

Un bien qui est quelque chose de matériel & de temporel , ne saurait être sacré ni saint , dans aucun sens , ni au propre , ni au figuré. Si l'on dit qu'une personne , un édifice sont sacrés , cela signifie qu'ils sont consacrés , employés à des usages spirituels.

Abuser d'une métaphore pour autoriser des droits & des prétentions destructives de toute société , c'est une entreprise dont l'histoire de la religion fournit plus d'un exemple , & même des exemples bien singuliers qui ne sont pas ici de mon ressort.

### SECTION TROISIÈME.

#### *Des assemblées ecclésiastiques ou religieuses.*

**Ce qui fait la légitimité des assemblées.**

Il est certain qu'aucun corps ne peut former dans l'état aucune assemblée publique & régulière , que du consentement du souverain.

Les assemblées religieuses pour le culte doivent être autorisées par le souverain dans l'ordre civil , afin qu'elles soient légitimes.

**Exemple de la Hollande.**

En Hollande , où le souverain accorde à cet égard la plus grande liberté , de même

à-peu-près qu'en Russie, en Angleterre, en Prusse, ceux qui veulent former une église doivent en obtenir la permission : dès-lors cette église est dans l'état, quoi qu'elle ne soit pas la religion de l'état. En général, dès qu'il y a un nombre suffisant de personnes ou de familles qui veulent avoir un certain culte & des assemblées, elles peuvent sans doute en demander la permission au magistrat souverain ; & c'est à ce magistrat à en juger. Ce culte une fois autorisé, on ne peut le troubler sans pécher contre l'ordre public. La facilité que le souverain a eue en Hollande d'accorder ces permissions, n'entraîne aucun désordre ; & il en ferait ainsi partout, si le magistrat seul examinait, jugeait & protégeait.

Le souverain a le droit en tout tems de savoir ce qui se passe dans les assemblées, de les diriger selon l'ordre public, d'en réformer les abus, & d'abroger les assemblées s'il en naît des désordres. Cette inspection perpétuelle est une portion essentielle de l'administration souveraine que toute religion doit reconnaître.

S'il y a dans le culte des formulaires de prières, des cantiques, des cérémonies, tout doit être soumis de même à l'inspection du magistrat. Les ecclésiastiques peuvent composer ces formulaires ; mais c'est au souverain à les examiner, à les approuver, à les réformer au besoin. On a vu des guerres sanglantes

## 14 DROIT CANONIQUE.

pour des formulaires , & elles n'auraient pas eu lieu si les souverains avaient mieux connu leurs droits.

**Sur les fêtes.** Les jours de fêtes ne peuvent pas non plus être établis sans le concours & le consentement du souverain , qui en tout tems peut les réformer , les abolir , les réunir , en régler la célébration selon que le bien public le demande. La multiplication de ces jours de fêtes fera toujours la dépravation des mœurs , & l'appauvrissement d'une nation.

**Sur l'instruction publique.** L'inspection sur l'instruction publique de vive voix , ou par des livres de dévotion , appartient de droit au souverain. Ce n'est pas lui qui enseigne , mais c'est à lui à voir comment sont enseignés ses sujets. Il doit faire enseigner surtout la morale , qui est aussi nécessaire que les disputes sur le dogme ont été souvent dangereuses.

**Sur les disputes.** S'il y a quelque dispute entre les ecclésiastiques sur la manière d'enseigner , ou sur certains points de doctrine , le souverain peut imposer silence aux deux partis , & punir ceux qui défobéissent.

**Sur les prédications.** Comme les assemblées religieuses ne sont point établies sous l'autorité souveraine pour y traiter des matières politiques ; les magistrats doivent réprimer les prédicateurs séditieux

qui échauffent la multitude par des déclama-  
tions punissables ; ils sont la peste des états.

Tout culte suppose une discipline pour y  
conserver l'ordre, l'uniformité & la décence. Sur la dis-  
cipline.  
C'est au magistrat à maintenir cette disci-  
pline, & à y apporter les changemens que le  
tems & les circonstances peuvent exiger.

Pendant près de huit siècles, les empereurs Sur les  
conciles.  
d'Orient assemblèrent des conciles pour ap-  
paizer des troubles qui ne firent qu'augmen-  
ter, par la trop grande attention qu'on y ap-  
porta. Le mépris aurait plus sûrement fait  
tomber des vaines disputes que les passions  
avaient allumées. Depuis le partage des états  
d'Occident en divers royaumes, les princes  
ont laissé aux papes la convocation de ces as-  
semblées. Les droits du pontife de Rome ne  
sont à cet égard que conventionnels, & tous  
les souverains réunis peuvent en tout tems  
en décider autrement. Aucun d'eux en par-  
ticulier n'est obligé de soumettre ses états à  
aucun canon, sans l'avoir examiné & approuvé.  
Mais comme le concile de Trente sera appa-  
remment le dernier, il est très inutile d'agiter  
toutes les questions qui pourraient regarder  
un concile futur & général.

Quant aux assemblées, ou synodes, ou con- Sur les sy-  
nodes.  
ciles nationaux, ils ne peuvent sans contre-  
dit être convoqués que quand le souverain  
les juge nécessaires ; ses commissaires doivent y  
présider, & en diriger toutes les délibérations,

& c'est à lui à donner la sanction aux décrets.

Sur les as-  
semblées  
périodi-  
ques.

Il peut y avoir des assemblées périodiques du clergé pour le maintien de l'ordre & sous l'autorité du souverain ; mais la puissance civile doit toujours en déterminer les vues, en diriger les délibérations, & en faire exécuter les décisions. L'assemblée périodique du clergé de France, n'est autre chose qu'une assemblée de commissaires économiques pour tout le clergé du royaume.

Sur les  
vœux.

Les vœux par lesquels s'obligent quelques ecclésiastiques de vivre en corps selon une certaine règle, sous le nom de *moines* ou de *religieux*, si prodigieusement multipliés dans l'Europe ; ces vœux doivent aussi être toujours soumis à l'examen, & à l'inspection des magistrats souverains. Ces couvens qui renferment tant de gens inutiles à la société, & tant de victimes qui regrettent la liberté qu'ils ont perdue, ces ordres qui portent tant de noms si bizarres, ne peuvent être établis dans un pays, & tous leurs vœux ne peuvent être valables, ou obligatoires, que quand ils ont été examinés & approuvés au nom du souverain.

Sur les  
couvens.

En tout tems le prince est donc en droit de prendre connaissance des règles de ces maisons religieuses, de leur conduite : il peut réformer ces maisons & les abolir s'il les juge

jugé incompatibles avec les circonstances présentes, & le bien actuel de la société.

Les biens & les acquisitions de ces corps religieux sont de même soumis à l'inspection des magistrats pour en connaître la valeur & l'emploi. Si la masse de ces richesses qui ne circulent plus était trop forte, si les revenus excédaient trop les besoins raisonnables de ces réguliers, si l'emploi de ces rentes était contraire au bien général, si cette accumulation appauvriait les autres citoyens, dans tous ces cas il serait du devoir des magistrats, pères communs de la patrie, de diminuer ces richesses, de les partager, de les faire rentrer dans la circulation qui fait la vie d'un état, de les employer même à d'autres usages pour le bien de la société.

*Sur les biens des moines.*

Par les mêmes principes le souverain doit expressément défendre qu'aucun ordre religieux ait un supérieur dans le pays étranger, c'est presque un crime de leze-majesté.

*Sur leurs règles spirituelles.*

Le souverain peut prescrire les règles pour entrer dans ces ordres; il peut, selon les anciens usages, fixer un âge, & empêcher que l'on ne fasse des vœux que du consentement exprès des magistrats. Chaque citoyen nait sujet de l'état, & il n'a pas le droit de rompre des engagements naturels envers la société sans l'aveu de ceux qui la gouvernent.

*Sur l'admission dans les ordres.*

*Cinquième partie.*

B

De la dissolution d'un ordre.

Si le souverain abolit un ordre religieux, ces vœux cessent d'être obligatoires. Le premier vœu est d'être citoyen ; c'est un serment primordial & tacite, autorisé de DIEU, un vœu dans l'ordre de la providence, un vœu inaltérable & imprescriptible qui unit l'homme en société avec la patrie & avec le souverain. Si nous avons pris un engagement postérieur, le vœu primitif a été réservé ; rien n'a pu énerver ni suspendre la force de ce serment primitif. Si donc le souverain déclare ce dernier vœu, qui n'a pu être que conditionnel & dépendant du premier, incompatible avec le serment naturel ; s'il trouve ce dernier vœu dangereux dans la société, & contraire au bien public qui est la suprême loi, tous sont dès lors déliés en conscience de ce vœu ; pourquoi ? parce que la conscience les attachait primitivement au serment naturel, & au souverain. Le souverain dans ce cas ne dissout point un vœu ; il le déclare nul, il remet l'homme dans l'état naturel.

En voilà assez pour dissiper tous les sophismes par lesquels les canonistes ont cherché à embarrasser cette question si simple pour laquelle on ne veut écouter que la raison.

#### SECTION QUATRIÈME.

##### *Des peines ecclésiastiques.*

Peines spirituelles.

Puisque ni l'église qui est l'assemblée de tous les fidèles, ni les ecclésiastiques qui sont



ministres dans cette église au nom du souverain & sous son autorité, n'ont aucune force coactive, aucune puissance exécutive, aucun pouvoir terrestre, il est évident que ces ministres de la religion ne peuvent infliger que des peines uniquement spirituelles. Menacer les pécheurs de la colère du ciel, c'est la seule peine dont un pasteur peut faire usage. Si l'on ne veut pas donner le nom de *peines* à ces censures, ou à ces déclamations, les ministres de la religion n'auront aucune peine à infliger.

L'église peut-elle bannir de son sein ceux De l'ex-  
qui la deshonnorent ou la troublent? Grande commu-  
question sur laquelle les canonistes n'ont point nication,  
hésité de prendre l'affirmative. Observons d'abord que les ecclésiastiques ne sont pas l'église. L'église assemblée dans laquelle sont les magistrats souverains, pourrait sans doute de droit, exclure de ses congrégations un pécheur scandaleux, après des avertissemens charitables, réitérés & suffisans. Cette exclusion ne peut dans ce cas même emporter aucune peine civile, aucun mal corporel, ni la privation d'aucun avantage terrestre. Mais ce que peut l'église de droit, les ecclésiastiques qui sont dans l'église ne le peuvent qu'autant que le souverain les y autorise & le leur permet.

C'est donc encor même dans ce cas au souverain à veiller sur la manière dont ce droit sera exercé; vigilance d'autant plus néces-

faire qu'il est plus aisé d'abuser de cette discipline. C'est par conséquent à lui, en consultant les règles du support & de la charité, à prescrire les formes & les restrictions convenables : sans cela, toute déclaration du clergé, toute excommunication serait nulle & sans effet, même dans l'ordre spirituel. C'est confondre des cas entièrement différens que de conclure de la pratique des apôtres la manière de procéder aujourd'hui. Le souverain n'était pas de la religion des apôtres, l'église n'était pas encore dans l'état ; les ministres du culte ne pouvaient pas recourir au magistrat. D'ailleurs, les apôtres étaient des ministres extraordinaires tels qu'on n'en voit plus. Si l'on me cite d'autres exemples d'excommunications lancées sans l'autorité du souverain, que dis-je, si l'on rappelle ce que l'on ne peut entendre sans frémir d'horreur, des exemples mêmes d'excommunications fulminées insolument contre des souverains & des magistrats, je répondrai hardiment que ces attentats sont une rébellion manifeste, une violation ouverte des devoirs les plus sacrés de la religion, de la charité, & du droit

**L'excom-** naturel.

**munica-** On voit donc évidemment que c'est au  
**tion ap-** nom de toute l'église que l'excommunication  
**partient** doit être prononcée contre les pécheurs pu-  
**privati-** blics ; puisqu'il s'agit seulement de l'exclu-  
**vement à** sion de ce corps ; ainsi elle doit être prononcée  
**l'église.**

par les ecclésiastiques sous l'autorité des magistrats & au nom de l'église, pour les seuls cas dans lesquels on peut présumer que l'église entière bien instruite la prononcerait, si elle pouvait avoir en corps cette discipline qui lui appartient privativement.

Ajoutons encor pour donner une idée complète de l'excommunication, & des vraies règles du droit canonique à cet égard, que cette excommunication légitimement prononcée par ceux à qui le souverain au nom de l'église en a expressément laissé l'exercice, ne renferme que la privation des biens spirituels sur la terre. Elle ne saurait s'étendre à autre chose. Tout ce qui ferait au-delà serait abusif, & plus ou moins tyrannique. Les ministres de l'église ne font que déclarer qu'un tel homme n'est plus membre de l'église. Il peut donc jouir malgré l'excommunication de tous les droits naturels, de tous les droits civils, de tous les biens temporels comme homme, ou comme citoyen. Si le magistrat intervient & prive outre cela un tel homme d'une charge ou d'un emploi dans la société, c'est alors une peine civile ajoutée pour quelque faute contre l'ordre civil.

Ce n'est que la privation des biens spirituels sur la terre.

Supposons encor que les ecclésiastiques qui ont prononcé l'excommunication, aient été séduits par quelque erreur ou quelque passion, ( ce qui peut toujours arriver puisqu'ils sont hommes ) celui qui a été ainsi exposé à

L'excommunication peut être déclarée nulle par la conscience.

une excommunication précipitée est justifié par sa conscience devant DIEU. La déclaration faite contre lui n'est & ne peut être d'aucun effet pour la vie à venir. Privé de la communion extérieure avec les vrais fidèles, il peut encor jouir ici-bas de toutes les consolations de la communion intérieure. Justifié par sa conscience, il n'a rien à redouter dans la vie à venir du jugement de DIEU qui est son véritable juge.

**Si le magistrat ou le souverain peut être excommunié.** C'est encor une grande question dans le droit canonique, si le clergé, si son chef, si un corps ecclésiastique quelconque, peut excommunier les magistrats ou le souverain, sous prétexte, ou pour raison de l'abus de leur pouvoir. Cette question seule est scandaleuse, & le simple doute une rébellion manifeste. En effet, le premier devoir de l'homme en société est de respecter & de faire respecter le magistrat ; & vous prétendriez avoir le droit de le diffamer & de l'avilir ! qui vous aurait donné ce droit aussi absurde qu'exécrationnable ? ferait-ce DIEU qui gouverne le monde politique par les souverains, qui veut que la société subsiste par la subordination ?

Les premiers ecclésiastiques, à la naissance du christianisme, se sont-ils crus autorisés à excommunier les *Tibères*, les *Nérons*, les *Claudes*, & ensuite les *Constances* qui étaient hérétiques ? Comment donc a-t-on pu souffrir si longtems des prétentions aussi

monstrueuses, des idées aussi atroces, & les attentats affreux qui en ont été la suite; attentats également réprouvés par la raison, le droit naturel & la religion? S'il était une religion qui enseignât de pareilles horreurs, elle devrait être proscrite de la société comme directement opposée au repos du genre-humain. Le cri des nations s'est déjà fait entendre contre ces prétendues loix canoniques, dictées par l'ambition & le fanatisme. Il faut espérer que les souverains mieux instruits de leurs droits, soutenus par la fidélité des peuples, mettront enfin un terme à des abus si énormes, & qui ont causé tant de malheurs. Le philosophe inimitable qui nous a donné *l'Essai sur l'histoire générale & les mœurs des nations*, a été le premier qui a relevé avec force l'atrocité des entreprises de cette nature.

## SECTION CINQUIÈME.

*De l'inspection sur le dogme.*

Le souverain n'est point le juge de la vérité du dogme; il peut juger pour lui-même comme tout autre homme; mais il doit prendre connaissance du dogme dans tout ce qui intéresse l'ordre civil, soit quant à la nature de la doctrine si elle avait quelque chose de contraire au bien public, soit quant à la manière de la proposer.

## 24 DROIT CANONIQUE.

Règle générale dont les magistrats souverains n'auraient jamais dû se départir. Rien dans le dogme ne mérite l'attention de la police que ce qui peut intéresser l'ordre public; c'est l'influence de la doctrine sur les mœurs qui décide de son importance. Toute doctrine qui n'a qu'un rapport éloigné avec la vertu, ne saurait être fondamentale. Les vérités qui sont propres à rendre les hommes doux, humains, soumis aux loix, obéissans au souverain, intéressent l'état, & viennent évidemment de DIEU.

### SECTION SIXIÈME.

#### *Inspection des magistrats sur l'administration des sacremens.*

**Inspection nécessaire.**

L'administration des sacremens doit être aussi soumise à l'inspection assidue du magistrat en tout ce qui intéresse l'ordre public.

**Sur les registres.**

On convient d'abord que le magistrat doit veiller sur la forme des registres publics des mariages, des batêmes, des morts, sans aucun égard à la croyance des divers citoyens de l'état.

Les mêmes raisons de police & d'ordre n'exigeraient-elles pas qu'il y eût des registres exacts entre les mains du magistrat, de tous ceux qui font des vœux pour entrer dans les cloîtres, dans les pays où les cloîtres sont admis.

Dans le sacrement de la pénitence, le ministre qui refuse ou accorde l'absolution, n'est comptable de ses jugemens qu'à DIEU; de même aussi le pénitent n'est comptable qu'à DIEU s'il communie ou non, & s'il communie bien ou mal.

Aucun pasteur pécheur ne peut avoir le droit de refuser publiquement & de son autorité privée, l'eucharistie à un autre pécheur. JESUS-CHRIST impeccable ne refusa pas la communion à *Judas*.

L'extrême-onction & le viatique demandés par les malades sont soumis aux mêmes règles. Le seul droit du ministre est de faire des exhortations au malade, & le devoir du magistrat est d'avoir soin que le pasteur n'abuse pas de ces circonstances pour persécuter les malades.

Autrefois c'était l'église en corps qui appelait ses pasteurs, & leur conférait le droit d'instruire & de gouverner le troupeau. Ce sont aujourd'hui des ecclésiastiques qui en confacent d'autres, mais la police publique doit y veiller.

C'est sans doute un grand abus introduit depuis longtems, que de conférer les ordres sans fonction; c'est enlever des membres à l'état sans en donner à l'église. Le magistrat est en droit de réformer cet abus.

Le mariage, dans l'ordre civil, est une union légitime de l'homme & de la femme pour mariage. De la nature du

avoir des enfans , pour les élever , & pour leur assurer les droits des propriétés sous l'autorité de la loi. Afin de constater cette union , elle est accompagnée d'une cérémonie religieuse , regardée par les uns comme un sacrement , par les autres comme une pratique du culte public ; vraie logomachie qui ne change rien à la chose. Il faut donc distinguer deux parties dans le mariage , le contract civil ou l'engagement naturel , & le sacrement ou la cérémonie sacrée. Le mariage peut donc subsister avec tous ses effets naturels & civils , indépendamment de la cérémonie religieuse. Les cérémonies même de l'église ne sont devenues nécessaires dans l'ordre civil que parce que le magistrat les a adoptées. Il s'est même écoulé un longtems sans que les ministres de la religion ayent eu aucune part à la célébration des mariages. Du tems de *Justinien* le consentement des parties en présence de témoins , sans aucune cérémonie de l'église , légitimait encor le mariage parmi les chrétiens. C'est cet empereur qui fit vers le milieu du sixième siècle , les premières loix pour que les prêtres intervinsent comme simples témoins , sans ordonner encor de bénédiction nuptiale. L'empereur *Léon* qui mourut sur le trône en 886 , semble être le premier qui ait mis la cérémonie religieuse au rang des conditions nécessaires. La loi même qu'il fit atteste que c'était un nouvel établissement.



De l'idée juste que nous nous formons ainsi du mariage, il résulte d'abord que le bon ordre & la piété même rendent aujourd'hui nécessaires les formalités religieuses, adoptées dans toutes les communions chrétiennes. Mais l'essence du mariage ne peut en être dénaturée; & cet engagement qui est le principal dans la société est, & doit demeurer toujours soumis dans l'ordre politique à l'autorité du magistrat.

Il suit de-là encor que deux époux élevés dans le culte même des infidèles & des hérétiques, ne sont point obligés de se remarier s'ils l'ont été selon la loi de leur patrie; c'est au magistrat dans tous les cas d'examiner la chose.

Le prêtre est aujourd'hui le magistrat que la loi a désigné librement en certains pays pour recevoir la foi de mariage. Il est très évident que la loi peut modifier ou changer, comme il lui plait, l'étendue de cette autorité ecclésiastique.

Les testamens & les enterremens sont incontestablement du ressort de la loi civile & de celui de la police. Jamais ils n'auraient dû souffrir que le clergé usurpât l'autorité de la loi à aucun de ces égards. On peut voir encor dans le siècle de *Louis XIV* & dans celui de *Louis XV*, des exemples frappans des entreprises de certains ecclésiastiques fanatiques sur la police des enterremens. On a vu

Des testamens & enterremens.

des refus de sacremens , d'inhumation , sous prétexte d'hérésie ; barbarie dont les payens mêmes auraient eu horreur.

## SECTION SEPTIÈME.

*Jurisdiction des ecclésiastiques.*

Le souverain peut sans doute abandonner à un corps ecclésiastique ou à un seul prêtre une jurisdiction sur certains objets & sur certaines personnes , avec une compétence convenable à l'autorité confiée. Je n'examine point s'il a été prudent de remettre ainsi une portion de l'autorité civile entre les mains d'un corps ou d'une personne , qui avait déjà une autorité sur les choses spirituelles. Livrer à ceux qui devaient seulement conduire les hommes au ciel , une autorité sur la terre , c'était réunir deux pouvoirs dont l'abus était trop facile : mais il est certain du moins qu'aucun homme en tant qu'ecclésiastique , ne peut avoir aucune sorte de jurisdiction. S'il la possède , elle est ou concédée par le souverain , ou usurpée , il n'y a point de milieu. Le royaume de JÉSUS - CHRIST n'est point de ce monde ; il a refusé d'être jugé sur la terre , il a ordonné de rendre à César ce qui appartient à César ; il a interdit à ses apôtres toute domination ; il n'a prêché que l'humilité , la douceur & la dépendance. Les ecclésiastiques

ne peuvent tenir de lui ni puissance, ni autorité, ni domination, ni juridiction dans le monde. Ils ne peuvent donc posséder légitimement aucune autorité que par une concession du souverain, de qui tout pouvoir doit dériver dans la société.

Puisque c'est du souverain seul que les ecclésiastiques tiennent quelque juridiction sur la terre, il suit de là que le souverain & ses magistrats doivent veiller sur l'usage que le clergé fait de son autorité, comme nous l'avons prouvé.

Il fut un tems, dans l'époque malheureuse du gouvernement féodal, où les ecclésiastiques s'étaient emparés en divers lieux des principales fonctions de la magistrature. On a borné dès-lors l'autorité des seigneurs de fiefs laïques, si redoutable au souverain, & si dure pour les peuples. Mais une partie de l'indépendance des juridictions ecclésiastiques a subsisté. Quand donc est-ce que les souverains seront assez instruits, ou assez courageux pour reprendre à eux toute autorité usurpée, & tant de droits dont on a si souvent abusé pour vexer les sujets qu'ils doivent protéger ?

C'est de cette inadvertence des souverains que sont venues les entreprises audacieuses de quelques ecclésiastiques contre le souverain même. L'histoire scandaleuse de ces attentats énormes est consignée dans des monumens qui ne peuvent être contestés, & il est

à présumer que les souverains éclairés aujourd'hui par les écrits des sages, ne permettront plus des tentatives qui ont si souvent été accompagnées ou suivies de tant d'horreurs.

La bulle *in Cæna Domini* est encor en particulier une preuve subsistante des entreprises continuelles du clergé contre l'autorité souveraine & civile, &c. (Voyez *Bulle.*) Voyez surtout l'article des *Deux puissances.*

**EXTRAIT DU TARIF DES DROITS**  
*qu'on paye en France à la cour de Rome pour les bulles, dispenses, absolutions &c., lequel tarif fut arrêté au conseil du roi le 4 Septembre 1691, & qui est rapporté tout entier dans l'Instruction de Jacques Le Pelletier, imprimée à Lyon en 1699, avec approbation & privilège du roi; à Lyon chez Antoine Boudet, huitième édition. On en a retiré les exemplaires, & les taxes subsistent.*

1°. Pour absolution du crime d'apostasie, on payera au pape quatre-vingt livres.

2°. Un bâtard qui voudra prendre les ordres, payera pour la dispense vingt-cinq livres; s'il veut posséder un bénéfice simple, il payera de plus cent quatre-vingt livres; s'il veut que dans la dispense on ne fasse pas mention de son illégitimité, il payera mille cinquante livres.

3°. Pour dispense & absolution de bigamie, mille cinquante livres.

4°. Pour dispense à l'effet de juger criminellement, ou d'exercer la médecine, quatre-vingt dix livres.

5°. Absolution d'hérésie, quatre-vingt livres.

6°. Bref de quarante heures pour sept ans, douze livres.

7°. Absolution pour avoir commis un homicide à son corps défendant ou sans mauvais dessein, quatre-vingt quinze livres. Ceux qui étaient dans la compagnie du meurtrier doivent aussi se faire absoudre & payer pour cela quatre-vingt cinq livres.

8°. Indulgences pour sept années, douze livres.

9°. Indulgences perpétuelles pour une confrérie, quarante livres.

10°. Dispense d'irrégularité ou d'inhabilité, vingt-cinq livres; si l'irrégularité est grande, cinquante livres.

11°. Permission de lire les livres défendus, vingt-cinq livres.

12°. Dispense de simonie, quarante livres; sauf à augmenter suivant les circonstances.

13°. Bref pour manger les viandes défendues, soixante-cinq livres.

14°. Dispense de vœux simples de chasteté ou de religion, quinze livres. Bref déclaratoire de la nullité de la profession d'un religieux ou



d'une religieuse , cent livres : si on demande ce bref dix ans après la profession , on paye le double.

## DISPENSES DE MARIAGE.

Dispense du quatrième degré de parenté avec cause, soixante-cinq livres ; sans cause quatre-vingt dix livres ; avec absolution des familiarités que les futurs ont eues ensemble, cent quatre-vingt livres.

Pour les parens du troisième au quatrième degré, tant du côté du père que de celui de la mère, la dispense sans cause est de huit cent quatre-vingt livres ; avec cause cent quarante-cinq livres.

Pour les parens au second degré d'un côté, & au quatrième de l'autre, les nobles payeront mille quatre cent trente livres ; pour les roturiers mille cent cinquante-cinq livres.

Celui qui voudra épouser la sœur de la fille avec laquelle il a été fiancé, payera pour la dispense mille quatre cent trente livres.

Ceux qui sont parens au troisième degré, s'ils sont nobles, ou s'ils vivent honnêtement, payeront mille quatre cent trente livres ; si la parenté est tant du côté du père que de celui de la mère, deux mille quatre cent trente livres.

Parens au second degré payeront quatre mille cinq cent trente livres ; si la future a accordé des faveurs au futur, ils payeront de plus pour l'absolution deux mille trente livres.

**Ceux**

Ceux qui ont tenu sur les fonts de batême l'enfant de l'un ou de l'autre, la dispense est de deux mille sept cent trente livres. Si l'on veut se faire absoudre d'avoir pris des plaisirs prématurés, on payera de plus mille trois cent trente livres.

Celui qui a joui des faveurs d'une veuve pendant la vie du premier mari, payera pour l'épouser légitimement cent quatre-vingt dix livres.

En Espagne & en Portugal, les dispenses de mariage sont beaucoup plus chères. Les cousins-germains ne les obtiennent pas à moins de deux mille écus de dix jules de Componade.

Les pauvres ne pouvant pas payer des taxes aussi fortes, on leur fait des remises. Il vaut bien mieux tirer la moitié du droit que de ne rien avoir du tout en refusant la dispense.

On ne rapporte pas ici les sommes que l'on paye pour les bulles des évêques, des abbés, des prieurs, des curés &c. ; à la bonne heure que le pape perçoive quelques droits sur les gens d'église ; mais on ne voit pas de quelle autorité il impose des taxes sur les laïcs qui épousent leurs cousines.

## DU DROIT DE LA GUERRE.

*Dialogue entre un Anglais & un Allemand.*

L'ALLEMAND.

**Q**U'entendez-vous par le droit de la guerre ?

L'ANGLAIS.

Votre *Grotius* en a fait un ample traité, dans lequel il cite plus de deux cent auteurs Grecs ou Latins, & même des auteurs Juifs.

L'ALLEMAND.

Croyez-vous que le prince *Eugène*, & le duc de *Marlborou* l'eussent étudié quand ils vinrent humilier la fierté de *Louis XIV* ? Le droit de la paix je le connais assez ; c'est de tenir sa parole ; & de laisser tous les hommes jouir des droits de la nature ; mais pour le droit de la guerre, je ne fais ce que c'est. Le code du meurtre me semble une étrange imagination. J'espère que bientôt on nous donnera la jurisprudence des voleurs de grand chemin.

L'ANGLAIS.

Comment accorderons-nous donc cette horreur si ancienne, si universelle de la guerre,



avec des idées du juste & de l'injuste ? avec cette bienveillance pour nos semblables que nous prétendons être née avec nous ? avec le *to Kalon* , le beau & l'honnête ?

## L'ALLEMAND.

N'allons pas si vite. Ce crime qui consiste à commettre un si grand nombre de crimes en front de bandière , n'est pas tout-à-fait si universel qu'on le croit. Les brames & les primitifs nommés *quakres* , n'ont jamais été coupables de cette abomination. Les nations qui sont au-delà du Gange versent très rarement le sang ; & je n'ai point lu que la république de San Marino ait jamais fait la guerre , quoiqu'elle ait à-peu-près autant de terrain qu'en avait *Romulus*. Les Lapons , les Samoyèdes , les peuples du Kamshatka n'ont jamais attaqué leurs voisins. Les peuples de l'Indus & de l'Hidaspe furent bien surpris de voir les premiers voleurs armés qui vinrent s'emparer de leur beau pays. Plusieurs peuples de l'Amérique n'avaient jamais entendu parler de ce péché horrible , quand les Espagnols vinrent les exterminer l'Évangile à la main.

Il n'est point dit que les Cananéens eussent jamais fait la guerre à personne , lorsqu'une horde de Juifs parut tout-d'un-coup , mit les bourgades en cendres , égorgea les femmes sur les corps de leurs maris , & les enfans sur le

ventre de leurs mères. Comment expliquons-nous cette fureur dans nos principes ?

## L'ANGLAIS.

Comme les médecins rendent raison de la peste, des deux véroles & de la rage. Ce sont des maladies attachées à la constitution de nos organes. On n'est pas toujours attaqué de la rage & de la peste ; il suffit souvent qu'un prétendu politique enragé ait mordu un autre ministre pour que la rage se communique dans trois mois à quatre ou cinq cent mille hommes.

Mais quand on a ces maladies, il y a quelques remèdes. En connaissez-vous pour la guerre ?

## L'ALLEMAND.

Je n'en connais que deux dont la tragédie s'est emparée. La crainte & la pitié. La crainte nous oblige souvent à faire la paix : & la pitié que la nature a mise dans nos cœurs comme un contrepoison contre l'héroïsme carnassier, fait qu'on ne traite pas toujours les vaincus à toute rigueur. Notre intérêt même est d'user envers eux de miséricorde, afin qu'ils servent sans trop de répugnance leurs nouveaux maîtres : je fais bien qu'il y a eu des brutaux qui ont fait sentir rudement le poids de leurs chaînes aux nations subjuguées. A cela je n'ai autre chose à répondre que ce vers d'une

tragédie intitulée *Spartacus*, composée par un Français qui pense profondément.

La loi de l'univers est malheur aux vaincus.

J'ai dompté un cheval : si je suis sage je le nourris bien , je le caresse , & je le monte ; si je suis un fou furieux , je l'égorge.

L' A L L E M A N D.

Cela n'est pas consolant : car nous avons presque tous été subjugués. Vous autres Anglais vous l'avez été par les Romains , par les Saxons & les Danois ; & ensuite par un bâtard de Normandie. Le berceau de notre religion est entre les mains des Turcs : une poignée de Francs a soumis la Gaule. Les Tyriens , les Carthaginois , les Romains , les Goths , les Arabes ont tour-à-tour subjugué l'Espagne ; des Latins vinrent des bords du Tibre voler les bestiaux des bords du Rhin & du Danube ; ils firent les cultivateurs esclaves. Enfin , de la Chine à Cadix , presque tout l'univers a toujours appartenu au plus fort. Je ne connais aucun conquérant qui soit venu l'épée dans une main & un code dans l'autre ; ils n'ont fait des loix qu'après la victoire , c'est-à-dire , après la rapine ; & ces loix , ils les ont faites précisément pour soutenir leur tyrannie. Que diriez-vous , si quelque bâtard de Normandie venait

### 38 DROIT DE LA GUERRE.

s'emparer de votre Angleterre pour venir vous donner ses loix ?

#### L'ANGLAIS.

Je ne dirais rien ; je tâcherais de le tuer à sa descente dans ma patrie ; s'il me tuait je n'aurais rien à repliquer : s'il me subjuguait , je n'aurais que deux partis à prendre , celui de me tuer moi-même , ou celui de le bien servir.

#### L'ALLEMAND.

Voilà de tristes alternatives. Quoi ! point de loi de la guerre , point de droit des gens ?

#### L'ANGLAIS.

J'en suis fâché ; mais il n'y en a point d'autres que de se tenir continuellement sur ses gardes. Tous les rois , tous les ministres pensent comme moi ; & c'est pourquoi , douze cent mille mercenaires en Europe font aujourd'hui la parade tous les jours en tems de paix.

Qu'un prince licentie ses troupes dans votre continent , qu'il laisse tomber ses fortifications en ruines , & qu'il passe son tems à lire *Grotius* , vous verrez si dans un an ou deux il n'aura pas perdu son royaume.

#### L'ALLEMAND.

Quoi ! votre Angleterre serait perdue si vous n'aviez pas *a standing army* , une armée sur pied ?

## L'ANGLAIS.

Oh ! nous sommes dans un cas différent ; c'est une *standing army* qui peut nous perdre ; il ne nous faut que des flottes. Mais de façon ou d'autre , il faut se mettre en état d'être aussi injuste que ses voisins. Alors l'ambition est contenue par l'ambition , alors les chiens d'égale force montrent les dents , & ne se déchirent que lorsqu'ils ont à disputer une proie.

## L'ALLEMAND.

Mais les Romains , les Romains ces grands législateurs !

## L'ANGLAIS.

Ils faisaient des loix , comme les Algériens assujettissent leurs esclaves à la règle ; mais quand ils combattaient pour réduire les nations en esclavage , leur loi était leur épée. Voyez le grand *César* , le mari de tant de femmes , & la femme de tant d'hommes , il fait mettre en croix deux mille citoyens du pays de Vannes , afin que le reste apprenne à être plus souple ; ensuite quand toute la nation est bien apprivoisée , viennent les loix & les beaux réglemens. On bâtit des cirques , des amphithéâtres ; on élève des aqueducs , on construit des bains publics ; & les peuples subjugués dansent avec leurs chaînes.

## L'ALLEMAND.

On dit pourtant que dans la guerre il y a des loix qu'on observe. Par exemple, on fait une trêve de quelques jours pour enterrer ses morts. On stipule qu'on ne se battra pas dans un certain endroit. On accorde une capitulation à une ville assiégée ; on lui permet de racheter ses cloches. On n'éventre point les femmes grosses quand on prend possession d'une place qui s'est rendue. Vous faites des politesses à un officier blessé qui est tombé entre vos mains ; & s'il meurt vous le faites enterrer.

## L'ANGLAIS.

Ne voyez-vous pas que ce sont-là les loix de la paix, les loix de la nature, les loix primitives qu'on exécute réciproquement ? La guerre ne les a pas dictées ; elles se font entendre malgré la guerre ; & sans cela les trois quarts du globe ne seraient qu'un désert couvert d'ossements.

Si deux plaideurs acharnés & près d'être ruinés par leurs procureurs, font entre eux un accord qui leur laisse à chacun un peu de pain, appellerez-vous cet accord une *loi du barreau* ? Si une horde de théologiens allant faire brûler en cérémonie quelques raisonneurs qu'ils appellent *hérétiques*, apprend que le lendemain le parti hérétique les fera brûler à

son tour , s'ils font grace afin qu'on la leur fasse ; direz - vous que c'est - là une loi théologique ? Vous avouerez qu'ils ont écouté la nature & l'intérêt malgré la théologie. Il en est de même dans la guerre. Le mal qu'elle ne fait pas , c'est le besoin & l'intérêt qui l'arrête. La guerre , vous dis - je , est une maladie affreuse qui saisit les nations l'une après l'autre , & que la nature guérit à la longue.

L' A L L E M A N D.

Quoi ! vous n'admettez donc point de guerre juste ?

L' A N G L A I S.

Je n'en ai jamais connu de cette espèce ; cela me paraît contradictoire & impossible.

L' A L L E M A N D.

Quoi ! lorsque le pape *Alexandre VI* & son infame fils *Borgia* pillaient la Romagne , égorgeaient , empoisonnaient tous les seigneurs de ce pays , en leur accordant des indulgences , il n'était pas permis de s'armer contre ces monstres ?

L' A N G L A I S.

Ne voyez-vous pas que c'étaient ces monstres qui faisaient la guerre ? Ceux qui se défendaient , la soutenaient. Il n'y a certainement dans ce monde que des guerres offensives , la

## 42 DROIT DE LA GUERRE.

défensive n'est autre chose que la résistance à des voleurs armés.

### L'ALLEMAND.

Vous vous moquez de nous. Deux princes se disputent un héritage, leur droit est litigieux, leurs raisons sont également plausibles ; il faut bien que la guerre en décide : alors cette guerre est juste des deux côtés.

### L'ANGLAIS.

C'est vous qui vous moquez. Il est impossible physiquement, que l'un des deux n'ait pas tort ; & il est absurde & barbare que des nations périssent parce que l'un de ces deux princes a mal raisonné. Qu'ils se battent en champ clos s'ils veulent ; mais qu'un peuple entier soit immolé à leurs intérêts, voilà où est l'horreur. Par exemple, l'archiduc *Charles* dispute le trône d'Espagne au duc d'*Anjou*, & avant que le procès soit jugé, il en coûte la vie à plus de cinq cent mille hommes. Je vous demande si la chose est juste ?

### L'ALLEMAND.

J'avoue que non. Il fallait trouver quelque autre biais pour accommoder le différend.

### L'ANGLAIS.

Le tems seul amène la guérison de cette horrible épidémie ; la nation & ceux qui



entrent dans la querelle font malades de la rage. Ses horribles symptomes durent douze ans jusqu'à ce que les enragés épuisés n'en pouvant plus , soient forcés de s'accorder. Le hazard , le mélange de bons & de mauvais succès , les intrigues , la lassitude ont éteint cet incendie , que d'autres hazards , d'autres intrigues , la cupidité , la jalousie , l'espérance avaient allumée. La guerre est comme le mont Vésuve ; ses éruptions englobent des villes , & ses embrasemens s'arrêtent. Il y a des tems où les bêtes féroces descendues des montagnes dévorent une partie de vos travaux , ensuite elles se retirent dans leurs cavernes.

L'ALLEMAND.

Quelle funeste condition que celle des hommes ?

L'ANGLAIS.

Celle des perdrix est pire ; les renards , les oiseaux de proie les dévorent , les chasseurs les tuent , les cuisiniers les rôtissent ; & cependant il y en a toujours. La nature conserve les espèces , & se soucie très peu des individus.

L'ALLEMAND.

Vous êtes dur , & la morale ne s'accorde pas de ces maximes.

## L'ANGLAIS.

Ce n'est pas moi qui suis dur ; c'est la destinée. Vos moralistes font très bien de crier toujours , „ Misérables mortels , soyez justes  
 „ & bienfaisans , cultivez la terre & ne l'en-  
 „ sanglantez pas. Princes , n'allez pas dévas-  
 „ ter l'héritage d'autrui , de peur qu'on ne  
 „ vous tue dans le vôtre ; restez chez vous ,  
 „ pauvres gentillâtres , rétablissez votre ma-  
 „ sure ; tirez de vos fonds le double de ce  
 „ que vous en tiriez ; entourez vos champs  
 „ de hayes vives ; plantez des meuriers ; que  
 „ vos sœurs vous fassent des bas de soye ; amé-  
 „ liorez vos vignes ; & si des peuples voisins  
 „ veulent venir boire votre vin malgré vous ,  
 „ défendez - vous avec courage ; mais n'allez  
 „ pas vendre votre sang à des princes qui  
 „ ne vous connaissent pas , qui ne jetteront  
 „ jamais sur vous un coup d'œil , & qui vous  
 „ traitent comme des chiens de chasse qu'on  
 „ mène contre le sanglier , & qu'on laisse en-  
 „ suite mourir dans un chenil. “

Ces discours feront peut-être impression sur trois ou quatre têtes bien organisées, tandis que cent mille autres ne les entendront seulement pas, & brigueront l'honneur d'être lieutenants de houzards.

Pour les autres moralistes à gages que l'on nomme *prédicateurs*, ils n'ont jamais seulement osé prêcher contre la guerre. Ils

déclament contre les appétits sensuels après avoir pris leur chocolat. Ils anathématisent l'amour, & au sortir de la chaire où ils ont crié, gesticulé & sué, ils se font essuyer par leurs dévotes. Ils s'époumonnent à prouver des mystères dont ils n'ont pas la plus légère idée. Mais ils se gardent bien de décrier la guerre, qui réunit tout ce que la perfidie a de plus lâche dans les manifestes, tout ce que l'infâme friponnerie a de plus bas dans les fournitures des armées, tout ce que le brigandage a d'affreux dans le pillage, le viol, le larcin, l'homicide, la dévastation, la destruction. Au contraire, ces bons prêtres bénissent en cérémonie les étendards du meurtre : & leurs confrères chantent pour de l'argent des chansons juives, quand la terre a été inondée de sang.

Les Français nos voisins font de grands comédiens en chaire ; mais je ne me souviens point en effet d'avoir lu dans leur prolix & argumentant *Bourdalouë*, le premier qui ait mis les apparences de la raison dans ses sermons, je ne me souviens point, dis-je, d'avoir lu une seule page contre la guerre.

Leur élégant & compassé *Massillon*, en bénissant les drapeaux du régiment de *Catinat*, fait à la vérité quelques vœux pour la paix ; mais il permet l'ambition. „ Ce désir, dit-il, „ de voir vos services récompensés, s'il est „ modéré, s'il ne vous porte pas à vous frayer

„ des routes d'iniquité pour parvenir à vos  
 „ fins, n'a rien dont la morale chrétienne  
 „ puisse être blessée. “ Enfin il prie DIEU  
 „ d'envoyer l'ange exterminateur au devant du  
 „ régiment de *Catinat*. „ O mon DIEU, faites  
 „ le précéder toujours de la victoire & de la  
 „ mort ; répandez sur ses ennemis les esprits  
 „ de terreur & de vertige. “

J'ignore si la victoire peut précéder un régiment & si DIEU répand des esprits de vertige ; mais je fais que les prédicateurs Autrichiens en disaient autant aux cuirassiers de l'empereur , & que l'ange exterminateur ne savait auquel entendre.

Les prédicateurs Juifs allèrent encore plus loin. On voit avec édification les prières humaines dont leurs psaumes sont remplis. Il n'est question que de mettre l'épée divine sur sa cuisse , d'éventrer les femmes , d'écraser les enfans à la mammelle contre la muraille. L'ange exterminateur ne fut pas heureux dans ses campagnes ; il devint l'ange exterminé ; & les Juifs pour prix de leurs psaumes furent toujours vaincus & esclaves. Ils ne réparèrent que par l'usure le mal que leur avait fait la guerre.

De quelque côté que vous vous tourniez , vous verrez que les prêtres ont toujours prêché le carnage, depuis un *Aaron* que *Toland* prétend avoir été pontife d'une horde d'Arabes , jusqu'au prédicant *Jurieu* prophète d'Amsterdam.

Les négocians de cette ville aussi sensés que ce pauvre garçon était fou, le laissaient dire, & vendaient leur gérosie & leur canelle.

## L'ALLEMAND.

Eh bien, n'allons point à la guerre; ne nous fessons point tuer au hazard pour avoir de quoi vivre. Contentons-nous de nous bien défendre contre les voleurs, appelés conquérans.

## ECONOMIE.

CE mot ne signifie dans l'acception ordinaire que la manière d'administrer son bien; elle est commune à un père de famille & à un surintendant des finances d'un royaume. Les différentes sortes de gouvernement, les tracasseries de famille & de cour, les guerres injustes & mal conduites, l'épée de *Thémis* mise dans les mains des bourreaux pour faire périr l'innocent, les discordes intestines, sont des objets étrangers à l'économie.

Il ne s'agit pas ici des déclamations de ces politiques qui gouvernent un état du fond de leur cabinet par des brochures.

## E C O N O M I E D O M E S T I Q U E.

La première économie , celle par qui subsistent toutes les autres , est celle de la campagne. C'est elle qui fournit les trois seules choses dont les hommes ont un vrai besoin , le vivre , le vêtir & le couvert ; il n'y en a pas une quatrième ; à moins que ce ne soit le chauffage dans les pays froids. Toutes les trois bien entendues donnent la santé , sans laquelle il n'y a rien.

On appelle quelquefois le séjour de la campagne la *vie patriarcale* ; mais dans nos climats cette vie patriarcale serait impraticable & nous ferait mourir de froid , de faim & de misère.

*Abraham* va de la Caldée au pays de Sichem ; de-là il faut qu'il fasse un long voyage par des déserts arides jusqu'à Memphis pour aller acheter du bled. J'écarte toujours respectueusement , comme je le dois , tout ce qui est divin dans l'histoire d'*Abraham* & de ses enfans ; je ne considère ici que son économie rurale.

Je ne lui vois pas une seule maison : il quitte la plus fertile contrée de l'univers & des villes où il y avait des maisons commodes , pour aller errer dans des pays dont il ne pouvait entendre la langue.

Il va de Sodome dans le désert de Gerar sans avoir le moindre établissement. Lorsqu'il ren-

renvoÿe *Agar* & l'enfant qu'il a eu d'elle , c'est encor dans un désert ; & il ne leur donne pour tout viatique qu'un morceau de pain & une cruche d'eau. Lorsqu'il va sacrifier son fils au Seigneur , c'est encor dans un désert. Il va couper le bois lui-même pour brûler la victime , & le charge sur le dos de son fils qu'il doit immoler.

Sa femme meurt dans un lieu nommé *Arbé* ou *Hébron* ; il n'a pas seulement six pieds de terre à lui pour l'ensevelir : il est obligé d'acheter une caverne pour y mettre sa femme. C'est le seul morceau de terre qu'il ait jamais possédé.

Cependant il eut beaucoup d'enfans ; car sans compter *Isaac* & sa postérité , il eut de son autre femme *Cethura* à l'âge de cent quarante ans selon le calcul ordinaire , cinq enfans mâles qui s'en allèrent vers l'Arabie.

Il n'est point dit qu'*Isaac* eût un seul quartier de terre dans le pays où mourut son père ; au contraire , il s'en va dans le désert de Gerar avec sa femme *Rebecca* , chez ce même *Abimelec* roi de Gerar qui avait été amoureux de sa mère.

Ce roi du désert devient aussi amoureux de sa femme *Rebecca* qu'il fait passer pour sa sœur , comme *Abraham* avait donné sa femme *Sara* pour sa sœur à ce même roi *Abimelec* quarante ans auparavant. Il est un peu étonnant que dans cette famille on fasse toujours passer sa

*Cinquième partie.*

D

femme pour sa sœur afin d'y gagner quelque chose ; mais puisque ces faits sont consacrés, c'est à nous de garder un silence respectueux.

L'Écriture dit, qu'il s'enrichissait dans cette terre horrible devenue fertile pour lui, & qu'il devint extrêmement puissant. Mais il est dit aussi qu'il n'avait pas de l'eau à boire, qu'il eut une grande querelle avec les pasteurs du roitelet de Gerar pour un puits ; & on ne voit pas qu'il eût une maison en propre.

Ses enfans, *Esaï* & *Jacob*, n'ont pas plus d'établissement que leur père. *Jacob* est obligé d'aller chercher à vivre dans la Mésopotamie dont *Abraham* était parti : il sert sept années pour avoir une des filles de *Laban*, & sept autres années pour obtenir la seconde fille. Il s'enfuit avec *Rachel* & les troupeaux de son beau-père qui court après lui. Ce n'est pas là une fortune bien assurée.

*Esaï* est représenté aussi errant que *Jacob*. Aucun des douze patriarches, enfans de *Jacob*, n'a de demeure fixe, ni un champ dont il soit propriétaire. Ils ne reposent que sous des tentes, comme les Arabes Bédouins.

Il est clair que cette vie patriarcale ne convient nullement à la température de notre air. Il faut à un bon cultivateur tel que les *Pignoux* d'Auvergne, une maison saine tour-



née à l'orient , de vastes granges , de non moins vastes écuries , des étables proprement tenues ; & le tout peut aller à cinquante mille francs au moins de notre monnoie d'aujourd'hui. Il doit semer tous les ans cent arpens en blé , en mettre autant en bons pâturages , posséder quelques arpens de vignes , & environ cinquante arpens pour les menus grains & les légumes ; une trentaine d'arpens de bois , une plantation de meuriers , des vers à soie , des ruches. Avec tous ces avantages bien économisés , il entretiendra une nombreuse famille dans l'abondance de tout. Sa terre s'améliorera de jour en jour ; il supportera sans rien craindre les dérangemens des saisons & le fardeau des impôts ; parce qu'une bonne année répare les dommages de deux mauvaises. Il jouira dans son domaine d'une souveraineté réelle qui ne sera soumise qu'aux loix. C'est l'état le plus naturel de l'homme le plus tranquille , le plus heureux , & malheureusement le plus rare.

Le fils de ce véritable patriarche se voyant riche , se dégoûte bientôt de payer la taxe humiliante de la taille ; il a malheureusement appris quelque latin ; il court à la ville , achète une charge qui l'exempte de cette taxe & qui donnera la noblesse à son fils au bout de vingt ans. Il vend son domaine pour payer sa vanité. Une fille élevée dans le luxe , l'é-

pouffe , le deshonore & le ruine ; il meurt dans la mendicité ; & son fils porte la livrée dans Paris.

Telle est la différence entre l'économie de la campagne & les illusions des villes.

L'économie à la ville est toute différente. Vivez-vous dans votre terre , vous n'achetez presque rien ; le sol vous produit tout , vous pouvez nourrir soixante personnes sans presque vous en appercevoir. Portez à la ville le même revenu , vous achetez tout chèrement , & vous pouvez nourrir à peine cinq ou six domestiques. Un père de famille qui vit dans sa terre avec douze mille livres de rente , aura besoin d'une grande attention pour vivre à Paris dans la même abondance avec quarante mille. Cette proportion a toujours subsisté entre l'économie rurale & celle de la capitale. Il en faut toujours revenir à la singulière lettre de madame de *Maintenon* à sa belle-sœur madame d'*Aubigné* , dont on a tant parlé ; on ne peut trop la remettre sous les yeux.

„ Vous croirez bien que je connais Paris  
 „ mieux que vous ; dans ce même esprit ,  
 „ voici , ma chère sœur , un projet de dépense ,  
 „ tel que je l'exécuterais si j'étais hors de

„ la cour. Vous êtes douze personnes, mon-  
 „ sieur & madame, trois femmes, quatre la-  
 „ quais, deux cochers, un valet de chambre.  
 „ Quinze livres de viande à  
 „ cinq sous la livre . 3 liv. 15 sous.  
 „ Deux pièces de rôti . 2 - 10.  
 „ Du pain . . . . . 1 - 10.  
 „ Le vin . . . . . 2 - 10.  
 „ Le bois . . . . . 2.  
 „ Le fruit . . . . . 1 - 10.  
 „ La bougie . . . . . - 10.  
 „ La chandelle . . . . . - 8.

---

14 liv. 13 sous.

„ Je compte quatre sous en vin pour vos  
 „ quatre laquais & vos deux cochers. C'est  
 „ ce que madame de *Montespan* donne aux  
 „ siens. Si vous aviez du vin en cave il ne  
 „ vous coûterait pas trois sous : j'en mets six  
 „ pour votre valet de chambre, & vingt pour  
 „ vous deux qui n'en buvez pas pour trois.

„ Je mets une livre de chandelle par jour,  
 „ quoiqu'il n'en faille qu'une demi-livre. Je  
 „ mets dix sous en bougie ; il y en a six à  
 „ la livre qui coûte une liv. dix sous, & qui  
 „ dure trois jours.

„ Je mets deux livres pour le bois ; cepen-  
 „ dant vous n'en brûlerez que trois mois de  
 „ l'année ; & il ne faut que deux feux.

„ Je mets une livre dix sous pour le fruit ; le

D iij

„ sucre ne coûte que onze sous la livre : & il  
 „ n'en faut qu'un quarteron pour une compôte.

„ Je mets deux pièces de rôti : on en épar-  
 „ gne une quand monsieur ou madame soupe  
 „ ou dine en ville ; mais aussi j'ai oublié une  
 „ volaille bouillie pour le potage. Nous en-  
 „ tendons le ménage. Vous pouvez fort bien  
 „ sans passer quinze livres avoir une entrée,  
 „ tantôt de saucisses, tantôt de langues de  
 „ mouton ou de fraise de veau, le gigot  
 „ bourgeois, la pyramide éternelle, & la  
 „ compôte que vous aimez tant. a)

„ Cela posé, & ce que j'apprends à la  
 „ cour, ma chère enfant, votre dépense ne  
 „ doit pas passer cent livres par semaine :  
 „ c'est quatre cent livres par mois. Posons  
 „ cinq cent, afin que les bagatelles que j'ou-  
 „ blie ne se plaignent point que je leur fais  
 „ injustice. Cinq cent livres par mois font,

„ Pour votre dépense de bouche	6000 L.
„ Pour vos habits	1000.
„ Pour loyer de maison	1000.
„ Pour gages & habits des gens	1000.
„ Pour les habits, l'opéra & les „ magnificences de monsieur	3000.

---

12000 L.

„ Tout cela n'est-il pas honnête ? &c.

a) Dans ce tems là, & c'était le plus brillant de  
 Louis XIV, on ne servait d'entremets que dans les  
 grands repas d'appareil.

Le marc de l'argent valait alors à-peu-près la moitié du numéraire d'aujourd'hui ; tout le nécessaire absolu était de la moitié moins cher : & le luxe ordinaire qui est devenu nécessaire & qui n'est plus luxe , coûtait trois à quatre fois moins que de nos jours. Ainsi le comte d'*Aubigné* aurait pu pour ses douze mille livres de rente qu'il mangeait à Paris assez obscurément , vivre en prince dans sa terre.

Il y a dans Paris trois ou quatre cent familles municipales qui occupent la magistrature depuis un siècle , & dont le bien est en rentes sur l'hôtel-de-ville. Je suppose qu'elles eussent chacune vingt mille livres de rente , ces vingt mille livres fesaient juste le double de ce qu'elles font aujourd'hui ; ainsi elles n'ont réellement que la moitié de leur ancien revenu. De cette moitié on retrancha une moitié dans le tems inconcevable du système de *Lafs*. Ces familles ne jouissent donc réellement que du quart du revenu qu'elles possédaient à l'avènement de *Louis XIV* au trône ; & le luxe étant augmenté des trois quarts , reste à - peu - près rien pour elles ; à moins qu'elles n'ayent réparé leur ruine par de riches mariages , ou par des successions , ou par une industrie secrète : & c'est ce qu'elles ont fait.

En tout pays tout simple rentier qui n'augmente pas son bien dans une capitale , le perd

à la longue. Les terriens se foutiennent parce que l'argent augmentant numériquement, le revenu de leurs terres augmente en proportion ; mais ils sont exposés à un autre malheur ; & ce malheur est dans eux-mêmes. Leur luxe & leur inattention non moins dangereuse encor, les conduisent à la ruine. Ils vendent leurs terres à des financiers qui entassent, & dont les enfans dissipent tout à leur tour. C'est une circulation perpétuelle d'élévation & de décadence ; le tout faute d'une économie raisonnable qui consiste uniquement à ne pas dépenser plus qu'on ne reçoit.

#### DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE.

L'économie d'un état n'est précisément que celle d'une grande famille. C'est ce qui porta le duc de *Sulli* à donner le nom d'*économies* à ses mémoires. Toutes les autres branches d'un gouvernement sont plutôt des obstacles que des secours à l'administration des deniers publics. Des traités qu'il faut quelquefois conclure à prix d'or, des guerres malheureuses, ruinent un état pour longtems ; les heureuses même l'épuisent. Le commerce intercepté & mal-entendu l'appauvrit encore ; les impôts excessifs comblent la misère.

Qu'est-ce qu'un état riche & bien économisé ? c'est celui où tout homme qui travaille est sûr d'une fortune convenable à sa

condition , à commencer par le roi & à finir par le manoeuvre.

Prenons pour exemple l'état où le gouvernement des finances est le plus compliqué ; l'Angleterre. Le roi est presque sûr d'avoir toujours un million sterling par an à dépenser pour sa maison , sa table , ses ambassadeurs & ses plaisirs. Ce million revient tout entier au peuple par la consommation : car si les ambassadeurs dépensent leurs appointemens ailleurs , les ministres étrangers consomment leur argent à Londres. Tout possesseur de terres est certain de jouir de son revenu aux taxes près imposées par ses représentans en parlement , c'est - à - dire , par lui - même.

Le commerçant joue un jeu de hazard & d'industrie contre presque tout l'univers ; & il est longtems incertain s'il mariera sa fille à un pair du royaume , ou s'il mourra à l'hôpital.

Ceux qui sans être négocians placent leur fortune précaire dans les grandes compagnies de commerce , ressemblent parfaitement aux oisifs de la France qui achètent des effets royaux , & dont le sort dépend de la bonne ou mauvaise fortune du gouvernement.

Ceux dont l'unique profession est de vendre & d'acheter des billets publics sur les nouvelles heureuses ou malheureuses qu'on débite , & de trafiquer la crainte & l'espérance ,

font en sous ordre dans le même cas que les actionnaires ; & tous sont des joueurs , hors le cultivateur qui fournit de quoi jouer.

Une guerre survient ; il faut que le gouvernement emprunte de l'argent comptant , car on ne paye pas des flottes & des armées avec des promesses. La chambre des communes imagine une taxe sur la bierre , sur le charbon , sur les cheminées , sur les fenêtres , sur les acres de bled & de pâturage , sur l'importation , &c.

On calcule ce que cet impôt pourra produire à - peu - près ; toute la nation en est instruite ; un acte du parlement dit aux citoyens , Ceux qui voudront prêter à la patrie recevront quatre pour cent de leur argent pendant dix ans , au bout desquels ils seront remboursés.

Ce même gouvernement fait un fonds d'amortissement du surplus de ce que produisent les taxes. Ce fonds doit servir à rembourser les créanciers. Le tems du remboursement venu , on leur dit , Voulez - vous votre fonds , ou voulez - vous nous le laisser à trois pour cent ? Les créanciers qui croient leur dette assurée , laissent pour la plupart leur argent entre les mains du gouvernement.

Nouvelle guerre , nouveaux emprunts , nouvelles dettes ; le fonds d'amortissement est vide , on ne rembourse rien.



Enfin , ce monceau de papiers représentatifs d'un argent qui n'existe pas , a été porté jusqu'à cent trente millions de livres sterling , qui font cent millions & demi de guinées en l'an 1770 de notre ère vulgaire.

Difons en paffant que la France est à-peu-près dans ce cas ; elle doit de fonds environ cent vingt-sept millions de louis-d'or ; or ces deux sommes montant à deux cent cinquante-quatre millions de louis-d'or , n'existe pas dans l'Europe. Comment payer ? Examinons d'abord l'Angleterre.

Si chacun redemande son fonds , la chose est visiblement impossible à moins de la pierre philosophale , ou de quelque multiplication pareille. Que faire ? Une partie de la nation a prêté à toute la nation. L'Angleterre doit à l'Angleterre cent trente millions sterling à trois pour cent d'intérêt : elle paye donc de ce seul article très modique trois millions neuf cent mille livres sterling d'or chaque année. Les impôts font d'environ sept millions ; Ceci était il reste donc pour satisfaire aux charges de écrit en l'état , trois millions & cent mille livres ster- 1770. ling , sur quoi l'on peut en économisant éteindre peu-à-peu une partie des dettes publiques.

La banque de l'état en produisant des avantages immenses aux directeurs , est utile à la nation ; parce qu'elle augmente le crédit , que

ses opérations sont connues , & qu'elle ne pourrait faire plus de billets qu'il n'en faut sans perdre ce crédit & sans se ruiner elle-même. C'est-là le grand avantage d'un pays commerçant , où tout se fait en vertu d'une loi positive , où nulle opération n'est cachée , où la confiance est établie sur des calculs faits par les représentans de l'état , examinés par tous les citoyens. L'Angleterre , quoiqu'on dise , voit donc son opulence assurée , tant qu'elle aura des terres fertiles , des troupeaux abondans , & un commerce avantageux.

Si les autres pays parviennent à n'avoir pas besoin de ses blés & à tourner contre elle la balance du commerce , il peut arriver alors un très grand bouleversement dans les fortunes des particuliers ; mais la terre reste , l'industrie reste ; & l'Angleterre alors moins riche en argent l'est toujours en valeurs renaissantes que le sol produit ; elle revient au même état où elle était au seizième siècle.

Il en est absolument de tout un royaume comme d'une terre d'un particulier ; si le fonds de la terre est bon , elle ne sera jamais ruinée ; la famille qui la faisait valoir peut être réduite à l'aumône ; mais le sol prospérera sous une autre famille.

Il y a d'autres royaumes qui ne seront jamais riches , quelque effort qu'ils fassent : ce

Sont ceux qui situés sous un ciel rigoureux, ne peuvent avoir tout au plus que l'exact nécessaire. Les citoyens n'y peuvent jouir des commodités de la vie qu'en les faisant venir de l'étranger à un prix qui est excessif pour eux. Donnez à la Sibérie & au Kamshatka réunis, qui sont quatre fois l'étendue de l'Allemagne, un *Cyrus* pour souverain, un *Solon* pour législateur, un duc de *Sulli*, un *Colbert* pour surintendant des finances, un duc de *Choiseul* pour ministre de la guerre & de la paix, un *Anson* pour amiral; ils y mourront de faim avec tout leur génie.

Au contraire, faites gouverner la France par un fou sérieux tel que *Lafs*, par un fou plaisant tel que le cardinal *Dubois*, par des ministres tels que nous en avons vus quelquefois, on pourra dire d'eux ce qu'un sénateur de Venise disait de ses confrères au roi *Louis XII*, à ce que prétendent les conteurs d'anecdotes. *Louis XII* en colère menaçait de ruiner la république; Je vous en défie, dit le sénateur, la chose me paraît impossible; il y a vingt ans que mes confrères font tous les efforts imaginables pour la détruire, & ils n'en ont pu venir à bout.

Il n'y eut jamais rien de plus extravagant sans doute que de créer une compagnie imaginaire du *Mississipi* qui devait rendre au moins cent pour un à tout intéressé; de tripler.

tout-d'un-coup la valeur numéraire des espèces, de rembourser en papier chimérique les dettes & les charges de l'état, & de finir enfin par la défense aussi folle que tyrannique à tout citoyen de garder chez soi plus de cinq cent francs en or ou en argent. Ce comble d'extravagances était inouï : le bouleversement général fut aussi grand qu'il devait l'être : chacun criait que c'en était fait de la France pour jamais. Au bout de dix ans il n'y paraissait pas.

Un bon pays se rétablit toujours par lui-même, pour peu qu'il soit tolérablement régi : un mauvais ne peut s'enrichir que par une industrie extrême & heureuse.

La proportion sera toujours la même entre l'Espagne, la France, l'Angleterre proprement dite, & la Suède. On compte communément vingt millions d'habitans en France, c'est peut-être trop. *Ustaris* n'en admet que sept en Espagne, *Nicols* en donne huit à l'Angleterre, on n'en attribue pas cinq à la Suède. L'Espagnol (l'un portant l'autre) a la valeur de quatre-vingt de nos livres à dépenser par an. Le Français meilleur cultivateur a cent livres, l'Anglais cent quatre-vingt, le Suédois cinquante. Si nous voulions parler du Hollandais, nous trouverions qu'il n'a que ce qu'il gagne, parce que ce n'est pas son territoire qui le nourrit & qui l'habille.

La Hollande est une foire continuelle où personne n'est riche que de sa propre industrie, ou de celle de son père.

Quelle énorme disproportion entre les fortunes ! un Anglais qui a sept mille guinées de revenu absorbe la subsistance de mille personnes. Ce calcul effraye au premier coup d'œil ; mais au bout de l'année il a réparti ses sept mille guinées dans l'état ; & chacun a eu à-peu-près son contingent.

En général l'homme coûte très peu à la nature. Dans l'Inde où les rayas & les nababs entassent tant de trésors , le commun peuple vit pour deux sous par jour tout au plus.

Ceux des Américains qui ne sont sous aucune domination , n'ayant que leurs bras , ne dépendent rien ; la moitié de l'Afrique a toujours vécu de même ; & nous ne sommes supérieurs à tous ces hommes-là que d'environ quarante écus par an. Mais ces quarante écus font une prodigieuse différence ; c'est elle qui couvre la terre de belles villes , & la mer de vaisseaux.

C'est avec nos quarante écus que *Louis XIV* eut deux cent vaisseaux , & bâtit Versailles. Et tant que chaque individu , l'un portant l'autre , pourra être censé jouir de quarante écus de rente , l'état pourra être florissant.

Il est évident que plus il y a d'hommes & de richesses dans un état , plus on y voit d'abus. Les frottemens sont si considérables dans les grandes machines, qu'elles sont presque toujours détraquées. Ces dérangemens font une telle impression sur les esprits, qu'en Angleterre, où il est permis à tout citoyen de dire ce qu'il pense, il se trouve tous les mois quelque calculateur qui avertit charitablement ses compatriotes que tout est perdu, & que la nation est ruinée sans ressource. La permission de penser étant moins grande en France, on s'y plaint en contrebande ; on imprime furtivement, mais fort souvent, que jamais sous les enfans de *Clo-taire*, ni du tems du roi *Jean*, de *Charles VI*, de la bataille de Pavie, des guerres civiles & de la St. Barthelemi, le peuple ne fut si misérable qu'aujourd'hui.

Si on répond à ces lamentations par une lettre de cachet qui ne passe pas pour une raison bien légitime, mais qui est très péremptoire, le plaignant s'enfuit en criant aux alguasils qu'ils n'en ont pas pour six semaines, & que DIEU merci ils mourront de faim avant ce tems-là comme les autres.

*Bois-Guilbert* qui attribua si impudemment son insensée *Dixme royale* au maréchal-de *Vauban*, prétendait dans son *Détail de la France*, que le grand ministre *Colbert* avait déjà

déjà appauvri l'état de quinze cent millions , en attendant pis.

Un calculateur de notre temps qui paraît avoir les meilleures intentions du monde , quoiqu'il veuille absolument qu'on s'enivre après la messe , prétend que les valeurs renaissantes de la France qui forment le revenu de la nation ne se montent qu'à environ quatre cent millions ; en quoi il paraît qu'il ne se trompe que d'environ seize cent millions de livres à vingt sous la pièce , le marc d'argent monnoyé étant à quarante-neuf livres dix. Et il assure que l'impôt pour payer les charges de l'état ne peut être que de soixante & quinze millions , dans le temps qu'il l'est de trois cent , lesquels ne suffisent pas à beaucoup près pour acquitter les dettes annuelles.

Une seule erreur dans toutes ces spéculations , dont le nombre est très considérable , ressemble aux erreurs commises dans les mesures astronomiques prises sur la terre. Deux lignes répondent à des espaces immenses dans le ciel.

C'est en France & en Angleterre que l'économie publique est le plus compliquée. On n'a pas d'idée d'une telle administration dans le reste du globe depuis le mont Atlas jusqu'au Japon. Il n'y a guères que cent trente ans que commença cet art de rendre la moitié d'une nation débitrice de l'autre ; de faire

*Cinquième partie.*

E

passer avec du papier les fortunes de main en main, de rendre l'état créancier de l'état, de faire un chaos de ce qui devrait être soumis à une règle uniforme. Cette méthode s'est étendue en Allemagne & en Hollande. On a poussé ce raffinement & cet excès jusqu'à établir un jeu entre le souverain & les sujets ; & ce jeu est appelé *loterie*. Votre en-jeu est de l'argent comptant ; si vous gagnez vous obtenez des espèces ou des rentes ; qui perd ne souffre pas un grand dommage. Le gouvernement prend d'ordinaire dix pour cent pour sa peine. On fait ces loteries les plus compliquées que l'on peut pour étourdir & pour amorcer le public. Toutes ces méthodes ont été adoptées en Allemagne & en Hollande ; presque tout état a été obéré tour-à-tour. Cela n'est pas trop sage ; mais qui l'est ? les petits qui n'ont pas le pouvoir de se ruiner.

## ECONOMIE DE PAROLES.

### PARLER PAR ÉCONOMIE.

**C'**est une expression consacrée aux pères de l'église & même aux premiers instituteurs de notre sainte religion ; elle signifie *parler selon les sens & selon les lieux.*



Par exemple, *St. Paul* étant chrétien vient dans le temple des Juifs s'acquitter des rites judaïques, pour faire voir qu'il ne s'écarte point de la loi mosaïque; il est reconnu au bout de sept jours, & accusé d'avoir profané le temple. Aussi-tôt on le charge de coups, on le traîne en tumulte; le tribun de la cohorte, *tribunus cohortis a*) arrive & le fait lier de deux chaînes. Le lendemain ce tribun fait assembler le sanhedrin, & amène *Paul* devant ce tribunal; le grand-prêtre *Ananias* commence par lui-faire donner un soufflet, *b*) & *Paul* l'appelle *muraille blanche*.

Il me donna un soufflet; mais je lui dis bien, son fait.

Or *Paul* sachant qu'une partie des juges était composée de *saducéens*, & l'autre de *pharisiens*, il s'écria, Je suis pharisien & fils de pharisien, on ne veut me condamner qu'à cause de l'es-

a) Il n'y avait pas à la vérité dans la milice Romaine de tribun de cohorte. C'est comme si on disait parmi nous colonel d'une compagnie. Les centurions étaient à la tête des cohortes, & les tribuns à la tête des légions. Il y avait trois tribuns souvent dans une légion. Ils commandaient alors tour-à-tour, & étaient subordonnés les uns aux autres. L'auteur des *Actes* a probablement entendu que le tribun fit marcher une cohorte.

b) Un soufflet chez les peuples Asiatiques était une punition légale. Encor aujourd'hui à la Chine & dans les pays au-delà du Gange, on condamne un homme à une douzaine de soufflets.

perance & de la résurrection des morts. Paul ayant ainsi parlé il s'éleva une dispute entre les pharisiens & les saducéens, & l'assemblée fut rompue ; car les saducéens disent qu'il n'y a ni résurrection, ni ange, ni esprit ; & les pharisiens confessent le contraire.

Il est bien évident par le texte que Paul n'était point pharisien puisqu'il était chrétien, & qu'il n'avait point du tout été question dans cette affaire ni de résurrection, ni d'espérance, ni d'ange, ni d'esprit.

Le texte fait voir que St. Paul ne parlait ainsi que pour compromettre ensemble les pharisiens & les saducéens. C'était parler par économie, par prudence ; c'était un artifice pieux qui n'eût pas été peut-être permis à tout autre qu'à un apôtre.

C'est ainsi que presque tous les pères de l'église ont parlé par économie. St. Jérôme développe admirablement cette méthode dans sa lettre cinquante-quatrième à Pammaque. Pecez ses paroles.

Après avoir dit qu'il est des occasions où il faut présenter un pain & jeter une pierre, voici comme il continue.

„ Lisez, je vous prie, *Démotène*, lisez  
 „ *Cicéron* ; & si les rhétoriciens vous déplai-  
 „ sent parce que leur art est de dire le vrai-  
 „ semblable plutôt que le vrai, lisez *Platon*,  
 „ *Théophraste*, *Xénophon*, *Aristote*, & tous

„ ceux qui ayant puisé dans la fontaine de  
 „ *Socrate* en ont tiré divers ruisseaux. Y a-t-il  
 „ chez eux quelque candeur, quelque sim-  
 „ plicité ? quels termes chez eux n'ont pas  
 „ deux sens ? & quels sens ne présentent-ils  
 „ pas pour remporter la victoire ? *Origène*,  
 „ *Méthodius*, *Eusèbe*, *Apollinaire* ont écrit  
 „ des milliers de versets contre *Celse* & *Por-*  
 „ *phyre*. Considérez avec quel artifice, avec  
 „ quelle subtilité problématique ils combat-  
 „ tent l'esprit du diable. Ils disent, non ce  
 „ qu'ils pensent, mais ce qui est nécessaire.  
 „ *Non quod sentiunt, sed quod necesse est dicunt.*  
 „ Je ne parle point des auteurs Latins, *Ter-*  
 „ *tullien*, *Cyprien*, *Minutius*, *Victorin*, *Lac-*  
 „ *tance*, *Hilaire* ; je ne veux point les citer  
 „ ici ; je ne veux que me défendre ; je me  
 „ contenterai de vous rapporter l'exemple de  
 „ l'apôtre *St. Paul*, &c.

*St. Augustin* écrit souvent par économie. Il  
 se proportionne tellement au tems & aux lieux,  
 que dans une de ses épîtres il avoue qu'il n'a  
 expliqué la trinité que *parce qu'il fallait bien*  
*dire quelque chose.*

Ce n'est pas assurément qu'il doutât de la  
 sainte Trinité ; mais il sentait combien ce  
 mystère est ineffable, & il avait voulu con-  
 tenter la curiosité du peuple.

Cette méthode fut toujours reçue en théo-  
 logie. On employe contre les encratiques un

## 70 ÉCONOMIE DE PAROLES.

argument qui donnerait gain de cause aux carpocratiens : & quand on dispute ensuite contre les carpocratiens , on change ses armes.

Tantôt on dit que JESUS n'est mort que pour *plusieurs* , quand on étale le grand nombre des réprouvés ; tantôt on affirme qu'il est mort pour *tous* , lorsqu'on veut manifester sa bonté universelle. Là vous prenez le sens propre pour le sens figuré ; ici vous prenez le sens figuré pour le sens propre , selon que la prudence l'exige.

Un tel usage n'est pas admis en justice. On punirait un témoin qui dirait le pour & le contre dans une affaire capitale. Mais il y a une différence infinie entre les vils intérêts humains qui exigent la plus grande clarté , & les intérêts divins qui sont cachés dans un abîme impénétrable. Les mêmes juges qui veulent à l'audience des preuves indubitables approchantes de la démonstration , se contenteront au sermon de preuves morales & même de déclamations sans preuves.

*St. Augustin* parle par économie quand il dit , *Je crois parce que cela est absurde. Je crois parce que cela est impossible.* Ces paroles qui seraient extravagantes dans toute affaire mondaine , sont très respectables en théologie. Elles signifient , ce qui est absurde & impossible aux yeux mortels , ne l'est point aux yeux de DIEU : or DIEU m'a révélé ces prétendues

absurdités , ces impossibilités apparentes ; donc je dois les croire.

Un avocat ne serait pas reçu à parler ainsi au barreau. On enfermerait à l'hôpital des fous des témoins qui diraient , Nous affirmons qu'un accusé étant au berceau à la Martinique , a tué un homme à Paris ; & nous sommes d'autant plus certains de cet homicide qu'il est absurde & impossible. Mais la révélation , les miracles , la foi fondée sur des motifs de crédibilité , sont un ordre de choses tout différent.

Le même *St. Augustin* dit dans sa lettre cent cinquante-troisième ; Il est écrit c) que le monde entier appartient aux fidèles ; & les infidèles n'ont pas une obole qu'ils possèdent légitimement.

Si sur ce principe deux dépositaires viennent m'assurer qu'ils sont fidèles , & si en cette qualité ils me font banqueroute à moi misérable mondain , il est certain qu'ils seront condamnés par le châtelet & par le parlement malgré toute l'économie avec laquelle *St. Augustin* a parlé.

*St. Irénée* prétend qu'il ne faut condam- Liv. iv.  
ner ni l'inceste des deux filles de *Loth* avec ch. xxv.  
leur père , ni celui de *Thamar* avec son

c) Cela est écrit dans les Proverbes chapitre XVII ; mais ce n'est que dans la traduction des septante , à laquelle toute l'église s'en tenait alors.

E iij



beau-père, par la raison que la sainte Écriture ne dit pas expressément que cette action soit criminelle. Cette économie n'empêchera pas que l'inceste parmi nous ne soit puni par les loix. Il est vrai que si DIEU ordonnait expressément à des filles d'engendrer des enfans avec leur père, non-seulement elles seraient innocentes; mais elles deviendraient très coupables en n'obéissant pas. C'est là où est l'économie d'Irénée; son but très louable est de faire respecter tout ce qui est dans les saintes Ecritures hébraïques: mais comme DIEU qui les a dictées n'a donné nul éloge aux filles de Lotb & à la bru de Juda, il est permis de les condamner.

Tous les premiers chrétiens sans exception pensaient sur la guerre comme les esséniens & les thérapeutes, comme pensent & agissent aujourd'hui les primitifs appellés *quakers*, & les autres primitifs appellés *dunkars*, comme ont toujours pensé & agi les brahmanes. *Tertullien* est celui qui s'explique le plus fortement sur ces homicides légaux que notre abominable nature a rendus nécessaires; *Il n'y a point de règle, point d'usage qui puisse rendre légitime cet acte criminel.*

De l'idolâtrie, ch.  
XIX.

Cependant après avoir assuré qu'il n'est aucun chrétien qui puisse porter les armes, il dit par économie dans le même livre, pour intimider l'empire Romain, *Nous*

*hommes d'hier, & nous remplissons vos villes* Ch. XLII.  
*& vos armées.*

Cela n'était pas vrai, & ne fut vrai que sous *Constance - Clere* ; mais l'économie exigeait que *Tertullien* exagérât dans la vue de rendre son parti redoutable,

C'est dans le même esprit qu'il dit que *Pi. Apollate* était chrétien dans le cœur. Tout son apologétique est plein de pareilles assertions qui redoublaient le zèle des néophytes. gér. chap. XXI.

Terminons tous ces exemples du stile économique qui sont innombrables, par ce passage de *St. Jérôme* dans sa dispute contre *Jovinien* sur les secondes noces. Liv. 1.

„ Si les organes  
 „ de la génération dans les hommes, l'ouverture de la femme, le fond de sa vulve,  
 „ & la différence des deux sexes faits l'un pour l'autre, montrent évidemment qu'ils  
 „ sont destinés pour former des enfans, voici ce que je répons. Il s'ensuivrait que nous  
 „ ne devons jamais cesser de faire l'amour, de peur de porter en vain des membres destinés pour lui. Pourquoi un mari s'abstiendrait-il de sa femme ? pourquoi une veuve persévérerait-elle dans le veuvage si nous sommes nés pour cette action comme les autres animaux ? en quoi me nuira un homme qui couchera avec ma femme ?  
 „ Certainement si les dents sont faites pour manger, & pour faire passer dans l'estomac

» ce qu'elles ont broié ; s'il n'y a nul mal  
 » qu'un homme donne du pain à ma femme,  
 » il n'y en a pas davantage si étant plus  
 » vigoureux que moi il appaise sa faim d'une  
 » autre manière , & qu'il me soulage de mes  
 » fatigues , puisque les génitoires sont faits  
 » pour jouir toujourns de leur destinée. «

*Quoniam ipsa organa & genitalium fabrica  
 & nostra feminarumque discretio , & recep-  
 tacula vulva , ad suscipiendos & coalendos fe-  
 tus condita , sexus differentiam predicant , hoc  
 breviter respondebo. Numquam ergo cessemus  
 à libidine ; ne frustra hujuscemodî membra  
 portemus. Cur enim maritus se absteineat ab  
 uxore ? Cur casta vidua perseveret , si ad  
 hoc tantum nati sumus , ut pecudum more vi-  
 vamus ? Aut quid mihi nocebit si cum uxore  
 meâ alius concubuerit ? Quomodo enim den-  
 tium officium est mandere , & in alvum ea , que  
 sunt mensa , transmittere , & non habet cri-  
 men , qui conjugî mee panem dederit : ita si  
 genitalium hoc est officium , ut semper fruantur  
 naturâ suâ , meam lassitudinem alterius vires  
 superent : & uxoris , ut ita dixerim , ardentis-  
 simam gulam , fortuita libido restringat.*

Après un tel passage il est inutile d'en citer  
 d'autres. Remarquons seulement que ce stile  
 économique qui tient de si près au polémique,  
 doit être manié avec la plus grande circonfec-  
 tion , & qu'il n'appartient point aux



prophanes d'imiter dans leurs disputes ce que les saints ont hasardé, soit dans la chaleur de leur zèle, soit dans la naïveté de leur stile.

---

## E C R O U E L L E S.

**E**Crouelle, scrofules, appellées *humeurs froides*, quoi qu'elles soient très caustiques; l'une de ces maladies presque incurables qui défigurent la nature humaine, & qui mènent à une mort prématurée par les douleurs & par l'infection.

On prétend que cette maladie fut traitée de divine, parce qu'il n'était pas au pouvoir humain de la guérir.

Peut-être quelques moines imaginèrent que des rois en qualité d'images de la Divinité, pouvaient avoir le droit d'opérer la cure des scrofuleux, en les touchant de leurs mains qui avaient été ointes. Mais pourquoi ne pas attribuer à plus forte raison ce privilège aux empereurs qui avaient une dignité si supérieure à celle des rois? pourquoi ne le pas donner aux papes qui se disaient les maîtres des empereurs, & qui étaient bien autre chose que de simples images de DIEU,

puisqu'ils en étaient les vicaires. Il y a quelque apparence que quelque songe - creux de Normandie , pour rendre l'usurpation de *Guillaume le bâtard* plus respectable, lui concéda de la part de DIEU la faculté de guérir les écrouelles avec le bout du doigt.

C'est quelque tems après *Guillaume* qu'on trouve cet usage tout établi. On ne pouvait gratifier les rois d'Angleterre de ce don miraculeux , & le refuser aux rois de France leurs suzerains. C'eût été blesser le respect dû aux loix féodales. Enfin , on fit remonter ce droit à *St. Edouard* en Angleterre , & à *Clovis* en France.

Appen-      Le seul témoignage un peu croyable que  
dix N<sup>o</sup>. 6. nous ayons de l'antiquité de cet usage, se trouve dans les écrits en faveur de la maison de *Lancaster* , composés par le chevalier *Jean Fortescue* sous le roi *Henri VI* , reconnu roi de France à Paris dans son berceau & ensuite roi d'Angleterre , & qui perdit ses deux royaumes. *Jean Fortescue* grand chancelier d'Angleterre , dit que de tems immémorial les rois d'Angleterre étaient en possession de toucher les gens du peuple malades des écrouelles. On ne voit pourtant pas que cette prérogative rendit leurs personnes plus sacrées dans les guerres de la Rose rouge & de la Rose blanche.

Les reines qui n'étaient que femmes de rois ne guérissaient pas les écrouelles, parce qu'elles n'étaient pas ointes aux mains comme les rois; mais *Elizabeth* reine de son chef & ointe les guérissait sans difficulté.

Il arriva une chose assez triste à *Martorillo* le Calabrois; que nous nommons *St. François de Paule*; le roi *Louis XI* le fit venir au Plessis-les-Tours pour le guérir des suites de son apoplexie: le saint arriva avec les écrouelles: *Ipse fuit detentus gravi inflatura quam in parte inferiori gena sua dextra circa guttur patiebatur chirurgi dicebant morbum esse scropharium.*

*Acta St. Francisci Pauli,*  
pag. 155.

Le saint ne guérit point le roi, & le roi ne guérit point le saint.

Quand le roi d'Angleterre *Jacques II* fut reconduit de *Rochester* à *Witchehall*, on proposa de lui laisser faire quelque acte de royauté, comme de toucher les écrouelles; il ne se présenta personne. Il alla exercer sa prérogative en France, à *St. Germain*, où il toucha quelques Irlandaises. Sa fille *Marie*, le roi *Guillaume*, la reine *Anne*, les rois de la maison de *Brunswick* ne guérèrent personne. Cette mode sacrée passa, quand le raisonnement arriva.

## E D U C A T I O N .

*Dialogue entre un conseiller & un ex-jésuite.*

L'EX-JÉSUI TE.

**M**Onsieur, vous voyez le triste état où la banqueroute de deux marchands missionnaires m'ont réduit. Je n'avais assurément aucune correspondance avec frère *La Valette* & frère *Saci* ; j'étais un pauvre prêtre du collège de Clermont dit *Louis le Grand* ; je savais un peu de latin & de catéchisme que je vous ai enseignés pendant six ans, sans aucun salaire : à peine sorti du collège, à peine ayant fait semblant d'étudier en droit avec vous acheté une charge de conseiller au parlement, que vous avez donné votre voix pour me faire mendier mon pain hors de ma patrie, ou pour me réduire à y vivre bafoué avec seize louis & seize francs par an, qui ne fussent pas pour me vêtir & me nourrir, moi & ma sœur la couturière devenue impotente. Tout le monde m'a dit que ce désastre était advenu aux frères jésuites non-seulement par la banqueroute de *La Valette* & *Saci* missionnaires ; mais parce que frère *La Chaise* confesseur avait été un tri-gaud, & frère *Le Tellier* confesseur un per-

écouteur impudent ; mais je n'ai jamais connu ni l'un ni l'autre ; ils étaient morts avant que je fusse né.

On prétend encore que des disputes de jansénistes & de molinistes sur la grace versatile & sur la science moyenne , ont fort contribué à nous chasser de nos maisons ; mais je n'ai jamais su ce que c'était que la grace. Je vous ai fait lire autrefois *Despautère* & *Cicéron* , les vers de *Comaire* & de *Virgile* ; le *Pédagogue chrétien* & *Sénèque* ; les psaumes de *David* en latin de cuisine , & les odes d'*Horace* à la brune *Lalagé* & au blond *Ligurinus* , *flavam religantis comam* , renouant sa blonde chevelure. En un mot ; j'ai fait ce que j'ai pu pour vous bien élever ; & voilà ma récompense.

#### L E C O N S E I L L E R .

Vraiment vous m'avez donné là une plaisante éducation ; il est vrai que je m'accommodais fort du blond *Ligurinus*. Mais lorsque j'entrai dans le monde , je voulus m'aviser de parler & on se moqua de moi ; j'avais beau citer les odes à *Ligurinus* & le *Pédagogue chrétien* : je ne savais ni si *François I* avait été fait prisonnier à Pavie , ni où est Pavie ; le pays même où je suis né était ignoré de moi ; je ne connaissais ni les loix principales , ni les intérêts de ma pa-

rie : pas un mot de mathématiques ; pas un mot de faire philosophie ; je savais du latin & des sotises.

## L' E X - J É S U I T E .

Je ne pouvais vous apprendre que ce qu'on m'avait enseigné. J'avais étudié au même collège jusqu'à quinze ans ; à cet âge un jésuite m'enquinauda ; je fus novice , on m'abêtit pendant deux ans , & ensuite on me fit régenter. Ne voudriez-vous pas que je vous eusse donné l'éducation qu'on reçoit dans l'école militaire ?

## L' E C O N S E I L L E R .

Non , il faut que chacun apprenne de bonne heure tout ce qui peut le faire réussir dans la profession à laquelle il est destiné. *Clairaut* était le fils d'un maître de mathématiques ; dès qu'il fut lire & écrire , son père lui montra son art : il devint très bon géomètre à douze ans ; il apprit ensuite le latin , qui ne lui servit jamais à rien. La célèbre marquise du *Châtelet* apprit le latin en un an & le savait très bien ; tandis qu'on nous tenait sept années au collège pour nous faire balbutier cette langue sans jamais parler à notre raison.

Quant à l'étude des loix dans laquelle nous entrons en sortant de chez vous , c'était encore pis. Je suis de Paris & on m'a fait

fait étudier pendant trois ans les loix oubliées de l'ancienne Rome ; ma coutume me suffirait s'il n'y avait pas dans notre pays cent quarante-quatre coutumes différentes.

J'entendis d'abord mon professeur qui commence par distinguer la jurisprudence en droit naturel & droit des gens : le droit naturel est commun , selon lui , aux hommes & aux bêtes ; & le droit des gens commun à toutes les nations, dont aucune n'est d'accord avec ses voisins.

Ensuite on me parla de la loi des douze tables abrogée bien vite chez ceux qui l'avaient faite , de l'édit du préteur quand nous n'avons point de préteur , de tout ce qui concerne les esclaves quand nous n'avons point d'esclaves domestiques , ( au moins dans l'Europe chrétienne ) du divorce quand le divorce n'est pas encore reçu chez nous , &c. &c. &c.

Je m'aperçus bientôt qu'on me plongeait dans un abîme dont je ne pourais jamais me tirer. Je vis qu'on m'avait donné une éducation très inutile pour me conduire dans le monde.

J'avoué que ma confusion a redoublé quand j'ai lu nos ordonnances ; il y en a la valeur de quatre-vingt volumes , qui presque toutes se contredisent : je suis obligé quand je juge de m'en rapporter au peu de bon sens &

*Cinquième partie.*

F

d'équité que la nature m'a donné ; & avec ces deux secours je me trompe à presque toutes les audiences.

J'ai un frère qui étudie en théologie pour être grand vicaire ; il se plaint bien davantage de son éducation : il faut qu'il consume six années à bien statuer s'il y a neuf chœurs d'anges , & quelle est la différence précise entre un trône & une domination ; si le *Phison* dans le paradis terrestre était à droite ou à gauche de *Géon* ; si la langue dans laquelle le serpent eut des conversations avec *Eve* était la même que celle dont l'âneffe se servit avec *Balaam* : comment *Melchisédec* était né sans père & sans mère ; en quel endroit demeure *Enoch* qui n'est point mort : où sont les chevaux qui transportèrent *Elie* dans un char de feu après qu'il eut séparé les eaux du Jourdain avec son manteau , & dans quel tems il doit revenir pour annoncer la fin du monde ? Mon frère dit que toutes ces questions l'embarraissent beaucoup , & ne lui ont encor pu procurer un canonicat de Notre - Dame sur lequel nous comptions.

Vous voyez entre nous que la plupart de nos éducations sont ridicules , & que celles qu'on reçoit dans les arts & métiers sont infiniment meilleures.



## L' E X - J E S U I T E .

D'accord ; mais je n'ai pas de quoi vivre avec mes quatre cent francs , qui font vingt-deux sous deux deniers par jour ; tandis que tel homme , dont le père allait derrière un carrosse , a trente-six chevaux dans son écurie , quatre cuisiniers & point d'aumonier.

## L E C O N S E I L L E R .

Eh bien , je vous donne quatre cent autres francs de ma poche ; c'est ce que *Jean Despautère* ne m'avait point enseigné dans mon éducation.

## E G A L I T É .

## S E C T I O N P R E M I È R E .

**I**L est clair que tous les hommes jouissant des facultés attachées à leur nature , sont égaux ; ils le sont quand ils s'acquittent des fonctions animales , & quand ils exercent leur entendement. Le roi de la Chine , le grand-mogol , le padisha de Turquie , ne peut dire au dernier des hommes , Je te défends de digérer & de penser. Tous les animaux de chaque espèce sont égaux entre eux.

F ij

Un cheval ne dit point au cheval son confrère  
 Qu'on peigne mes beaux crins , qu'on m'étrille &  
 me ferre ;

Toi , cours , & va porter mes ordres souverains  
 Aux mulers de ces bords , aux ânes mes voisins.  
 Toi , prépare les grains dont je fais des largesses  
 A mes fiers favoris , à mes douces maîtresses.  
 Qu'on châtre les chevaux désignés pour servir  
 Les coquettes jumens dont seul je dois jouir.  
 Que tout soit dans la crainte & dans la dépendance.  
 Et si quelqu'un de vous hennit en ma présence,  
 Pour punir cet impie & ce féditieux ,  
 Qui foule aux pieds les loix des chevaux & des Dieux ,  
 Pour venger dignement le ciel & la patrie ,  
 Qu'il soit pendu sur l'heure auprès de l'écurie.

Les animaux ont naturellement au dessus de nous l'avantage de l'indépendance. Si un taureau qui courtise une genisse est chassé à coups de cornes par un taureau plus fort que lui , il va chercher une autre maîtresse dans un autre pré ; & il vit libre. Un coq battu par un coq , se console dans un autre poulaillier. Il n'en est pas ainsi de nous. Un petit visir exile à Lemnos un bostangi ; le visir *Azem* exile le petit visir à Tenedos. Le padisha exile le visir *Azem* à Rhodes. Les janissaires mettent en prison le padisha , & en élisent un autre qui exilera les bons musulmans à son choix ; encor lui fera-t-on

bien obligé s'il se borne à ce petit exercice de son autorité sacrée.

Si cette terre était ce qu'elle semble devoir être, si l'homme y trouvait partout une subsistance facile & assurée, & un climat convenable à sa nature, il est clair qu'il eût été impossible à un homme d'en asservir un autre. Que ce globe soit couvert de fruits salutaires, que l'air qui doit contribuer à notre vie, ne nous donne point des maladies & une mort prématurée, que l'homme n'ait besoin d'autre logis & d'autre lit que celui des daims & des chevreuils; alors les *Gengiskan* & les *Tamerlan* n'auront de valets que leurs enfans qui feront assez honnêtes gens pour les aider dans leur vieillesse.

Dans cet état naturel dont jouissent tous les quadrupèdes non-domptés, les oiseaux & les reptiles, l'homme ferait aussi heureux qu'eux; la domination ferait alors une chimère, une absurdité à laquelle personne ne penserait; car pourquoi chercher des serviteurs quand vous n'avez besoin d'aucun service?

Si il passait par l'esprit de quelque individu à tête tyrannique & à bras nerveux, d'asservir son voisin moins fort que lui, la chose ferait impossible; l'opprimé ferait sur le Danube, avant que l'oppresseur eût pris ses mesures sur le Volga.

Tous les hommes seraient donc nécessairement égaux, s'ils étaient sans besoins; la misère attachée à notre espèce subordonne un homme à un autre homme: ce n'est pas l'inégalité qui est un malheur réel, c'est la dépendance. Il importe fort peu que tel homme s'appelle *sa hauteſſe*, tel autre *sa ſainteté*; mais il est dur de fervir l'un ou l'autre.

Une famille nombreuſe a cultivé un bon terroir; deux petites familles voisines ont des champs ingrats & rebelles; il faut que les deux pauvres familles ſervent la famille opulente, ou qu'ils l'égorgent; cela va ſans difficulté. Une des deux familles indigentes va offrir ſes bras à la riche pour avoir du pain; l'autre va l'attaquer & eſt battue. La famille ſervante eſt l'origine des domeſtiques & des manœuvres; la famille battue eſt l'origine des eſclaves.

Il eſt impoſſible dans notre malheureux globe que les hommes vivans en ſociété ne ſoient pas diviſés en deux claſſes, l'une de riches qui commandent, l'autre de pauvres qui ſervent; & ces deux ſe ſubdiviſent en mille, & ces mille ont encor des manques différentes.

Tu viens quand les lots ſont faits nous dire: Je ſuis homme comme vous, j'ai deux mains! & deux pieds, autant d'orgueil & plus que vous, un eſprit auſſi déſordonné pour le

moins , auffi inconféquent , auffi contradictoire que le vôtre. Je fuis citoyen de St. Marin , ou de Ragufe , ou de Vaugirard ; donnez-moi ma part de la terre. Il y a dans notre hémifphère connu environ cinquante mille millions d'arpens à cultiver , tant paffables que ftériles. Nous ne fommes qu'environ un milliard d'animaux à deux pieds fans plumes fur ce continent ; ce font cinquante arpens pour chacun , faites - moi justice , donnez - moi mes cinquante arpens.

On lui répond , Va-t-en les prendre chez les Caffres , chez les Hottentots ou chez les Samoyèdes ; arrange-toi avec eux à l'amiable ; ici toutes les parts font faites. Si tu veux avoir parmi nous le manger , le vêtir , le loger & le chauffer , travaille pour nous comme fe fait ton père ; fers-nous , ou amufe-nous , & tu feras payé ; finon tu ferais obligé de demander l'aumône ; ce qui dégraderait trop la fublinité de ta nature , & t'empêcherait réellement d'être égal aux rois , & même aux vicaires de village , felon les prétentions de ta noble fierté.

## S E C T I O N S E C O N D E .

Tous les pauvres ne font pas malheureux. La plupart font nés dans cet état , & le travail continuel les empêche de trop fentir leur

situation ; mais quand ils la sentent , alors on voit des guerres , comme celle du parti populaire contre le parti du sénat à Rome ; celles des payfans en Allemagne , en Angleterre , en France. Toutes ces guerres finissent tôt ou tard par l'asservissement du peuple , parce que les puissans ont l'argent , & que l'argent est maître de tout dans un état ; je dis dans un état , car il n'en est pas de même de nation à nation. La nation qui se servira le mieux du fer , subjuguera toujours celle qui aura plus d'or & moins de courage.

Tout homme naît avec un penchant assez violent pour la domination , la richesse & les plaisirs ; & avec beaucoup de goût pour la paresse : par conséquent tout homme voudrait avoir l'argent & les femmes ou les filles des autres , être leur maître , les assujettir à tous ses caprices , & ne rien faire , ou du moins ne faire que des choses très agréables. Vous voyez bien qu'avec ces belles dispositions il est aussi impossible que les hommes soient égaux , qu'il est impossible que deux prédicateurs ou deux professeurs de théologie ne soient pas jaloux l'un de l'autre.

Le genre - humain tel qu'il est , ne peut subsister à moins qu'il n'y ait une infinité d'hommes utiles qui ne possèdent rien du tout. Car certainement un homme à son aise ne quittera pas sa terre pour venir labourer la vôtre ; & si

Vous avez besoin d'une paire de souliers , ce ne sera pas un maître de requêtes qui vous la fera. L'égalité est donc à la fois la chose la plus naturelle , & en même tems la plus chimérique.

Comme les hommes sont excessifs en tout quand ils le peuvent , on a outré cette inégalité , on a prétendu dans plusieurs pays qu'il n'était pas permis à un citoyen de sortir de la contrée où le hazard l'a fait naître ; le sens de cette loi est visiblement , *Ce pays est si mauvais & si mal gouverné que nous défendons à chaque individu d'en sortir , de peur que tout le monde n'en sorte.* Faites mieux , donnez à tous vos sujets envie de demeurer chez vous , & aux étrangers d'y venir.

Chaque homme dans le fond de son cœur a droit de se croire entièrement égal aux autres hommes : il ne s'ensuit pas de - là que le cuisinier d'un cardinal doive ordonner à son maître de lui faire à diner. Mais le cuisinier peut dire : Je suis homme comme mon maître ; je suis né comme lui en pleurant ; il mourra comme moi dans les mêmes angoisses & les mêmes cérémonies. Nous faisons tout deux les mêmes fonctions animales. Si les Turcs s'emparent de Rome , & si alors je suis cardinal & mon maître cuisinier , je le prendrai à mon service. Tout ce discours est raisonnable & juste ; mais en attendant que le grand Turc

s'empare de Rome, le cuisinier doit faire son devoir, ou toute société humaine est pervertie.

A l'égard d'un homme qui n'est ni cuisinier d'un cardinal, ni revêtu d'aucune autre charge dans l'état; à l'égard d'un particulier qui ne tient à rien, mais qui est fâché d'être reçu partout avec l'air de la protection ou du mépris, qui voit évidemment que plusieurs *monsignors* n'ont ni plus de science, ni plus d'esprit, ni plus de vertu que lui, & qui s'ennuie d'être quelquefois dans leur anti-chambre, quel parti doit-il prendre? celui de s'en aller.

## E G L I S E.

### PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE.

**N**ous ne porterons point nos regards sur les profondeurs de la théologie; DIEU nous en préserve; l'humble foi seule nous suffit. Nous ne faisons jamais que raconter.

Dans les premières années qui suivirent la mort de JESUS - CHRIST Dieu & homme, on comptait chez les Hébreux neuf écoles ou neuf sociétés religieuses, pharisiens, saducéens, esséniens, judaites, thérapeutes,



récabites , hérodiens , disciples de *Jean* , & les disciples de *JESUS* , nommés les *frères* , les *Galiléens* , les *fidèles* , qui ne prirent le nom de *chrétiens* que dans Antioche vers l'an 60 de notre ère , conduits secrettement par *DIEU* même dans des voies inconnues aux hommes.

Les pharisiens admettaient la métempsepsychose, les saducéens niaient l'immortalité de l'ame & l'existence des esprits , & cependant étaient fidèles au Pentateuque.

*Pline* le naturaliste (apparemment sur la foi de *Flavien Joseph*) appelle les esséniens *gens æterna in quâ nemo nascitur* ; famille éternelle dans laquelle il ne naît personne ; parce que les esséniens se mariaient très rarement. Cette définition a été depuis appliquée à nos moines. Livre v. ch. xvii.

Il est difficile de juger si c'est des esséniens ou des judaïtes que parle *Joseph* quand il dit : *ils méprisent les maux de la terre ; ils triomphent des tourmens par leur constance ; ils préfèrent la mort à la vie lorsque le sujet en est honorable. Ils ont souffert le fer & le feu , & ont brisé leurs os , plutôt que de prononcer la moindre parole contre leur législateur , ni manger des viandes défendues.* Hist. ch. XII.

Il paraît que ce portrait tombe sur les judaïtes , & non pas sur les esséniens. Car voici les paroles de *Joseph* : *Judas fut l'auteur d'une*

*nouvelle secte, entièrement différente des trois autres, c'est-à-dire, des saducéens, des pharisiens & des esséniens. Il continue & dit; Ils sont Juifs de nation; ils vivent unis entre eux, & regardent la volupté comme un vice: le sens naturel de cette phrase fait croire que c'est des judaïtes dont l'auteur parle.*

Quoiqu'il en soit, on connut ces judaïtes avant que les disciples du CHRIST commençassent à faire un parti considérable dans le monde. Quelques bonnes gens les ont pris pour des hérétiques qui adoraient *Judus Iscariote*.

Les thérapeutes étaient une société différente des esséniens & des judaïtes; ils ressembloient aux gymnosophistes des Indes, & aux brames. *Ils ont, dit Philon, un mouvement d'amour céleste, qui les jette dans l'entousiasme des bacchantes & des coribantes, & qui les met dans l'état de la contemplation à laquelle ils aspirent. Cette secte naquit dans Alexandrie qui était toute remplie de Juifs; & s'étendit beaucoup dans l'Egypte.*

Les récabites subsistaient encor; ils faisaient vœu de ne jamais boire de vin; & c'est peut-être à leur exemple que *Mahomet* défendit cette liqueur à ses musulmans.

Les hérодиens regardaient *Hérode* premier du nom comme un messie; un envoyé de

**DIEU**, qui avait rebâti le temple. Il est évident que les Juifs célébraient sa fête à Rome du tems de *Néron*, témoins les vers de *Perse*; *Herodi venere dies*, &c.

Voici le jour d'Hérode, où tout infâme Juif  
Fait fumer sa lanterne avec l'huile ou le suif.

Les disciples de *Jean-Baptiste* s'étendirent un peu en Egypte, mais principalement dans la Syrie, dans l'Arabie & vers le golphe Persique. On les connaît aujourd'hui sous le nom de *chrétiens de St. Jean*; il y en eut aussi dans l'Asie mineure. Il est dit dans les *Actes des apôtres* (chap. IX), que *Paul* en rencontra plusieurs à Ephèse; il leur dit: *Avez-vous reçu le St. Esprit?* Ils lui répondirent, *Nous n'avons pas seulement ouï dire qu'il y ait un St. Esprit.* Il leur dit, *Quel batême avez-vous donc reçu?* Ils lui répondirent, *Le batême de Jean.*

Les véritables chrétiens cependant, jetaient, comme on fait, les fondemens de la seule religion véritable.

Celui qui contribua le plus à fortifier cette société naissante, fut ce *Paul* même qui l'avait persécutée avec le plus de violence. Il était né à Tarsis en Cilicie, *a*) & fut élevé par le fameux docteur pharisien *Gamaliel* disciple de

*a*) *St. Jérôme* dit qu'il était de Giscala en Galilée.

*Hillel*. Les Juifs prétendent qu'il rompit avec *Gamaliel*, qui refusa de lui donner sa fille en mariage. On voit quelques traces de cette anecdote à la suite des *Actes de Ste. Thécle*. Ces actes portent qu'il avait le front large, la tête chauve, les sourcils joints, le nez aquilin, la taille courte & grosse, & les jambes torfes. *Lucien*, dans son dialogue de *Philopatris*, semble faire un portrait assez semblable. On a douté qu'il fût citoyen Romain, car en ce tems-là on n'accordait ce titre à aucun Juif; ils avaient été chassés de Rome par *Tibère*: & *Tarsis* ne fut colonie romaine que près de cent ans après sous *Caracalla*, comme le remarque *Cellarius* dans sa Géographie livre III; & *Grotius* dans son commentaire sur les actes, auxquels seuls nous devons nous en rapporter.

DIEU qui était descendu sur la terre pour y être un exemple d'humilité & de pauvreté, donnait à son église les plus faibles commencemens, & la dirigeait dans ce même état d'humiliation, dans lequel il avait voulu naître. Tous les premiers fidèles furent des hommes obscurs; ils travaillaient tous de leurs mains. L'apôtre *St. Paul* témoigne qu'il gagnait sa vie à faire des tentes. *St. Pierre* résuscita la couturière *Dorcas* qui faisait les robes des frères. L'assemblée des fidèles se tenait à Joppé, dans la maison d'un corroyeur.

nommé *Simon*, comme on le voit au chap. IX. des *Actes des apôtres*.

Les fidèles se répandirent secrètement en Grèce, & quelques-uns allèrent de là à Rome, parmi les Juifs à qui les Romains permettaient une synagogue. Ils ne se séparèrent point d'abord des Juifs; ils gardèrent la circoncision; & comme on l'a déjà remarqué ailleurs, les quinze premiers évêques secrets de Jérusalem furent tous circoncis, ou du moins de la nation Juive.

Lorsque l'apôtre *Paul* prit avec lui *Timothee* qui était fils d'un père gentil, il le circoncit lui-même dans la petite ville de Listre. Mais *Tite* son autre disciple, ne voulut point se soumettre à la circoncision. Les frères disciples de JÉSUS furent unis aux Juifs, jusqu'au tems où *Paul* essuia une persécution à Jérusalem, pour avoir amené des étrangers dans le temple. Il était accusé par les Juifs de vouloir détruire la loi mosaïque par JÉSUS-CHRIST. C'est pour se laver de cette accusation que l'apôtre *St. Jaques* proposa à l'apôtre *Paul* de se faire raser la tête, & de s'aller purifier dans le temple avec quatre Juifs qui avaient fait vœu de se raser; Prenez-les avec vous, lui dit Jaques (chap. XXI. Act. des apôt.) purifiez-vous avec eux, & que tout le monde sache que ce que l'on dit de vous est faux, & que vous continuez à garder la loi de Moïse.

Ainsi donc *Paul* qui d'abord avait été le persécuteur sanguinaire de la sainte société établie par *JESUS*, *Paul* qui depuis voulut gouverner cette société naissante ; *Paul* chrétien judaïse afin que le monde sache qu'on le calomnie quand on dit qu'il ne suit plus la loi mosaïque.

*St. Paul* n'en fut pas moins accusé d'impiété & d'hérésie, & son procès criminel dura long-tems ; mais on voit évidemment par les accusations mêmes intentées contre lui, qu'il était venu à Jérusalem pour observer les rites judaïques,

Il dit à *Festus* ces propres paroles (chap. XXV. des Actes : ) *Je n'ai péché ni contre la loi juive, ni contre le temple.*

Les apôtres annonçaient *JESUS-CHRIST* comme un juste indignement persécuté, un prophète de *DIEU*, un fils de *DIEU* envoyé aux Juifs pour la réformation des mœurs.

*La circoncision est utile*, dit l'apôtre *St. Paul*, (ch. II. Epit. aux Rom.) *si vous observez la loi ; mais si vous la violez, votre circoncision devient prépuce. Si un incirconcis garde la loi, il sera comme circoncis. Le vrai Juif est celui qui est Juif intérieurement.*

Quand cet apôtre parle de *JESUS-CHRIST* dans ses épîtres, il ne révèle point le mystère ineffable de sa consubstantialité avec *DIEU* ;  
 » Nous sommes délivrés par lui (dit-il  
 » chap.

» chap. V. épit. aux Rom. ) de la colère de  
 » DIEU : le don de DIEU s'est répandu sur  
 » nous , par la grace donnée à un seul homme  
 » qui est JESUS-CHRIST..... La mort a  
 » régné par le péché d'un seul homme , les  
 » justes régneront dans la vie par un seul  
 » homme qui est JESUS-CHRIST.

Et au chap. VIII. » Nous les héritiers de  
 » DIEU , & les cohéritiers de CHRIST. Et  
 » au chap. XVI. A DIEU , qui est le seul  
 » sage , honneur & gloire par JESUS-  
 » CHRIST..... Vous êtes à JESUS-CHRIST ,  
 » & JESUS-CHRIST à DIEU. ( I. aux Co-  
 » rinth. chap. III. )

Et, ( I. aux Corinth. chap. XV. vs. 27. )  
 » Tout lui est assujetti , en exceptant sans  
 » doute DIEU qui lui a assujetti toutes  
 » choses. «

On a eu quelque peine à expliquer le pas-  
 sage de l'épître aux Philippiens ; *Ne faites  
 rien par une vaine gloire ; croyez mutuelle-  
 ment par humilité que les autres vous sont  
 supérieurs , ayez les mêmes sentimens que  
 CHRIST JESUS , qui étant dans l'empreinte  
 de DIEU n'a point cru sa proye de s'égalier à  
 DIEU.* Ce passage paraît très bien appro-  
 fondi , & mis dans tout son jour , dans une  
 lettre qui nous reste des églises de Vienne  
 & de Lyon , écrite l'an 117 , & qui est un  
 précieux monument de l'antiquité. On louë  
*Cinquième partie.* G

dans cette lettre la modestie de quelques fideles : *Ils n'ont pas voulu*, dit la lettre, *prendre le grand titre de martyrs*, (pour quelques tribulations) *à l'exemple de JESUS-CHRIST, lequel étant empreint de DIEU, n'a pas cru sa proye la qualité d'égal à DIEU.* Origène dit aussi dans son commentaire sur *Jean* ; La grandeur de JESUS a plus éclaté quand il s'est humilié, *que s'il eût fait sa proye d'être égal à DIEU.* En effet, l'explication contraire peut paraître un contre-sens. Que signifierait, *Croyez les autres supérieurs à vous ; imitez JESUS qui n'a pas cru que c'était une proye, une usurpation, de s'égalier à DIEU ?* Ce serait visiblement se contredire, ce serait donner un exemple de grandeur pour un exemple de modestie ; ce serait pécher contre la dialectique.

La sagesse des apôtres fondait ainsi l'église naissante. Cette sagesse ne fut point altérée par la dispute qui survint entre les apôtres *Pierre, Jaques & Jean* d'un côté, & *Paul* de l'autre. Cette contestation arriva dans Antioche. L'apôtre *Pierre*, autrement *Céphas*, ou *Simon Barjone*, mangeait avec les gentils convertis, & n'observait point avec eux les cérémonies de la loi, ni la distinction des viandes ; il mangeait, lui, *Barnabé*, & d'autres disciples, indifféremment du porc, des chairs étouffées, des animaux qui avaient,



le pied fendu & qui ne rumaient pas ; mais plusieurs Juifs chrétiens arrivés ; *St. Pierre* se remit avec eux à l'abstinence des viandes défendues, & aux cérémonies de la loi mosaïque.

Cette action paraissait très prudente ; il ne voulait pas scandaliser les Juifs chrétiens ses compagnons ; mais *St. Paul* s'éleva contre lui avec un peu de dureté. *Je lui résistai*, dit-il, *à sa face, parce qu'il était blâmable.* (Épître aux Galates chap. II.)

Cette querelle paraît d'autant plus extraordinaire de la part de *St. Paul*, qu'ayant été d'abord persécuteur, il devait être modéré, & que lui-même il était allé sacrifier dans le temple à Jérusalem, qu'il avait circoncis son disciple Timothée, qu'il avait accompli les rites juifs, lesquels il reprochait alors à *Céphas*. *St. Jérôme* prétend que cette querelle entre *Paul* & *Céphas* était feinte. Il dit dans sa première homélie, tom. III. qu'ils firent comme deux avocats qui s'échauffent & se piquent au barreau, pour avoir plus d'autorité sur leurs clients ; il dit que *Pierre Céphas* étant destiné à prêcher aux Juifs, & *Paul* aux Gentils, ils firent semblant de se quereller, *Paul* pour gagner les Gentils, & *Pierre* pour gagner les Juifs. Mais *St. Augustin* n'est point du tout de cet avis. *Je suis fâché*, dit-il dans l'épître à Jérôme, *qu'un aussi grand homme se rende le patron du mensonge, patronum mendacii.*

Cette dispute entre *St. Jérôme* & *St. Augustin* ne doit pas diminuer notre vénération pour eux, encor moins pour *St. Paul* & pour *St. Pierre*.

Au reste, si *Pierre* était destiné aux Juifs judaïsans, & *Paul* aux étrangers, il paraît probable que *Pierre* ne vint point à Rome. Les *Actes des apôtres* ne font aucune mention du voyage de *Pierre* en Italie.

Quoi qu'il en soit, ce fut vers l'an 60 de notre ère, que les chrétiens commencèrent à se séparer de la communion juive, & c'est ce qui leur attira tant de querelles & tant de persécutions de la part des synagogues répandues à Rome, en Grèce, dans l'Égypte & dans l'Asie. Ils furent accusés d'impiété, d'athéisme par leurs frères Juifs, qui les excommuniaient dans leurs synagogues trois fois les jours du sabbath. Mais DIEU les soutint toujours au milieu des persécutions.

Petit à petit, plusieurs églises se formèrent, & la séparation devint entière entre les Juifs & les chrétiens, avant la fin du premier siècle; cette séparation était ignorée du gouvernement Romain. Le sénat de Rome, ni les empereurs n'entraient point dans ces querelles d'un petit troupeau que DIEU avait jusques-là conduit dans l'obscur.

rité , & qu'il élevait par des degrés insensibles.

Le christianisme s'établit en Grèce & dans Alexandrie. Les chrétiens y eurent à combattre une nouvelle secte de Juifs devenus philosophes à force de fréquenter les Grecs ; c'était celle de la gnose ou des gnostiques ; il s'y mêla de nouveaux chrétiens. Toutes ces sectes jouissaient alors d'une entière liberté de dogmatifer , de conférer & d'écrire quand les courtiers Juifs établis dans Rome & dans Alexandrie ne les accusaient pas auprès des magistrats ; mais sous *Domitien* la religion chrétienne commença à donner quelque ombrage au gouvernement.

Le zèle de quelques chrétiens , qui n'était pas selon la science , n'empêcha pas l'église de faire les progrès que DIEU lui destinait. Les chrétiens célébrèrent d'abord leurs mystères dans des maisons retirées , dans des caves , pendant la nuit ; de-là leur vint le titre de *lucifugaces* ( selon *Minutius Felix* . ) *Philon* les appelle *gefféens*. Leurs noms les plus communs , dans les quatre premiers siècles chez les Gentils , étaient ceux de *Galiléens* , & de *Nazaréens* ; mais celui de *chrétiens* a prévalu sur tous les autres.

Ni la hiérarchie , ni les usages ne furent établis tout d'un-coup ; les tems apostoli-

ques furent différens des tems qui les suivirent.

La messe, qui se célèbre au matin, était la cène qu'on faisait le soir; ces usages changèrent à mesure que l'église se fortifia. Une société plus étendue exigea plus de réglemens, & la prudence des pasteurs se conforma aux tems & aux lieux.

*St. Jérôme & Eusèbe* rapportent que quand les églises reçurent une forme, on y distingua peu-à-peu cinq ordres différens. Les surveillans, *épiscopoi*, d'où sont venus les évêques: les anciens de la société, *presbyteroi*, les prêtres, les servans, ou diacres; les *pistoi*, croyans, initiés; c'est-à-dire, les baptisés, qui avaient part aux soupers des agapes, les cathécumènes qui attendaient le batême, & les énergumènes qui attendaient qu'on les délivrât du démon. Aucun, dans ces cinq ordres, ne portait d'habit différent des autres; aucun n'était contraint au célibat, témoin le livre de *Tertullien* dédié à sa femme, témoin l'exemple des apôtres. Aucune représentation, soit en peinture, soit en sculpture, dans leurs assemblées, pendant les deux premiers siècles; point d'autels, eneor moins de cierges, d'encens & d'eau lustrale. Les chrétiens cachaient soigneusement leurs livres aux Gentils; ils ne les confiaient qu'aux initiés; il n'était pas même permis

aux cathécumènes de réciter l'oraison dominicale.

DU POUVOIR DE CHASSER LES DIABLES.  
DONNÉ A L'ÉGLISE.

Ce qui distinguait le plus les chrétiens , & ce qui a duré jusqu'à nos derniers tems , était le pouvoir de chasser les diables avec le signe de la croix. *Origène* dans son traité contre *Celse* , avoué au nombre 133 qu'*Antinoüs* divinisé par l'empereur *Adrien* , faisait des miracles en Egypte par la force des charmes & des prestiges ; mais il dit que les diables sortent du corps des possédés à la prononciation du seul nom de *Jésus*.

*Tertullien* va plus loin , & du fond de l'Afrique où il était , il dit dans son apologétique , au chap. XXIII. *Si vos Dieux ne confessent pas qu'ils sont des diables à la présence d'un vrai chrétien , nous voulons bien que vous répandiez le sang de ce chrétien. Y a-t-il une démonstration plus claire ?*

En effet , *JESUS-CHRIST* envoya ses apôtres pour chasser les démons. Les Juifs avaient aussi de son tems le don de les chasser ; car lorsque *JESUS* eut délivré des possédés , & eut envoyé les diables dans les corps d'un troupeau de deux mille cochons , & qu'il eut opéré d'autres guérisons pareilles , les pharisiens dirent , il chasse les démons par la

puissance de Belzébuth. *Si c'est par Belzébuth que je les chasse*, répondit JESUS, *par qui vos fils les chassent-ils ?* Il est incontestable que les Juifs se vantaient de ce pouvoir : ils avaient des exorcistes, & des exorcismes. On invoquait le nom de DIEU, de *Jacob* & d'*Abraham*. On mettait des herbes consacrées dans le nez des démoniaques, (*Joseph* rapporte une partie de ces cérémonies.) Ce pouvoir fut les diables, que les Juifs ont perdu, fut transmis aux chrétiens, qui semblent aussi l'avoir perdu depuis quelque tems.

Dans le pouvoir de chasser les démons, était compris celui de détruire les opérations de la magie ; car la magie fut toujours en vigueur chez toutes les nations. Tous les pères de l'église rendent témoignage à la magie. *St. Justin* avoue dans son apologétique au livre III. qu'on évoque souvent les ames des morts, & il en tire un argument en faveur de l'immortalité de l'ame. *Lactance*, au liv. VII. de ses institutions divines, dit, *que si on osait nier l'existence des ames après la mort, le magicien vous en convaincrait bientôt en les faisant paraître.* *Irenée*, *Clément Alexandrin*, *Tertullien*, l'évêque *Cyprien*, tous affirment la même chose. Il est vrai qu'aujourd'hui tout est changé, & qu'il n'y a pas plus de magiciens que de démoniaques.

Mais DIEU est le maître d'avertir les hommes par des prodiges dans certains tems, & de les faire cesser dans d'autres.

#### DES MARTYRS DE L'ÉGLISE.

Quand les sociétés chrétiennes devinrent un peu nombreuses, & que plusieurs s'élevèrent contre le culte de l'empire Romain, les magistrats sévirent contr'elles, & les peuples surtout les persécutèrent. On ne persécutait point les Juifs qui avaient des privilèges particuliers, & qui se renfermaient dans leurs synagogues; on leur permettait l'exercice de leur religion, comme on fait encor aujourd'hui à Rome; on souffrait tous les cultes divers répandus dans l'empire, quoique le sénat ne les adoptât pas.

Mais les chrétiens se déclarant ennemis de tous ces cultes, & surtout de celui de l'empire, furent exposés plusieurs fois à ces cruelles épreuves.

Un des premiers, & des plus célèbres martyrs, fut *Ignace* évêque d'Antioche, condamné par l'empereur *Trajan* lui-même, alors en Asie, & envoyé par ses ordres à Rome, pour être exposé aux bêtes, dans un tems où l'on ne massacrait point à Rome les autres chrétiens. On ne fait point précisément de quoi il était accusé auprès de cet empereur, renommé d'ailleurs pour sa clémence.

ce ; il falait que *St. Ignace* eût de bien violens ennemis. Quoi qu'il en foit , l'histoire de fon martyre rapporte qu'on lui trouva le nom de *JESUS-CHRIST* gravé sur le cœur , en caractères d'or ; & c'est de là que les chrétiens prirent en quelques endroits le nom de *Théophores* , qu'*Ignace* s'était donné à lui-même.

On nous a conservé une lettre de lui , *b)* par laquelle il prie les évêques & les chrétiens de ne point s'opposer à son martyre ; soit que dès-lors les chrétiens fussent assez puissans pour le délivrer , soit que parmi eux quelques-uns eussent assez de crédit pour obtenir sa grace. Ce qui est encor très remarquable , c'est qu'on souffrit que les chrétiens de Rome vinssent au devant de lui , quand il fut amené dans cette capitale ; ce qui prouverait évidemment qu'on punissait en lui la personne , & non pas la secte.

Les persécutions ne furent pas continuées. *Origène* dans son livre III. contre *Celse* , dit , *On ne peut compter facilement les chrétiens qui sont morts pour leur religion , parce qu'il en est mort peu , & seulement de tems en tems , & par intervalle.*

DIEU eut un si grand soin de son église , que malgré ses ennemis , il fit enforte qu'elle

*b) Du Pin* dans sa *Bibliothèque ecclésiastique* , prouve que cette lettre est authentique.



tint cinq conciles dans le premier siècle, seize dans le second, & trente dans le troisième ; c'est-à-dire, des assemblées secrètes & tolérées. Ces assemblées furent quelquefois défendues, quand la fausse prudence des magistrats craignit qu'elles ne devinssent tumultueuses. Il nous est resté peu de procès verbaux des proconsuls & des préteurs qui condamnèrent les chrétiens à mort. Ce seraient les seuls actes sur lesquels on pût constater les accusations portées contr'eux, & leurs supplices.

Nous avons un fragment de *Denys* d'Alexandrie, dans lequel il rapporte l'extrait du greffe d'un proconsul d'Egypte, sous l'empereur *Valérien* ; le voici.

„ *Denys*, *Fausse*, *Maxime*, *Marcel*, &  
 „ *Chérémon*, ayant été introduits à l'audien-  
 „ ce, le préfet *Emilien* leur a dit : Vous  
 „ avez pu connaître par les entretiens que  
 „ j'ai eus avec vous, & par tout ce que  
 „ je vous en ai écrit, combien nos princes  
 „ ont témoigné de bonté à votre égard ; je  
 „ veux bien encor vous le redire : ils font  
 „ dépendre votre conservation & votre salut  
 „ de vous-mêmes, & votre destinée est entre  
 „ vos mains : ils ne demandent de vous  
 „ qu'une seule chose, que la raison exige  
 „ de toute personne raisonnable, c'est que  
 „ vous adoriez les Dieux protecteurs de leur

„ empire , & que vous abandonniez cet autre  
 „ culte si contraire à la nature & au bon  
 „ sens. “

*Denys* a répondu : „ Chacun n'a pas les  
 „ mêmes Dieux , & chacun adore ceux qu'il  
 „ croit l'être véritablement. “

Le préfet *Emilien* a repris : „ Je vois bien  
 „ que vous êtes des ingrats , qui abusez des  
 „ bontés que les empereurs ont pour vous.  
 „ Eh bien , vous ne demeurerez pas davan-  
 „ tage dans cette ville , & je vous envoie  
 „ à Cephro dans le fond de la Lybie ; ce  
 „ sera là le lieu de votre bannissement , selon  
 „ l'ordre que j'en ai reçu de nos empereurs :  
 „ au reste , ne pensez pas y tenir vos assem-  
 „ blées , ni aller faire vos prières dans ces  
 „ lieux que vous nommez des cimetières ,  
 „ cela vous est absolument défendu , & je  
 „ ne le permettrai à personne. “

Rien ne porte plus les caractères de vérité ,  
 que ce procès verbal. On voit par-là qu'il  
 y avait des tems où les assemblées étaient  
 prohibées. C'est ainsi qu'en France il est défendu  
 aux calvinistes de s'assembler ; on a même  
 quelquefois fait pendre & rouer des ministres ,  
 ou prédicans , qui tenaient des assemblées  
 malgré les loix ; & depuis 1745 il y en a eu  
 six de pendus. C'est ainsi qu'en Angleterre  
 & en Irlande , les assemblées sont défendues  
 aux catholiques romains ; & il y

a eu des occasions , où les délinquans ont été condamnés à la mort.

Malgré ces défenses portées par les loix romaines , DIEU inspira à plusieurs empereurs de l'indulgence pour les chrétiens. *Dioclétien* même , qui passe chez les ignorans pour un persécuteur , *Dioclétien* dont la première année de régné est encor l'époque de Père des martyrs , fut , pendant plus de dix-huit ans , le protecteur déclaré du christianisme , au point que plusieurs chrétiens eurent des charges principales auprès de sa personne. Il épousa même une chrétienne , il souffrit que dans Nicomédie sa résidence , il y eût une superbe église , élevée vis-à-vis son palais.

Le César *Galérius* ayant malheureusement été prévenu contre les chrétiens , dont il croyait avoir à se plaindre , engagea *Dioclétien* à faire détruire la cathédrale de Nicomédie. Un chrétien plus zélé que sage , mit en pièces l'édit de l'empereur , & de-là vint cette persécution si fameuse , dans laquelle il y eut plus de deux cent personnes exécutées à mort dans l'empire Romain , sans compter ceux que la fureur du petit peuple , toujours fanatique , & toujours barbare , fit périr , contre les formes juridiques.

Il y eut en divers tems un si grand nombre de martyrs , qu'il faut bien se donner

de garde d'ébranler la vérité de l'histoire de ces véritables confesseurs de notre sainte religion , par un mélange dangereux de fables , & de faux martyrs.

Le bénédictin *Dom Ruinart* , par exemple , homme d'ailleurs aussi instruit qu'estimable & zélé , aurait dû choisir avec plus de discrétion ses actes sincères. Ce n'est pas assez qu'un manuscrit soit tiré de l'abbaye de St. Benoit-sur-Loire , ou d'un couvent de célestins de Paris , conforme à un manuscrit des feuillans , pour que cet acte soit authentique ; il faut que cet acte soit ancien , écrit par des contemporains , & qu'il porte d'ailleurs tous les caractères de la vérité.

Il aurait pu se passer de rapporter l'aventure du jeune *Romanus* , arrivée en 303. Ce jeune Romain avait obtenu son pardon de *Dioclétien* dans Antioche. Cependant , il dit que le juge *Asclépiade* le condamna à être brûlé. Des Juifs présens à ce spectacle , se moquèrent du jeune *St. Romanus* , & reprochèrent aux chrétiens que leur DIEU les laissait brûler ; lui qui avait délivré *Sidrac* , *Misac* , & *Abdenago* de la fournaise ; qu'aussitôt il s'éleva , dans le tems le plus ferein ; un orage qui éteignit le feu ; qu'alors le juge ordonna qu'on coupât la langue au jeune *Romanus* ; que le premier médecin de l'empereur se trouvant là , fit officieusement la

fonction de bourreau , & lui coupa la langue dans la racine ; qu'aussi-tôt le jeune homme qui était bègue auparavant , parla avec beaucoup de liberté ; que l'empereur fut étonné que l'on parlât si bien sans langue ; que le médecin pour réitérer cette expérience , coupa sur le champ la langue à un passant , lequel en mourut subitement.

*Eusebe* , dont le bénédictin *Ruinart* a tiré ce conte , devait respecter assez les vrais miracles , opérés dans l'ancien & dans le nouveau Testament ( desquels personne ne doutera jamais ) pour ne pas leur associer des histoires si suspectes , lesquelles pourraient scandaliser les faibles.

Cette dernière persécution ne s'étendit pas dans tout l'empire. Il y avait alors en Angleterre quelque christianisme , qui s'éclipsa bientôt pour reparaitre ensuite sous les rois Saxons. Les Gaules méridionales & l'Espagne , étaient remplies de chrétiens. Le César *Constante Clère* les protégea beaucoup dans toutes ces provinces. Il avait une concubine , qui était chrétienne ; c'est la mère de *Constantin* , connue sous le nom de *Ste. Hélène* ; car il n'y eut jamais de mariage avéré entre elle & lui , & il la renvoya même dès l'an 92 quand il épousa la fille de *Maximien - Hercule* ; mais elle avait conservé sur lui beaucoup d'ascendant ; & lui avait inspiré une grande affection pour notre sainte religion.

DE L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGLISE  
SOUS CONSTANTIN.

La divine providence préparait ainsi, par des voies qui semblent humaines, le triomphe de son église.

*Constance Clore* mourut en 306 à Yorck en Angleterre, dans un tems où les enfans qu'il avait de la fille d'un César étaient en bas âge, & ne pouvaient prétendre à l'empire. *Constantin* eut la confiance de se faire élire à Yorck par cinq ou six mille soldats Allemands, Gaulois & Anglais pour la plupart. Il n'y avait pas d'apparence que cette élection faite sans le consentement de Rome, du sénat, & des armées, pût prévaloir; mais Dieu lui donna la victoire sur *Maxentius* élu à Rome, & le délivra enfin de tous ses collègues. On ne peut dissimuler qu'il ne se rendit d'abord indigne des faveurs du ciel, par le meurtre de tous ses proches, de sa femme & de son fils.

On peut douter de ce que *Zozime* rapporte à ce sujet. Il dit que *Constantin* agité de remords, après tant de crimes, demanda aux pontifes de l'empire, s'il y avait quelques expiations pour lui, & qu'ils lui dirent qu'ils n'en connaissaient pas. Il est bien vrai qu'il n'y en avait point eu pour *Néron*, & qu'il n'avait osé assister aux sacrés mystères en Grèce. Cependant, les tauroboles étaient en usage &

& il est bien difficile de croire qu'un empereur tout-puissant n'ait pu trouver un prêtre qui voulût lui accorder des sacrifices expiatoires. Peut-être même est-il encor moins croyable que *Constantin* occupé de la guerre, de son ambition, de ses projets, & environné de flatteurs, ait eu le tems d'avoir des remords. *Zozime* ajoute qu'un prêtre Egyptien arrivé d'Espagne, qui avait accès à sa porte, lui promit l'expiation de tous ses crimes dans la religion chrétienne. On a soupçonné que ce prêtre était *Ozius* évêque de Cordoue.

Quoi qu'il en soit, DIEU réserva *Constantin* pour l'éclairer & pour en faire le protecteur de l'église. Ce prince fit bâtir sa ville de Constantinople, qui devint le centre de l'empire & de la religion chrétienne. Alors l'église prit une forme auguste. Et il est à croire que lavé par son batême & repentant à sa mort, il obtint miséricorde.

Dès l'an 314, avant que *Constantin* résidât dans sa nouvelle ville, ceux qui avaient persécuté les chrétiens furent punis par eux de leurs cruautés. Les chrétiens jetèrent la femme de *Maximien* dans l'Oronte; ils égorgèrent tous ses parens; ils massacrèrent dans l'Egypte & dans la Palestine, les magistrats qui s'étaient le plus déclarés contre le christianisme. La veuve & la fille de *Dioclétien* s'étant cachées à Thessalonique, furent reconnues, & leurs corps jetés dans la mer. Il

*Cinquième partie.*

H

eût été à fouhaiter que les chrétiens eussent moins écouté l'esprit de vengeance ; mais DIEU qui punit selon sa justice, voulut que les mains des chrétiens fussent teintes du sang de leurs persécuteurs, sitôt que ces chrétiens furent en liberté d'agir.

*Constantin* convoqua, assembla dans Nicée, vis-à-vis de Constantinople, le premier concile œcuménique, auquel présida *Osius*. On y décida la grande question qui agitait l'église, touchant la divinité de JESUS-CHRIST. (Voyez *Arianisme*.)

On fait assez comment l'église ayant combattu trois cent ans contre les rites de l'empire Romain, combattit ensuite contre elle-même, & fut toujours militante & triomphante.

Dans la suite des tems l'église grecque presque toute entière, & toute l'église d'Afrique devinrent esclaves sous les Arabes, & ensuite sous les Turcs, qui élevèrent la religion mahométane sur les ruines de la chrétienne. L'église romaine subsista, mais toujours souillée de sang par plus de six cent ans de discorde entre l'empire d'Occident & le sacerdoce. Ces querelles mêmes la rendirent très puissante. Les évêques, les abbés en Allemagne se firent tous princes, & les papes acquirent peu-à-peu la domination absolue dans Rome & dans un pays considérable. Ainsi DIEU éprouva son église par les humiliations, par les troubles, par les crimes, & par la splendeur.



Cette église latine perdit au feizième siècle la moitié de l'Allemagne, le Dannemarck, la Suède, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, la meilleure partie de la Suisse, la Hollande; elle a gagné plus de terrain en Amérique par les conquêtes des Espagnols, qu'elle n'en a perdu en Europe, mais avec plus de territoire elle a bien moins de sujets.

La providence divine semblait destiner le Japon, Siam, l'Inde & la Chine, à se ranger sous l'obéissance du pape, pour le récompenser de l'Asie mineure, de la Syrie, de la Grèce, de l'Egypte, de l'Afrique, de la Russie, & des autres états perdus, dont nous avons parlé. *St. François Xavier* qui porta le St. Evangile aux Indes orientales, & au Japon quand les Portugais y allèrent chercher des marchandises, fit un très grand nombre de miracles, tous attestés par les RR. PP. jésuites; quelques-uns disent qu'il ressuscita neuf morts; mais le R. P. *Ribadeneira*, dans sa *Fleur des saints*, se borne à dire qu'il n'en ressuscita que quatre; c'est bien assez. La providence voulut qu'en moins de cent années il y eût des milliers de catholiques romains dans les îles du Japon. Mais le diable sema son yvroie au milieu du bon grain. Les jésuites, à ce qu'on croit, formèrent une conjuration suivie d'une guerre civile, dans laquelle tous les chrétiens furent exterminés en 1638.

H ij

Ators la nation ferma ses ports à tous les étrangers , excepté aux Hollandais qu'on regardait comme des marchands , & non pas comme des chrétiens , & qui furent d'abord obligés de marcher sur la croix pour obtenir la permission de vendre leurs denrées dans la prison où on les renferme lorsqu'ils abordent à Nangazaki.

La religion catholique , apostolique & romaine fut proscrite à la Chine dans nos derniers tems , mais d'une manière moins cruelle. Les RR. PP. jésuites n'avaient pas à la vérité ressuscité des morts à la cour de Pékin , ils s'étaient contentés d'enseigner l'astronomie , de fonder du canon , & d'être mandarins. Leurs malheureuses disputes avec des dominicains & d'autres , scandalisèrent à tel point le grand empereur *Tontchin* , que ce prince qui était la justice & la bonté même , fut assez aveugle pour ne plus permettre qu'on enseignât notre sainte religion , dans laquelle nos missionnaires ne s'accordaient pas. Il les chassa avec une bonté paternelle , leur fournissant des subsistances & des voitures jusqu'aux confins de son empire.

Toute l'Asie , toute l'Afrique , la moitié de l'Europe , tous ce qui appartient aux Anglais , aux Hollandais dans l'Amérique , toutes les hordes Américaines non domptées , toutes les terres australes , qui sont une cinquième

partie du globe , font demeurées la proie du démon , pour vérifier cette sainte parole : *Il y en a beaucoup d'appelés , mais peu d'élus.*

**DE LA SIGNIFICATION DU MOT EGLISE.  
 PORTRAIT DE L'ÉGLISE PRIMITIVE. DÉ-  
 GÉNÉRATION. EXAMEN DES SOCIÉTÉS  
 QUI ONT VOULU RÉTABLIR L'ÉGLISE  
 PRIMITIVE, ET PARTICULIÈREMENT DES  
 PRIMITIFS APPELÉS QUAKERS.**

Ce mot grec signifiait chez les Grecs *assemblée du peuple*. Quand on traduisit les livres hébreux en grec , on rendit *synagogue* par *église* , & on se servit du même nom pour exprimer la *société juive* , la *congrégation politique* , l'*assemblée juive* , le *peuple Juif*. Ainsi il est dit dans les Nombres : *Pourquoi avez-vous mené l'église dans le désert ?* Et dans le Deuteronomie : *L'eunuque , le Moabite , l'Am-* Ch. xx.  
v. 4.  
*monite n'entreront pas dans l'église ; les Idu-* C. xxiii.  
v. 1. 2. 3.  
*méens , les Egyptiens n'entreront dans l'église*  
*qu'à la troisième génération.*

JESUS-CHRIST dit dans St. Matthieu : Chapitre  
xxxviii.  
 „ Si votre frère a péché contre vous , ( vous a  
 „ offensé ) reprenez - le entre vous & lui.  
 „ Prenez , amenez avec vous un ou deux té-  
 „ moins , afin que tout s'éclaircisse par la bou-  
 „ che de deux ou trois témoins ; & s'il ne  
 „ les écoute pas , plaignez - vous à l'assem-  
 „ blée du peuple , à l'église : & s'il n'écoute

H. iij

„ pas l'église, qu'il soit comme un gentil.  
 „ ou un receveur des deniers publics. Je vous  
 „ dis, ainsi soit-il, en vérité, tout ce que  
 „ vous aurez lié sur terre sera lié au ciel; &  
 „ ce que vous aurez délié sur terre sera dé-  
 „ lié au ciel. (Allusion aux clés des portes  
 „ dont on liait & déliait la courroie.)“

Il s'agit ici de deux hommes dont l'un a  
 offensé l'autre & persiflé. On ne pouvait le  
 faire comparaitre dans l'assemblée, dans l'é-  
 glise chrétienne, il n'y en avait point encore;  
 on ne pouvait faire juger cet homme dont  
 son compagnon se plaignait, par un évêque &  
 par les prêtres qui n'existaient pas encore;  
 de plus, ni les prêtres Juifs, ni les prêtres  
 chrétiens ne furent jamais jugés des querelles  
 entre particuliers; c'était une affaire de police.  
 Les évêques ne devinrent juges que vers le  
 tems de *Valentinien III.*

Les commentateurs ont donc conclu que  
 l'écrivain sacré de cet Evangile fait parler ici  
 notre Seigneur par anticipation, que c'est  
 une allégorie, une prédiction de ce qui arri-  
 vera quand l'église chrétienne sera formée &  
 établie.

*In Sine-  
 driis he-  
 breorum,  
 div. II.*

*Selden* fait une remarque importante sur ce  
 passage; c'est qu'on n'excommuniait point  
 chez les Juifs les publicains, les receveurs des  
 deniers royaux. Le petit peuple pouvait les  
 détester; mais étant des officiers nécessaires

nommés par le prince , il n'était jamais tombé dans la tête de personne de vouloir les séparer de l'assemblée. Les Juifs étaient alors sous la domination du proconsul de Syrie , qui étendait sa juridiction jusqu'aux confins de la Galilée & jusques dans l'isle de Chypre , où il avait des vice-gérens. Il aurait été très imprudent de marquer publiquement son horreur pour les officiers légaux du proconsul. L'injustice même eût été jointe à l'imprudence : car les chevaliers Romains fermiers du domaine public , les receveurs de l'argent de César étaient autorisés par les loix.

*St. Augustin* dans son sermon LXXXI , peut fournir des réflexions pour l'intelligence de ce passage. Il parle de ceux qui gardent leur haine , qui ne veulent point pardonner. *Cœpisti habere fratrem tuum tanquam publicanum. Ligas illum in terrâ ; sed ut juste alliges , vide : nam injusta vincula dirumpit justitia. Cum autem correxeris & concordaveris cum fratre tuo , solvisti eum in terra.*

„ Vous regardez votre frère comme un  
 „ publicain. C'est l'avoir lié sur la terre.  
 „ Mais voyez si vous le liez justement : car la  
 „ justice rompt les liens injustes. Mais si vous  
 „ avez corrigé votre frère , si vous vous êtes ac-  
 „ cordé avec lui , vous l'avez délié sur la terre.“

Il semble par la manière dont *St. Augustin* s'explique , que l'offensé ait fait mettre l'offen-

leur en prison ; & qu'on doive entendre que s'il est jetté dans les liens sur la terre , il est aussi dans les liens célestes ; mais que si l'offense est inexorable , il devient lié lui-même. Il n'est point question de l'église dans l'explication de *St. Augustin* ; il ne s'agit que de pardonner ou de ne pardonner pas une injure. *St. Augustin* ne parle point ici du droit sacerdotal de remettre les péchés de la part de DIEU. C'est un droit reconnu ailleurs , un droit dérivé du sacrement de la confession. *St. Augustin* tout profond qu'il est dans les types & dans les allégories , ne regarde pas ce fameux passage comme une allusion à l'absolution donnée ou refusée par les ministres de l'église catholique romaine dans le sacrement de pénitence.

#### DU NOM D'ÉGLISE DANS LES SOCIÉTÉS CHRÉTIENNES.

On ne reconnaît dans plusieurs états chrétiens que quatre églises , la grecque , la romaine , la luthérienne , la réformée ou calviniste. Il en est ainsi en Allemagne ; les primitifs ou quakers , les anabatistes , les sociniens , les memnonistes , les piétistes , les moraves , les Juifs & autres , ne forment point d'église. La religion juive a conservé le titre de synagogue. Les sectes chrétiennes qui sont tolérées , n'ont que des assemblées secrètes , des conventicles ; il en est de même à Londres.

On ne reconnoît l'église catholique ni en Suède ni en Dannemarck, ni dans les parties septentrionales de l'Allemagne, ni en Hollande, ni dans les trois quarts de la Suisse, ni dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne.

DE LA PRIMITIVE ÉGLISE, ET DE CEUX QUI ONT CRU LA RÉTABLIR.

Les Juifs, ainsi que tous les peuples de Syrie, furent divisés en plusieurs petites congrégations religieuses, comme nous l'avons vu : toutes tendaient à une perfection mystique.

Un rayon plus pur de lumière anima les disciples de *St. Jean*, qui subsistent encor vers Mosul. Enfin vint sur la terre le fils de DIEU annoncé par *St. Jean*. Ses disciples furent constamment tous égaux. JESUS leur avait dit expressément : *Il n'y aura parmi vous ni premier, ni dernier. . . Je suis venu pour servir & non pour être servi. . . Celui qui voudra être le maître des autres les servira.*

Matth.  
ch. xx.  
& Marc  
ch. ix &  
x.

Une preuve d'égalité c'est que les chrétiens, dans les commencemens, ne prirent d'autre nom que celui de frères. Ils s'assembloient & attendaient l'esprit : ils prophétisaient quand ils étaient inspirés. *St. Paul* dans sa première lettre aux Corinthiens, leur dit : *Si dans votre* Ch. xiv.  
*assemblée chacun de vous a le don du cantique, celui de la doctrine, celui de l'apocalypse, celui*

des langues, celui d'interpréter, que tout soit à l'édification. Si quelqu'un parle de la langue comme deux ou trois & par parties, qu'il y en ait un qui interprète.

Que deux ou trois prophètes parlent, que les autres jugent ; & que si quelque chose est révélée à un autre, que le premier se taise : car vous pouvez tous prophétiser chacun à part ; afin que tous apprennent & que tous exhortent, l'esprit de prophétie est soumis aux prophètes : car le Seigneur est un DIEU de paix. . . . Ainsi donc, mes frères, ayez tous l'émulation de prophétiser, & n'empêchez point de parler des langues.

J'ai traduit mot-à-mot, par respect pour le texte, & pour ne point entrer dans des disputes de mots.

Chap. XI.  
v. 5.

St. Paul, dans la même épître, convient que les femmes peuvent prophétiser, quoi qu'il leur défende au chapitre XIV de parler dans les assemblées. Toute femme, dit-il, priant ou prophétisant sans avoir un voile sur la tête, souille sa tête : car c'est comme si elle était chauve.

Il est clair par tous ces passages & par beaucoup d'autres, que les premiers chrétiens étaient tous égaux, non-seulement comme frères en JÉSUS-CHRIST, mais comme également partagés. L'esprit se communiquait également à eux ; ils parlaient également diverses langues ; ils avaient également le don de



prophétiser , sans distinction de rang ni d'âge , ni de sexe.

Les apôtres qui enseignaient les néophytes , avaient sans doute sur eux cette prééminence naturelle que le précepteur a sur l'écoulier ; mais de juridiction , de puissance temporelle , de ce qu'on appelle *bonneurs* dans le monde , de distinction dans l'habillement , de marque de supériorité , ils n'en avaient assurément aucune , ni ceux qui leur succédèrent. Ils possédaient une autre grandeur bien différente , celle de la persuasion.

Les frères mettaient leur argent en commun. Ce furent eux-mêmes qui choisirent sept d'entre eux pour avoir soin des tables & de pourvoir aux nécessités communes. Ils élurent dans Jérusalem même ceux que nous nommons *Etienne , Philippe , Procore , Nicanor , Timon , Parmenas & Nicolas*. Ce qu'on peut remarquer , c'est que parmi ces sept élus par la communauté juive , il y a six Grecs.

Act. des  
apôtres ,  
chap. vi.

Après les apôtres on ne trouve aucun exemple d'un chrétien qui ait eu sur les autres chrétiens d'autre pouvoir que celui d'enseigner , d'exhorter , de chasser les démons du corps des énergumènes , de faire des miracles. Tout est spirituel ; rien ne se ressent des pompes du monde. Ce n'est guères que dans le troisième siècle que l'esprit d'orgueil , de vanité ,

d'intérêt se manifesta de tous côtés chez les fidèles.

Les agapes étaient déjà de grands festins, on leur reprochait le luxe & la bonne chère.

**Tertullien**  
**chapitre**  
**XXXIX.**

*Tertullien l'avoué. „ Oui, dit-il, nous faisons  
„ grande chère; mais dans les mystères d'A-  
„ thènes & d'Egypte ne fait-on pas bonne  
„ chère aussi? Quelque dépense que nous fai-  
„ sions, elle est utile & pieuse, puisque les  
„ pauvres en profitent. “ Quantiscumque  
sumptibus constet, lucrurn est pietatis, siquid-  
dem inopes refrigerio isto juvamus.*

Dans ce tems-là même des sociétés de chrétiens qui osaient se dire plus parfaites que les autres, les montanistes, par exemple, qui se vantaient de tant de prophéties & d'une morale si austère, qui regardaient les secondes noces comme des adultères, & la fuite de la persécution comme une apostasie, qui avaient si publiquement des convulsions sacrées & des extases, qui prétendaient parler à DIEU face à face, furent convaincus, à ce qu'on prétend, de mêler le sang d'un enfant d'un an au pain de l'eucharistie. Ils attirèrent sur les véritables chrétiens ce cruel reproche qui les exposa aux persécutions.

**Augustin**  
**de Heresi-**  
**bus. Her-**  
**si XXVI.**

Voici comme ils s'y prenaient, selon *St. Augustin*; ils piquaient avec des épingles tout le corps de l'enfant, ils païtriffaient la farine avec ce sang & en faisaient un pain; s'il

en mourait , ils l'honoraient comme un martyr.

Les mœurs étaient si corrompues , que les saints pères ne cessaient de s'en plaindre.

Ecoutez *St. Cyprien* dans son livre des *Tombés* :

„ Chaque prêtre , dit-il , court après les biens  
 „ & les honneurs avec une fureur infatiable.  
 „ Les évêques sont sans religion , les femmes  
 „ sans pudeur , la friponnerie règne ; on jure ,  
 „ on se parjure ; les animosités divisent les  
 „ chrétiens ; les évêques abandonnent les  
 „ chaires pour courir aux foires , & pour  
 „ s'enrichir par le négoce ; enfin , nous nous  
 „ plaifons à nous seuls , & nous déplaisons à  
 „ tout le monde. “

Voyez les  
 œuvres  
 de *St. Cy-  
 prien* &  
*l'Hist. ec-  
 clésiast. de  
 Fleuri* ,  
 tome II.  
 pag. 168.  
 édition  
 in - 12<sup>o</sup>.  
 1725.

Avant ces scandales , le prêtre *Novatien* en avait donné un bien funeste aux fidèles de Rome : il fut le premier antipape. L'épiscopat de Rome quoique secret , & exposé à la persécution , était un objet d'ambition & d'avarice par les grandes contributions des chrétiens , & par l'autorité de la place.

Ne répétons point ici ce qui est déposé dans tant d'archives , ce qu'on entend tous les jours dans la bouche des personnes instruites ; ce nombre prodigieux de schismes & de guerres ; six cent années de querelles sanglantes entre l'empire & le sacerdoce ; l'argent des nations coulant par mille canaux , tantôt à Rome , tantôt dans Avignon lorsque les papes y fixèrent leur séjour pendant soixante & douze

ans ; & le sang coulant dans toute l'Europe soit pour l'intérêt d'une thiare si inconnue à JESUS-CHRIST, soit pour des questions inintelligibles dont il n'a jamais parlé. Notre religion n'en est pas moins vraie , moins sacrée, moins divine, pour avoir été souillée si long-tems dans le crime , & plongée dans le carnage.

Quand la fureur de dominer, cette terrible passion du cœur humain, fut parvenue à son dernier excès , lorsque le moine *Hildebrand* élu contre les loix évêque de Rome , arracha cette capitale aux empereurs , & défendit à tous les évêques d'Occident de porter l'ancien nom de pape pour se l'attribuer à lui seul , lorsque les évêques d'Allemagne à son exemple se rendirent souverains , que tous ceux de France & d'Angleterre tâchèrent d'en faire autant , il s'éleva depuis ces tems affreux jusqu'à nos jours , des sociétés chrétiennes , qui sous cent noms différens voulurent rétablir l'égalité primitive dans le christianisme.

Mais ce qui avait été praticable dans une petite société cachée au monde , ne l'était plus dans de grands royaumes. L'église militante & triomphante ne pouvait plus être l'église ignorée & humble. Les évêques , les grandes communautés monastiques riches & puissantes se réunissant sous les étendarts du pontife de

la Rome nouvelle , combattirent alors *pro aris & pro focis* , pour leurs autels & pour leurs foyers. Croisades , armées , sièges , batailles , rapines , tortures , assassinats par la main des bourreaux , assassinats par la main des prêtres des deux partis , poisons , dévastations par le fer & par la flamme , tout fut employé pour soutenir ou pour humilier la nouvelle administration ecclésiastique ; & le berceau de la primitive église fut tellement caché sous les flots de sang & sous les ossemens des morts , qu'on put à peine le retrouver.

#### DES PRIMITIFS APPELLÉS QUAKERS.

Les guerres religieuses & civiles de la Grande-Bretagne , ayant désolé l'Angleterre , l'Ecosse & l'Irlande dans le règne infortuné de *Charles I* ; *Guillaume Penn* , fils d'un vice-amiral , résolut d'aller rétablir ce qu'il appelait la *primitive église* , sur les rivages de l'Amérique septentrionale , dans un climat doux , qui lui parut fait pour ses mœurs. Sa secte était nommée celle des *trembleurs* ; dénomination ridicule , mais qu'ils méritaient par les tremblemens de corps qu'ils affectaient en prêchant , & par un nazillonnement qui ne fut dans l'église romaine que le partage d'une espèce de moines appelés *capucins*. Mais on peut en parlant du nez & en se secouant , être doux , frugal , modeste , juste , charitable.

Personne ne nie que cette société de primitifs ne donnât l'exemple de toutes ces vertus.

*Penn* voyait que les évêques anglicans & les presbytériens avaient été la cause d'une guerre affreuse pour un surplis, des manches de linon, & une liturgie ; il ne voulut ni liturgie, ni linon, ni surplis. Les apôtres n'en avaient point. JESUS-CHRIST n'avait baptisé personne ; les associés de *Penn* ne voulurent point être baptisés.

Les premiers fidèles étaient égaux<sup>d</sup> ; ces nouveaux venus prétendirent l'être autant qu'il est possible. Les premiers disciples reçurent l'esprit & parlaient dans l'assemblée ; ils n'avaient ni autels, ni temples, ni ornemens, ni cierges, ni encens, ni cérémonies ; *Penn* & les siens se flattèrent de recevoir l'esprit, & renoncèrent à toute cérémonie, à tout appareil. La charité était précieuse aux disciples du Sauveur ; ceux de *Penn* firent une bourse commune pour secourir les pauvres. Ainsi ces imitateurs des esséniens & des premiers chrétiens, quoi qu'errans dans les dogmes & dans les rites, étaient pour toutes les autres sociétés chrétiennes un modèle étonnant de morale & de police.

Enfin, cet homme singulier alla s'établir avec cinq cent des siens dans le canton alors le plus sauvage de l'Amérique. La reine *Christine*  
de

de Suède avait voulu y fonder une colonie qui n'avait pas réussi ; les primitifs de *Penn* eurent plus de succès.

C'était sur les bords de la rivière Laware, vers le quarantième degré. Cette contrée n'appartenait au roi d'Angleterre que parce qu'elle n'était réclamée alors par personne, & que les peuples nommés par nous *sauvages*, qui auraient pu la cultiver, avaient toujours demeuré assez loin dans l'épaisseur des forêts. Si l'Angleterre n'avait eu ce pays que par droit de conquête, *Penn* & ses primitifs auraient eu en horreur un tel asyle. Ils ne regardaient ce prétendu droit de conquête que comme une violation du droit de la nature, & comme une rapine.

Le roi *Charles II* déclara *Penn* souverain de tout ce pays désert, par l'acte le plus authentique du 4 Mars 1681. *Penn*, dès l'année suivante y promulgua ses loix. La première fut la liberté civile entière, de sorte que chaque colon possédant cinquante acres de terre était membre de la législation ; la seconde une défense expresse aux avocats & aux procureurs de prendre jamais d'argent ; la troisième l'admission de toutes les religions, & la permission même à chaque habitant d'adorer DIEU dans sa maison, sans assister jamais à aucun culte public.

*Cinquième partie.*

I

Voici cette loi telle qu'elle est portée.

„ La liberté de conscience étant un droit  
 „ que tous les hommes ont reçu de la nature  
 „ avec l'existence , & que tous les gens pai-  
 „ sibles doivent maintenir ; il est fermement  
 „ établi , que personne ne sera forcé d'affister  
 „ à aucun exercice public de religion.  
 „ Mais il est expressément donné plein pou-  
 „ voir à chacun de faire librement l'exercice  
 „ public ou privé de sa religion , sans qu'on  
 „ puisse y apporter aucun trouble ni empê-  
 „ chement sous aucun prétexte ; pourvu qu'il  
 „ fasse profession de croire en un seul DIEU  
 „ éternel ; tout-puissant , créateur , conser-  
 „ vateur , gouverneur de l'univers , & qu'il  
 „ remplisse tous les devoirs de la société ci-  
 „ vile , auxquels on est obligé envers ses  
 „ compatriotes. “

Cette loi est encor plus indulgente , plus humaine que celle qui fut donnée aux peuples de la Caroline par *Locke le Platon* de l'Angleterre , si supérieur au *Platon* de la Grèce. *Locke* n'a permis d'autres religions publiques que celles qui seraient approuvées par sept pères de famille. C'est une autre sorte de famille que celle de *Penn.*

Mais ce qui est pour jamais honorable pour ces deux législateurs , & ce qui doit servir d'exemple éternel au genre humain , c'est que cette liberté de conscience n'a pas causé le



moindre trouble. On dirait au contraire que DIEU a répandu ses bénédictions les plus sensibles sur la colonie de la Pensilvanie. Elle était de cinq cent personnes en 1682 ; & en moins d'un siècle elle s'est accrue jusqu'à près de trois cent mille : c'est la proportion de cent cinquante à un. La moitié des colons est de la religion primitive ; vingt autres religions composent l'autre moitié. Il y a douze beaux temples dans Philadelphie , & d'ailleurs chaque maison est un temple. Cette ville a mérité son nom d'*amitié fraternelle*. Sept autres villes & mille bourgades fleurissent sous cette loi de concorde. Trois cent vaisseaux partent du port tous les ans.

Cet établissement qui semble mériter une durée éternelle , fut sur le point de périr dans la funeste guerre de 1755 , quand d'un côté les Français avec leurs alliés sauvages , & les Anglais avec les leurs commencèrent par se disputer quelques glaçons de l'Acadie.

Les primitifs , fideles à leur christianisme pacifique , ne voulurent point prendre les armes. Des sauvages tuèrent quelques-uns de leurs colons sur la frontière. Les primitifs n'usèrent point de représailles ; ils refusèrent même longtems de payer des trou- pes ; ils dirent au général Anglais ces propres paroles : *Les hommes sont des mor- ceaux d'argile qui se brisent les uns contre*

*les autres , pourquoi les aiderons-nous à se briser ?*

Enfin , dans l'assemblée générale par qui tout se règle , les autres religions l'emportèrent ; on leva des milices ; les primitifs contribuèrent ; mais ils ne s'armèrent point. Ils obtinrent ce qu'ils s'étaient proposé , la paix avec leurs voisins. Ces prétendus sauvages leur dirent , *Envoyez-nous quelque descendant du grand Penn qui ne nous trompa jamais ; nous traiterons avec lui.* On leur députa un petit-fils de ce grand-homme , & la paix fut conclue.

Plusieurs primitifs avaient des esclaves nègres pour cultiver leurs terres ; mais ils ont été honteux d'avoir en cela imité les autres chrétiens ; ils ont donné la liberté à leurs esclaves en 1769.

Toutes les autres colonies les imitent aujourd'hui dans la liberté de conscience ; & quoiqu'il y ait des presbytériens & des gens de la haute église , personne n'est gêné dans sa croyance. C'est ce qui a égalé le pouvoir des Anglais en Amérique à la puissance Espagnole qui possède l'or & l'argent. Il y aurait un moyen sûr d'énerver toutes les colonies anglaises , ce serait d'y établir l'inquisition.

NB. L'exemple des primitifs nommés *quakers* a produit dans la Pensilvanie une société

nouvelle dans un canton qu'elle appelle *Eufrate*, o'est la secte des dunkards, ou des dumplers, beaucoup plus détachée du monde que celle de *Penn*, espèce de religieux hospitaliers, tous vêtus uniformément; elle ne permet pas aux mariés d'habiter la ville d'*Eufrate*, ils vivent à la campagne qu'ils cultivent. Le trésor public fournit à tous leurs besoins dans les disettes. Cette société n'administre le batême qu'aux adultes; elle rejette le péché originel comme une impiété, & l'éternité des peines comme une barbarie. Leur vie pure ne leur laisse pas imaginer que DIEU puisse tourmenter ses créatures cruellement, & éternellement. Egarés dans un coin du nouveau monde, loin du troupeau de l'église catholique, ils sont jusqu'à présent, malgré cette malheureuse erreur, les plus justes & les plus inimitables des hommes.

### QUERELLES ENTRE L'ÉGLISE GRECQUE ET LA LATINE, DANS L'ASIE ET DANS L'EUROPE.

Les gens de bien gémissent depuis environ quatorze siècles que les deux églises grecque & latine, ayant été toujours rivales, & que la robe de JESUS-CHRIST qui était sans couture ait été toujours déchirée. Cette division est bien naturelle. Rome & Constantinople se haïssaient; quand les maîtres se

Jéteſtent, leurs aumôniers ne s'aiment pas. Les deux communions ſe diſputaient la ſupériorité de la langue, l'antiquité des ſièges, la ſcience, l'éloquence, le pouvoir.

Il eſt vrai que les Grecs eurent longtems tout l'avantage ; ils ſe vantaient d'avoir été les maîtres des Latins, & de leur avoir tout enſigné. Les Evangiles furent écrits en grec. Il n'y avait pas un dogme, un rite, un myſtère, un uſage qui ne fût grec ; depuis le mot de *batême* juſqu'au mot d'*euchariftie*, tout était grec. On ne connut de pères de l'églife que parmi les Grecs juſqu'à *St. Jérôme* qui même n'était pas Romain, puifqu'il était de Dalmatie. *St. Auguſtin* qui ſuivit de près *St. Jérôme*, était Africain. Les ſept grands conciles œcuméniques furent tenus dans des villes grecques ; les évêques de Rome n'y parurent jamais, parce qu'ils ne ſavaient que leur latin, qui même était déjà très corrompu.

L'inimitié entre Rome & Conſtantinople éclata dès l'an 452 au concile de Calcédoine, aſſemblé pour décider ſi JESUS-CHRIST avait eu deux natures & une perſonne, ou deux perſonnes avec une nature. On y décida que l'églife de Conſtantinople était en tout égale à celle de Rome pour les honneurs ; & le patriarche de l'une égal en tout au patriarche de l'autre. Le pape *St. Léon* ſouſcrivit aux deux natures ; mais ni lui, ni ſes ſucceſſeurs

ne sousscrivirent à l'égalité. On peut dire que dans cette dispute de rang & de prééminence on allait directement contre les paroles de JESUS-CHRIST rapportées dans l'Évangile, *Il n'y aura parmi vous ni premier, ni dernier*. Les saints sont saints ; mais l'orgueil se glisse partout : le même esprit qui fait écumer de colère le fils d'un maçon devenu évêque d'un village, quand on ne l'appelle pas *monseigneur*, a brouillé l'univers chrétien.

Les Romains furent toujours moins disputeurs, moins subtils que les Grecs ; mais ils furent bien plus politiques. Les évêques d'Orient en argumentant demeurèrent sujets, celui de Rome sans argumens fut établir enfin son pouvoir sur les ruines de l'empire d'Occident. Et on pouvait dire des papes ce que *Virgile* dit des Scipions & des Césars ;

*Romanos rerum dommos gentemque togatam.*

Vers digne de *Virgile*, rendu comiquement par un de nos vieux traducteurs.

Tous gens en robe & souverains des rois.

La haine devint une scission du tems de *Photius* pàpa ou surveillant de l'église bizantine, & *Nicolas I* pàpa ou surveillant de l'église romaine. Comme malheureusement il n'y eut presque jamais de querelle ecclésiastique sans ridicule, il arriva que le combat commença

par deux patriarches qui 'étaient tout deux sunuques : *Ignace* & *Photius* qui se disputaient la chaire de Constantinople étaient tout deux chaponnés. Cette mutilation leur interdisant la vraie paternité, ils ne pouvaient être que pères de l'église.

On dit que les châtres sont tracassiers, malins, intrigans. *Ignace* & *Photius* troublèrent toute la cour Grecque.

Le Latin *Nicolas I* ayant pris le parti d'*Ignace*, *Photius* déclara ce pape hérétique, attendu qu'il admettait la procession du soufle de DIEU, du St. Esprit par le Père & par le Fils, contre la décision unanime de toute l'église, qui ne l'avait fait procéder que du Père.

Outre cette procession hérétique, *Nicolas* mangeait & faisait manger des œufs & du fromage en carême. Enfin, pour comble d'infidélité, le pàpa Romain se faisait raser la barbe ; ce qui était une apostasie manifeste aux yeux des pàpas Grecs, vu que *Moïse*, les patriarches & JESUS-CHRIST étaient toujours peints barbus par les peintres Grecs & Latins.

Lorsqu'en 879 le patriarche *Photius* fut rétabli dans son siège par le huitième concile œcuménique grec, composé de quatre cent évêques, dont trois cent l'avaient condamné dans le concile œcuménique précédent, alors le pape *Jean VIII* le reconnut pour son frère. Deux légats envoyés par lui à ce concile, se

joignirent à l'église grecque, & déclarèrent *Judas*, quiconque dirait que le St. Esprit procède du Père & du Fils. Mais ayant persisté dans l'usage de se raser le menton & de manger des œufs en carême, les deux églises restèrent toujours divisées.

Le schisme fut entièrement consommé l'an 1053 & 1054, lorsque *Michel Cerularicus* patriarche de Constantinople condamna publiquement l'évêque de Rome *Léon IX* & tous les Latins, ajoutant à tous les reproches de *Photius*, qu'ils osaient se servir de pain azyme dans l'eucharistie contre la pratique des apôtres; qu'ils commettaient le crime de manger du boudin, & de tordre le cou aux pigeons au lieu de le leur couper pour les cuire. On ferma toutes les églises latines dans l'empire Grec, & on défendit tout commerce avec quiconque mangeait du boudin.

Le pape *Léon IX* négocia sérieusement cette affaire avec l'empereur *Constantin Monomaque*, & obtint quelques adoucissements. C'était précisément le temps où ces célèbres gentilhommes Normands, enfans de *Tancred de Hauteville*, se moquaient du pape & de l'empereur Grec, prenaient tout ce qu'ils pouvaient dans la Pouille & dans la Calabre, & mangeaient du boudin effrontément. L'empereur Grec favorisait le pape autant qu'il put; mais rien ne réconcilia les Grecs avec nos Latins. Les

Grecs regardaient leurs adverſaires comme des barbares qui ne ſavaient pas un mot de grec.

L'irruption des croifés ſous prétexte de délivrer les ſaints lieux , & dans le fond pour ſ'emparer de Conſtantinople , acheva de rendre les Romains odieux.

Mais la puiffance de l'églife latine augmenta tous les jours , & les Grecs furent enfin conquis peu-à-peu par les Turcs. Les papes étaient depuis longtems de puiffans & riches ſouverains ; toute l'églife grecque fut eſclave depuis *Mahomet II* , excepté la Ruſſie qui était alors un pays barbare , & dont l'églife n'était pas comptée.

Quiconque eſt un peu intruit des affaires du Levant , fait que le ſultan confere le patriarchat des Grecs par la croſſe & par l'anneau , ſans crainte d'être excommunié , comme le furent les empereurs Allemands par les papes pour cette cérémonie.

Bien eſt-il vrai que l'églife de Stamboul a conſervé en apparence la liberté d'élire ſon archevêque ; mais elle n'élit que celui qui eſt indiqué par la porte Ottomane. Cette place coûte à préſent environ quatre-vingt mille francs ; qu'il faut que l'élu reprenne ſur les Grecs. S'il ſe trouve quelque chanoine ſecrédité qui offre plus d'argent au grand-viſir , on depoſſède le titulaire & on donne la place



au dernier encherisseur, précisément comme *Marozia & Théodora* donnaient le siège de Rome dans le dixième siècle. Si le patriarche titulaire résiste, on lui donne cinquante coups de bâton sur la plante des pieds & on l'exile. Quelquefois on lui coupe la tête, comme il arriva au patriarche *Lucas Cyrille* en 1638.

Le grand Turc donne ainsi tous les autres évêchés moyennant finance ; & la somme à laquelle chaque évêché fut taxé sous *Mahomet II*, est toujours exprimée dans la patente ; mais le supplément qu'on a payé n'y est pas énoncé. On ne fait jamais au juste combien un prêtre Grec achète son évêché.

Ces patentes sont plaisantes. *J'accorde à N\*\*\* prêtre chrétien le présent mandement pour perfection de félicité. Je lui commande de résider en la ville ci-nommée, comme évêque des infidèles chrétiens, selon leur ancien usage & leurs vaines & extravagantes cérémonies ; voulant & ordonnant que tous les chrétiens de ce district le reconnaissent, & que nul prêtre ni moine ne se marie sans sa permission. (C'est-à-dire sans payer.)*

L'esclavage de cette église est égal à son ignorance ; mais les Grecs n'ont que ce qu'ils ont mérité. Ils ne s'occupaient que de leurs disputes sur la lumière du Tabor & sur celle de leur nombril, lorsque Constantinople fut prise.

On espère qu'au moment où nous écrivons ces douloureuses vérités, l'impératrice de Russie *Catherine II* rendra aux Grecs leur liberté. On souhaite qu'elle puisse leur rendre le courage & l'esprit qu'ils avaient du tems de *Miltiade*, de *Thémistocle*, & qu'ils ayent de bons soldats & moins de moines au mont Athos.

#### DE LA PRESENTE ÉGLISE GRECQUE.

Si quelque chose peut nous donner une grande idée des mahométans, c'est la liberté qu'ils ont laissée à l'église grecque. Ils ont paru dignes de leurs conquêtes puisqu'ils n'en ont point abusé. Mais il faut avouer que les Grecs n'ont pas trop mérité la protection que les musulmans leur accordent; voici ce qu'en dit Mr. *Porter* ambassadeur d'Angleterre en Turquie.

- » Je voudrais tirer le rideau sur ces disputes scandaleuses des Grecs & des Romains au sujet de Bethléem & de la Terre sainte, comme ils l'appellent. Les procédés iniques, odieux qu'elles occasionnent entre eux, sont la honte du nom chrétien. Au milieu de ces débats, l'ambassadeur chargé de protéger la communion romaine, malgré sa dignité éminente, devient véritablement un objet de compassion.
- » Il se lève dans tous les pays de la

» croyance romaine des sommes immenses  
 » pour soutenir contre les Grecs des préten-  
 » tions équivoques à la possession précaire  
 » d'un coin de terre réputée sacrée , & pour  
 » conserver entre les mains des moines de  
 » leur communion les restes d'une vieille  
 » étable à Bethléem , où l'on a érigé une  
 » chapelle , & où , sur l'autorité incertaine  
 » d'une tradition orale , on prétend que  
 » nâquit le CHRIST ; de même qu'un tom-  
 » beau , qui peut être , & plus vraisembla-  
 » blement peut n'être pas , ce qu'on appelle  
 » son *sepulcre*. Car la situation exacte de  
 » ces deux endroits est aussi peu certaine  
 » que la place qui recèle les cendres de  
 » César. «

Ce qui rend les Grecs encor plus mépri-  
 sables aux yeux des Turcs , c'est le miracle  
 qu'ils font tous les ans au tems de pâques.  
 Le malheureux évêque de Jérusalem s'enfer-  
 me dans le petit caveau qu'on fait passer pour  
 le tombeau de notre Seigneur JÉSUS-CHRIST ,  
 avec des paquets de petite bougie ; il bat le  
 briquet , allume un de ces petits cierges , &  
 sort de son caveau en criant , *Le feu du ciel*  
*est descendu , & la sainte bougie est allumée.*  
 Tous les Grecs aussi-tôt achètent de ces bou-  
 gies , & l'argent se partage entre le comman-  
 dant Turc & l'évêque.

On peut juger par ce seul trait de l'état

déplorable de cette église sous la domination du Turc.

L'église grecque, en Russie, a pris depuis peu une consistance beaucoup plus respectable depuis que l'impératrice *Catherine II* l'a délivrée du foin de son temporel ; elle lui a ôté quatre cent mille esclaves qu'elle possédait. Elle est payée aujourd'hui du trésor impérial, entièrement soumise au gouvernement, contenue par des loix sages ; elle ne peut faire que du bien ; elle devient tous les jours savante & utile. Elle a aujourd'hui un prédicateur nommé *Platon* qui a fait des sermons que l'ancien *Platon* Grec n'aurait pas défavoués.

## E G L O G U E.

**I**L semble qu'on ne doive rien ajouter à ce que Mr. le chevalier de *Jaucourt* & Mr. *Marmontel* ont dit de l'églogue dans le Dictionnaire encyclopédique ; il faut après les avoir lus, lire *Théocrite* & *Virgile*, & ne point faire d'églques. Elles n'ont été jusqu'à présent parmi nous que des madrigaux amoureux, qui auraient beaucoup mieux convenu aux filles d'honneur de la reine-mère qu'à des bergers.

L'ingénieux *Fontenelle*, aussi galant que philosophe, qui n'aimait pas les anciens, donne le plus de ridicules qu'il peut au tendre *Théocrite* le maître de *Virgile*; il lui reproche une églogue qui est entièrement dans le goût rustique; mais il ne tenait qu'à lui de donner de justes éloges à d'autres églogues qui respirent la passion la plus naïve exprimée avec toute l'élégance & la molle douceur convenable aux sujets.

Il y en a de comparables à la belle ode de *Sapha* traduite dans toutes les langues. Que ne nous donnait-il une idée de la pharmacutrée imitée par *Virgile*, & non égalée peut-être? on ne pourrait pas en juger par ce morceau que je vais rapporter; mais c'est une esquisse qui fera connaître la beauté du tableau à ceux dont le goût démêle la force de l'original dans la faiblesse même de la copie.

Reine des nuits dis quel fut mon amour;  
Comme en mon sein les frissons & la flamme  
Se succédaient, me perdaient tour-à-tour,  
Quels doux transports égarèrent mon ame;  
Comment mes yeux cherchaient en vain le jour;  
Comme j'aimais, & sans songer à plaire!  
Je ne pouvais ni parler ni me taire....  
Reine des nuits dis quel fut mon amour.  
Mon amant vint. O momens délectables!

Il prit mes mains , tu le fais , tu le vis  
 Tu fus témoin de ses sermens coupables ;  
 De ses baisers , de ceux que je rendis ,  
 Des voluptés dont je fus enivrée.  
 Moments charmans passez-vous sans retour ?  
 Daphnis trahit la foi qu'il m'a jurée.  
 Reine des cieux dis quel fut mon amour :

Ce n'est là qu'un échantillon de ce *Théocrite* dont *Fontenelle* faisait si peu de cas. Les Anglais qui nous ont donné des traductions en vers de tous les poètes anciens , en ont aussi une de *Théocrite* ; elle est de *Mr. Fawkes* : toutes les graces de l'original s'y retrouvent. Il ne faut pas omettre qu'elle est en vers rimés ainsi que celles de *Virgile* & d'*Homère*. Les vers blancs dans tout ce qui n'est pas tragédie , ne sont , comme dit *Pope* , que le partage de ceux qui ne peuvent pas rimer.

Je ne fais si après avoir parlé des églogues qui enchantèrent la Grèce & Rome , il sera bien convenable de citer une églogue allemande , & surtout une églogue dont l'amour n'est pas le principal sujet ; elle fut écrite dans une ville qui venait de passer sous une domination étrangère.

EGLO.

## E G L O G U E A L L E M A N D E.

H E R N A N D , D E R N I N .

D E R N I N .

Consolons-nous, Hernand, l'astre de la nature  
 Va de nos aquilons tempérer la froidure ;  
 Le zéphyre à nos champs promet quelques beaux jours.  
 Nous chanterons aussi nos vins & nos amours :  
 Nous n'égalons point la Grèce & l'Aufonie ;  
 Nous sommes sans printems, sans fleurs & sans génie ;  
 Nos voix n'ont jamais eu ces sons harmonieux  
 Qu'aux pasteurs de Sicile ont accordé les Dieux.  
 Ne pouvons-nous jamais, en lisant leurs ouvrages,  
 Surmonter l'âpreté de nos climats sauvages,  
 Vers ces coteaux du Rhin que nos soins assidus  
 Ont forcés à s'orner des trésors de Bacchus ?

Forçons le Dieu des vers exilé de la Grèce ;  
 A venir de nos chants adoucir la rudesse.  
 Nous connaissons l'amour, nous connaissons les vers.  
 Orphée était de Thrace ; il brava les hyvers ;  
 Il aimait ; c'est assez : Vénus monta sa lyre.  
 Il polit son pays ; il eut un doux empire  
 Sur des cœurs étonnés de céder à ses loix.

H E R N A N D .

On dit qu'il amollit les tigres de ses bois.  
 Humaniserons-nous les loups qui nous déchirent ?  
 Depuis qu'aux étrangers les destins nous souviennent,  
*Cinquième partie.*

K

Depuis que l'esclavage affaissa nos esprits,  
 Nos chants furent chargés en de lugubres cris:  
 D'un commis odieux l'insolence affamée  
 Vient ravir la moisson que nous avons semée,  
 Vient décimer nos fruits, notre lait, nos troupeaux;  
 C'est pour lui que ma main couronna ces coteaux  
 Des pampres consolans de l'amant d'Ariane.

Si nous osons nous plaindre, un traitant nous condamne ;

Nous craignons de gémir, nous dévorons nos pleurs,  
 Ah! dans la pauvreté, dans l'excès des douleurs,  
 Le moyen d'imiter Théocrite & Virgile!

Il faut pour un cœur tendre un esprit plus tranquille:  
 Le rossignol tremblant dans son obscur séjour,  
 N'élève point sa voix sous le bec du vautour.  
 Fuyons, mon cher Dernin, ces malheureuses rives,  
 Portons nos chalumeaux & nos lyres plaintives  
 Aux bords de l'Adigé, loin des yeux des tyrans.

Et le reste.

Voici une chose plus extraordinaire ; une  
 églogue française sans madrigaux & sans  
 galanterie.

EGLOGUE A MR. DE ST. LAMBERT,  
*auteur du poëme des quatre saisons.*

Chantre des vrais plaisirs, harmonieux émule  
 Du pasteur de Mantoue & du tendre Tibulle,  
 Qui peignez la nature & qui l'embellissez ;



Que vos Saisons m'ont plu! que mes sens émoullés,  
A votre aimable voix se sentrent renaitre!

Que j'aime, en vous lisant, ma retraite champêtre!  
Je fais, depuis quinze ans, tout ce que vous chantez.

Dans ces champs malheureux si longtems dé-  
fertés,

Sur les pas du travail j'ai conduit l'abondance,  
J'ai séché de mes mains les pleurs de l'innocence.

Ces vignobles, ces bois, ma main les a plantés,

Ces granges, ces hameaux déformais habités,

Ces landes, ces marais changés en pâturages,

Ces colons rassemblés, ce sont-là mes ouvrages;

Ouvrages fortunés dont le succès constant

De la mode & du goût n'est jamais dépendant,

Ouvrages plus chéris que Mérope & Zaïre,

Et que n'atteindront point les traits de la satire.

Heureux qui peut chanter les jardins & les bois,

Les charmes des amours, l'honneur des grands ex-  
ploits!

Et parcourant des arts la flatteuse carrière

Aux mortels aveuglés rendre un peu de lumière.

Mais encor plus heureux qui peut loin de la cour,

Embellir sagement un champêtre séjour,

Entendre autour de lui cent voix qui le bénissent!

De ses heureux succès quelques fripons gémissent,

Un vil cagot titré, tyran des gens de bien,

Va l'accuser en cour de n'être pas chrétien;

Le sage ministère écoute avec surprise,

Il reconnoît Tartuffe, & rit de sa sottise. <sup>a)</sup>  
 Cependant le vieillard achève ses moissons,  
 Le pauvre en est nourri : ses chanvres, ses toisons,  
 Habillent décentement le berger, la bergère,  
 Il unit par l'himen Méris avec Glicère,  
 Il donne une chafuble au bon curé du lieu,  
 Qui, buvant avec lui, voit bien qu'il croit en Dieu;  
 Ainsi dans l'allégresse il achève sa vie.

Ce n'est qu'au successeur du chapitre d'Aufonie,  
 De peindre ces tableaux ignorés dans Paris,  
 D'en ranimer les traits par son beau coloris,  
 D'inspirer aux humains le goût de la retraite,  
 Mais de nos chers Français la noblesse inquiète  
 Pouvant régner chez soi, va ramper dans les cours,  
 Les folles vanités consomment ses beaux jours,  
 Le vrai séjour de l'homme est un exil pour elle.

Plutus est dans Paris : c'est de-là qu'il appelle,  
 Les voisins de l'Adour, & du Rhône & du Var.  
 Tous viennent à genoux environner son char.

Les uns montent dessus, les autres dans la boue  
 Baissent en soupirant les rayons de sa roue.

Le fils de mon manoeuvre en ma ferme élevé,  
 A d'utiles travaux à quinze ans enlevé,  
 Des laquais de Paris s'en va grossir l'armée,  
 Il sert d'un vieux traitant la maîtresse affamée,  
 De sergent des impôts il obtient un emploi,

a) On ne fait quel est le misérable brouillon dont l'auteur veut parler.

Il vient dans son hameau tout fier de par le roi,  
 Fait des procès verbaux, tyrannise, emprisonne,  
 Ravit aux citoyens le pain que je leur donne,  
 Entraîne en des cachots, le père & les enfans.  
 Vous le savez, grand Dieu, j'ai vu des innocens  
 Sur le faux exposé de ces loups mercenaires,  
 Pour cinq sous de tabac envoyés aux galères.

Chers enfans de Cérés, ô chers agriculteurs,  
 Vertueux nourritiers de vos persécuteurs,  
 Jusqu'à quand ferez-vous vers ces tristes frontières,  
 Ecrasés sans pitié sous ces mains meurtrières,  
 Ne vous ai-je assemblés que pour vous voir périr,  
 En maudissant les champs que vos mains font fleurir ?  
 Un sèms viendra dans douze ou des loix plus humaines  
 De vos bras opprimés relâcheront les chaines.  
 Dans un monde nouveau vous aurez un soutien,  
 Car pour ce monde-ci je n'en espère rien.

ELIE & ENOCH.

**E**lie & Enoch sont deux personnages bien  
 importans dans l'antiquité. Ils sont tout  
 deux les seuls qui n'ayent point goûté de  
 la mort, & qui ayent été transportés hors  
 du monde. Un très savant homme a pré-  
 tendu que ce sont des personnages allégori-  
 ques. Le père & la mère d'Elie sont incon-



nus. Il croit que son pays *Galaad* ne veut dire autre chose que la circulation des tems; on le fait venir de *Galgala* qui signifie *révolutions*. Mais le nom du village de *Galgala* signifiait-il quelque chose ?

Le mot d'*Elie* a un rapport sensible avec celui d'*Elios*, le Soleil. L'holocauste offert par *Elie*, & allumé par le feu du ciel, est une image de ce que peuvent les rayons du soleil réunis. La pluie qui tombe après de grandes chaleurs est encor une vérité physique.

Le char de feu, & les chevaux enflammés qui enlèvent *Elie* au ciel, sont une image frappante des quatre chevaux du soleil. Le retour d'*Elie* à la fin du monde, semble s'accorder avec l'ancienne opinion que le soleil viendrait s'éteindre dans les eaux, au milieu de la destruction générale que les hommes attendaient: car presque toute l'antiquité fut longtems persuadée que le monde serait bientôt détruit.

Nous n'adoptons point ces allégories, & nous nous en tenons à ce qui est rapporté dans l'ancien Testament. *Enoch* est un personnage aussi singulier qu'*Ete*; à cela près que la Genèse nomme son père & son fils; & que la famille d'*Ete* est inconnue. Les Orientaux & les Occidentaux ont célébré cet *Enoch*.

La sainte Ecriture qui est toujours notre guide infallible, nous apprend qu'*Enoch* fut père de *Mathusala* ou *Mathusalem*, & qu'il ne vécut sur la terre que trois cent soixante & cinq ans, ce qui a paru une vie bien courte pour un des premiers patriarches. Il est dit, qu'il marcha avec DIEU & qu'il ne parut plus parce que DIEU l'enleva. „ C'est „ ce qui fait, dit *Dom Calmet*, que les pères „ & le commun des commentateurs affu- „ rent qu'*Enoch* est encor en vie, que DIEU „ l'a transporté hors du monde aussi bien „ qu'*Elie*, qu'ils viendront avant le juge- „ ment dernier s'opposer à l'antechrist, qu'*E- „ lie* prêchera aux Juifs, & *Enoch* aux „ Gentils. “

*St. Paul*, dans son Epître aux Hébreux, (qu'on lui a contestée) dit expressément, c'est par la foi qu'*Enoch* fut enlevé, afin qu'il ne vit point la mort; Et on ne le vit plus parce que le Seigneur le transporta.

*St. Jusin*, ou celui qui a pris son nom, dit qu'*Enoch* & *Elie* sont dans le paradis terrestre, & qu'ils y attendent le second avènement de JESUS-CHRIST.

*St. Jérôme* au contraire croit qu'*Enoch* & *Jérôme* *Elie* sont dans le ciel. C'est ce même *Enoch* commen- taire sur septième homme après *Adam*, qu'on prétend avoir écrit un livre cité par *St. Jude*. (Voyez *Amos*, *Liures apocryphes*.)

Liv. 1. de *Tertullien* dit que cet ouvrage fut conservé dans l'arche, & qu'*Enoch* en fit même une seconde copie après le déluge.

cultu fe-  
minarum,  
&c.

Voilà ce que la sainte Ecriture & les pères nous disent d'*Enoch*; mais les prophanes de l'Orient en disent bien davantage. Ils croient en effet qu'il y a eu un *Enoch*, & qu'il fut le premier qui fit des esclaves à la guerre; ils l'appellent tantôt *Enoc*, tantôt *Edris*; ils disent que c'est lui qui donna des loix aux Egyptiens sous le nom de ce *Thaut*, appelé par les Grecs *Hermès Trismégiste*. On lui donne un fils nommé *Sabi* auteur de la religion des Sabiens ou Sabéens.

Il y avait une ancienne tradition en Phrygie sur un certain *Anach*, dont on disait que les Hébreux avaient fait *Enoch*. Les Phrygiens tenaient cette tradition des Caldéens ou Babiloniens, qui reconnaissaient aussi un *Enoch* ou *Anach* pour inventeur de l'astronomie.

On pleurait *Enoch* un jour de l'année en Phrygie, comme on pleurait *Adoni* ou *Adonis* chez les Phéniciens.

L'écrivain ingénieux & profond qui croit *Elie* un personnage purement allégorique, pense la même chose d'*Enoch*. Il croit qu'*Enoch*, *Anach*, *Annoch*, signifiait l'année; que les Orientaux le pleuraient ainsi qu'*Adonis*,

& qu'ils se réjouissaient au commencement de l'année nouvelle.

Que le *Janus* connu ensuite en Italie , était l'ancien *Anach* , ou *Annoch* de l'Asie.

Que non-seulement *Enoch* signifiait autre fois chez tous ces peuples le commencement & la fin de l'an , mais le dernier jour de la semaine.

Que les noms d'*Anne* , de *Jean* , de *Januarius* , *Janvier* , ne sont venus que de cette source.

Il est difficile de pénétrer dans les profondeurs de l'histoire ancienne. Quand on y saisirait la vérité à tâtons , on ne ferait jamais sûr de la tenir. Il faut absolument qu'un chrétien s'en tienne à l'Écriture , quelque difficulté qu'on trouve à l'entendre.

## E L O Q U E N C E .

(Cet article a paru dans le grand Dictionnaire encyclopédique.)

*Il y a dans celui-ci des additions &c, ce qui vaut bien mieux, des retranchemens.*

**L'**Eloquence est née avant les règles de la rhétorique , comme les langues se sont formées avant la grammaire.

La nature rend les hommes éloquentes dans les grands intérêts & dans les grandes passions. Quiconque est vivement ému voit les choses d'un autre oeil que les autres hommes. Tout est pour lui objet de comparaison rapide & de métaphore ; sans qu'il y prenne garde : il anime tout , & fait passer dans ceux qui l'écoutent une partie de son enthousiasme.

Un philosophe très éclairé a remarqué que le peuple même s'exprime par des figures ; que rien n'est plus commun , plus naturel que les tours qu'on appelle *Tropes*.

Ainsi , dans toutes les langues , *le cœur brûle , le courage s'allume , les yeux étincellent , l'esprit est accablé , il se partage , il s'épuise , le sang se glace , la tête se renverse , on est enflé d'orgueil , enivré de vengeance* : la nature se peint partout dans ces images fortes , devenues ordinaires.

C'est elle dont l'instinct enseigne à prendre d'abord un air , un ton modeste avec ceux dont on a besoin. L'envie naturelle de captiver ses juges & ses maîtres , le recueillement de l'ame profondément frappée , qui se prépare à déployer les sentimens qui la pressent , sont les premiers maîtres de l'art.

C'est cette même nature qui inspire quelquefois des débuts vifs & animés ; une forte passion , un danger pressant , appellent tout



D'un-coup l'imagination : ainsi un capitaine des premiers califes voyant fuir les musulmans, s'écria, " Où courez-vous ? ce n'est pas là que sont les ennemis. "

On attribue ce même mot à plusieurs capitaines ; on l'attribue à *Cromwell*. Les styles fortes se rencontrent beaucoup plus souvent que les beaux esprits.

*Rafi*, un capitaine musulman du tems même de *Mahomet*, voit les Arabes effrayés qui s'écrient que leur général *Dérar* est tué ; *Qu'importe*, dit-il, *que Dérar soit mort, DIEU est vivant & vous regarde, marchez.*

C'était un homme bien éloquent que ce petit Anglais qui fit résoudre la guerre contre l'Espagne en 1740. *Quand les Espagnols m'ayant inutilement présenté la mort, je recommandai mon ame à DIEU & ma vengeance à ma patrie.*

La nature fait donc l'éloquence ; & si on avoit que les poètes naissent, & que les orateurs se forment, on l'a dit quand l'éloquence a été forcée d'écarter les loix, le génie des juges, & la méthode du tems : la nature seule n'est éloquente que par élans.

Les préceptes sont toujours venus après. *Tibullus* fut le premier qui recueillit les loix de l'éloquence, dont la nature donne les premières règles.

Platon dit ensuite dans son *Gorgias*, qu'un orateur doit avoir la subtilité des dialecticiens, la science des philosophes, la diction presque des poètes, la voix & les gestes des plus grands acteurs.

Aristote fit voir ensuite que la véritable philosophie est le guide secret de l'esprit de tous les arts : il creusa les sources de l'éloquence dans son livre de la *Rhetorique* ; il fit voir que la dialectique est le fondement de l'art de persuader, & qu'être éloquent c'est savoir prouver.

Il distingua les trois genres, le délibératif, le démonstratif, & le judiciaire. Dans le délibératif il s'agit d'exhorter ceux qui délibèrent, à prendre un parti sur la guerre & sur la paix, sur l'administration publique, &c. dans le démonstratif, de faire voir ce qui est digne de louange ou de blâme, dans le judiciaire, de persuader, d'absoudre ou de condamner, &c. On sent assez que ces trois genres rentrent souvent l'un dans l'autre.

Il traite ensuite des passions & des mœurs que tout orateur doit connaître.

Il examine quelles preuves on doit employer dans ces trois genres d'éloquence. Enfin, il traite à fond de l'élocution, sans laquelle tout languit ; il recommande les métaphores, pourvu qu'elles soient justes &

nobles ; il exige surtout la convenance & la bienfaisance.

Tous ces préceptes respirent la justesse éclairée d'un philosophe , & la politesse d'un Athénien ; & en donnant les règles de l'éloquence , il est éloquent avec simplicité.

Il est à remarquer que la Grèce fut la seule contrée de la terre , où l'on connût alors les loix de l'éloquence , parce que c'était la seule où la véritable éloquence existât.

L'art grossier était chez tous les hommes ; des traits sublimes ont échappé partout à la nature dans tous les tems : mais remuer les esprits de toute une nation polie , plaire , convaincre & toucher à la fois , cela ne fut donné qu'aux Grecs.

Les Orientaux étaient presque tous esclaves : c'est un caractère de la servitude de tout exagérer ; ainsi l'éloquence asiatique fut monstrueuse. L'Occident était barbare du tems d'Aristote.

L'éloquence véritable commença à se montrer dans Rome du tems des Gracques , & ne fut perfectionnée que du tems de Cicéron. Marc-Antoine l'orateur , Hortensius , Crivion , César & plusieurs autres furent des hommes éloquens.

Cette éloquence périt avec la république , ainsi que celle d'Athènes. L'éloquence sublime

n'appartient, dit-on, qu'à la liberté; c'est qu'elle consiste à dire des vérités hardies, à étaler des raisons & des peintures fortes. Souvent un maître n'aime pas la vérité, craint les raisons, & aime mieux un compliment délicat que de grands traits.

Cicéron, après avoir donné les exemples dans ses harangues, donna les préceptes dans son livre de l'Orateur; il suit presque toute la méthode d'Aristote, & s'explique avec le stile de Platon.

Il distingue le genre simple, le tempéré, & le sublime.

Rollin a suivi cette division dans son *Traité des Etudes*; & ce que Cicéron ne dit pas, il prétend que le tempéré est une belle rivière ombragée de vertes forêts des deux côtés; le simple, une table servie proprement, dont tous les mets sont d'un goût excellent, & dont on bannit tout raffinement; que le sublime foudroye, & que c'est un fleuve impétueux qui renverse tout ce qui lui résiste.

Sans se mettre à cette table, sans suivre ce foudre, ce fleuve & cette rivière, tout homme de bon sens voit que l'éloquence simple est celle qui a des choses simples à exposer, & que la clarté & l'élégance sont tout ce qui lui convient.

Il n'est pas besoin d'avoir lu Aristote, Cicéron & Quintilien, pour sentir qu'un avo-

cat qui débute par un exorde pompeux au sujet d'un mur mitoyen , est ridicule : c'é-  
 tait pourtant le vice du barreau jusqu'au mi-  
 lieu du dix-septième siècle ; on disait avec  
 emphase des choses triviales. On pourrait  
 compiler des volumes de ces exemples ; mais  
 tous se réduisent à ce mot d'un avocat ,  
 homme d'esprit , qui voyant que son adver-  
 saire parlait de la guerre de Troye & du  
 Scamandre , l'interrompt en disant : *La cour  
 observera que ma partie ne s'appelle pas Sca-  
 mandre , mais Michaut.*

Le genre sublime ne peut regarder que de  
 puissans intérêts , traités dans une grande  
 assemblée.

On en voit encore de vives traces dans  
 le parlement d'Angleterre ; on a quelques  
 harangues qui y furent prononcées en 1739 ,  
 quand il s'agissait de déclarer la guerre à  
 l'Espagne. L'esprit de *Démocrène* & de *Cicé-  
 ron* semble avoir dicté plusieurs traits de ces  
 discours ; mais ils ne passeront pas à la pos-  
 térité comme ceux des Grecs & des Ro-  
 mains , parce qu'ils manquent de cet art &  
 de ce charme de la diction qui mettent le  
 sceau de l'immortalité aux bons ouvrages.

Le genre tempéré est celui de ces discours  
 d'appareil , de ces harangues publiques , de  
 ces complimens étudiés , dans lesquels il faut  
 couvrir de fleurs la futilité de la matière.

Ces trois genres rentrent encore souvent l'un dans l'autre, ainsi que les trois objets de l'éloquence qu'*Aristote* considère ; & le grand mérite de l'orateur est de les mêler à propos.

La grande éloquence n'a guères pu en France être connue au barreau , parce qu'elle ne conduit pas aux honneurs comme dans Athènes , dans Rome , & comme aujourd'hui dans Londres , & n'a point pour objet de grands intérêts publics : elle s'est réfugiée dans les oraisons funèbres , où elle tient un peu de la poésie.

*Bossuet* , & après lui *Fléchier* , semblent avoir obéi à ce précepte de *Platon* , qui veut que l'élocution d'un orateur soit quelquefois celle même d'un poète.

L'éloquence de la chaire avait été presque barbare jusqu'au *P. Bourdaloue* ; il fut un des premiers qui firent parler la raison.

Les Anglais ne vinrent qu'ensuite, comme l'avoue *Burnet* évêque de Salisburi. Ils ne connurent point l'oraison funèbre ; ils évitèrent dans les sermons les traits véhémens qui ne leur parurent point convenables à la simplicité de l'Évangile ; & ils se défièrent de cette méthode des divisions recherchées, que l'archevêque *Fénelon* condamne dans ses *Dialogues sur l'éloquence*.

Quoi.

Quoique nos sermons roulent sur l'objet le plus important à l'homme , cependant il s'y trouve peu de morceaux frappans , qui comme les beaux endroits de *Cicéron* & de *Démofthène* , sont devenus les modèles de toutes les nations occidentales. Le lecteur sera pourtant bien aisé de trouver ici ce qui arriva la première fois que *M. Massillon* , depuis évêque de Clermont , prêcha son fameux sermon du petit nombre des élus : il y eut un endroit où un transport de faiblesse s'empara de tout l'auditoire ; presque tout le monde se leva à moitié par un mouvement involontaire ; le murmure d'acclamation & de surprise fut si fort , qu'il troubla l'orateur , & ce trouble ne servit qu'à augmenter le pathétique de ce morceau : le voici.

„ Je suppose que ce soit ici notre dernière  
 „ heure à tous , que les cieux vont s'ouvrir  
 „ sur nos têtes , que le tems est passé , &  
 „ que l'éternité commence , que JESUS-  
 „ CHRIST va paraître pour nous juger selon  
 „ nos œuvres , & que nous sommes tous ici  
 „ pour attendre de lui l'arrêt de la vie ou  
 „ de la mort éternelle : je vous le demande ,  
 „ frappé de terreur comme vous , ne séparant  
 „ point mon sort du vôtre , & me  
 „ mettant dans la même situation où nous  
 „ devons tous paraître un jour devant DIEU  
 „ notre juge : si JESUS-CHRIST , dis-je , pa-  
 „ raissait dès-à-présent pour faire la terrible

*Cinquième partie.*

L

„ séparation des justes & des pécheurs ,  
 „ croyez-vous que le plus grand nombre  
 „ fût sauvé ? Croyez-vous que le nombre  
 „ des justes fût au moins égal à celui des  
 „ pécheurs ? Croyez-vous que s'il faisait main-  
 „ tenant la discussion des œuvres du grand  
 „ nombre qui est dans cette église , il trouvât  
 „ seulement dix justes parmi nous ? En trou-  
 „ verait-il un seul ? <sup>a</sup> ( Il y a eu plusieurs  
 éditions différentes de ce discours , mais le  
 fonds est le même dans toutes. )

Cette figure , la plus hardie qu'on ait jamais  
 employée , & en même tems la plus à sa place ,  
 est un des plus beaux traits d'éloquence qu'on  
 puisse lire chez les nations anciennes & moder-  
 nes ; & le reste du discours n'est pas indigne  
 de cet endroit si faillant.

De pareils chefs-d'œuvre sont très rares ;  
 tout est d'ailleurs devenu lieu commun.

Les prédicateurs qui ne peuvent imiter ces  
 grands modèles , feraient mieux de les appren-  
 dre par cœur & de les débiter à leur auditoire ,  
 ( supposé encore qu'ils eussent ce talent si rare  
 de la déclamation ) que de prêcher dans un  
 style languissant des choses aussi rebattues  
 qu'utiles.

On demande si l'éloquence est permise aux  
 historiens ; celle qui leur est propre consiste  
 dans l'art de préparer les événemens , dans  
 leur exposition toujours élégante , tantôt vive



& pressée, tantôt étendue & fleurie, dans la peinture vraie & forte des mœurs générales & des principaux personnages, dans les réflexions incorporées naturellement au récit, & qui n'y paraissent point ajoutées. L'éloquence de *Démofthène* ne convient point à *Thucydide*; une harangue directe qu'on met dans la bouche d'un héros qui ne la prononça jamais, n'est guères qu'un beau défaut, au jugement de plusieurs esprits éclairés.

## E M B L Ê M E,

FIGURE, ALLÉGORIE, SYMBOLE, &c.

**T**Out est emblème & figure dans l'antiquité. On commence en Caldée par mettre un bœuf, deux chevreaux, un taureau dans le ciel pour marquer les productions de la terre au printems. Le feu est le symbole de la divinité dans la Perse, le chien céleste avertit les Egyptiens de l'inondation du Nil; le serpent qui cache sa queue dans sa tête, devient l'image de l'éternité. La nature entière est peinte & déguisée.

Vous retrouvez encor dans l'Inde plusieurs de ces anciennes statues effrayantes & grossières dont nous avons déjà parlé, qui repré-

L ij

sentent la vertu munie de dix grands bras avec lesquels elle doit combattre les vices, & que nos pauvres missionnaires ont prises pour le portrait du diable; ne doutant pas que tous ceux qui ne parlaient pas français ou italien n'adorassent le diable.

Mettez tous ces symboles de l'antiquité sous les yeux de l'homme du sens le plus droit qui n'en aura jamais entendu parler, il n'y comprendra rien; c'est une langue qu'il faut apprendre.

Les anciens poètes théologiens furent dans la nécessité de donner des yeux à DIEU, des mains, des pieds, de l'annoncer sous la figure d'un homme.

*Stromates* *St. Clément d'Alexandrie* rapporte ces vers de *Xénophanes* le Colophonien, dignes de toute notre attention.

Grand Dieu, quoi que l'on fasse, & quoi qu'on ose  
feindre,

On ne peut te comprendre, & moins encor te peindre.

Chacun figure en toi ses attributs divers,

Les oiseaux te feraient voltiger dans les airs,

Les bœufs te prêteraient leurs cornes menaçantes,

Les lions t'armeraient de leurs dents déchirantes,

Les chevaux dans les champs te feraient galopper.

On voit par ces vers de *Xénophanes*, que ce n'est pas d'aujourd'hui que les hommes ont fait DIEU à leur image. L'ancien *Orphée* de

Thrace, ce premier théologien des Grecs, fort antérieur à *Homère*, s'exprime ainsi selon le même *Clément d'Alexandrie*.

Sur son trône éternel assis dans les nuages,  
 Immobile, il régite les vents & les orages;  
 Ses pieds pressent la terre; & du vague des airs  
 Sa main touche à la fois aux rives des deux mers;  
 Il est principe, fin, milieu de toutes choses.

Tout étant donc figure & emblème, les philosophes, & surtout ceux qui avaient voyagé dans l'Inde, employèrent cette méthode; leurs préceptes étaient des emblèmes, des énigmes.

*N'attisez pas le feu avec une épée, c'est-à-dire, N'irritez point des hommes en colère.*

*Ne mettez point la lampe sous le boisseau. — Ne cachez point la vérité aux hommes.*

*Abstenez-vous des fèves. — Fuyez souvent les assemblées publiques dans lesquelles on donnait son suffrage avec des fèves blanches ou noires.*

*N'ayez point d'hirondelles dans votre maison. — Qu'elle ne soit point remplie de babillards.*

*Dans la tempête adorez l'écho. — Dans les troubles civils retirez-vous à la campagne.*

*N'écrivez point sur la neige. — N'enseignez point les esprits mous & faibles.*

*Ne mangez ni votre cœur, ni votre cervelle. — Ne vous livrez ni au chagrin ni à des entreprises trop difficiles, &c.*

Telles sont les maximes de *Pythagore*, dont le sens n'est pas difficile à comprendre.

Le plus beau de tous les emblèmes est celui de DIEU, que *Timée* de Locres figure par cette idée ; *Un cercle dont le centre est partout , & la circonférence nulle part.* Platon adopta cet emblème ; Pascal l'avait inféré parmi les matériaux dont il voulait faire usage & qu'on a intitulé ses *pensées*.

En métaphysique , en morale , les anciens ont tout dit. Nous nous rencontrons avec eux, ou nous les répétons. Tous les livres modernes de ce genre ne font que des redites.

Plus vous avancez dans l'Orient , plus vous trouvez cet usage des emblèmes & des figures établi ; mais plus aussi ces images fontelles éloignées de nos mœurs & de nos coutumes.

C'est surtout chez les Indiens , les Egyptiens , les Syriens que les emblèmes qui nous paraissent les plus étranges , étaient consacrés. C'est là qu'on portait en procession avec le plus profond respect les deux organes de la génération , les deux symboles de la vie. Nous en rions , nous osons traiter ces peuples d'idiots barbares , parce qu'ils remerciaient DIEU innocemment de leur avoir donné l'être. Qu'auraient-ils dit , s'ils nous avaient vu entrer dans nos temples avec l'instrument de la destruction à notre côté ?

A Thèbes on représentait les péchés du peuple par un bouc. Sur la côte de Phénicie une femme nue avec une queue de poisson était l'emblème de la nature.

Il ne faut donc pas s'étonner si cet usage des symboles pénétra chez les Hébreux , lorsqu'ils eurent formé un corps de peuple vers le désert de la Syrie.

### DE QUELQUES EMBLÈMES DANS LA NATION JUIVE.

Un des plus beaux emblèmes des livres judaïques est ce morceau de l'Ecclésiaste.

*Quand les travailleuses au moulin seront en petit nombre & oisives , quand ceux qui regardaient par les trous s'obscurciront , que l'aman-dier fleurira , que la sauterelle s'engraïssera , que les capres tomberont , que la cordelette d'argent se cassera , que la bandelette d'or se retirera , . . . . & que la cruche se brisera sur la fontaine . . . . .*

Cela signifie que les vieillards perdent leurs dents , que leur vue s'affaiblit , que leurs cheveux blanchissent comme la feuille de l'aman-dier , que leurs pieds s'enflent comme la sauterelle , que leurs cheveux tombent comme les feuilles du caprier , qu'ils ne sont plus propres à la génération , & qu'alors il faut se préparer au grand voyage.

Le Cantique des cantiques est (comme on fait) un emblème continuel du mariage de JESUS-CHRIST avec l'église.

*Qu'il me baise d'un baiser de sa bouche, car vos tetons sont meilleurs que du vin — qu'il mette sa main gauche sous ma tête, & qu'il m'embrasse de la main droite — que tu es belle, ma chère, tes yeux sont des yeux de colombe — tes cheveux sont comme des troupeaux de chèvres, sans parler de ce que tu nous caches — tes lèvres sont comme un petit ruban d'écarlate, tes joues sont comme des moitiés de pommes d'écarlate, sans parler de ce que tu nous caches — que ta gorge est belle! — que tes lèvres distillent le miel. — Mon bien aimé mit sa main au trou, & mon ventre tressaillit à ses attouchemens — ton nombril est comme une coupe faite au tour — ton ventre est comme un monceau de froment entouré de lis — tes deux tetons sont comme deux fans gêmeaux de chevreuil — ton cou est comme une tour d'ivoire — ton nez est comme la tour du mont Liban — ta tête est comme le mont Carmel, ta taille est celle d'un palmier. — J'ai dit, je monterai sur le palmier & je cueillerai de ses fruits, &c.*

Il faudrait traduire tout le cantique pour voir qu'il est un emblème d'un bout à l'autre; surtout l'ingénieur *Dom. Calmet* démontre que le palmier sur lequel monte le bien aimé, est la croix à laquelle on condamna notre

Seigneur JESUS-CHRIST. Mais il faut avouer qu'une morale saine & pure est encor préférable à ces allégories.

On voit dans les livres de ce peuple une foule d'emblèmes typiques qui nous révoltent aujourd'hui , & qui exercent notre incrédulité & notre raillerie ; mais qui paraissent communs & simples aux peuples asiatiques.

DIEU apparaît à *Isaïe* fils d'*Amos* , & lui dit , „ Va , détache ton sac de tes reins , & tes sandales de tes pieds ; & il le fit ainsi marchant tout nud & déchaux. Et DIEU dit , „ Ainsi que mon serviteur *Isaïe* a marché tout nud & déchaux , comme un signe de trois ans sur l'Égypte & l'Éthiopie , ainsi le roi des Assiriens emmènera des captifs d'Égypte & d'Éthiopie , jeunes & vieux , les fesses découvertes à la honte de l'Égypte. “

*Isaïe* ch. xx. v. 2. & suivans.

Cela nous semble bien étrange ; mais informons-nous seulement de ce qui se passe encor de nos jours chez les Turcs & chez les Africains , & dans l'Inde où nous allons commercer avec tant d'acharnement & si peu de succès. On apprendra qu'il n'est pas rare de voir des fantons absolument nuds , non-seulement prêcher les femmes , mais se laisser baiser les parties naturelles avec respect , sans que ces baisers inspirent ni à la femme , ni au fanton le moindre désir impudique. On

verra sur les bords du Gange une foule innombrable d'hommes & de femmes nuds de la tête jusqu'aux pieds, les bras étendus vers le ciel, attendre le moment d'une éclipse pour se plonger dans le fleuve.

Le bourgeois de Paris ou de Rome ne doit pas croire que le reste de la terre soit tenu de vivre & de penser en tout comme lui.

Jérém. ch.  
XXVII.  
v. 2 &  
suiv.

*Jérémie* qui prophétisait du tems de *Joaquim* melk de Jérusalem, en faveur du roi de Babilone, se met des chaînes & des cordes au cou par ordre du Seigneur, & les envoie aux rois d'Edom, d'Ammon, de Tyr, de Sidon par leurs ambassadeurs qui étaient venus à Jérusalem vers *Sédécias*; il leur ordonne de parler ainsi à leurs maîtres :

*Voici ce que dit le Seigneur des armées, le DIEU d'Israël, vous direz ceci à vos maîtres; J'ai fait la terre, les hommes, les bêtes de somme qui sont sur la face de la terre dans ma grande force & dans mon bras étendu, & j'ai donné la terre à celui qui a plu à mes yeux; & maintenant donc j'ai donné toutes ces terres dans la main de Nabucodonosor roi de Babilone mon serviteur, & par-dessus je lui ai donné toutes les bêtes des champs afin qu'elles le servent. J'ai parlé selon toutes ces paroles à Sédécias roi de Juda, lui disant; Soumettez votre cou sous le joug du roi de Babilone, servez-le, lui & son peuple, & vous vivrez, &c.*



Aussi *Jérémie* fut-il accusé de trahir son roi & sa patrie, & de prophétiser en faveur de l'ennemi pour de l'argent : on a même prétendu qu'il fut lapidé.

Il est évident que ces cordes & ces chaînes étaient l'emblème de cette servitude à laquelle *Jérémie* voulait qu'on se soumit.

C'est ainsi qu'*Hérodote* nous raconte qu'un roi des Scythes envoya pour présent à *Darius* un oiseau, une souris, une grenouille & cinq flèches. Cet emblème signifiait que si *Darius* ne fuyait aussi vite qu'un oiseau, qu'une grenouille, qu'une souris, il serait percé par les flèches des Scythes. L'allégorie de *Jérémie* était celle de l'impuissance, & l'emblème des Scythes était celui du courage.

C'est ainsi que *Sextus Tarquinius* consultant son père, que nous appellons *Tarquin le superbe*, sur la manière dont il devait se conduire avec les Jubiens ; *Tarquin* qui se promenait dans son jardin, ne répondit qu'en abattant les têtes des plus hauts pavots. Son fils l'entendit & fit mourir les principaux citoyens. C'était l'emblème de la tyrannie.

Plusieurs sçavans ont cru que l'histoire de *Daniel*, du dragon, de la fosse aux sept lions auxquels on donnait chaque jour deux brebis & deux hommes à manger, & l'histoire de l'ange qui enleva *Habacuc* par les cheveux

pour porter à dîner à *Daniel* dans la fosse aux lions , ne font qu'une allégorie visible , un emblème de l'attention continuelle avec laquelle DIEU veille sur ses serviteurs. Mais il nous semble plus pieux de croire que c'est une histoire véritable, telle qu'il en est plusieurs dans la sainte Ecriture , qui déploie sans figure & sans type la puissance divine : & qu'il n'est pas permis aux esprits prophanes d'approfondir. Bornons-nous aux emblèmes, aux allégories véritables , indiquées comme telles par la sainte Ecriture elle-même.

*Ezéchiel*  
chap. 1.

*En la trentième année le cinquième jour du quatrième mois , comme j'étais au milieu des captifs sur le fleuve Chobar , les cieux s'ouvrirent , & je vis les visions de DIEU , &c. Le Seigneur adressa la parole à Ezéchiel prêtre, fils de Buzi , dans le pays des Caldéens près du fleuve Chobar , & la main de DIEU se fit sur lui.*

C'est ainsi qu'*Ezéchiel* commence sa prophétie , & après avoir vu un feu , un tourbillon , & au milieu du feu les figures de quatre animaux ressemblans à un homme , lesquels avaient quatre faces & quatre ailes avec des pieds de veau , & une roue qui était sur la terre & qui avait quatre faces , les quatre parties de la roue allant en même tems , & ne retournant point lorsqu'elles marchaient , &c.

Il dit : *L'esprit entra dans moi , & m'affermi sur mes pieds ; ensuite le Seigneur me dit , Fils de l'homme , mange tout ce que tu trouveras ,* *Ezéch. III. 1. & suiv.*  
*mange ce livre & va parler aux enfans d'Israël. En même tems j'ouvris la bouche , & il me fit manger ce livre ; & l'esprit entra dans moi & me fit tenir sur mes pieds. Et il me dit , Va te faire enfermer au milieu de ta maison. Fils de l'homme , voici des chaînes dont on te liera ,* *Et c.* *Et toi , fils de l'homme , prends une brique , place-la devant toi , & trace dessus la ville de Jérusalem ,* *Et c.* *Ch. IV. 1. & suiv.*

*Prends aussi un poëlon de fer , & tu le mettras comme un mur de fer entre toi & la ville ; tu affermiras ta face , tu seras devant Jérusalem comme si tu l'assiégais ; c'est un signe à la maison d'Israël.*

Après cet ordre, DIEU lui ordonne de dormir trois cent quatre-vingt dix jours sur le côté gauche pour les iniquités d'Israël , & de dormir sur le côté droit pendant quarante jours , pour l'iniquité de la maison de Juda.

Avant d'aller plus loin , transcrivons ici les paroles du judicieux commentateur *Dom Calmet* sur cette partie de la prophétie d'*Ezéchiel* , qui est à la fois une histoire & une allégorie , une vérité réelle & un emblème. Voici comment ce savant bénédictin s'explique :

» Il y en a qui croyent qu'il n'arriva rien

» de tout cela qu'en vision , qu'un homme  
» ne peut demeurer si longtems couché sur  
» un même côté sans miracle ; que l'Écri-  
» ture ne nous marquant point qu'il y ait  
» eu ici du prodige , on ne doit point mul-  
» tiplier les actions miraculeuses sans néces-  
» sité ; que s'il demeura couché ces trois cent  
» quatre-vingt dix jours , ce ne fut que  
» pendant les nuits ; le jour il vaquait à ses  
» affaires. Mais nous ne voyons nulle néces-  
» sité ni de recourir au miracle , ni de cher-  
» cher des détours pour expliquer le fait dont  
» il est parlé ici. Il n'est nullement impossi-  
» ble qu'un homme demeure enchaîné &  
» couché sur son côté pendant trois cent  
» quatre-vingt dix jours. On a tous les  
» jours des expériences qui en prouvent la  
» possibilité , dans les prisonniers , dans di-  
» vers malades , & dans quelques personnes  
» qui ont l'imagination blessée , & qu'on  
» enchaîne comme des furieux. *Prado* té-  
» moigne qu'il a vu un fou qui demeura  
» lié & couché tout nud sur son côté pen-  
» dant plus de quinze ans. Si tout cela n'é-  
» tait arrivé qu'en vision , comment les Juifs  
» de la captivité auraient-ils compris ce que  
» leur voulait dire *Ezéchiël* ? comment ce  
» prophète aurait-il exécuté les ordres de  
» DIEU ? Il faut donc dire aussi qu'il ne  
» dressa le plan de Jérusalem , qu'il ne re-  
» présenta le siège , qu'il ne fut lié , qu'il ne

» mangea du pain de différens grains qu'en  
» esprit & en idée. «

Il faut se rendre au sentiment du savant *Calmet*, qui est celui des meilleur interprètes. Il est clair que la sainte Ecriture raconte le fait comme une vérité réelle, & que cette vérité est l'emblème, le type, la figure d'une autre vérité.

*Prends du froment, de l'orge, des fèves, des lentilles, du millet, de la vesce, fais-en des pains pour autant de jours que tu dormiras sur le côté. Tu mangeras pendant trois cent quatre-vingt dix jours; tu le mangeras comme un gâteau d'orge, & tu le couvriras de l'excrément qui sort du corps de l'homme. Les enfans d'Israël mangeront ainsi leur pain souillé.* Ezech. ch: 1v. v. 9. & 12.

Il est évident que le Seigneur voulait que les Israélites mangeassent leur pain souillé; il fallait donc que le pain du prophète fût souillé aussi. Cette souillure était si réelle, qu'*Ezéchiel* en eut horreur. Il s'écria, *Ah! ah! ma vie (mon ame) n'a pas encor été pollue, &c. Et le Seigneur lui dit, Va, je te donne de la fiente de bœuf au-lieu de fiente d'homme, & tu la mettras avec ton pain.* v. 14. & 15.

Il fallait donc absolument que cette nourriture fût souillée pour être un emblème, un type. Le prophète mit donc en effet de la fiente de bœuf avec son pain pendant trois cent quatre-vingt dix jours, & ce fut à

la fois une réalité & une figure symbolique.

DE L'EMBLÈME D'OOLLA ET D'OLIBA.

*Ezéch. ch. xvi. v. 1. & suiv.* La sainte Ecriture déclare expressément qu'Oolla est l'emblème de Jérusalem. *Fils de l'homme, fais connaître à Jérusalem ses abominations; ton père était un Amorrhéen & ta mère une Cethéenne.* Ensuite le prophète sans craindre des prétentions malignes, des plaifanteries alors inconnues, parle à la jeune Oolla en ces termes.

*Ubera tua intumuerunt, & pilus tuus gemitavit, & eras nuda, & confusione plena.*

Ta gorge s'enfla, ton poil germa, tu étais nue & confuse.

*Et transivi per te, & vidi te, & ecce tempus tuum, tempus amantium: & expandi amictum meum super te, & operui ignominiam tuam, & juravi tibi, & ingressus suum pactum tecum (ait dominus DEUS) & facta es mihi.*

Je passai, je te vis, voici ton tems, voici le tems des amans; j'étendis sur toi mon manteau, je couvris ta vilénie, je te jurai, je fis marché avec toi, dit le Seigneur, & tu fus à moi.

*Et habens fiduciam in pulchritudine tua, fornicata es in nomine tuo; & exposuisti fornicationem tuam omni transeunti, ut ejus fieres.*

Mais fière de ta beauté tu forniquas en ton nom, tu exposas ta fornication à tout passant pour être à lui.

Et

*Et edificasti tibi lupanar, & fecisti tibi prostibulum in cunctis plateis.*

Et tu bâtis un mauvais lieu, tu fis une prostitution dans tous les carrefours.

*Et divisisti pedes tuos omni transeunti, & multiplicasti fornicationes tuas.*

Et tu ouvris les jambes à tous les passans, & tu multiplias tes fornications.

*Et fornicata es cum filiis Ægypti, vicinis tuis, magnarum carniū; & multiplicasti fornicationem tuam, ad irritandum me.*

Et tu forniquas avec les Egyptiens tes voisins qui avaient de grands membres, &c. Tu multiplias ta fornication pour m'irriter.

L'article d'Oliba, qui signifie *Samarie*, est beaucoup plus fort & plus éloigné des bien-séances de notre stile.

*Denudavit quoque fornicationes suas, discooperuit ignominiam suam.*

Et elle mit à nud ses fornications, & découvrit sa turpitude.

*Multiplicavit enim fornicationes suas, recordans dies adolescentiæ suæ.*

Elle multiplia ses fornications comme dans son adolescence.

*Et insanivit libidine super concubitus eorum, quorum carnes sunt ut carnes asinorum; & sicut fluxus equorum fluxus eorum.*

Et elle fut éprise de fureur pour le coit de ceux dont les membres sont comme les

Cinquième partie. **M**

membres des ânes , & dont l'émission est comme l'émission des chevaux.

Ces images nous paraissent licentieufes & révoltantes ; elles n'étaient alors que naïves. Il y en a trente exemples dans le Cantique des cantiques , modèle de l'union la plus chaste. Remarquez attentivement que ces expressions , ces images font toujours très sérieufes , & que dans aucun livre de cette haute antiquité , vous ne trouverez jamais la moindre raillerie fur le grand objet de la génération. Quand la luxure est condamnée c'est avec les termes propres , mais ce n'est jamais ni pour exciter à la volupté , ni pour faire la moindre plaifanterie. Cette haute antiquité n'a ni de *Martial* , ni de *Catulle* , ni de *Pétrone*.

D' O S É E ET DE QUELQUES  
AUTRES EMBLÈMES.

On ne regarde pas comme une simple vision , comme une simple figure , l'ordre positif donné par le Seigneur au prophète *Osée* de prendre une prostituée , & d'en avoir trois enfans. On ne fait point d'enfans en vision ; ce n'est point en vision qu'il fit marché avec *Gomer* fille d'*Ebalaïm* , dont il eut deux garçons & une fille. Ce n'est point en vision qu'il prit ensuite une femme adultère par le commandement exprès du Seigneur , qu'il lui donna quinze petites pièces d'argent , & une

Voyez les  
premiers  
chanitres  
du netic  
prophète  
*Osée*.



mesure & demi d'orge. La première prostituée signifiait Jérusalem, & la seconde prostituée signifiait Samarie. Mais ces prostitutions, ces trois enfans, ces quinze pièces d'argent, ce boisseau & demi d'orge n'en font pas moins des choses très réelles.

Ce n'est point en vision que le patriarche *Salmon* épousa la prostituée *Rahab* ayeule de *David*. Ce n'est point en vision que le patriarche *Juda* commit un inceste avec sa belle-fille *Thamar*, inceste dont nâquit *David*. Ce n'est point en vision que *Ruth*, autre ayeule de *David*, se mit dans le lit de *Booz*. Ce n'est point en vision que *David* fit tuer *Urie*, & ravit *Betzabée* dont nâquit le roi *Salomon*. Mais ensuite tous ces événemens devinrent des emblèmes, des figures, lorsque les choses qu'ils figuraient furent accomplies.

Il résulte évidemment d'*Ezéchiel*, d'*Osée*, de *Jérémie*, de tous les prophètes juifs, & de tous les livres juifs, comme de tous les livres qui nous instruisent des usages caldéens, persans, phéniciens, syriens, indiens, égyptiens; il résulte, dis-je, que leurs mœurs n'étaient pas les nôtres, que ce monde ancien ne ressemblait en rien à notre monde.

Passer seulement de Gibraltar à Mequinès, les bienséances ne sont plus les mêmes; on ne trouve plus les mêmes idées; deux lieues de mer ont tout changé. (Voyez *Figure*.)

## EMPOISONNEMENTS.

**R**épétons souvent des vérités utiles. Il y a toujours eu moins d'empoisonnements qu'on ne l'a dit ; il en est presque comme des parricides. Les accusations ont été communes , & ces crimes ont été très rares. Une preuve , c'est qu'on a pris long-tems pour poison ce qui n'en est pas. Combien de princes se sont défaits de ceux qui leur étaient suspects en leur faisant boire du sang de taureau ? combien d'autres princes en ont avalé pour ne point tomber dans les mains de leurs ennemis ? Tous les historiens anciens & même *Plutarque* l'attestent.

J'ai été tant bercé de ces contes dans mon enfance , qu'à la fin j'ai fait saigner un de mes taureaux , dans l'idée que son sang m'appartenait , puisqu'il était né dans mon étable : ( ancienne prétention dont je ne discute pas ici la validité ) je bus de ce sang comme *Atrée* & *Mlle. de Vergi*. Il ne me fit pas plus de mal que le sang de cheval n'en fait aux Tartares , & que le boudin ne nous en fait tous les jours , surtout lorsqu'il n'est pas trop gras.

Pourquoi le sang de taureau serait-il un poison quand le sang de bouquetin passe pour un remède ? Les payfans de mon canton ava-

lent tous les jours du fang de bœuf qu'ils appellent de la *fricassée* ; celui de taureau n'est pas plus dangereux. Soyez sûr, cher lecteur, que *Thémistocle* n'en mourut pas.

Quelques spéculatifs de la cour de *Louis XIV* crurent deviner que sa belle-sœur *Henriette d'Angleterre* avait été empoisonnée avec de la poudre de diamant, qu'on avait mise dans une jatte de fraises au-lieu de sucre rapé ; mais ni la poudre impalpable de verre ou de diamans, ni celle d'aucune production de la nature qui ne serait pas venimeuse par elle-même, ne pourrait être nuisible.

Il n'y a que les pointes aiguës, tranchantes, actives qui puissent devenir des poisons violens. L'exact observateur *Mead* ( que nous prononçons *Mide* ) célèbre médecin de Londres, a vu au microscope la liqueur dardée par les gencives des vipères irritées ; il prétend qu'il les a toujours trouvées semées de ces lames coupantes & pointues, dont le nombre innombrable déchire & perce les membranes internes.

La *cantarella* dont on prétend que le pape *Alexandre VI*, & son bâtard le duc de *Borgia* se faisaient un grand usage, était, dit-on, la bave d'un cochon rendu enragé en le suspendant par les pieds la tête en bas, & en le battant longtems jusqu'à la mort ; c'était

un poison aussi prompt & aussi violent que celui de la vipère. Un grand apothicaire m'assure que la *Taphana*, cette célèbre empoisonneuse de Naples, se servait principalement de cette recette. Peut-être tout cela n'est-il pas vrai. Cette science est de celles qu'il faudrait ignorer.

Les poisons qui coagulent le sang au lieu de déchirer les membranes, sont l'opium, la cigue, la jusquiame, l'aconit & plusieurs autres. Les Athéniens avaient raffiné jusqu'à faire mourir par ces poisons réputés froids leurs compatriotes condamnés à mort. Un apothicaire était le bourreau de la république. On dit que *Socrate* mourut fort doucement, & comme on s'endort; j'ai peine à le croire.

Je fais une remarque sur les livres juifs, c'est que chez ce peuple vous ne voyez personne qui soit mort empoisonné. Une foule de rois & de pontifes périt par des assassinats. L'histoire de cette nation est l'histoire des meurtres & du brigandage; mais il n'est parlé qu'en un seul endroit d'un homme qui se soit empoisonné lui-même; & cet homme n'est point un Juif; c'était un Syrien nommé *Lizias*, général des armées d'*Antiochus Epiphane*. Le second livre des *Maccabées* dit qu'il s'empoisonna; *vitam veneno finivit.*

Chap. x.  
v. 13.

Ce qui m'étonnerait le plus dans l'histoire des mœurs des anciens Romains , ce serait la conspiration des femmes Romaines pour faire périr par le poison , non pas leurs maris , mais en général les principaux citoyens. C'était , dit *Tite - Live* , en l'an 423 de la fondation de Rome ; c'était donc dans le tems de la vertu la plus austère ; c'était avant qu'on eût entendu parler d'aucun divorce , quoique le divorce fût autorisé ; c'était lorsque les femmes ne pouvaient point de vin , ne sortaient presque jamais de leurs maisons que pour aller aux temples. Comment imaginer que tout - à - coup elles se fussent appliquées à connaître les poisons , qu'elles s'assemblaient pour en composer , & que sans aucun intérêt apparent elles donnassent ainsi la mort aux premiers de Rome ?

*Laurent Echard* dans sa compilation abrégée , se contente de dire que la vertu des dames Romaines se démentit étrangement ; que cent soixante & dix d'entre elles se mêlant de faire le métier d'empoisonneuses , & de réduire cet art en préceptes , furent tout à la fois accusées , convaincues & punies.

*Tite - Live* ne dit pas assurément qu'elles réduisirent cet art en préceptes. Cela signifierait qu'elles tinrent école de poisons , qu'elles professèrent cette science , ce qui est ridicule. Il ne parle point de cent soixante & dix professeuses en sublimé corrosif ou en verd-

de-gris. Enfin, il n'affirme point qu'il y eût des empoisonneuses parmi les femmes des sénateurs & des chevaliers.

Le peuple était extrêmement sot & raisonneur à Rome comme ailleurs ; voici les paroles de *Tite-Live* :

2. décade  
liv. VIII.

„ L'année 423 fut au nombre des mal-  
„ heureuses ; il y eut une mortalité causée  
„ par l'intempérie de l'air , ou par la malice  
„ humaine. Je voudrais qu'on pût affirmer  
„ avec quelques auteurs que la corruption  
„ de l'air causa cette épidémie , plutôt que  
„ d'attribuer la mort de tant de Romains  
„ au poison , comme l'ont écrit faussement  
„ des historiens pour décrier cette année. “

On a donc écrit *faussement* , selon *Tite-Live* , que les dames de Rome étaient des empoisonneuses ; il ne le croit donc pas : mais quel intérêt avaient ces auteurs à décrier cette année ? C'est ce que j'ignore.

*Je vais rapporter le fait* , continue-t-il , *tel qu'on l'a rapporté avant moi*. Ce n'est pas là le discours d'un homme persuadé. Ce fait d'ailleurs ressemble bien à une fable. Une esclave accuse environ soixante & dix femmes , parmi lesquelles il y en a de patriciennes , d'avoir mis la peste dans Rome en préparant des poisons. Quelques-unes des accusées demandent permission d'avaler leurs drogues , & elles expirent sur le champ.

Leurs complices sont condamnées à mort sans qu'on spécifie le genre du supplice.

J'ose soupçonner que cette historiette, à laquelle *Tite-Live* ne croit point du tout, mérite d'être reléguée à l'endroit où l'on conservait le vaisseau qu'une vestale avait tiré sur le rivage avec sa ceinture ; où *Jupiter* en personne avait arrêté la fuite des Romains ; où *Castor & Pollux* étaient venus combattre à cheval ; où l'on avait coupé un caillou avec un rasoir, &c. &c. &c.

Il n'y a guères de poison dont on ne puisse prévenir les suites en le combattant incontinent. Il n'y a point de médecine qui ne soit un poison quand la dose est trop forte.

Toute indigestion est un empoisonnement.

Un médecin ignorant & même savant, mais inattentif, est souvent un empoisonneur ; un bon cuisinier est à coup sûr un empoisonneur à la longue, si vous n'êtes pas tempérant.

Un jour le marquis d'*Argenson* ministre d'état au département étranger, lorsque son frère était ministre de la guerre, reçut de Londres une lettre d'un fou ; (comme les ministres en reçoivent à chaque poste) ce fou proposait un moyen infallible d'empoisonner tous les habitans de la capitale d'An-

gleterre. Ceci ne me regarde pas, nous dit le marquis d'Argenson, c'est un placet à mon frère.

## ENCHANTEMENT, MAGIE, ÉVOCATION, SORTILÈGE, &c.

IL n'est guères vraisemblable que toutes ces abominables absurdités viennent, comme le dit *Pluche*, des feuillages dont on couronna autrefois les têtes d'*Isis* & d'*Osiris*. Quel rapport ces feuillages pouvaient-ils avoir avec l'art d'enchanter des serpens, avec celui de ressusciter un mort, ou de tuer des hommes avec des paroles, ou d'inspirer de l'amour, ou de métamorphoser des hommes en bêtes?

Enchantement, *incantatio*, vient, dit-on, d'un mot caldéen que les Grecs avaient traduit par *epodi gonteia*, *chanson productrice*.

Une grande partie des superstitions absurdes ne doit-elle pas son origine à des choses naturelles? Il n'y a guères d'animaux qu'on n'accoutume à venir au son d'une musette ou d'un simple cornet pour recevoir sa nourriture. *Orphée*, ou quelqu'un de ses prédécesseurs, joua de la musette mieux que les autres bergers; ou bien il se servit



du chant. Tous les animaux domestiques accouraient à sa voix. On supposa bien vite que les ours & les tigres étaient de la partie : ce premier pas aisément fait , on n'eut pas de peine à croire que les *Orphées* fesaient danser les pierres & les arbres.

Si on fait danser un ballet à des rochers & à des sapins , il en coûte peu de bâtir des villes en cadence. Les pierres de taille viennent s'arranger d'elles - mêmes , lors qu'*Amphion* chante : il ne faut qu'un violon pour construire une ville , & un cornet à bouquin pour la détruire.

L'enchantement des serpens doit avoir une cause encor plus spécieuse. Le serpent n'est point un animal vorace & porté à nuire. Tout reptile est timide. La première chose que fait un serpent ( du moins en Europe ) dès qu'il voit un homme , c'est de se cacher dans un trou comme un lapin & un lézard. L'instinct de l'homme est de courir après tout ce qui s'enfuit , & de fuir lui-même devant tout ce qui court après lui , excepté quand il est armé , qu'il sent sa force , & surtout qu'on le regarde.

Loin que le serpent soit avide de sang & de chair , il ne se nourrit que d'herbe , & passe un tems très considérable sans manger : s'il avale quelques insectes comme font les lézards , les cameléons , en cela il nous rend service.

Tous les voyageurs disent qu'il y en a de très longs & de très gros ; mais nous n'en connaissons point de tels en Europe. On n'y voit point d'homme , point d'enfant qui ait été attaqué par un gros serpent ni par un petit ; les animaux n'attaquent que ce qu'ils veulent manger , & les chiens ne mordent les passans que pour défendre leurs maîtres. Que ferait un serpent d'un petit enfant ? quel plaisir aurait-il à le mordre ? il ne pourrait en avaler le petit doigt.

Je veux croire qu'il y a eu des monstres dans l'espèce des serpens comme dans celle des hommes ; je consens que l'armée de *Régulus* se soit mise sous les armes en Afrique contre un dragon , & que depuis il y ait eu un Normand qui ait combattu contre la gargouille. Mais on m'avouera que ces cas sont rares.

Les deux serpens qui vinrent de Tenedos exprès pour dévorer *Laocoon* , & deux grands garçons de vingt ans , aux yeux de toute l'armée Troyenne , sont un beau prodige , digne d'être transmis à la postérité par des vers hexamètres & par des statues qui représentent *Laocoon* comme un géant , & ses grands enfans comme des pygmées.

Je conçois que cet événement devait arriver lorsqu'on prenait avec un grand vilain

cheval de bois *a*) des villes bâties par des Dieux.

Tout ce qu'on a conté des serpens était très probable dans des pays où *Apollon* était desoendu du ciel pour tuer le serpent *Python*.

Ils passèrent aussi pour être très prudents. Leur prudence consiste à ne pas courir si vite que nous, & à se laisser couper en morceaux.

La morsure des serpens, & surtout des vipères, n'est dangereuse que lorsqu'une espèce de rage a fait fermenter un petit réservoir d'une liqueur extrêmement acre qu'ils ont sous leurs gencives. Hors de-là un serpent n'est pas plus dangereux qu'une anguille.

Plusieurs dames ont apprivoisé & nourri des serpens, les ont placés sur leur toilette, les ont entortillés autour de leurs bras.

Les nègres de Guinée adorent un gros serpent qui ne fait de mal à personne.

Il y a plusieurs sortes de ces reptiles; & quelques-unes sont plus dangereuses que les autres dans les pays chauds; mais en général le serpent est un animal craintif &

*a*) Le cheval de bois était une machine semblable à ce qu'on appella depuis le *belier*. C'était une longue poutre, terminée en tête de cheval: elle fut conservée en Grèce, & *Pausanias* dit qu'il l'a vue.

doux ; il n'est pas rare d'en voir qui tettert les vaches.

Les premiers hommes qui virent des gens plus hardis qu'eux apprivoiser & nourrir des serpens , & les faire venir d'un coup de siflet comme nous appellons les abeilles , prirent ces gens-là pour des forciens. Les pfilles & les marses , qui se familiarisèrent avec les serpens , eurent la même réputation. Il ne tiendrait qu'aux apoticaire du Poitou , qui prennent des vipères par la queue , de se faire respecter aussi comme des magiciens du premier ordre.

L'enchantement des serpens passa pour une chose constante. La sainte Ecriture même , qui entre toujours dans nos faiblesses , daigna se conformer à cette idée vulgaire. *b) L'aspic sourd qui se bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix du savant enchanteur.*

*Jérém. ch. VIII. v. J'enverrai contre vous des serpens qui résisteront aux enchantemens.*

*17. Ecclésiaste. Le médifant est semblable au serpent qui ne cède point à l'enchanteur.*

L'enchantement était quelquefois assez fort pour faire crever les serpens. Selon l'ancienne physique cet animal était immortel. Si quelque rustre trouvait un serpent mort dans son chemin , il fallait bien que ce

fût quelque enchanteur qui l'eût dépouillé du droit de l'immortalité :

*Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis.*

ENCHANTEMENT DES MORTS.

Enchanter un mort, le ressusciter, ou s'en tenir à évoquer son ombre pour lui parler, était la chose du monde la plus simple. Il est très ordinaire que dans ses rêves on voye des morts, qu'on leur parle, qu'ils vous répondent. Si on les a vus pendant le sommeil, pourquoi ne les verra-t-on point pendant la veille ? Il ne s'agit que d'avoir un esprit de *Python*. Et pour faire agir cet esprit de *Python*, il ne faut qu'être un fripon, & avoir affaire à un esprit faible ; or personne ne niera que ces deux choses n'aient été extrêmement communes.

Quand on est assez habile pour évoquer des morts avec des paroles, on peut à plus forte raison faire mourir des vivans, ou du moins les en menacer, comme le *Médecin malgré lui* dit à *Lucas* qu'il lui donnera la fièvre. Du moins il n'était pas douteux que les forciers n'eussent le pouvoir de faire mourir les bestiaux ; & il falait opposer sortilège à sortilège pour garantir son bétail. Mais ne nous moquons point des anciens ; pauvres gens que nous sommes, fortis à peine de la barbarie ! Il n'y a pas cent ans que nous

avons fait brûler des forciers dans toute l'Europe ; & on vient encor de brûler une forcrière vers l'an 1750 à Vurtzbourg. Il est vrai que certaines paroles & certaines cérémonies fuffifent pour faire périr un troupeau de moutons, pourvu qu'on y ajoute de l'arsenic.

*L'histoire critique des cérémonies superstitieuses* par *Le Brun* de l'oratoire, est bien étrange ; il veut combattre le ridicule des fortileges , & il a lui-même le ridicule de croire à leur puissance. Il prétend que *Marie Bucaille* la forcrière, étant en prison à Vallogne, parut à quelques lieues de-là dans le même tems, selon le témoignage juridique du juge de Vallogne. Il rapporte le fameux procès des bergers de Brie condamnés à être pendus & brûlés par le parlement de Paris en 1691. Ces bergers avaient été assez fots pour se croire forciers, & assez méchans pour mêler des poisons réels à leurs forceleries imaginaires.

Voyez le  
procès  
des ber-  
gers de  
Brie, de-  
puis la  
page 516.

Le père *Le Brun* proteste qu'il y eut beaucoup de *supernaturel* dans leur fait, & qu'ils furent pendus en conséquence. L'arrêt du parlement est directement contraire à ce que dit l'auteur : *La cour déclare les accusés duement atteints & convaincus de superstitions, d'impiétés, sacrilèges, prophana-tions, empoisonnemens.*

L'ar-

L'arrêt ne dit pas que ce soient les prophétions qui ayent fait périr les animaux : il dit , que ce sont les empoisonnemens. On peut commettre un sacrilège sans être forcier , comme on empoisonne sans être forcier.

D'autres juges firent brûler , à la vérité, le curé *Gaufrédi* , & ils crurent fermement que le diable l'avait fait jouir de toutes ses pénitentes. Le curé *Gaufrédi* croyait aussi en avoir obligation au diable ; mais c'était en 1611 : c'était dans le tems où la plupart de nos provinciaux n'étaient pas fort au dessus des Caraïbes & des Nègres. Il y en a eu encor de nos jours quelque-uns de cette espèce , comme le jésuite *Girard* , l'ex-jésuite *Nonotte* , le jésuite *Du Plessis* , l'ex-jésuite *Malagrida* ; mais cette espèce de fous devient fort rare de jour en jour.

A l'égard de la *licantropie* , c'est-à-dire des hommes métamorphosés en loups par des enchantemens , il suffit qu'un jeune berger , ayant tué un loup , & s'étant revêtu de sa peau , ait fait peur à de vieilles femmes , pour que la réputation du berger devenu loup se soit répandue dans toute la province , & de là dans d'autres. Bientôt *Virgile* dira :

*His ego sapè lupum fieri & se condere sylvis*

*Ecloga*

*Mœris , sapè animas imis excire sepulcris.*

*VIII.*

Mœris devenu loup se cachait dans les bois :

Du creux de leurs tombeaux j'ai vu sortir des âmes :

*Cinquième partie,*

N

Voir un homme loup est une chose curieuse ; mais voir des ames est encor plus beau. Des moines du mont Cassin ne virent-ils pas l'ame de *St. Bénédicte* , ou *Benoit* ? Des moines de Tours ne virent-ils pas celle de *St. Martin* ? Des moines de *St. Denis* ne virent-ils pas celle de *Charles Martel* ?

ENCHANTEMENT POUR SE  
FAIRE AIMER.

Il y en eut pour les filles & pour les garçons. Les Juifs en vendaient à Rome , & dans Alexandrie ; & ils en vendent encor en Asie. Vous trouverez quelques-uns de ces secrets dans le petit *Albert* ; mais vous vous mettrez plus au fait , si vous lisez le plaidoyer qu'*Apulée* composa lorsqu'il fut accusé par un chrétien , dont il avait épousé la fille , de l'avoir enforcélée par des philtres. Son beau-père *Emilien* prétendait qu'*Apulée* s'était fervi principalement de certains poissons , attendu que *Vénus* étant née de la mer , les poissons devaient exciter prodigieusement les femmes à l'amour.

On se servait d'ordinaire de vervenne , de toenia , de l'hyppomane qui n'était autre chose qu'un peu de l'arrière-faix d'une jument lorsqu'elle produit son poulain , d'un petit oiseau nommé parrai nous *boche-queue* , en latin , *motacilla*.



Mais *Apulée* était principalement accusé d'avoir employé des coquillages, des pattes d'écrevisses, des hériffons de mer, des huîtres cannelées, du calmar qui passe pour avoir beaucoup de semence, &c.

*Apulée* fait assez entendre quel était le véritable philtre qui avait engagé *Pudentilla* à se donner à lui. Il est vrai qu'il avoue dans son plaidoyer que sa femme l'avait appelé un jour *magicien*. Mais quoi ! dit-il, si elle m'avait appelé *consul*, ferais-je consul pour cela ?

Le satyrion fut regardé chez les Grecs & chez les Romains comme le philtre le plus puissant ; on l'appellait la *plante aphrodisia*, *racine de Vénus*. Nous y ajoutons la roquette sauvage ; c'est l'*eruca* des Latins : *Et Martial, venerem revocans eruca morantem*. Nous y mêlons surtout un peu d'essence d'ambre. La mandragore est passée de mode. Quelques vieux débauchés se sont servis de mouches cantarides, qui portent en effet aux parties génitales ; mais qui portent beaucoup plus à la vessie, qui l'excorient & qui font uriner du sang : ils ont été cruellement punis d'avoir voulu pousser l'art trop loin.

La jeunesse & la santé sont les véritables philtres.

Le chocolat a passé pendant quelque tems pour ranimer la vigueur endormie de nos

petits - maîtres vieillis avant l'âge ; mais on aurait beau prendre vingt tasses de chocolat , on n'en inspirera pas plus de goût pour sa personne.

*Ut ameris , amabilis esto.*

Pour être aimé , soyez aimable.

Voyez l'article *Sorcier*.

## E N F E R.

**I***nferum* , souterrain : les peuples qui enterraient les morts les mirent dans le souterrain ; leur ame y était donc avec eux. Telle est la première physique & la première métaphysique des Egyptiens & des Grecs.

Les Indiens , beaucoup plus anciens , qui avaient inventé le dogme ingénieux de la métempycose , ne crurent jamais que les ames fussent dans le souterrain.

Les Japonois , les Coréens , les Chinois , les peuples de la vaste Tartarie orientale & occidentale , ne furent pas un mot de la philosophie du souterrain.

Les Grecs avec le tems firent du souterrain un vaste royaume , qu'ils donnèrent libéralement à *Pluton* & à *Proserpine* sa femme. Ils leur assignèrent trois conseillers d'état , trois femmes de charge nommées les *furies* ,

trois parques pour filer , dévider & couper le fil de la vie des hommes. Et comme dans l'antiquité chaque héros avait son chien pour garder sa porte , on donna à *Pluton* un gros chien qui avait trois têtes ; car tout allait par trois. Des trois conseillers d'état *Minos* , *Eaque* & *Radamante* , l'un jugeait la Grèce , l'autre l'Asie mineure , ( car les Grecs ne connaissaient pas alors la grande Asie ) le troisième était pour l'Europe.

Les poètes ayant inventé ces enfers s'en moquèrent les premiers. Tantôt *Virgile* parle sérieusement des enfers dans l'*Enéide* , parce qu'alors le sérieux convient à son sujet ; tantôt il en parle avec mépris dans ses géorgiques.

*Felix qui potuit rerum cognoscere causas ,  
Atque metus omnes & inexorabile fatum  
Subjecit pedibus , strépitemque Acherontis avari !*

Heureux qui peut sonder les loix de la nature ,  
Qui des vains préjugés foule aux pieds l'imposture ,  
Qui regarde en pitié le Stryx & l'Acheron ,  
Et le triple Cerbère & la barque à Caron !

On déclamaît sur le théâtre de Rome ces vers de la *Troade* , auxquels quarante mille mains applaudissaient.

*Tenara & aspero  
Regnum sub domino limen & obsident  
Castos , non facili Cerberus ostio.*

N iij

*Rumores vacui, verbaque inania ;  
Et par sollicito fabula somnio.*

Le palais de Pluton , son portier à trois têtes ,  
Les couleuvres d'enfer à mordre toujours prêts ;  
Le Styx , le Phlegeton sont des contes d'enfans ,  
Des songes importuns , des mots vidés de sens.

*Lucrèce , Horace s'expriment avec la même force. Cicéron , Sénèque en parlent de même en vingt endroits. Le grand empereur Marc-Aurèle raisonne encor plus philosophiquement qu'eux tous. „ Celui qui craint la mort craint „ ou d'être privé de tout sens , ou d'éprouver d'autres sensations. Mais si tu n'as plus „ tes sens tu ne feras plus sujet à aucune „ peine , à aucune misère. Si tu as des sens „ d'une autre espèce , tu feras une autre „ créature. “*

Liv. VIII.  
N<sup>o</sup>. 62.

Il n'y avait pas un mot à répondre à ce raisonnement dans la philosophie profane. Cependant par la contradiction attachée à l'espèce humaine , & qui semble faire la base de notre nature , dans le tems même que *Cicéron* disait publiquement , *Il n'y a point de vieille femme qui croye ces inepties* , *Lucrèce* avouait que ces idées faisaient une grande impression sur les esprits ; il vient , dit - il , pour les détruire.

*Si certam finem esse viderent  
Ærumnarum homines, aliqua ratione valerent*

*Religionibus atque minis obfistere vatam.*

*Nunc ratio nulla est restandi nulla facultas ;*

*Æternas quoniam pœnas in morte timendum est.*

Si l'on voyait du moins un terme à son malheur ,  
On soutiendrait sa peine , on combattrait l'erreur ,  
On pourrait supporter le fardeau de la vie.  
Mais d'un plus grand supplice elle est , dit-on , suivie.  
Après de tristes jours on craint l'éternité.

Il était donc vrai que parmi les derniers du peuple les uns riaient de l'enfer , les autres en tremblaient. Les uns regardaient *Cerbère* , les furies & *Pluton* comme des fables ridicules ; les autres ne cessaient de porter des offrandes aux Dieux infernaux. C'était tout comme chez nous.

*Et quocumque tamen miseri venere parentant*

*Et nigras mactant pecudes , & manibu divis*

*Inferias mittunt multoque in rebus acerbis*

*Acrius admittunt animos ad religionem.*

Ils conjurent ces Dieux qu'ont forgés nos caprices ;  
Ils fatiguent Pluton de leurs vains sacrifices ;  
Le sang d'un bœuf noir coule sous leurs couteaux ;  
Plus ils sont malheureux , & plus ils sont dévots.

Plusieurs philosophes qui ne croyaient pas aux fables des enfers , voulaient que la populace fût contenue par cette croyance. Tel fut *Timée* de Locres , tel fut le politique historien

Polybe. *L'enfer, dit-il, est inutile aux sages; mais nécessaire à la populace insensée.*

Il est assez connu que la loi du Pentateuque n'annonça jamais un enfer. a) Tous les hommes étaient plongés dans ce chaos de contradictions & d'incertitudes quand JESUS-CHRIST vint au monde. Il confirma la doctrine ancienne de l'enfer, non pas la doctrine des poètes payens, non pas celle des prêtres Egyptiens, mais celle qu'adopta le christianisme, à laquelle il faut que tout cède. Il annonça un royaume qui allait venir, & un enfer qui n'aurait point de fin.

Matthieu  
chap. v.  
v. 2.

Il dit expressément à Capharnaüm en Galilée; „ Quiconque appellera son frère *Raca* sera condamné par le sanhedrin; mais celui qui l'appellera *fou* sera condamné au *gebenei hinnon*, gehenne du feu. “

a) Dans le Dictionnaire encyclopédique, l'auteur de l'article théologique *Enfer*, semble se méprendre étrangement, en citant le Deutéronôme au chapitre XXXII. v. 22 & suivans; il n'y est pas plus question d'enfer que de mariage & de danse. On fait parler DIEU ainsi; „ Ils m'ont provoqué dans celui qui n'était pas leur Dieu, & ils m'ont irrité dans leurs vanités; & moi je les provoquerai dans celui qui n'est pas mon peuple, & je les irriterai dans une nation folle. — Un feu s'est allumé dans ma fureur, & il brûlera jusqu'au bord du souterrain, & il dévorera la terre avec ses germes, & il brûlera les racines des montagnes. — J'accumulerai les maux sur eux; je viderai sur eux mes flèches; je

Cela prouve deux choses , premièrement que JESUS-CHRIST ne voulait pas qu'on dit des injures ; car il n'appartenait qu'à lui comme maître , d'appeller les prévaricateurs pharisiens *race de vipère*.

Secondement que ceux qui disent des injures à leur prochain méritent l'enfer : car la gehenna du feu était dans la vallée d'Hinnon , où l'on brûlait autrefois des victimes à *Moloch* ; & cette gehenna figure le feu d'enfer.

Il dit ailleurs , „ Si quelqu'un sert d'achopement aux faibles qui croient en moi , il vaudrait mieux qu'on lui mit au cou une meule afinnaire , & qu'on le jettât dans la mer.

St. Marc  
ch. IX. v.  
42 & sui-  
vans.

„ Et si ta main te fait achopement , coupe-la ; il est bon pour toi d'entrer manchot dans la vie , plutôt que d'aller dans la ge-

„ les ferai mourir de faim ; les oiseaux les dévoreront d'une morsure amère ; j'enverrai contre eux les dents des bêtes avec la fureur des reptiles & des serpens. Le glaive les dévastera au dehors , & la frayeur au dedans , eux & les garçons , & les filles , & les enfans à la mammelle avec les vieillards. «

Y a-t-il là , s'il vous plaît , rien qui désigne des châtimens après la mort ? des herbes sèches , des serpens qui mordent , des filles & des enfans qu'on tue , ressemblent-ils à l'enfer ? N'est-il pas honteux de tronquer un passage pour y trouver ce qui n'y est pas ? Si l'auteur s'est trompé on lui pardonne ; s'il a voulu tromper il est inexcusable.

„ henna du feu inextinguible , où le ver  
 „ ne meurt point , & où le feu ne s'éteint  
 „ point.

„ Et si ton pied te fait achopement , coupe  
 „ ton pied ; il est bon d'entrer boîteux dans  
 „ la vie éternelle , plutôt que d'être jetté  
 „ avec tes deux pieds dans la gehenna inex-  
 „ tinguible , où le ver ne meurt point , & où  
 „ le feu ne s'éteint point.

„ Et si ton œil te fait achopement , arrache  
 „ ton œil ; il vaut mieux entrer borgne dans  
 „ le royaume de DIEU , que d'être jetté avec  
 „ tes deux yeux dans la gehenna du feu , où  
 „ le ver ne meurt point , & où le feu ne s'é-  
 „ teint point.

„ Car chacun fera salé par le feu , & toute  
 „ victime sera salée par le sel.

„ Le sel est bon ; que si le sel s'affadit avec  
 „ quoi le salerez - vous ?

„ Vous avez dans vous le sel , conservez  
 „ la paix parmi vous. “

St. Luc  
 ch. XIII.

Il dit ailleurs sur le chemin de Jérusalem ,  
 „ Quand le père de famille sera entré & au-  
 „ ra fermé la porte , vous resterez dehors , &  
 „ vous heurterez , disant , Maître , ouvrez-  
 „ nous ; & en répondant il vous dira , *Nescio*  
 „ *vos* , d'où êtes - vous ? & alors vous com-  
 „ mencerez à dire , Nous avons mangé & bu  
 „ avec toi , & tu as enseigné dans nos carre-  
 „ fours ; & il vous répondra *nescio vos* , d'où  
 „ êtes - vous ? ouvriers d'iniquités ! & il y



„ aura pleurs & grincemens de dents , quand  
„ vous verrez *Abraham , Isaac , Jacob* & tous  
„ les prophètes , & que vous ferez chassés  
„ dehors. “

Malgré les autres déclarations positives émanées du Sauveur du genre- humain , qui assurent la damnation éternelle de quiconque ne fera pas de notre église , *Origène* & quelques autres n'ont pas cru l'éternité des peines.

Les fociniens les rejettent , mais ils font hors du giron, Les luthériens & les calvinistes, quoiqu'égarés hors du giron , admettent un enfer sans fin.

Il n'y a pas longtems qu'un théologien calviniste nommé *Petit-Pierre*, prêcha & écrivit que les damnés auraient un jour leur grace. Les autres ministres lui dirent qu'ils n'en voulaient point. La dispute s'échauffa ; on prétend que le roi leur souverain leur manda que puisqu'ils voulaient être damnés sans retour , il le trouvait très bon , & qu'il y donnait les mains. Les damnés de l'église de Neufchâtel déposèrent le pauvre *Petit-Pierre* qui avait pris l'enfer pour le purgatoire. On a écrit que l'un d'eux lui dit , Mon ami , je ne crois pas plus à l'enfer éternel que vous ; mais sachez qu'il est bon que votre servante , votre tailleur , & surtout votre procureur y croient.

J'ajouterai pour l'*illustration* de ce passage, une petite exhortation aux philosophes qui nient tout à plat l'enfer dans leurs écrits. Je leur dirai, Messieurs, nous ne passons pas notre vie avec *Cicéron*, *Atticus*, *Caton*, *Marc-Aurèle*, *Épictète*, le chancelier de l'Hôpital, *La Motte le Vayer*, *Des-Idetaux*, *René Descartes*, *Newton*, *Locke*, ni avec le respectable *Bayle*, qui était si au-dessus de la fortune ; ni avec le vertueux trop incrédule *Spinoza*, qui n'ayant rien, rendit aux enfans du grand pensionnaire *De With* une pension de trois cent florins que lui faisait le grand *De With*, dont les Hollandais mangèrent le cœur, quoi qu'il n'y eût rien à gagner en le mangeant. Tous ceux à qui nous avons à faire ne sont pas des *Des-Barreaux* qui payait à des plaideurs la valeur de leur procès qu'il avait oublié de rapporter. Toutes les femmes ne sont pas des *Ninon l'Enclos* qui gardait les dépôts si religieusement, tandis que les plus graves personages les violaient. En un mot, messieurs, tout le monde n'est pas philosophe.

Nous avons à faire à force fripons qui ont peu réfléchi ; à une foule de petites gens, brutaux, yvrognes, voleurs. Prêchez-leur, si vous voulez, qu'il n'y a point d'enfer, & que l'ame est mortelle. Pour moi, je leur crierai dans les oreilles qu'ils seront damnés s'ils me volent : j'imiterai ce curé de campagne qui ayant été outrageusement volé par ses

ouailles , leur dit à son prône ; Je ne fais à quoi pensait JESUS-CHRIST de mourir pour des canailles comme vous.

---

## E N T E R R E M E N T.

**E**N lisant par un assez grand hazard les canons d'un concile de Brague , tenu en 563 , je remarque que le quinzième canon défend d'enterrer personne dans les églises. Des gens savans m'assurent que plusieurs autres conciles ont fait la même défense. De-là je conclus que dès ces premiers siècles quelques bourgeois avaient eu la vanité de changer les temples en charniers pour y pourrir d'une manière distinguée : je peux me tromper ; mais je ne connais aucun peuple de l'antiquité qui ait choisi les lieux sacrés où l'on adorait la Divinité pour en faire des cloaques de morts.

Si on aimait tendrement chez les Egyptiens son père , sa mère & ses vieux parens , qu'on souffre avec bonté parmi nous , & pour lesquels on a rarement une passion violente , il était fort agréable d'en faire des momies , & fort noble d'avoir une suite d'ayeux en chair & en os dans son cabinet. Il est dit même , qu'on mettait souvent en gages chez

l'usurier , le corps de son père & de son grand-père. Il n'y a point à présent de pays au monde où l'on trouvât un écu sur un pareil effet ; mais comment se pouvait-il faire qu'on mît en gages la momie paternelle , & qu'on allât la faire enterrer au-delà du lac Moeris en la transportant dans la barque à *Caron* , après que quarante juges , qui se trouvaient à point nommé sur le rivage , avaient décidé que la momie avait vécu en personne honnête , & qu'elle était digne de passer dans la barque moiennant un sou qu'elle avait soin de porter dans sa bouche. Un mort ne peut guères à la fois faire une promenade sur l'eau & chez un usurier , ou rester dans le cabinet de son héritier. Ce sont-là de ces petites contradictions de l'antiquité que le respect empêche d'examiner scrupuleusement.

Quoi qu'il en soit , il est certain qu'aucun temple du monde ne fut fouillé de cadavres ; on n'enterrait pas même dans les villes. Très peu de familles eurent dans Rome le privilège de faire élever des mausolées malgré la loi des douze tables qui en faisait une défense expresse.

Aujourd'hui , quelques papes ont leurs mausolées dans St. Pierre , mais ils n'empuantissent pas l'église , parce qu'ils sont très bien embaumés , enfermés dans de belles

caiffes de plomb, & recouverts de gros tombeaux de marbre, à travers lesquels un mort ne peut guères transpirer.

Vous ne voyez ni à Rome, ni dans le reste de l'Italie, aucun de ces abominables cimetières entourer les églises; l'infection ne s'y trouve pas à côté de la magnificence, & les vivans n'y marchent point sur des morts.

Cette horreur n'est soufferte que dans des pays où l'asservissement aux plus indignes usages laisse subsister un reste de barbarie qui fait honte à l'humanité. Vous entrez dans la gothique cathédrale de Paris; vous y marcher sur de vilaines pierres mal jointes, qui ne sont point au niveau; on les a levées mille fois pour jeter sous elles des caiffes de cadavres.



Passé par le charnier qu'on appelle des *Innocens*; c'est un vaste enclos consacré à la peste; les pauvres qui meurent très souvent de maladies contagieuses y sont enterrés pêle-mêle; les chiens y viennent quelquefois ronger les ossemens; une vapeur épaisse, cadavereuse, infectée s'en exhale; elle est pestilentielle dans les chaleurs de l'été après les pluies. Et presque à côté de cette voierie est l'opéra, le palais-royal, le louvre des rois.

On porte à une lieue de la ville les immondices des privés, & on entasse depuis douze cent ans dans la même ville ; les corps pourris dont ces immondices étaient produites.

L'arrêt que le parlement de Paris a rendu depuis trois ans contre ces abus aussi dangereux qu'infâmes, n'a pu être exécuté, tant l'habitude & la sottise ont de force contre la raison & contre les loix. En vain l'exemple de tant de villes de l'Europe fait rougir Paris ; il ne se corrige point. Paris fera encor longtems un mélange bizarre de la magnificence la plus recherchée, & de la barbarie la plus dégoûtante.

Verfailles vient de donner un exemple qu'on devrait suivre partout ; un petit cimetière d'une paroisse très nombreuse infectait l'église, & les maisons voisines. Un simple particulier a réclamé contre cette coutume abominable ; il a excité ses concitoyens ; il a bravé les cris de la barbarie, on a présenté requête au conseil. Enfin le bien public l'a emporté sur l'usage antique & pernicieux ; le cimetière a été transféré à un mille de distance.

---

EN-

## ENTOUSIASME.

**C**E mot grec signifie *émotion d'entrailles*, *agitation intérieure* ; les Grecs inventèrent-ils ce mot pour exprimer les secousses qu'on éprouve dans les nerfs , la dilatation & le resserrement des intestins , les violentes contractions du cœur , le cours précipité de ces esprits de feu qui montent des entrailles au cerveau , quand on est vivement affecté ?

Ou bien donna-t-on d'abord le nom d'*entousiasme*, de trouble des entrailles , aux contorsions de cette pythie qui sur le trépied de Delphes recevait l'esprit d'*Apollon* par un endroit qui ne semble fait que pour recevoir des corps ?

Qu'entendons-nous par entousiasme ? que de nuances dans nos affections ! approbation , sensibilité , émotion , trouble , faiblesse , passion , emportement , démence , fureur , rage. Voilà tous les états par lesquels peut passer cette pauvre ame humaine.

Un géomètre assiste à une tragédie touchante ; il remarque seulement qu'elle est bien conduite. Un jeune homme à côté de lui est ému & ne remarque rien , une femme pleure , un autre jeune homme est si transporté , que pour son malheur il va faire aussi

*Cinquième partie.*

O

une tragédie. Il a pris la maladie de l'entoufiafme.

Le centurion ou le tribun militaire qui ne regardait la guerre que comme un métier dans lequel il y avait une petite fortune à faire , allait au combat tranquillement comme un couvreur monte fur un toit. *César* pleurait en voyant la statue d'*Alexandre*.

*Ovide* ne parlait d'amour qu'avec esprit. *Sapho* exprimait l'entoufiafme de cette passion ; & s'il est vrai qu'elle lui coûta la vie , c'est que l'entoufiafme chez elle devint démenche.

L'esprit de parti dispose merveilleusement à l'entoufiafme , il n'est point de faction qui n'ait ses énergomènes. Un homme passionné qui parle avec action , a dans ses yeux , dans sa voix , dans ses gestes , un poison subtil qui est lancé comme un trait dans les gens de sa faction. C'est par cette raison que la reine *Elizabeth* défendit qu'on prêchât de six mois en Angleterre fans une permission signée de sa main , pour conserver la paix dans son royaume.

*St. Ignace* ayant la tête un peu échauffée lit la vie des pères du désert , après avoir lu des romans. Le voilà saisi d'un double entoufiafme , il devient chevalier de la vierge *Marie* , il fait la veille des armes , il veut se



battre pour sa dame , il a des visions ; la vierge lui apparaît & lui recommande son fils ; elle lui dit , que sa société ne doit porter d'autre nom que celui de JESUS.

*Ignace* communique son enthousiasme à un autre Espagnol nommé *Xavier*. Celui-ci court aux Indes dont il n'entend point la langue , de-là au Japon , sans qu'il puisse parler japonais ; n'importe , son enthousiasme passe dans l'imagination de quelques autres jeunes jésuites qui apprennent enfin la langue du Japon. Ceux-ci après la mort de *Xavier* ne doutent pas qu'il n'ait fait plus de miracles que les apôtres , & qu'il n'ait ressuscité sept ou huit morts pour le moins. Enfin , l'enthousiasme devient si épidémique qu'ils forment au Japon ce qu'ils appellent une *chrétienté*. Cette chrétienté finit par une guerre civile & par cent mille hommes égorgés ; l'enthousiasme alors est parvenu à son dernier degré qui est le fanatisme ; & ce fanatisme est devenu rage.

Le jeune faquir qui voit le bout de son nez en faisant ses prières , s'échauffe par degrés jusqu'à croire que s'il se charge de chaînes pesant cinquante livres , l'Être suprême lui aura beaucoup d'obligation. Il s'endort l'imagination toute pleine de *Brama* , & il ne manque pas de le voir en songe. Quelquefois même dans cet état où l'on n'est ni endormi ni éveillé , des étincelles sortent de

ses yeux, il voit *Brama* resplendissant de lumière, il a des extases, & cette maladie devient souvent incurable.

La chose la plus rare est de joindre la raison avec l'entouffiasme; la raison confifte à voir toujours les choses comme elles font. Celui qui dans l'yvresse voit les objets doubles est alors privé de la raison.

L'entouffiasme est précifément comme le vin; il peut exciter tant de tumulte dans les vaisseaux fanguins, & de si violentes vibrations dans les nerfs, que la raison en est tout-à-fait détruite. Il peut ne causer que de légères secouffes qui ne faffent que donner au cerveau un peu plus d'activité; c'est ce qui arrive dans les grands mouvemens d'éloquence, & surtout dans la poésie sublime. L'entouffiasme raisonnable est le partage des grands poètes.

Cet entouffiasme raisonnable est la perfection de leur art, c'est ce qui fit croire autrefois qu'ils étaient inspirés des Dieux; & c'est ce qu'on n'a jamais dit des autres artistes.

Comment le raisonnement peut-il gouverner l'entouffiasme? c'est qu'un poète dessine d'abord l'ordonnance de son tableau; la raison alors tient le crayon. Mais veut-il animer ses personnages & leur donner le caractère des passions? alors l'imagination s'é-

chauffe , l'entoufiafme agit : c'est un coursier qui s'emporte dans fa carrière. Mais la carrière est régulièrement tracée.

L'entoufiafme est admis dans tous les genres de poésie où il entre du sentiment : quelquefois même il se fait place jusques dans l'éplogue , témoin ces vers de la dixième éplogue de *Virgile*.

*Jam mihi per rupes videor Lucofque fonantes  
Ire : libet Partho torquere Cydonia cornu  
Spicula ; tamquam hæc sint nostri medicina furoris ;  
Aut Deus ille malis hominum mitefcere difcat.*

Le stile des épîtres , des fatyres réprouve l'entoufiafme ; auffi n'en trouve-t-on point dans les ouvrages de *Boileau* & de *Pope*.

Nos odes , dit-on , font de véritables champs d'entoufiafme ; mais comme elles ne se chantent point parmi nous , elles font souvent moins des odes que des stances , ornées de réflexions ingénieuses. Jetez les yeux sur la plupart des stances de la belle ode à la Fortune de *Jean-Batiste Rousseau*.

Vous chez qui la guerrière audace  
Tient lieu de toutes les vertus ,  
Concevez Socrate à la place  
Du fier meurtrier de Clitus :  
Vous verrez un roi respectable ,  
Humain , généreux , équitable ,

O iij

## 214 E N T O U S I A S M E

Un roi digne de vos autels ;  
Mais à la place de Socrate ,  
Le fameux vainqueur de l'Euphrate  
Sera le dernier des mortels.

Ce couplet est une courte dissertation sur le mérite personnel d'*Alexandre* & de *Socrate* ; c'est un sentiment particulier , un paradoxe. Il n'est point vrai qu'*Alexandre* fera le dernier des mortels. Le héros qui vengea la Grèce , qui subjuga l'Asie , qui pleura *Darius* , qui punit ses meurtriers , qui respecta la famille du vaincu , qui donna un trône au vertueux *Abdolonime* , qui rétablit *Porus* , qui bâtit tant de villes en si peu de tems , ne fera jamais le dernier des mortels.

Tel qu'on nous vante dans l'histoire ,  
Doit peut-être toute sa gloire  
A la honte de son rival :  
L'inexpérience indocile  
Du compagnon de Paul-Emile  
Fit tout le succès d'Annibal.

Voilà encor une réflexion philosophique sans aucun enthousiasme. Et de plus, il est très faux que les fautes de *Varron* aient fait tous les succès d'*Annibal* ; la ruine de Sagunte , la prise de Turin , la défaite de *Scipion* père de l'Africain , les avantages remportés sur *Sempronius* , la victoire de Trébie , la victoire de Trazimène , & tant de

favantes marches, n'ont rien de commun avec la bataille de Cannes, où *Varron* fut vaincu, dit-on, par sa faute. Des faits si défigurés doivent-ils être plus approuvés dans une ode que dans une histoire?

De toutes les odes modernes, celle où il régné le plus grand entouffiasme, qui ne s'affaiblit jamais, & qui ne tombe ni dans le faux, ni dans l'ampoulé, est le *Timothée*, ou la fête d'*Alexandre* par *Dryden*: elle est encor regardée en Angleterre comme un chef-d'œuvre inimitable, dont *Pope* n'a pu approcher quand il a voulu s'exercer dans le même genre. Cette ode fut chantée; & si on avait eu un musicien digne du poète, ce serait le chef-d'œuvre de la poésie lyrique.

Ce qui est toujours fort à craindre dans l'entouffiasme, c'est de se livrer à l'ampoulé, au gigantesque, au galimatias. En voici un grand exemple dans l'ode sur la naissance d'un prince du sang royal.

Où suis-je ? quel nouveau miracle  
Tient encor mes sens enchantés ?  
Quel vaste, quel pompeux spectacle  
Frappe mes yeux épouvantés !  
Un nouveau monde vient d'éclorre :  
L'univers se reforme encore  
Dans les abîmes du chaos ;  
Et pour réparer ses ruines,

O iij

Je vois des demeures divines  
Descendre un peuple de héros.

Nous prendrons cette occasion pour dire qu'il y a peu d'entouffiasme dans l'ode fur la prise de Namur.

Le hazard m'a fait tomber entre les mains une critique très injuste du *Poème des saisons* de Mr. de *St. Lambert*, & de la traductton des géorgiques de *Virgile* par Mr. *De Lisle*. L'auteur acharné à décrier tout ce qui est louable dans les auteurs vivans, & à louer ce qui est condamnable dans les morts, veut faire admirer cette strophe.

Je vois monter nos cohortes  
- La flamme & le fer en main,  
Et sur les monceaux de piques,  
De corps morts, de rocs, de briques,  
S'ouvrir un large chemin.

Il ne s'apperçoit pas que les termes de *piques* & de *briques* font un effet très déla-  
gréable ; que ce n'est point un grand effort  
de monter sur des briques, que l'image de  
briques est très faible après celle des morts ;  
qu'on ne monte point sur des monceaux de  
piques, & que jamais on n'a entassé de pi-  
ques pour aller à l'affaut ; qu'on ne s'ouvre  
point un large chemin sur des rocs ; qu'il  
falait dire, *Je vois nos cohortes s'ouvrir un  
large chemin à travers les débris des rochers.*

au milieu des armes brisées , & sur des morts entassés ; alors il y aurait eu de la gradation , de la vérité , & une image terrible.

Le critique n'a été guidé que par son mauvais goût & par la rage de l'envie qui dévore tant de petits auteurs subalternes. Il faut pour s'ériger en critique être un *Quintilien* , un *Rollin* ; il ne faut pas avoir l'insolence de dire cela est bon , ceci est mauvais ; sans en apporter de preuves convaincantes. Ce ne serait plus ressembler à *Rollin* dans son *Traité des études* , ce serait ressembler à *Fréron* , & être par conséquent très méprisable.

---

E N V I E.

ON connaît assez tout ce que l'antiquité a dit de cette passion honteuse , & ce que les modernes ont répété. *Hésiode* est le premier auteur classique qui en ait parlé.

„ Le potier porte envie au potier , l'ar-  
 „ tisan à l'artisan , le pauvre même au pau-  
 „ vre , le musicien au musicien. ( ou si l'on  
 „ veut donner un autre sens au mot *Aoidos* )  
 „ le poète au poète. “

Longtems avant *Hésiode* , Job avait dit ,  
*Perrie tue les petits.*

Je crois que *Mandeville* auteur de la fable des abeilles, est le premier qui ait voulu prouver que l'envie est une fort bonne chose, une passion très utile. Sa première raison est que l'envie est aussi naturelle à l'homme que la faim & la soif; qu'on la découvre dans tous les enfans ainsi que dans les chevaux & dans les chiens. Voulez-vous que vos enfans se haïssent, caressez l'un plus que l'autre; le secret est infailible.

Il prétend que la première chose que font deux jeunes femmes qui se rencontrent est de se chercher des ridicules, & la seconde de se dire des flatteries.

Il croit que sans l'envie les arts seraient médiocrement cultivés, & que *Raphaël* n'aurait pas été un grand peintre s'il n'avait pas été jaloux de *Michel Ange*.

*Mandeville* a peut-être pris l'émulation pour l'envie; peut-être aussi l'émulation n'est-elle qu'une envie qui se tient dans les bornes de la décence.

*Michel Ange* pouvait dire à *Raphaël*, Votre envie ne vous a porté qu'à travailler encore mieux que moi; vous ne m'avez point décrié, vous n'avez point cabalé contre moi auprès du pape, vous n'avez point tâché de me faire excommunier pour avoir mis des borgnes & des boiteux en paradis, & de succulens cardinaux avec de belles femmes



fiues comme la main en enfer dans mon tableau du jugement dernier. Allez, votre envie est très louable, vous êtes un brave envieux, foyons bons amis.

Mais si l'envieux est un misérable sans talens, jaloux du mérite comme les gueux le font des riches; si pressé par l'indigence comme par la turpitude de son caractère, il vous fait des nouvelles du parnasse, des lettres de madame la comtesse, des années littéraires, cet animal étale une envie qui n'est bonne à rien, & dont *Mandeville* ne pourra jamais faire l'apologie.

On demande pourquoi les anciens croyaient que l'œil de l'envieux enforçait les gens qui le regardaient. Ce sont plutôt les envieux qui sont enforçés.

*Descartes* dit que l'envie pousse la bile jaune qui vient de la partie inférieure du foie, & la bile noire qui vient de la rate, laquelle se répand du cœur par les artères &c. Mais comme nulle espèce de bile ne se forme dans la rate, *Descartes* en parlant ainsi semblait ne pas trop mériter qu'on portât envie à sa physique.

Un certain *Voet* ou *Voetius*, polisson en théologie, qui accusa *Descartes* d'athéisme, était très malade de la bile noire; mais il savait encor moins que *Descartes*, comment sa détestable bile se répandait dans son sang.

Madame *Pernelle* a raison :

Les envieux mourront ; mais non jamais l'envie :

Mais c'est un bon proverbe , qu'il vaut mieux faire envie que pitié. Faisons donc envie autant que nous pourons.

## E P I G R A M M E.

**C**E mot veut dire proprement *inscription* ; ainsi une épigramme devait être courte. Celles de l'anthologie grecque sont pour la plupart fines & gracieuses ; elles n'ont rien des images grossières que *Catulle* & *Martial* ont prodiguées , & que *Marot* & d'autres ont imitées. En voici quelques-unes traduites avec une brièveté dont on a souvent reproché à la langue française d'être privée. L'auteur est inconnu.

### SUR LES SACRIFICES A HERCULE :

Un peu de miel , un peu de lait

Rendent Mercure favorable ;

Hercule est bien plus cher , il est bien moins traitable ;

Sans deux agneaux par jour il n'est point satisfait.

On dit qu'à mes moutons ce Dieu sera propice.

Qu'il soit béni ! mais entre nous

C'est un peu trop en sacrifice :  
Qu'importe qui les mange ou d'Hercule ou des loups !

---

SUR LAÏS QUI REMIT SON MIROIR DANS LE  
TEMPLE DE VÉNUS.

Je le donne à Vénus puisqu'elle est toujours belle ,  
Il redouble trop mes ennuis.  
Je ne saurais me voir dans ce miroir fidèle  
Ni telle que j'étais , ni telle que je suis.

---

SUR UNE STATUE DE VÉNUS.

Oui , je me montrai toute nue  
Au Dieu Mars , au bel Adonis ,  
A Vulcain même , & j'en rougis ;  
Mais Praxitèle ! où m'a-t-il vue ?

---

SUR UNE STATUE DE NIOBÉ.

Le fatal courroux des Dieux  
Changea cette femme en pierre ;  
Le sculpteur a fait bien mieux ,  
Il a fait tout le contraire.

---

SUR DES FLEURS A UNE FILLE GREOQUE , QUI  
PASSAIT POUR ÊTRE FIÈRE.

Je fais bien que ces fleurs nouvelles  
Sont loin d'égalier vos appas ,

Ne vous énorueillissez pas,  
Le tems vous fannera comme elles.

SUR LÉANDRE QUI NAGEAIT VERS LA TOUR  
D'HÉRO PENDANT UNE TEMPÊTE.

*Épigramme imitée depuis par Martial.*

Léandre conduit par l'amour  
En nageant, difait aux orages,  
Laissez - moi gagner les rivages,  
Ne me noyez qu'à mon retour.

A travers la faiblesse de la traduction, il est aisé d'entrevoir la délicatesse & les graces piquantes de ces épigrammes. Qu'elles sont différentes des grossières images trop souvent peintes dans *Catulle* & dans *Martial*!

*At nunc pro cervo mentula suposita est . . .*

*Uxor te cunnos nescis habere duos.*

*Marot* en a fait quelques - unes où l'on retrouve toute l'aménité de la Grèce.

Plus ne suis ce que j'ai été  
Et ne le saurai jamais être,  
Mon beau printems & mon été  
Ont fait le faut par la fenêtre.  
Amour, tu as été mon maître,  
Je t'ai servi sur tous les Dieux.  
Oh ! si je pouvais deux fois naître,  
Comme je te servirais mieux !

Sans le printems & l'été qui font *le sans*  
*par la fenêtre*, cette épigramme serait digne  
 de Callimaque.

Je n'oserais en dire autant de ce rondeau  
 que tant de gens de lettres ont si souvent  
 répété.

Au bon vieux tems un train d'amour régnaît  
 Qui sans grand art & dons se demenaît,  
 Si qu'un bouquet donné d'amour profonde  
 C'était donner toute la terre ronde,  
 Car seulement au cœur on se prenaît;  
 Et si par cas à jouir on venait,  
 Savez - vous bien comme on s'entretenait?  
 Vingt ans, trente ans, cela durait un monde

Au bon vieux tems.

Or est passé ce qu'amour ordonnoit, <sup>a)</sup>  
 Rien que pleurs feints, rien que changes on voit,  
 Qui voudra donc qu'à aimer je me fonde,  
 Il faut premier que l'amour on refonde,  
 Et qu'on le mène ainsi qu'on le menait

Au bon vieux tems.

Je dirais d'abord que peut-être ces ron-  
 deaux, dont le mérite est de répéter à la fin

<sup>a)</sup> Il est évident qu'alors on prononçait tous les  
 oi rudement, *prenoit*, *déménoit*, *ordonnoit*, & non  
 pas *ordonnait*, *déménait*, *prenait*, puisque ces termi-  
 naisons rimaient avec *voit*. Il est évident encor  
 qu'on se permettait les *bâillemens*, les *hyatus*.

de deux couplets les mots qui commencent ce petit poëme, sont une invention gothique & puérite, & que les Grecs & les Romains n'ont jamais avili la dignité de leurs langues harmonieuses par ces niaiseries difficiles.

Ensuite, je demanderais ce que c'est qu'un *train d'amour qui régne*, un *train qui se démène sans dons*. Je pourrais demander si *venir à jouir par cas*, sont des expressions délicates & agréables; si *s'entretenir* & *se fonder à aimer*, ne tiennent pas un peu de la barbarie du tems, que *Marot* adoucit dans quelques-unes de ses petites poésies.

Je penserais que *refondre l'amour* est une image bien peu convenable, que si on le refond on ne le mène pas; & je dirais enfin que les femmes pouvaient repliquer à *Marot*, Que ne le refonds-tu toi-même? quel gré te fera-t-on d'un amour tendre & constant, quand il n'y aura point d'autre amour?

Le mérite de ce petit ouvrage semble consister dans une facilité naïve. Mais que de naïvetés dégoûtantes dans presque tous les ouvrages de la cour de *François I*!

Ton vieux couteau Pierre Martel, rouillé  
Semble ton nez ja retrait & mouillé,  
Et le foureau tant laid où tu l'engaines  
C'est que toujours as aimé vieilles guaines.  
Et la ficelle à quoi il est lié  
C'est qu'attaché seras & marié,

Quant

Quant au manche de corne connaît-on  
 Que tu feras cornu comme un mouton.  
 Voilà le sens , voilà la prophétie.  
 De ton couteau dont je te remercie.

Est-ce un courtifan qui est l'auteur d'une  
 telle épigramme ? est-ce un matelot yvre  
 dans un cabaret ? *Marot* malheureusement  
 n'en a que trop fait dans ce genre.

Les épigrammes qui ne roulent que sur  
 des débauches de moines , & sur des obscéni-  
 tés , sont méprisées des honnêtes gens. Elles  
 ne sont goûtées que par une jeunesse effrenée  
 à qui le sujet plaît beaucoup plus que le stile.  
 Changez d'objet , mettez d'autres acteurs à  
 la place ; alors ce qui vous amusait paraîtra  
 dans toute sa laideur.

## EPIPHANIE,

LA VISIBILITÉ , L'APPARITION , L'ILLUS-  
 TRATION , LE RELUISANT.

**O**N ne voit pas trop quel rapport ce mot  
 peut avoir avec trois rois , ou trois  
 mages qui vinrent d'Orient , conduits par une  
 étoile. C'est apparemment cette étoile brillante  
 qui valut à ce jour le titre d'*Epiphanie*.

*Cinquième partie.*

R

On demande d'où venaient ces trois rois ? en quel endroit ils s'étaient donné rendez-vous ? Il y en avait un , dit-on , qui arrivait d'Afrique. Celui-là n'était donc pas venu de l'Orient. On dit que c'étaient trois mages ; mais le peuple a toujours préféré trois rois. On célèbre partout la fête des rois , & nulle part celle des mages. On mange le gâteau des rois , & non pas le gâteau des mages. On crie *le roi boit* , & non pas *le mage boit*.

D'ailleurs , comme ils apportaient avec eux beaucoup d'or , d'encens & de myrrhe, il fallait bien qu'ils fussent de très grands seigneurs. Les mages de ce tems-là n'étaient pas fort riches. Ce n'était pas comme du tems du faux *Smerdis*.

*Tertullien* est le premier qui ait assuré que ces trois voyageurs étaient des rois. *St. Ambroise* & *St. Césaire* d'Arles tiennent pour les rois. Et on cite en preuve ces passages du psaume LXXI : *Les rois de Tarsis & des isles lui offriront des présens. Les rois d'Arabie & de Saba lui apporteront des dons.* Les uns ont appelé ces trois rois *Magalat* , *Galgalat* , *Saraïm* ; les autres *Athos* , *Satos* , *Paratoras*. Les catholiques les connaissent sous le nom de *Gaspard* , *Melchior* & *Baltazar*. L'évêque *Oforius* rapporte que ce fut un roi de Cranganor dans le royaume de Calicut , qui entreprit ce voyage avec deux mages ; & que ce roi de



retour dans son pays , bâtit une chapelle à la Sté. Vierge.

On demande combien ils donnèrent d'or à *Joseph* & à *Marie* ? Plusieurs commentateurs affirment qu'ils firent les plus riches présens. Ils se fondent sur l'*Evangile de l'enfance* , dans lequel il est dit , que *Joseph* & *Marie* furent volés en Egypte par *Titus* & *Dumachus*. Or , disent-ils , on ne les aurait pas volés s'ils n'avaient pas eu beaucoup d'argent. Ces deux voleurs furent pendus depuis ; l'un fut le bon larron , & l'autre le mauvais larron. Mais l'*Evangile de Nicodème* leur donne d'autres noms ; il les appelle *Démas* & *Gestas*.

Le même *Evangile de l'enfance* , dit que ce furent des mages , & non pas des rois qui vinrent à Bethléem ; qu'ils avaient été à la vérité conduits par une étoile , mais que l'étoile ayant cessé de paraître quand ils furent dans l'étable , un ange leur apparut en forme d'étoile pour leur en tenir lieu. Cet évangile assure que cette visite des trois mages avait été prédite par *Zoradast* qui est le même que nous appellons *Zoroastre*.

*Suarez* a recherché ce qu'était devenu l'or que présentèrent les trois rois ou les trois mages. Il prétend que la somme devait être très forte , & que trois rois ne pouvaient faire un présent médiocre. Il dit que tout cet argent fut donné depuis à *Judas* , qui servant

de maître-d'hôtel devint un fripon , & vola tout le trésor.

Toutes ces puérités n'ont fait aucun tort à la fête de l'Épiphanie qui fut d'abord instituée par l'église grecque , comme le nom le porte , & ensuite célébrée par l'église latine.

## E P O P É E ,

### P O É M E É P I Q U E .

**P**uisque *épos* signifiait *discours* chez les Grecs , un poème épique était donc un discours ; & il était en vers parce que ce n'était pas encor la coutume de raconter en prose. Cela paraît bizarre , & n'en est pas moins vrai. Un *Phérécide* passe pour le premier Grec qui se soit servi tout uniment de la prose pour faire une histoire moitié vraie , a) moitié fausse , comme elles l'ont été presque toutes dans l'antiquité.

*Orphée* , *Linus* , *Tamiris* , *Musée* , prédécesseurs d'*Homère* , n'écrivirent qu'en vers. *Hésiode* qui était certainement contemporain d'*Homère* , ne donna qu'en vers sa théogonie & son poème des travaux & des jours. L'harmonie de la langue grecque invitait tellement les hommes à la poésie , une maxime resser-

a) Moitié vraie , c'est beaucoup.

rée dans un vers se gravait si aisément dans la mémoire, que les loix, les oracles, la morale, la théologie, tout était en vers.

## D' H É S I O D E.

Il fit usage des fables qui depuis longtems étaient reçues dans la Grèce. On voit clairement à la manière succinte dont il parle de *Prométhée* & d'*Epimétée*, qu'il suppose ces notions déjà familières à tous les Grecs. Il n'en parle que pour montrer qu'il faut travailler, & qu'un lâche repos dans lequel d'autres mythologites ont fait consister la félicité de l'homme, est un attentat contre les ordres de l'Être suprême.

Tâchons de présenter ici au lecteur une imitation de sa fable de *Pandore*, en changeant cependant quelque chose aux premiers vers, & en nous conformant aux idées reçues depuis *Hésiode*; car aucune mythologie ne fut jamais uniforme.

Prométhée autrefois pénétra dans les cieux.

Il prit le feu sacré, qui n'appartient qu'aux Dieux,

Il en fit part à l'homme; & la race mortelle

De l'esprit qui meut tout, obtint quelque étincelle;

Perfide! s'écria Jupiter irrité,

Ils seront tous punis de ta témérité;

Il appella Vulcain; Vulcain créa Pandore.

De toutes les beautés qu'en Vénus on adore,

Il orna mollement ses membres délicats ;  
 Les amours , les desirs forment ses premiers pas.  
 Les trois graces & Flore arrangent sa coëffure ,  
 Et mieux qu'elles encor elle entend la parure.  
 Minerve lui donna l'art de persuader ;  
 La superbe Junon celui de commander.  
 Du dangereux Mercure elle apprit à séduire ,  
 A trahir ses amans , à cabaler , à nuire ;  
 Et par son écolière il se vit surpassé.

Ce chef - d'œuvre fatal aux mortels fut laissé ,  
 De Dieu sur les humains tel fut l'arrêt suprême :  
*Voilà votre supplice , & j'ordonne qu'on l'aime. a )*

Il envoya à Pandore un écrin précieux ;  
 Sa forme & son éclat éblouissent les yeux ;  
 Quels biens doit renfermer cette boîte si belle !  
 De la bonté des Dieux c'est un gage fidèle ;  
 C'est-là qu'est renfermé le sort du genre-humain.  
 Nous ferons tous des dieux, ... elle l'ouvre ; & soudain  
 Tous les fléaux ensemble inondent la nature.  
 Hélas ! avant ce tems , dans une vie obscure ,  
 Les mortels moins instruits étaient moins malheureux ;  
 Le vice & la douleur n'osaient approcher d'eux ;  
 La pauvreté , les soins , la peur , la maladie  
 Ne précipitaient point le terme de leur vie.  
 Tous les cœurs étaient purs , & tous les jours se-  
 reins , &c.

a ) On a placé ici ces vers d'*Hésiode* , qui sont dans le  
 texte , avant la création de *Pandore*.

Si *Hésiode* avait toujours écrit ainsi, qu'il serait supérieur à *Homère* !

Ensuite *Hésiode* décrit les quatre âges fameux, dont il est le premier qui ait parlé, (du moins parmi les auteurs anciens qui nous restent.) Le premier âge est celui qui précéda *Pandore*, tems auquel les hommes vivaient avec les Dieux. L'âge de fer est celui du siège de Thèbes & de Troye. *Je suis*, dit-il, *dans le cinquième*, & je voudrais n'être pas né. Que d'hommes accablés par l'envie, par le fanatisme, & par la tyrannie en ont dit autant depuis *Hésiode* ?

C'est dans ce poème des travaux & des jours qu'on trouve des proverbes qui se sont perpétués, comme, *le potier est jaloux du potier* ; & il ajoute, *le musicien du musicien*, & *le pauvre même du pauvre*. C'est-là qu'est l'original de cette fable du rossignol tombé dans les ferres du vautour. Le rossignol chante en vain pour le fléchir, le vautour le dévore. *Hésiode* ne conclut pas, *que ventre affamé n'a point d'oreilles* ; mais que les tyrans ne sont point fléchis par les talens.

On trouve dans ce poème cent maximes dignes des *Xénophons* & des *Catons*.

Les hommes ignorent le prix de la sobriété ; ils ne savent pas que la moitié vaut mieux que de tout.

L'iniquité n'est pernicieuse qu'aux petits.

P iiij

L'équité seule fait fleurir les cités.

Souvent un homme injuste suffit pour ruiner sa patrie.

Le méchant qui ourdit la perte d'un homme prépare souvent la sienne.

Le chemin du crime est court & aisé. Celui de la vertu est long & difficile ; mais près du but il est délicieux.

DIEU a posé le travail pour sentinelle de la vertu.

Enfin ses préceptes sur l'agriculture ont mérité d'être imités par *Virgile*. Il y a aussi de très beaux morceaux dans sa *Théogonie*. L'amour qui débrouille le chaos, *Vénus* qui née sur la mer des parties génitales d'un Dieu, nourrie sur la terre, toujours suivie de l'amour, unit le ciel, la mer & la terre ensemble, sont des emblèmes admirables.

Pourquoi donc *Hésiode* eut-il moins de réputation qu'*Homère* ? Il me semble qu'à mérite égal *Homère* dut être préféré par les Grecs ; il chantait leurs exploits & leurs victoires sur les Asiatiques leurs éternels ennemis. Il célébrait toutes les maisons qui régnaient de son tems dans l'Achaïe & dans le Péloponèse ; il écrivait la guerre la plus mémorable du premier peuple de l'Europe contre la plus florissante nation qui fût encor connue dans l'Asie. Son poème fut presque le seul monument de cette grande époque.

Point de ville , point de famille qui ne se crût honorée de trouver son nom dans ces archives de la valeur. On assure même que longtems après lui, quelques différends entre des villes grecques au sujet des terrains limitrophes, furent décidés par des vers d'*Homère*. Il devint après sa mort le juge des villes dans lesquelles on prétend qu'il demandait l'aumône pendant sa vie. Et cela prouve encor que les Grecs avaient des poètes longtems avant d'avoir des géographes.

Il est étonnant que les Grecs se fessant tant d'honneur des poèmes épiques, qui avait immortalisé les combats de leurs ancêtres, ne trouvaissent personne qui chantât les journées de Marathon, des Thermopiles, de Platée, de Salamine. Les héros de ce tems-là valaient bien *Agamemnon*, *Achille* & les *Ajax*.

*Tirtée*, capitaine, poète & musicien, tel que nous avons vu de nos jours le roi de Prusse, fit la guerre, & la chanta. Il anima les Spartiates contre les Messéniens par ses vers, & remporta la victoire. Mais ses ouvrages sont perdus, & on ne dit point qu'il ait fait de poème épique dans le siècle de *Périclès*; les grands talens se tournèrent vers la tragédie; ainsi *Homère* resta seul, & sa gloire augmenta de jour en jour. Venons à son *Iliade*.

## D E L' I L I A D E.

Ce qui me confirme dans l'opinion qu'*Homère* était de la colonie Grecque établie à Smyrne , c'est cette foule de métaphores & de peintures dans le stile oriental. La terre qui retentit sous les pieds dans la marche de l'armée comme les foudres de *Jupiter* sur les monts qui couvrent le géant *Tiphée* ; un vent plus noir que la nuit qui vole avec les tempêtes ; *Mars* & *Minerve* suivis de la terreur de la fuite , & de l'insatiable discorde sœur & compagne de l'homicide , Dieu des combats , qui s'élève dès qu'elle paraît , & qui en foulant la terre porte dans le ciel sa tête orgueilleuse. Toute *Illiade* est pleine de ces images ; & c'est ce qui faisait dire au sculpteur *Bouchardon* , Lorsque j'ai lu *Homère* , j'ai cru avoir vingt pieds de haut.

Son poème qui n'est point du tout intéressant pour nous , était donc très précieux pour tous les Grecs.

Ses Dieux sont ridicules aux yeux de la raison , mais ils ne l'étaient pas à ceux du préjugé ; & c'était pour le préjugé qu'il écrivait.

Nous rions , nous levons les épaules en voyant des Dieux qui se disent des injures , qui se battent entre eux , qui se battent contre des hommes , qui sont blessés , & dont le sang coule ; mais c'était-là l'ancienne théologie de la Grèce , & de presque tous les



peuples Afiatiques. Chaque nation, chaque petite peuplade avait sa divinité particulière qui la conduisait aux combats.

Les habitans des nuées, & des étoiles qu'on supposait dans les nuées, s'étaient fait une guerre cruelle. La guerre des anges contre les anges était le fondement de la religion des bracmanes de tems immémorial. La guerre des Titans enfans du ciel & de la terre contre les Dieux maîtres de l'Olympe, était le premier mystère de la religion grecque. *Typhon* chez les Egyptiens avait combattu contre *Oshiret*, que nous nommons *Osiris*, & l'avait taillé en pièces.

Madame *Dacier*, dans sa préface de l'*Iliade*, remarque très sensément après *Eustache* évêque de Thessalonique, & *Huet* évêque d'Avranche, que chaque nation voisine des Hébreux avait son Dieu des armées. En effet *Jephthé* ne dit-il pas aux Ammonites, *Vous possédez justement ce que votre Dieu Chamos vous a donné, souffrez donc que nous ayons ce que notre DIEU nous donne ?* Chap. II.  
v. 24.

Ne voit-on pas le DIEU de Juda vainqueur dans les montagnes, mais repoussé dans les vallées ? Juges ch.  
I. v. 29.

Quant aux hommes qui luttent contre les immortels, c'est encor une idée reçue ; *Jacob* lutte une nuit entière contre un ange de DIEU. Si *Jupiter* envoie un songe trompeur au chef

des Grecs , le Seigneur envoie un esprit trompeur au roi *Achab*. Ces emblèmes étaient fréquens , & n'étonnaient personne. *Homère* a donc peint son siècle ; il ne pouvait pas peindre les siècles suivans.

On doit répéter ici que ce fut une étrange entreprise dans *La Motte* de dégrader *Homère* , & de le traduire ; mais il fut encor plus étrange de l'abrégé pour le corriger. Au lieu d'échauffer son génie en tâchant de copier les sublimes peintures d'*Homère* , il voulut lui donner de l'esprit ; c'est la manie de la plupart des Français ; une espèce de pointe qu'ils appellent un *trait* , une petite antithèse , un léger contraste de mots leur suffit. C'est un défaut dans lequel *Racine* & *Boileau* ne sont presque jamais tombés. Mais combien d'auteurs , combien d'hommes de génie même se sont laissés séduire par ces puérités qui dessèchent & qui énervent tout genre d'éloquence ! En voici , autant que j'en puis juger , un exemple bien frappant.

*Phénix* au livre neuvième , pour appaiser la colère d'*Achille* , lui parle à - peu - près ainsi :

Les prières , mon fils , devant vous éplorées ,  
 Du souverain des Dieux sont les filles sacrées ;  
 Humbles , le front baissé , les yeux baignés de pleurs ;  
 Leur voix triste & craintive exhale leurs douleurs.  
 On les voit d'une marche incertaine & tremblante

Suivre de loin l'injure impie & menaçante,  
 L'injure au front superbe, au regard sans pitié,  
 Qui parcourt à grands pas l'univers effrayé.  
 Elles demandent grâce . . . & lorsqu'on les refuse  
 C'est au trône de Dieu que leur voix vous accuse ;  
 On les entend crier en lui tendant les bras,  
 Punissez le cruel qui ne pardonne pas ;  
 Livrez ce cœur farouche aux affronts de l'injure ,  
 Rendez-lui tous les maux qu'il aime qu'on endure ;  
 Que le barbare apprenne à gémir comme nous.  
 Jupiter les exauce ; & son juste couroux  
 S'appesantit bientôt sur l'homme impitoyable.

Voilà une traduction faible , mais assez exacte ; & malgré la gêne de la rime & la fécheresse de la langue , on apperçoit quelques traits de cette grande & touchante image si fortement peinte dans l'original.

Que fait le correcteur d'*Homère* ? il mutilé en deux vers d'antithèses toute cette peinture.

On offense les Dieux , mais par des sacrifices  
 De ces Dieux irrités on fait des Dieux propices.

Ce n'est plus qu'une sentence triviale & froide. Il y a sans doute des longueurs dans le discours de *Phénix* ; mais ce n'était pas la peinture des prières qu'il fallait retrancher.

*Homère* a de grands défauts , *Horace* l'avoue ; tous les hommes de goût en conviennent ; il n'y a qu'un commentateur qui puisse

être assez aveugle pour ne les pas voir. *Pope* lui-même traducteur du poète Grec, dit que „ c'est une vaste campagne, mais brute, „ où l'on rencontre des beautés naturelles de „ toute espèce qui ne se présentent pas aussi „ régulièrement que dans un jardin régulier ; „ que c'est une abondante pépinière qui contient les semences de tous les fruits ; un „ grand arbre qui pousse des branches superflues qu'il faut couper. “

*Madame Dacier* prend le parti de la vaste campagne, de la pépinière & de l'arbre ; & veut qu'on ne coupe rien. C'était sans doute une femme au-dessus de son sexe, & qui a rendu de grands services aux lettres, ainsi que son mari ; mais quand elle se fit homme, elle se fit commentateur, elle outra tant ce rôle qu'elle donna envie de trouver *Homère* mauvais. Elle s'opiniâtra au point d'avoir tort avec Mr. de *La Motte* même. Elle écrivit contre lui en régent de collège ; & *La Motte* répondit comme aurait fait une femme polie & de beaucoup d'esprit. Il traduisit très mal *l'Iliade* ; mais il l'attaqua fort bien.

Nous ne parlerons pas ici de *l'Odyssée* ; nous en dirons quelque chose quand nous serons à *l'Arioste*.

## D E V I R G I L E.

Il me semble que le second livre de *l'Énéide*, le quatrième & le sixième, sont au-

tant au-dessus de tous les poètes Grecs & de tous les Latins sans exception, que les statues de *Girardon* sont supérieures à toutes celles qu'on fit en France avant lui.

On a souvent dit que *Virgile* a emprunté beaucoup de traits d'*Homère*, & que même il lui est inférieur dans ses imitations; mais il ne l'a point imité dans ces trois chants dont je parle. C'est-là qu'il est lui-même, c'est-là qu'il est touchant & qu'il parle au cœur. Peut-être n'était-il point fait pour le détail terrible mais fatiguant des combats. *Horace* avait dit de lui avant qu'il eût entrepris l'*Enéide*.

*Molle atque facetum*

*Virgilio annuerunt gaudentes rure camana.*

*Facetum* ne signifie pas ici *facétieux*, mais agréable. Je ne sais si on ne retrouve pas un peu de cette mollesse heureuse & attendrissante; dans la passion fatale de *Didon*. Je crois du moins y retrouver l'auteur de ces vers admirables qu'on rencontre dans ses églogues.

*Ut vidi, ut perii, ut me malus abstulit error.*

Certainement le chant de la descente aux enfers ne serait pas déparé par ces vers de la quatrième églogue.

*Ille Deum vitam accipiet, divisque videbit*

*Permistos heroas, & ipse videbitur illis...*

*Pacatumque reget patriis virtutibus orbem.*

Je crois revoir beaucoup de ces traits simples, élégans, attendrissans dans les trois beaux chants de l'*Enéïde*.

Tout le quatrième chant est rempli de vers touchans qui font verser des larmes à ceux qui ont de l'oreille & du sentiment.

*Diffimulare etiam sperasti perfide tantum  
 Posses nefas, tacitusque mea discedere terra!  
 Nec te noster amor nec te data dextera quondam,  
 Nec moritura tenet crudeli funere Dido...  
 Conscendit furibunda rogos, ensesque recludit  
 Dardanium, non hos quasitum munus in usus.*

Il faudrait transcrire presque tout ce chant si on voulait en faire remarquer les beautés.

Et dans le sombre tableau des enfers, que de vers encore respirent cette mollesse touchante & noble à la fois!

*Ne pueri ne tanta animis affuescite bella  
 Tuque prior tu parce, genus qui ducis Olimpo  
 Projice tela manu sanguis meus.*

Enfin, on fait combien de larmes fit verser à l'empereur *Auguste*, à *Livie*, à tout le palais ce seul demi-vers.

*Tu Marcellus eris.*

*Homère* n'a jamais fait répandre de pleurs. Le vrai poète est, à ce qu'il me semble, celui qui

qui remue l'ame & qui l'attendrit ; les autres font de beaux parleurs. Je suis loin de proposer cette opinion pour règle. *Je donne mon avis*, dit Montagne, *non comme bon, mais comme mien.*

D E L U C A I N.

Si vous cherchez dans *Lucain* l'unité de lieu & d'action, vous ne la trouverez pas ; mais où la trouveriez vous ? Si vous espérez sentir quelque émotion, quelque intérêt, vous n'en éprouverez pas dans les longs détails d'une guerre dont le fond est rendu très sec, & dont les expressions sont ampoulées ; mais si vous voulez des idées fortes, des discours d'un courage philosophique & sublime, vous ne les verrez que dans *Lucain* parmi les anciens. Il n'y a rien de plus grand que le discours de *Labiénius* à *Caton* aux portes du temple de Jupiter-Hammon, si ce n'est la réponse de *Caton* même.

*Haremus cuncti superis ; temploque tacente  
 Nil facimus non sponte Dei.  
 . . . . Steriles non legit arenas  
 Ut caneret paucis ; merfit ne hoc pulvere verum ?  
 Estne Dei sedes nisi terra & pontus & aer ,  
 Et cælum & virtus ? Superos quid quærimus ultra ?  
 Jupiter est quodcumque vides quocumque moveris.*

Cinquième partie, Q

Mettez ensemble tout ce que les anciens poètes ont dit des Dieux ; ce sont des discours d'enfans en comparaison de ce morceau de *Lucain*. Mais dans un vaste tableau où l'on voit cent personnages, il ne suffit pas qu'il y en ait un ou deux supérieurement dessinés.

## D U T A S S E.

*Boileau* a dénigré le clinquant du *Tasse* ; mais qu'il y ait une centaine de paillettes d'or faux dans une étoffe d'or, on doit le pardonner. Il y a beaucoup de pierres brutes dans le grand bâtiment de marbre élevé par *Homère*. *Boileau* le savait, le sentait, & il n'en parle pas. Il faut être juste.

On renvoie le lecteur à ce qu'on a dit du *Tasse*, dans l'*Essai sur le poème épique*. Mais il faut dire ici qu'on fait par cœur ses vers en Italie. Si à Venise, dans une barque, quelqu'un récite une stance de la *Jérusalem délivrée* ; la barque voisine lui répond par la stance suivante.

Si *Boileau* eût entendu ces concerts, il n'aurait eu rien à repliquer.

On connaît assez le *Tasse* ; je ne répéterai ici ni les éloges, ni les critiques. Je parlerai un peu plus au long de l'*Arioste*.



## D E L' A R I O S T E.

L'*Odyssée* d'*Homère* semble avoir été le premier modèle du *Morgante*, de l'*Orlando amoroso*, & de l'*Orlando furioso*; & ce qui n'arrive pas toujours, le dernier de ces poèmes a été sans contredit le meilleur.

Les compagnons d'*Ulyffe* changés en pourceaux, les vents enfermés dans une peau de chèvre, des musiciennes qui ont des queues de poisson, & qui mangent ceux qui approchent d'elles, *Ulyffe* qui fuit tout nud le chariot d'une belle princesse qui venait de faire la grande lessive; *Ulyffe* déguisé en gueux qui demande l'aumône, & qui ensuite tue tous les amans de sa vieille femme, aidé seulement de son fils & de deux valets, font des imaginations qui ont donné naissance à tous les romans en vers qu'on a faits depuis dans ce goût.

Mais le roman de l'*Arioste* est si plein & si varié, si fécond en beautés de tous les genres, qu'il m'est arrivé plus d'une fois après l'avoir lu tout entier, de n'avoir d'autre desir que d'en recommencer la lecture. Quel est donc le charme de la poésie naturelle? Je n'ai jamais pu lire un seul chant de ce poème dans nos traductions en prose.

Ce qui m'a surtout charmé dans ce prodigieux ouvrage, c'est que l'auteur toujours.

Q ij

au-dessus de sa matière, la traite en badinant. Il dit les choses les plus sublimes sans effort ; & il les finit souvent par un trait de plaisanterie qui n'est ni déplacé ni recherché. C'est à la fois *l'Iliade*, *l'Odyssée* & *Don Quichote* ; car son principal chevalier errant devient fou comme le héros Espagnol, & est infiniment plus plaisant. Il y a bien plus, on s'intéresse à *Roland*, & personne ne s'intéresse à *Don Quichote*, qui n'est représenté dans *Cervantes* que comme un insensé à qui on fait continuellement des malices.

Le fond du poème qui rassemble tant de choses, est précisément celui de notre roman de *Cassandre*, qui eut tant de vogue autrefois parmi nous, & qui a perdu cette vogue absolument, parce qu'ayant la longueur de *l'Orlando furioso* il n'a aucune de ses beautés ; & quand il les aurait en prose française, cinq ou six stances de *l'Arioste* les éclipseraient toutes. Ce fond du poème est que la plupart des héros & les princesses qui n'ont pas péri pendant la guerre, se retrouvent dans Paris après mille aventures, comme les personnages du roman de *Cassandre* se retrouvent dans la maison de *Polemmon*.

Il y a dans *l'Orlando furioso* un mérite inconnu à toute l'antiquité ; c'est celui de ses

exordes. Chaque chant est comme un palais enchanté dont le vestibule est toujours dans un goût différent, tantôt majestueux, tantôt simple, même grotesque. C'est de la morale, ou de la gaieté, ou de la galanterie, & toujours du naturel & de la vérité.

Voyez seulement cet exorde du quarante-quatrième chant, de ce poème qui en contient quarante-six, & qui cependant n'est pas trop long, de ce poème qui est tout en stances rimées, & qui cependant n'a rien de gêné; de ce poème qui démontre la nécessité de la rime dans toutes les langues modernes, de ce poème charmant qui démontre surtout la stérilité & la grossièreté des poèmes épiques barbares, dans lesquels les auteurs se sont affranchis du joug de la rime parce qu'ils n'avaient pas la force de le porter; comme disait *Pope*, & comme l'a écrit *Louis Racine* qui a eu raison alors.

*Spesso in poveri alberghi, e in picciol tetti,  
Nelle calamitadi, e nei disagi,  
Meglio s'aggiogon d'amicizia i petti,  
Che fra ricchezze invidiose, ed agi  
Delle piene d'insidie, e di sospetti  
Corti regali, e splendidi palagi,  
Dove la caritade è in tuttoo eslin ta;  
Ne si vede amicizia se non finta.*

*Quindi avien , che tra principi , e signori  
 Patti , e convenzion' sono si frali.  
 Fan' lega oggi rè , papi , imperatori ;  
 Doman' saran' nemici capitali ;  
 Perché , qual' l'apparenze esteriori ,  
 Non hanno i cor , non han gli animi tali ,  
 Che non mirando al torto , più ch'al dritto ,  
 Attendon solamente al lor profitto.*

On a imité ainsi plutôt que traduit cet exorde.

L'amitié sous le chaume habita quelquefois ;  
 On ne la trouve point dans les cours orageuses ,  
 Sous les lambris dorés des prélats & des rois ,  
 Séjour des faux sermens , des caresses trompeuses ,  
 Des sourdes factions , des effrenés desirs ;  
 Séjour où tout est faux , & même les plaisirs.

Les papes ; les césars appaisant leur querelle ,  
 Jurent sur l'évangile une paix fraternelle ;  
 Vous les voyez demain l'un de l'autre ennemis ;  
 C'était pour se tromper qu'ils s'étaient réunis ,  
 Nul serment n'est gardé , nul accord n'est sincère ;  
 Quand la bouche a parlé le cœur dit le contraire.  
 Du ciel qu'ils attestaient ils bravaient le couroux ;  
 L'intérêt est le Dieu qui les gouverne tous.

Il n'y a personne d'assez barbare pour ignorer qu'*Astolphe* alla dans le paradis reprendre le bon sens de *Roland* , que la passion de ce héros pour *Angelique* lui avait fait

perdre, & qu'il le lui rendit très proprement renfermé dans une phiole.

Le prologue du trente-cinquième chant est une allusion à cette aventure.

*Chi salira per me, Madona, in cielo  
A riportarne il mio perduto ingegno?  
Che poi ch'uscì da' be' vostri occhi il telo,  
Che'l cor mi fisse, og'nor perdendo vegno;  
Nè di tanta jattura mi querelo;  
Purchè non cresca, ma stia a questo segno.  
Ch'io dubito, se più si va scemando,  
Di venir tal, qual ho descritto Orlando.*

*Per riaver l'ingegno mio mè avviso,  
Che non bisogna, che per l'aria io poggi  
Nel cerchio della luna, o in paradiso,  
Che'l mio non credo che tant' alto alloggi.  
Nè bei vostri occhi, e nel sereno viso,  
Nel sen d'avorio, e alabastrinì poggi  
Se ne v'è errando; ed io con questa labbia  
Lo corro; se vi par, ch'io l'o r'abbia.*

Ceux qui n'entendent pas l'italien peuvent se faire quelque idée de ces strophes par la version française.

Oh si quelqu'un voulait monter pour moi  
Au paradis ! s'il y pouvait reprendre  
Mon sens commun ! s'il daignait me le rendre !  
Belle Aglaé je l'ai perdu pour toi ;

Q iiij

Tu m'as rendu plus fou que Roland même ;  
 C'est ton ouvrage : on est fou quand on aime.  
 Pour retrouver mon esprit égaré  
 Il ne faut pas faire un si long voyage.  
 Tes yeux l'ont pris , il en est éclairé ,  
 Il est errant sur ton charmant visage.  
 Sur ton beau sein ce trône des amours  
 Il m'abandonne. Un seul regard peut être ;  
 Un seul baiser peut le rendre à son maître ;  
 Mais sous tes loix il restera toujours.

Ce *molle* & *facetum* de l'*Arioste* , cette urbanité , cet atticisme , cette bonne plaisanterie répandue dans tous ses chants , n'ont été ni rendues ni même senties par *Mirabaud* son traducteur , qui ne s'est pas douté que l'*Arioste* raillait de toutes ses imaginations. Voyez seulement le prologue du vingt-quatrième chant.

*Chi mette il pie su l'amorosa pania  
 C'erchi ritrarlo e non v'invechi l'ale.  
 Che non e in somma amor se non infania  
 A giudicio de savvi , universale.  
 E se ben , come Orlando , ogni un'Smania ,  
 Suo furor mostra a qualche altro segnale  
 E quale è di pazzia segno piu espresso  
 Che per altri voler , perde se stesso ?*

Vari gli effetti son' ; ma la pazzia  
 E tutta una però che gli fa uscire.  
 Gli è come une gran selva ove la via  
 Convienne a forza a chi va fallire.  
 Chi sù , chi giù , qui quà , qui là travia  
 Per concludere in somma , io vi vo dire  
 A chi in amor s'invecchia , oltre ogni pena  
 Si convengono i ceppi , e la catena.

Ben me si potria dir , frate tu vai  
 L'altrui mostrando , e non vedi il tuo fallo.  
 Io vi respondo che comprendo assai  
 Or che di mente ho lucido intervallo  
 Ed ho gran' cura ( e spero farlo omai )  
 Di riposar mi , e d'uscir fuor di ballo.  
 Ma tosto far come vorei , no'l posso.  
 Che'l male é penetrato infino all'osso.

Voici comme *Mirabaud* traduit sérieusement cette plaisanterie.

„ Que celui qui a mis le pied sur les  
 „ gluaux de l'amour tâche de l'en tirer  
 „ promptement , & de n'y pas laisser en-  
 „ gluer ses ailes ; car au jugement unanime  
 „ des plus sages , l'amour est une vraie folie.  
 „ Quoique tous ceux qui s'y abandonnent  
 „ comme *Roland* ne deviennent pas furieux ,  
 „ il n'y en a cependant pas un seul qui ne  
 „ fasse voir combien sa raison est égarée.  
 „ Les effets de cette manie sont différens ,

„ mais une même cause les produit, c'est  
 „ comme une épaisse forêt où l'un prend à  
 „ droite, l'autre prend à gauche ; sans comp-  
 „ ter enfin toutes les autres peines que l'a-  
 „ mour fait souffrir , il nous ôte encor la li-  
 „ berté & nous charge de fers.

„ Quelqu'un me dira peut-être , Eh mon  
 „ ami , prenez pour vous-même les avis que  
 „ vous donnez aux autres. C'est bien aussi  
 „ mon dessein à présent que la raison m'é-  
 „ claire ; je songe à m'affranchir d'un joug  
 „ qui me pèse , & j'espère que j'y parvien-  
 „ drai. Il est pourtant vrai que le mal étant  
 „ fort enraciné , il me faudra pour en guérir  
 „ beaucoup plus de tems que je ne voudrais. “

Je crois reconnaître davantage l'esprit de  
 l'*Arioste* dans cette imitation faite par un au-  
 teur inconnu.

Qui dans la glû du tendre amour s'empêtre ,  
 De s'en tirer n'est pas longtems le maître ;  
 On s'y démène , on y perd son bon sens ,  
 Témoin Roland & d'autres personnages.  
 Tous gens de bien , mais fort extravagans ,  
 Ils sont tous fous ; ainsi l'ont dit les sages.

Cette folie a différens effets ,  
 Ainsi qu'on voit dans de vastes forêts ,  
 A droite , à gauche errer à l'avanture ,  
 Des pèlerins au gré de leur monture ,  
 Leur grand plaisir est de se fourvoier ;



Et pour leur bien je voudrais les lier.

A ce propos quelqu'un me dira , Frère ,  
C'est bien prêché ; mais il falait te taire.

Corrige-toi sans sermoner les gens.

Oui , mes amis , oui , je suis très coupable ,  
Et j'en conviens quand j'ai de bons momens ;

Je prétends bien changer avec le tems ,

Mais jusqu'ici le mal est incurable.

Quand je dis que l'*Arioste* égale *Homère*  
dans la description des combats , je n'en veux  
pour preuve que ces vers.

*Suona l'un brando , e l'altro , or basso , or alto :*

*Il martel di Vulcano era più tardo*

*Nella spelunca affumicata , dove*

*Battea all'incude i folgori di giove.*

*Aspro concerto , orribile armonia*

*D'alte querele , d'ululi , e di strida*

*Della misera gente , che peria*

*Nel fondo , per cagion' della sua guida ;*

*Istranamente concordar s'udia .*

*Col fiero suon della fiamma omicida.*

*L'alto rumor delle sonore trombe*

*Di timpani , e di barbari stromenti*

*Giunte al continuo suon d'archi , di trombe  
 Di machine , di ruose , e di tormenti ,  
 E quel , di che più par che'l ciel ribombe  
 Gridi , tumulti , gemiti , e lamenti  
 Rendono un' altro suon , ch'a quel s'accorda  
 Con che i vicin , cadendo , il nilo afforda.*

. . . . .  
 . . . . .

*Alle squallide ripe c'l'acheronte  
 Sciolta del corpo , piu freddo che ghiaccio ,  
 Bestemmiando fuggi l'alma sdegnosa  
 Che fu si altera al mondo , e si orgogliosa.*

Voici une faible traduction de ces beaux vers.

Entendez - vous leur armure guerrière  
 Qui retentit des coups de cimetière !  
 Moins violens , moins prompts sont les marteaux  
 Qui vont frappant les célestes carreaux ,  
 Quand tout noirci de fumée & de poudre  
 Au mont Etna Vulcain forge la foudre.

. . . . .  
 . . . . .

Concert horrible , exécration harmonie ,  
 De cris aigus & de longs hurlemens ,  
 Du bruit des cors , des plaintes des mourans ,  
 Et du fracas des maisons embrasées  
 Que sous leurs toits la flamme a renversées.

Les instrumens de ruine & de mort  
 Volans en foule & d'un commun effort,  
 Et la trompette organe du carnage  
 De plus d'horreur emplissent ce rivage,  
 Que n'en ressent l'étonné voyageur  
 Alors qu'il voit tout le Nil en fureur ,  
 Tombant des cieux qu'il touche & qu'il inonde,  
 Sur cent rochers précipiter son onde.

. . . . .  
 . . . . .

Alors , alors cette ame si terrible ,  
 Impitoyable , orgueilleuse , inflexible  
 Fuit de son corps & sort en blasphémant ,  
 Superbe encor à son dernier moment ,  
 Et défiant les éternels abimes  
 Où s'engloutit la foule de ses crimes.

Il a été donné à l'*Arioste* d'aller & de revenir de ces descriptions terribles aux peintures les plus voluptueuses, & de ces peintures à la morale la plus sage. Ce qu'il a de plus extraordinaire encor, c'est d'intéresser vivement pour les héros & les héroïnes dont il parle, quoi qu'il y en ait un nombre prodigieux. Il y a presque autant d'événemens touchans dans son poëme que d'aventures grotesques; & son lecteur s'accoutume si bien à cette bigarrure, qu'il passe de l'une à l'autre sans en être étonné.

Je ne fais quel plaifant a fait courir le premier ce mot prétendu du cardinal d'Ést, *Messer Lodovico dove avete pigliato tante coglionerie ?* Le cardinal aurait dû ajouter, *Dove avete pigliato tante cose divine ?* Auffi est-il appellé en Italie *Il divino Ariosto*.

Il fut le maître du *Tasse*. L'*Armide* est d'après l'*Alcine*. Le voyage des deux chevaliers qui vont defenchanter *Renaud*, est absolument imité du voyage d'*Astolphe*. Et il faut avouer encor que les imaginations fantasques qu'on trouve si souvent dans le poëme de *Roland le furieux*, sont bien plus convenables à un sujet mêlé de sérieux & de plaifant, qu'au poëme sérieux du *Tasse*, dont le sujet semblerait exiger des mœurs plus sévères.

Ne passons pas sous silence un autre mérite qui n'est propre qu'à l'*Arioste* ; je veux parler des charmans prologues de tous ses chants.

Je n'avais pas osé autrefois le compter parmi les poètes épiques ; je ne l'avais regardé que comme le premier des grotesques ; mais en le relisant je l'ai trouvé auffi sublime que plaifant ; & je lui fais très humblement réparation. Il est très vrai que le pape *Léon X* publia une bulle en faveur de l'*Orlando furioso*, & déclara excommuniés ceux qui diraient du mal de ce poëme. Je ne veux pas encourir l'excommunication.

C'est un grand avantage de la langue italienne , ou plutôt c'est un rare mérite dans le *Tasse* & dans l'*Arioste* que des poèmes si longs , non seulement rimés , mais rimés en stances , en rimes croisées , ne fatiguent point l'oreille , & que le poète ne paraisse presque jamais gêné.

Le *Trissin* au contraire , qui s'est délivré du joug de la rime , semble n'en avoir que plus de contrainte , avec bien moins d'harmonie & d'élégance.

*Spencer* en Angleterre voulut rimer en stances son poème de *la fée Reine* ; on l'estima , & personne ne le put lire.

Je crois la rime nécessaire à tous les peuples qui n'ont pas dans leur langue une mélodie sensible , marquée par les longues & par les brèves , & qui ne peuvent employer ces dactyles & ces spondées qui font un effet si merveilleux dans le latin.

Je me souviendrai toujours que je demandai au célèbre *Pope* , pourquoi *Milton* n'avait pas rimé son *Paradis perdu* ; & qu'il me répondit , *Because he could not* , parce qu'il ne le pouvait pas.

Je suis persuadé que la rime irritant , pour ainsi dire , à tout moment le génie , lui donne autant d'élancemens que d'entraves ; qu'en le forçant de tourner sa pensée en mille manières , elle l'oblige aussi de penser avec plus de

justesse, & de s'exprimer avec plus de correction. Souvent l'artiste en s'abandonnant à la facilité des vers blancs, & sentant intérieurement le peu d'harmonie que ces vers produisent, croit y suppléer par des images gigantesques qui ne sont point dans la nature. Enfin, il lui manque le mérite de la difficulté surmontée.

Pour les poèmes en prose, je ne fais ce que c'est que ce monstre. Je n'y vois que l'impuissance de faire des vers. J'aimerais autant qu'on me proposât un concert sans instrumens. Le *Cassandre* de *La Calprenède* sera, si l'on veut, un poème en prose; j'y consens; mais dix vers du *Tasse* valent mieux.

#### D E M I L T O N.

Si *Boileau*, qui n'entendit jamais parler de *Milton*, absolument inconnu de son tems, avait pu lire le *Paradis perdu*, c'est alors qu'il aurait pu dire comme du *Tasse*:

Quel objet enfin à présenter aux yeux  
Que le diable toujours hurlant contre les cieux!

Une épisode du *Tasse* est devenue le sujet d'un poème entier chez l'auteur Anglais; celui-ci a étendu ce que l'autre avait jeté avec discrétion dans la fabrique de son poème.

Je

Je me livre au plaisir de transcrire ce que dit le *Tasse* au commencement du quatrième chant.

*Quinci avendo pur tutto il pensier volto  
A recar né cristiani ultima doglia ;  
Che sia comanda il popol suo raccolto ,  
( Concilio orrendo ) entro la regia foglia.  
Come sia pur leggiera impresa ( ah! stolto )  
Il repugnare alla divina voglia :  
Stolto , ch'al ciel s'agguaglia , e'n oblio pone ,  
Come di dio la destra irata tuone.*

*Chiama gli abitor' dell'ombre eterne  
Il rauco , suon della tartarea tromba ;  
Tremaule spaziose atre caverne ,  
E l'aer cieco a quel rumor rimbomba.  
Nè stridendo cost dalle superne  
Regione del cielo il folgor piomba ;  
Nè si scossa giàmai trema la terra ;  
Quand i vapori in sen gravida ferra.*

*Orrida maestà nel fero aspetto  
Terrora accresce , e più superbo il rende.  
Rosseggian gli occhi ; e di veneno infetto ,  
Come infausta cometa , il guardo splende.  
Gli involve il mento , e sù l'irsuto petto  
Ispida , e folta la gran barba scende.*

**C**inquième partie, **R**

*E sin guisa di voragine profonda,  
S'apre la bocca d'atro sangue immonda.*

Quali i fumi sulfurei, ed infiammati  
Escon di mongibello, e'l puzzo, e'l tuono;  
Tal della fera bocca i negri fiati,  
Tale il fetore, e le faville sono.  
Mentre ei parlava, Cerbero i latrati  
Ripresse, e l'Idrà si fe' muta al suono:  
Restò Cocito, e ne tremar' gli abissi,  
E in questi detti il gran rimbombo udisse.

Tartarei numi, di seder più degni  
Là sovra il solè, ond'è l'origin vostra,  
Che meco già da' più felici regni  
Spinse il gran caso in questa orribil chiostra;  
Gli antichi altrui sospetti, e i fieri sdegni  
Noti son troppo, e l'alta impresa nostra.  
Or colui regge a suo voler le stelle,  
E noi stam giudicate alme rubelle.

Ed in vece del di sereno, e puro,  
Dell'aureo sol, degli stellati giri,  
N'hà qui rinchiusi in questo abisso oscuro;  
Nè vol, ch'al primo onor per noi s'aspiri.  
E poscia (ahi quanto a ricordarlo è duro,  
Questo è quel, che più inaspra i miei martiri.)



*Ne bei seggi celesti hà l'uom chiamato ,  
L'uom' vile , e di vil fango in terra nato.*

Tout le poëme de *Milton* semble fondé sur ces vers, qu'il a même entièrement traduits. Le *Tasse* ne s'appesantit point sur les ressorts de cette machine, la seule peut-être que l'austérité de sa religion, & le sujet d'une croisade dussent lui fournir. Il quitte le diable le plutôt qu'il peut, pour présenter son *Armide* aux lecteurs; l'admirable *Armide*, digne de l'*Alcine* de l'*Arioste* dont elle est imitée. Il ne fait point tenir de longs discours à *Belial*, à *Mammon*, à *Belzébut*, à *Satan*.

Il ne fait point bâtir une salle pour les diables; il n'en fait pas des géans pour les transformer en pygmées, afin qu'ils puissent tenir plus à l'aise dans la salle. Il ne déguise point enfin *Satan* en cormoran & en crapaud.

Qu'auraient dit les cours & les savans de l'ingénieuse Italie, si le *Tasse*, avant d'envoyer l'esprit de ténèbres exciter *Hydraot* le père d'*Armide* à la vengeance, se fût arrêté aux portes de l'enfer pour s'entretenir avec la mort & le péché; si le péché lui avait appris qu'il était sa fille, qu'il avait accouché d'elle par la tête; qu'ensuite il devint amoureux de sa fille; qu'il en eut un enfant qu'on appella *la mort*; que la mort (qui est supposée masculin) coucha avec le péché, (qui est supposé féminin) & qu'elle lui fit une infinité

de serpens qui rentrent à toute heure dans ses entrailles , & qui en fortent.

De tels rendez - vous , de telles jouissances font aux yeux des Italiens de singuliers épisodes d'un poème épique. Le *Tasse* les a négligés , & il n'a pas eu la délicatesse de transformer *Satan* en crapaud , pour mieux instruire *Armide*.

Que n'a - t - on point dit de la guerre des bons & des mauvais anges que *Milton* a imitée , de la gigantomachie de *Claudien* ? *Gabriel* consume deux chants entiers à raconter les batailles données dans le ciel contre DIEU même ; & ensuite la création du monde. On s'est plaint que ce poème ne soit presque rempli que d'épisodes ; & quels épisodes ! C'est *Gabriel* & *Satan* qui se disent des injures ; ce sont des anges qui se font la guerre dans le ciel , & qui la font à DIEU. Il y a dans le ciel des dévots & des espèces d'athées. *Abdiel* , *Ariel* , *Arioc* , *Rimiel* , combattent *Moloch* , *Belzébut* , *Nisroc* ; on se donne de grands coups de fabre ; on se jette des montagnes à la tête avec les arbres qu'elles portent , & les neiges qui couvrent leurs cimes , & les rivières qui coulent à leurs pieds. C'est là , comme on voit , la belle & simple nature !

On se bat dans le ciel à coups de canons ; encor cette imagination est - elle prise de l'*Arioste* ; mais l'*Arioste* semble garder quelque

bienfaisance dans cette invention. Voilà ce qui a dégoûté bien des lecteurs Italiens & Français. Nous n'avons garde de porter notre jugement ; nous laissons chacun sentir du dégoût ou du plaisir à sa fantaisie.

On peut remarquer ici que la fable de la guerre des géans contre les Dieux, semble plus raisonnable que celle des anges, si le mot de raisonnable peut convenir à de telles fictions. Les géans de la fable étaient supposés les enfans du ciel & de la terre, qui redemandaient une partie de leur héritage à des Dieux, auxquels ils étaient égaux en force & en puissance. Ces Dieux n'avaient point créé les Titans ; ils étaient corporels comme eux ; mais il n'en est pas ainsi dans notre religion. DIEU est un être pur, infini, tout-puissant, créateur de toutes choses, à qui ses créatures n'ont pu faire la guerre, ni lancer contre lui des montagnes, ni tirer du canon.

Aussi cette imitation de la guerre des géans, cette fable des anges révoltés contre DIEU même, ne se trouve que dans les livres apocryphes attribués à *Enoch* dans le premier siècle de notre ère vulgaire, livre digne de toute l'extravagance du rabinisme.

*Milton* a donc décrit cette guerre. Il y a prodigué les peintures les plus hardies. Ici ce sont des anges à cheval, & d'autres qu'un coup de sabre coupe en deux, & qui se re-

joignent sur le champ ; là c'est la mort qui lève le nez pour renifler l'odeur des cadavres qui n'existent pas encore. Ailleurs elle frappe de sa massue pétrifique sur le froid & sur le sec. Plus loin c'est le froid, le chaud, le sec & l'humide qui se disputent l'empire du monde, & qui conduisent en bataille rangée des embriions d'atomes. Les questions les plus épineuses de la plus rebutante scolastique, sont traitées en plus de vingt endroits dans les termes mêmes de l'école. Des diables en enfer s'amuse à disputer sur la grace, sur le libre arbitre, sur la prédestination, tandis que d'autres jouent de la flûte.

Au milieu de ces inventions, il foumet son imagination poétique, & la restraint à paraphraser dans deux chants, les premiers chapitres de la Genèse.

*God saw the light was good .  
 And light from darkness divided  
 Light the day and darkness night he nam'd.  
 Again god said let be the firmament . . .  
 And saw that it was good . . .*

C'est un respect qu'il montre pour l'ancien Testament, ce fondement de notre sainte religion.

Nous croyons avoir une traduction exacte de Milton, & nous n'en avons point. On a

retranché, ou entièrement altéré plus de deux cent pages qui prouveraient la vérité de ce que j'avance.

En voici un précis que je tire du cinquième chant.

Après qu'*Adam & Eve* ont récité le psalme CXLVIII, l'ange *Raphaël* descend du ciel sur ses six ailes, & vient leur rendre visite; & *Eve* lui prépare à diner. „ Elle écrase des  
 „ grappes de raisins & en fait du vin doux  
 „ qu'on appelle *mouft*; & de plusieurs graines,  
 „ & des doux pignons pressés, elle tempéra de douces crèmes. . . . L'ange lui dit,  
 „ Bonjour, & se servit de la sainte salutation dont il usa longtems après envers  
 „ *Marie* la seconde *Eve*; Bonjour, mère des hommes, dont le ventre fécond remplira  
 „ le monde de plus d'enfans qu'il n'y a de différens fruits des arbres de DIEU entassés  
 „ sur ta table. La table était un gazon & des sièges de mousse tout autour, & sur son ample  
 „ quarré d'un bout à l'autre tout l'automne était empilé, quoique le printems  
 „ & l'automne dansassent dans ce lieu par la main. Ils firent quelque tems conversation  
 „ sans craindre que le diner se refroidît. c)  
 „ Enfin, notre premier père commença ainsi.  
 „ Envoyé céleste, qu'il vous plaise goûter  
 „ des présens que notre nourricier, dont des-

c) Mot pour mot: *Nor fear'd least dinner cool'd.*

„ cend tout bien parfait & immense , a fait  
 „ produire à la terre pour notre nourriture  
 „ & pour notre plaisir ; alimens peut-être  
 „ insipides pour des natures spirituelles. Je  
 „ fais seulement qu'un père céleste les donne  
 „ à tous.

„ A quoi l'ange répondit , Ce que celui ,  
 „ dont les louanges soient chantées , donne  
 „ à l'homme en partie spirituel , n'est pas  
 „ trouvé un mauvais mets par les purs es-  
 „ prits ; & ces purs esprits , ces substances  
 „ intelligentes , veulent aussi des alimens  
 „ ainsi qu'il en faut à votre substance rai-  
 „ sonnable. Ces deux substances contiennent  
 „ en elles toutes les facultés basses des sens  
 „ par lesquelles elles entendent , voyent ,  
 „ flairent , touchent , goûtent , digèrent ce  
 „ qu'elles ont goûté , en assimilent les par-  
 „ ties , & changent les choses corporelles en  
 „ incorporelles. Car , vois-tu , tout ce qui  
 „ a été créé doit être soutenu & nourri :  
 „ les élémens les plus grossiers alimentent  
 „ les plus purs ; la terre donne à manger à  
 „ la mer , la terre & la mer à l'air , l'air don-  
 „ ne la pâture aux feux éthérés , & d'abord à  
 „ la lune , qui est la plus proche de nous ;  
 „ c'est de-là qu'on voit sur son visage rond  
 „ ses taches & ses vapeurs non encor puri-  
 „ fiées , & non encor tournées en sa substance.  
 „ La lune aussi exhale de la nourriture de son  
 „ continent humide aux globes plus élevés.

55 Le soleil qui départ sa lumière à tous , re-  
55 çoit aussi de tous en récompense son ali-  
55 ment en exaltations humides , & le soir il  
55 soupe avec l'océan. . . . . Quoique dans  
55 le ciel les arbres de vie portent un fruit  
55 d'ambrosie , quoique nos vignes donnent  
55 du nectar ; quoique tous les matins nous  
55 broffions les branches d'arbres couvertes  
55 d'une rosée de miel , quoique nous trou-  
55 vions le terrain couvert de graines per-  
55 lées , cependant DIEU a tellement varié  
55 ici ses présens , & de nouvelles délices ,  
55 qu'on peut les comparer au ciel. Soyez sûrs  
55 que je ne serai pas assez délicat pour n'en  
55 pas tâter avec vous.

55 Ainsi ils se mirent à table , & tombèrent  
55 sur les viandes ; & l'ange n'en fit pas seu-  
55 lement semblant ; il ne mangea pas en  
55 mystère , selon la glose commune des théo-  
55 logiens , mais avec la vive dépêche d'une  
55 faim très réelle , avec une chaleur concoc-  
55 tive & transubstantive ; le superflu du dîner  
55 transpire aisément dans les pores des esprits ;  
55 il ne faut pas s'en étonner puisque l'empiri-  
55 que alchimiste avec son feu de charbon & de  
55 suie peut changer , ou croit pouvoir chan-  
55 ger l'écume du plus grossier métal en or  
55 aussi parfait que celui de la mine.

55 Cependant *Eve* servait à table toute nue ,  
55 & couronnait leurs coupes de liqueurs dé-  
55 licieuses ; Ô innocence ! méritant paradis !

„ c'était alors plus que jamais que les enfans  
 „ de DIEU auraient été excusables d'être  
 „ amoureux d'un tel objet ; mais dans leurs  
 „ cœurs l'amour régnait fans débauche. Ils  
 „ ne connaissaient pas la jalousie , enfer des  
 „ amans outragés. “

Voilà ce que les traducteurs de *Milton* n'ont point du tout rendu ; voilà ce dont ils ont supprimé les trois quarts , & atténué tout le reste. C'est ainsi qu'on en a usé quand on a donné des traductions de quelques tragédies de *Shakespear* ; elles sont toutes mutilées , & entièrement méconnaissables. Nous n'avons aucune traduction fidelle de ce célèbre auteur dramatique que celle des trois premiers actes de son *Jules César* , imprimée à la suite de *Cinna* , dans l'édition du *Corneille* avec des commentaires.

*Virgile* annonce les destinées des descendans d'*Enée* , & les triomphes des Romains. *Milton* prédit le destin des enfans d'*Adam* ; c'est un objet plus grand , plus intéressant pour l'humanité ; c'est prendre pour son sujet l'histoire universelle. Il ne traite pourtant à fond que celle du peuple Juif dans l'onzième & douzième chants ; & voici mot-à-mot ce qu'il dit du reste de la terre.

„ L'ange *Michel* & *Adam* montèrent dans  
 „ la vision de DIEU ; c'était la plus haute  
 „ montagne du paradis terrestre , du haut de  
 „ laquelle l'hémisphère de la terre s'étendait



„ dans l'aspect le plus ample & le plus clair.  
„ Elle n'était pas plus haute, ni ne présen-  
„ tait un aspect plus grand que celle sur la-  
„ quelle le diable emporta le second *Adam*  
„ dans le désert, pour lui montrer tous les  
„ royaumes de la terre & leur gloire. Les  
„ yeux d'*Adam* pouvaient commander de-là  
„ toutes les villes d'ancienne & de moderne  
„ renommée ; sur le siège du plus puissant  
„ empire, depuis les futures murailles de  
„ *Combalu* capitale du grand-kan du Catai,  
„ & de *Samarcande* sur l'*Oxus*, trône de *Ta-*  
„ *merlan*, à Pékin des rois de la Chine, &  
„ de-là à *Agra*, & de-là à *Lahor* du grand-  
„ *mogol* jusqu'à la *Chersonèse d'or*, ou jus-  
„ qu'au siège du *Perfan* dans *Ecbatane*, &  
„ depuis dans *Ispahan*, ou jusqu'au czar  
„ *Russe* dans *Moscou*, ou au sultan venu du  
„ *Turkestan* dans *Bisance*. Ses yeux pou-  
„ vaient voir l'empire du *Négus* jusqu'à son  
„ dernier port *Ercoco* ; & les royaumes ma-  
„ ritimes *Mombaza*, *Quiloa* & *Melinde*, &  
„ *Sofala* qu'on croit *Ophir*, jusqu'au royaume  
„ de *Congo* & *Angola* plus au sud. Ou bien  
„ de-là il voyait depuis le fleuve *Niger* jus-  
„ qu'au mont *Atlas*, les royaumes d'*Alman-*  
„ *zor*, de *Fez* & de *Maroc*, *Sus*, *Alger*,  
„ *Tremizen*, & de-là l'*Europe* à l'endroit  
„ d'où *Rome* devait gouverner le monde.  
„ Peut-être il vit en esprit le riche *Mexi-*  
„ *que* siège de *Motezume*, & *Cusco* dans le

„ Pérou plus riche siége d'*Atabalipa* , &  
 „ la Guiane non encor dépouillée, dont la  
 „ capitale est appellée *Eldorado* par les Es-  
 „ pagnols. “

Après avoir fait voir tant de royaumes aux yeux d'*Adam* , on lui montre aussi-tôt un hôpital ; & l'auteur ne manque pas de dire, que c'est un effet de la gourmandise d'*Eve*.

„ Il vit un lazaret où gifait nombre de ma-  
 „ lades , spasmes hideux , empreintes doulou-  
 „ reuses , maux de cœur , d'agonie , toutes  
 „ les sortes de fièvres , convulsions , épilep-  
 „ sies , terribles cathares , pierres & ulcères  
 „ dans les intestins , douleurs de coliques ;  
 „ frénésies diaboliques , mélancolies soupi-  
 „ rantes , folies lunatiques , atrophies , ma-  
 „ rasmes , peste dévorante au loin , hydro-  
 „ pisies , asthmes , rhumes , &c. “

Toute cette vision semble une copie de l'*Arioste* ; car *Astolphe* , monté sur l'hypogri-  
 phe , voit en volant tout ce qui se passe sur  
 les frontières de l'Europe & sur toute l'Afri-  
 que. Peut-être , si on l'ose dire , la fiction de  
 l'*Arioste* est plus vraisemblable que celle de  
 son imitateur ; car en volant il est tout na-  
 turel qu'on voye plusieurs royaumes l'un après  
 l'autre ; mais on ne peut découvrir toute la  
 terre du haut d'une montagne.

On a dit que *Milton* ne savait pas l'op-  
 tique ; mais cette critique est injuste ; il est

très permis de faindre qu'un esprit céleste découvre au père des hommes les destinées de ses descendans. Il n'importe que ce soit du haut d'une montagne ou ailleurs. L'idée au moins est grande & belle.

Voici comme finit ce poëme.

La mort & le péché construisent un large pont de pierre qui joint l'enfer à la terre pour leur commodité & pour celle de *Satan*, quand ils voudront faire leur voyage. Cependant *Satan* revole vers les diables par un autre chemin ; il vient rendre compte à ses vassaux du succès de sa commission ; il harangue les diables , mais il n'est reçu qu'avec des sifflets. DIEU le change en grand serpent , & ses compagnons deviennent serpens aussi.

Il est aisé de reconnaître dans cet ouvrage , au milieu de ses beautés , je ne fais quel esprit de fanatisme & de férocité pédantesque qui dominaient en Angleterre du tems de *Cromwell* , lorsque tous les Anglais avaient la bible & le pistolet à la main. Ces absurdités théologiques dont l'ingénieux *Buttler* auteur d'*Hudibras* s'est tant moqué , furent traitées lèrieusement par *Milton*. Aussi cet ouvrage fut-il regardé par toute la cour de *Charles II* avec autant d'horreur qu'on avait de mépris pour l'auteur.

*Milton* avait été quelque tems secrétaire pour la langue latine du parlement appelé le *rump*, ou le *croupion*. Cette place fut le prix d'un livre latin en faveur des meurtriers du roi *Charles I* ; livre ( il faut l'avouer ) aussi ridicule par le stile que détestable par la matière ; livre où l'auteur raisonne à-peu-près, comme lorsque, dans son *Paradis perdu*, il fait digérer un ange, & fait passer les excréments par insensible transpiration ; lorsqu'il fait coucher ensemble le péché & la mort, lorsqu'il transforme son *Satan* en cormoran & en crapaud, lorsqu'il fait des diables géans, qu'il change ensuite en pygmées pour qu'ils puissent raisonner plus à l'aise & parler de controverse, &c.

Si on veut un échantillon de ce libelle scandaleux qui le rendit si odieux, en voici quelques-uns. *Saumaïse* avait commencé son livre en faveur de la maison *Stuart* & contre les régicides, par ces mots.

*L'horrible nouvelle du parricide commis en Angleterre, a blessé depuis peu nos oreilles & encor plus nos cœurs.*

*Milton* répond à *Saumaïse*, *Il faut que cette horrible nouvelle ait eu une épée plus longue que celle de St. Pierre qui coupa une oreille à Malchus, ou les oreilles hollandaises doivent être bien longues pour que le coup ait porté de Londres à la Haye ; car une telle nouvelle ne pouvait blesser que des oreilles d'âne.*

Après ce singulier préambule, *Milton* traite de *pufflanimes* & de *lâches*, les larmes que le crime de la faction de *Cromwell* avait fait répandre à tous les hommes justes & sensibles. Ce sont, dit-il, des larmes telles qu'il en coula des yeux de la nymphe *Salmacis*, qui produisirent la fontaine dont les eaux énermoient les hommes, les dépouillaient de leur virilité, leur ôtaient le courage, & en faisaient des *hermaphrodites*. Or *Saumaise* s'appellait *Salmasius* en latin. *Milton* le fait descendre de la nymphe *Salmacis*. Il l'appelle *eunuque* & *hermaphrodite*, quoiqu'*hermaphrodite* soit le contraire d'*eunuque*. Il lui dit que ses pleurs sont ceux de *Salmacis* sa mère, & qu'ils l'ont rendu infâme.

*Infamis ne quem male fortibus undis  
Salmacis enervet.*

On peut juger si un tel pédant atrabilaire, défenseur du plus énorme crime, put plaire à la cour polie & délicate de *Charles II*, aux lords *Rocheſter*, *Roscommon*, *Bukingham*, aux *Waller*, aux *Couley*, aux *Congrèves*, aux *Wicherley*. Ils eurent tous en horreur l'homme & le poëme. A peine même fut-on que le *Paradis perdu* existait. Il fut totalement ignoré en France aussi-bien que le nom de l'auteur.

Qui aurait osé parler aux *Racines*, aux *Despréaux*, aux *Molières*, aux *La Fontaine*

d'un poème épique sur *Adam & Eve* ? Quand les Italiens l'ont connu, ils ont peu estimé cet ouvrage moitié théologique & moitié diabolique, où les anges & les diables parlent pendant des chants entiers. Ceux qui savent par cœur l'*Arioste* & le *Tasse*, n'ont pu écouter les sons durs de *Milton*. Il y a trop de distance entre la langue italienne & l'anglaise.

Nous n'avions jamais entendu parler de ce poème en France, avant que l'auteur de la *Henriade* nous en eût donné une idée dans le neuvième chapitre de son *Essai sur le poème épique*. Il fut même le premier (si je ne me trompe) qui nous fit connaître les poètes Anglais, comme il fut le premier qui expliqua les découvertes de *Newton* & les sentimens de *Locke*. Mais quand on lui demanda ce qu'il pensait du génie de *Milton*, il répondit, *Les Grecs recommandaient aux poètes de sacrifier aux graces, Milton a sacrifié au diable.*

On songea alors à traduire ce poème épique anglais dont Mr. de *Voltaire* avait parlé avec beaucoup d'éloges à certains égards. Il est difficile de savoir précisément qui en fut le traducteur. On l'attribue à deux personnes qui travaillèrent ensemble ; mais on peut assurer qu'ils ne l'ont point du tout traduit fidèlement. Nous l'avons déjà fait voir, & il n'y a qu'à jeter les yeux sur le début du poème pour en être convaincu.

» Je

„ Je chante la défobéiffance du premier  
 „ homme , & les funeftes effets du fruit dé-  
 „ fendu. La perte d'un paradis , & le mal de  
 „ la mort triomphant fur la terre , jufqu'à-  
 „ ce qu'un DIEU-homme vienne juger les  
 „ nations , & nous rétabliffé dans le féjour  
 „ bienheureux.

Il n'y a pas un mot dans l'original qui ré-  
 ponde exactement à cette traduction. Il faut  
 d'abord confidérer qu'on fe permet dans la  
 langue anglaise des inverfions que nous  
 fouffrons rarement dans la nôtre. Voici  
 mot-à-mot le commencement de ce poème  
 de *Milton*.

„ La première défobéiffance de l'homme ;  
 „ & le fruit de l'arbre défendu , dont le goût  
 „ porta la mort dans le monde , & toutes nos  
 „ mifères avec la perte d'Eden , jufqu'à- ce  
 „ qu'un plus grand-homme nous rétablit d )  
 „ & regagnât notre demeure heureufe ; Mufe  
 „ célefte , c'est- là ce qu'il faut chanter. “

Il y a de très beaux morceaux fans doute  
 dans ce poème fingulier ; & j'en reviens tou-  
 jours à ma grande preuve , c'est qu'ils font  
 retenus en Angleterre par quiconque fe pi-

d ) Il y a dans plufieurs éditions , *Restore us and  
 regaind*. J'ai choifi cette leçon comme la plus natu-  
 relle. Il y a dans l'original , *La première défobéiffance  
 de l'homme , &c. Chantex , mufe célefte*. Mais cette in-  
 verfion ne peut être adoptée dans notre langue.

*Cinquième partie.*

§

que d'un peu de littérature. Tel est ce monologue de *Satan*, lorsque s'échappant du fond des enfers, & voyant pour la première fois notre soleil sortant des mains du créateur, il s'écrie :

» Toi, sur qui mon tyran prodigue ses bienfaits,  
 » Soleil, astre de feu, jour heureux que je hais,  
 » Jour qui fais mon supplice, & dont mes yeux s'é-  
 » tonnent,  
 » Toi qui sembles le Dieu des cieux qui t'environnent,  
 » Devant qui tout éclat disparaît & s'enfuit,  
 » Qui fais pâlir le front des astres de la nuit;  
 » Image du Très-Haut qui régla ta carrière,  
 » Hélas! j'eusse autrefois éclipsé ta lumière.  
 » Sur la voûte des cieux élevé plus que toi,  
 » Le trône où tu t'assieds s'abaissait devant moi;  
 » Je suis tombé, l'orgueil m'a plongé dans l'abîme.  
 » Hélas! je fus ingrat, c'est-là mon plus grand crime.  
 » J'osai me révolter contre mon créateur,  
 » C'est peu de me créer, il fut mon bienfaiteur;  
 » Il m'aimait: j'ai forcé sa justice éternelle  
 » D'appesantir son bras sur ma tête rebelle;  
 » Je l'ai rendu barbare en sa sévérité,  
 » Il punit à jamais, & je l'ai mérité.  
 » Mais si le repentir pouvait obtenir grâce!...  
 » Non, rien ne fléchira ma haine & mon audace;  
 » Non, je déteste un maître; & sans doute il vaut mieux  
 » Régner dans les enfers qu'obéir dans les cieux.



Les amours d'*Adam* & d'*Eve* sont traités avec une mollesse élégante & même attendrissante, qu'on n'attendrait pas du génie un peu dur, & du stile souvent raboteux de *Milton*.

DU REPROCHE DE PLAGIAT FAIT  
A MILTON.

Quelques-uns l'ont accusé d'avoir pris son poëme dans la tragédie du *Banissement d'Adam* de *Grotius*, & dans la *Sarcotis* du jésuite *Mazénius*, imprimée à *Cologne* en 1654 & en 1661, longtems avant que *Milton* donnât son *Paradis perdu*.

Pour *Grotius*, on savait assez en Angleterre que *Milton* avait transporté dans son poëme épique anglais quelques vers latins de la tragédie d'*Adam*. Ce n'est point du tout être plagiaire; c'est enrichir sa langue des beautés d'une langue étrangère. On n'accusa point *Euripide* de plagiat pour avoir imité dans un chœur d'*Iphigénie* le second livre de l'*Iliade*; au contraire, on lui fut très bon gré de cette imitation, qu'on regarda comme un hommage rendu à *Homère* sur le théâtre d'Athènes.

*Virgile* n'essuya jamais de reproche pour avoir heureusement imité dans l'*Enéide* une centaine de vers du premier des poëtes Grecs.

On a poussé l'accusation un peu plus loin contre *Milton*. Un Ecoffais nommé *Mr. Lauder*, très attaché à la mémoire de *Charles I*, que *Milton* avait insultée avec l'acharnement le plus grossier, se crut en droit de flétrir la mémoire de l'accusateur de ce monarque. On prétendait que *Milton* avait fait une infâme fourberie pour ravir à *Charles I* la triste gloire d'être l'auteur de l'*Eikon Basilike* ; livre longtems cher aux royalistes, & que *Charles I* avait, dit-on, composé dans sa prison pour servir de consolation à sa déplorable infortune.

*Lauder* voulut donc vers l'année 1752 commencer par prouver que *Milton* n'était qu'un plagiaire, avant de prouver qu'il avait agi en faussaire contre la mémoire du plus malheureux des rois ; il se procura des éditions du poëme de *Sarcotis*. Il paraissait évident que *Milton* en avait imité quelques morceaux, comme il avait imité *Grotius* & le *Tasse*.

Mais *Lauder* ne s'en tint pas là ; il détacha une mauvaise traduction en vers latins du *Paradis perdu* du poëte Anglais ; & joignant plusieurs vers de cette traduction à ceux de *Muzénius*, il crut rendre par-là l'accusation plus grave, & la honte de *Milton* plus complète. Ce fut en quoi il se trompa lourdement ; sa fraude fut découverte,

Il voulait faire passer *Milton* pour un faufaire, & lui-même fut convaincu de l'être. On n'examina point le poème de *Mazénius*, dont il n'y avait alors que très peu d'exemplaires en Europe. Toute l'Angleterre convaincue du mauvais artifice de l'Ecoffais, n'en demanda pas davantage. L'accusateur confondu fut obligé de désavouer sa manœuvre & d'en demander pardon.

Depuis ce tems on imprima une nouvelle édition de *Mazénius* en 1757. Le public littéraire fut surpris du grand nombre de très beaux vers dont la *Sarcotis* était parsemée. Ce n'est à la vérité qu'une longue déclamation de collègue sur la chute de l'homme. Mais l'exorde, l'invocation, la description du jardin d'Eden, le portrait d'*Eve*, celui du diable, sont précisément les mêmes que dans *Milton*. Il y a bien plus, c'est le même sujet, le même noeud, la même catastrophe. Si le diable veut dans *Milton* se venger sur l'homme du mal que DIEU lui a fait, il a précisément le même dessein chez le jésuite *Mazénius*; & il le manifeste dans des vers dignes peut-être du siècle d'*Auguste*.

*Semel excidimus crudelibus astris,  
Et conjuratas involvit terra cohortes.  
Fata manent, tenet & superos oblivio nostri;  
Indecore premimur, vulgi tolluntur inertes*

S iij

*Ac viles animæ , cœloque fruuntur aperto.  
 Nos divum soboles , patriaque in sede locandi  
 Pellimur exilio , mæstroque Acheronte tenemur.  
 Heu ! dolor & superum decreta indigna ! fatiscat  
 Orbis & antiquo turbentur cuncta tumultu ,  
 Ac redeat deforme cahos ; Styx atra ruinam  
 Terrarum excipiat , fatoque impellat eodem  
 Et cœlum , & cœli cives ; ut inulta Cadamus  
 Turba , nec umbrarum pariter caligine raptam  
 Sarcoteam , invisum caput , involvamus ? ut astris  
 Regnantem , & nobis domina cervice minantem  
 Ignavi patiamur ? adhuc tamen , improba , vivit !  
 Vivit adhuc , fruiturque Dei secura favorem !  
 Cernimus ! & quicquam furiarum absconditur orco ?  
 Vah ! pudor , æternumque probrum stygis , occidat , amens  
 Occidat , & nostræ subeat consortia culpæ.  
 Hæc mihi secluso cœlis , solatia tantum  
 Excidii restant ; juvat hac consorte malorum  
 Posse frui , juvat ad nostram seducere pœnam  
 Frustra exultantem , patriaque ex sorte superbam ,  
 Ærumnas exempla levant ; minor illa ruina est ,  
 Quæ caput adversi labens oppresserit hostis.*

On trouve dans *Mazénius* & dans *Mil-*  
*ton* de petits épisodes , des légères excur-  
 sions absolument semblables ; l'un & l'autre  
 parlent de *Xerxès* qui couvrit la mer de  
 ses vaisseaux.

*Quantus erat Xerxes medium qui contrahit orbem  
 Urbis in excidium.*

Tout deux parlent sur le même ton de la tour de Babel ; tout deux font la même description du luxe , de l'orgueil , de l'avarice , de la gourmandise.

Ce qui a le plus persuadé le commun des lecteurs du plagiat de *Milton* , c'est la parfaite ressemblance du commencement des deux poèmes. Plusieurs lecteurs étrangers , après avoir lu l'exorde , n'ont pas douté que tout le reste du poème de *Milton* ne fût pris de *Mazénius*. C'est une erreur bien grande , & aisée à reconnaître.

Je ne crois pas que le poète Anglais ait imité en tout plus de deux cent vers du jésuite de Cologne ; & j'ose dire qu'il n'a imité que ce qui méritait de l'être. Ces deux cent vers sont fort beaux ; ceux de *Milton* le sont aussi ; & le total du poème de *Mazénius* , malgré ces deux cent beaux vers , ne vaut rien du tout.

*Molière* prit deux scènes entières dans la ridicule comédie du *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac. Ces deux scènes sont bonnes , disait-il en plaisantant avec ses amis , elles m'appartiennent de droit , je reprends mon bien. On aurait été après cela très mal reçu à traiter de plagiaire l'auteur du *Tartuffe* & du *Misanthrope*.

Il est certain qu'en général *Milton* , dans son *Paradis* , a volé de ses propres ailes en

imitant ; & il faut convenir que s'il a emprunté tant de traits de *Grotius* & du jésuite de Cologne, ils sont confondus dans la foule des choses originales qui sont à lui ; il est toujours regardé en Angleterre comme un très grand poète.

Il est vrai qu'il aurait dû avouer qu'il avait traduit deux cent vers d'un jésuite ; mais de son tems, dans la cour de *Charles II*, on ne se fouciait ni des jésuites, ni de *Milton*, ni du *Paradis perdu*, ni du *Paradis retrouvé*. Tout cela était ou bafoué ou inconnu.

## E P R E U V E.

**T**outes les absurdités qui avilissent la nature humaine, nous sont donc venues d'Asie, avec toutes les sciences & tous les arts ! C'est en Asie, c'est en Egypte qu'on osa faire dépendre la vie & la mort d'un accusé, ou d'un coup de dez, ou de quelque chose d'équivalent ; ou de l'eau froide, ou de l'eau chaude, ou d'un fer rouge, ou d'un morceau de pain d'orge. Une superstition à-peu-près semblable existe encor, à ce qu'on prétend, dans les Indes, sur les côtes de Malabar, & au Japon.

Elle passa d'Égypte en Grèce. Il y eut à Trezène un temple fort célèbre, dans lequel tout homme qui se parjurait, mourait sur le champ d'apoplexie. *Hippolite* dans la tragédie de *Phèdre* parle ainsi à sa maîtresse *Aricie*.

Aux portes de Trezène, & parmi ces tombeaux,  
Des princes de ma race antiques sépultures,  
Est un temple sacré formidable aux parjures.  
C'est là que les mortels n'osent jurer en vain;  
Le perfide y reçoit un châtement soudain;  
Et craignant d'y trouver la mort inévitable,  
Le mensonge n'a point de frein plus redoutable.

Le savant commentateur du grand *Racine* fait cette remarque sur les épreuves de Trezène.

„ Mr. de *la Motte* a dit qu'*Hippolite* de-  
„ vait proposer à son frère de venir entendre  
„ sa justification dans ce temple où l'on n'o-  
„ fait jurer en vain. Il est vrai que *Thésée*  
„ n'aurait pu douter alors de l'innocence de  
„ ce jeune prince ; mais il eût eu une preuve  
„ trop convaincante contre la vertu de *Phè-*  
„ *dre*, & c'est ce qu'*Hippolite* ne voulait pas  
„ faire. Mr. de *la Motte* aurait dû se défier un  
„ peu de son goût, en soupçonnant celui de  
„ *Racine*, qui semble avoir prévenu son objec-  
„ tion. En effet, *Racine* suppose que *Thésée*  
„ est si prévenu contre *Hippolite*, qu'il ne  
„ veut pas même l'admettre à se justifier par  
„ serment. “

Je dois dire que la critique de *La Motte* est de feu Mr. le marquis de *Lacé*. Il la fit à table chez Mr. de *la Faye*, où j'étais avec feu Mr. de *la Motte*, qui promit qu'il en ferait usage ; & en effet, dans ses discours sur la tragédie, il fait honneur de cette critique à Mr. le marquis de *Lacé*. Cette réflexion me parut très judicieuse, ainsi qu'à Mr. de *la Faye* & à tous les convives, qui étaient, excepté moi, les meilleurs connaisseurs de Paris. Mais nous convinmes tous que c'était *Aricie* qui devait demander à *Thésée* l'épreuve du temple de *Trezène*, d'autant plus que *Thésée* immédiatement après, parle assez longtems à cette princesse, laquelle oublie la seule chose qui pouvait éclairer le père, & justifier le fils. Cet oubli me paraît inexcusable. Ni Mr. de *Lacé*, ni Mr. de *la Motte* ne devaient se défier de leur goût en cette occasion. C'est en vain que le commentateur objecte que *Thésée* a déclaré à son fils qu'il n'en croira point ses sermens.

*La Motte*,  
tome IV  
page 308.

*Toujours les scélérats ont recours au parjure.*

Il y a une prodigieuse différence entre un serment fait dans une chambre, & un serment fait dans un temple où les parjures sont punis d'une mort subite. Si *Aricie* avait dit un mot, *Thésée* n'avait aucune excuse de ne pas conduire *Hippolite* dans ce temple ; mais alors il n'y avait plus de catastrophe.

*Hippolite* ne devait donc pas parler de la vertu



du temple de Trezène à son *Aricie* ; il n'avait pas besoin de lui faire serment de l'aimer ; elle en était assez persuadée. C'est une légère faute qui a échappé au tragique le plus sage, le plus élégant & le plus passionné que nous ayons eu.

Après cette petite digression je reviens à la barbare folie des épreuves. Elle ne fut point reçue dans la république Romaine. On ne peut regarder comme une des épreuves dont nous parlons , l'usage de faire dépendre les grandes entreprises, de la manière dont les poulets sacrés mangeaient des vesces. Il ne s'agit ici que des épreuves faites sur les hommes. On ne proposa jamais aux *Manlius*, aux *Camilles*, aux *Scipions*, de se justifier en mettant la main dans de l'eau bouillante sans s'échauder.

Ces inepties barbares ne furent point admises sous les empereurs. Mais nos Tartares qui vinrent détruire l'empire, ( car la plupart de ces déprédateurs étaient originaires de Tartarie ) remplirent notre Europe de cette jurisprudence qu'ils tenaient des Perses. Elle ne fut point connue dans l'empire d'Orient jusqu'à *Justinien*, malgré la détestable superstition qui régnait alors. Mais depuis ce tems, les épreuves dont nous parlons, y furent reçues. Cette manière de juger les hommes est si ancienne, qu'on la trouve établie chez les Juifs dans tous les tems.

*Coré , Dathan & Abiron* disputent le pontificat au grand prêtre *Aaron* dans le désert ; *Moïse* leur ordonne d'apporter deux cent cinquante encensoirs , & leur dit , que DIEU choisira entre leurs encensoirs & celui d'*Aaron*. A peine les révoltés eurent paru pour soutenir cette épreuve , qu'ils furent engloutis dans la terre , & que le feu du ciel frappa deux cent cinquante de leurs principaux adhérens ;

**Nombres** après quoi le Seigneur fit encor mourir quatorze mille sept cent hommes du parti. La querelle n'en continua pas moins entre les chefs d'Israël & *Aaron* pour le sacerdoce. On se servit alors de l'épreuve des verges , chacun présenta sa verge ; & celle d'*Aaron* fut la seule qui fleurit.

**ch. xvi.**

Quand le peuple de DIEU eut fait tomber les murs de Jéricho au son des trompettes , il fut vaincu par les habitans du village de Hai. Cette défaite ne parut pas naturelle à *Josué* ; il consulta le Seigneur qui lui répondit , qu'Israël avait péché , que quelqu'un s'était approprié une part de ce qui était dévoué à l'anathème dans Jéricho. En effet , tout le butin avait dû être brûlé avec les hommes , les femmes , les enfans & les bêtes , & quiconque avait sauvé ou emporté quelque chose devait être exterminé. *Josué* , pour découvrir le coupable , soumit toutes les tribus à l'épreuve du sort. Il tomba d'abord sur la tribu de Juda , ensuite

**Josué ch.**  
**vii.**

sur la famille de *Zaré*, puis sur la maison ou demeurait *Zabdi*, & enfin sur le petit-fils de *Zabdi*, nommé *Acan*.

L'Écriture n'explique pas comment ces tribus errantes avaient alors des maisons. Elle ne dit pas non plus de quel sort on se servait; mais il est certain, par le texte, qu'*Acan* étant convaincu de s'être approprié une petite lame d'or, un manteau d'écarlate & deux cent cycles d'argent, fut brûlé avec ses fils, ses brebis, ses bœufs, ses ânes & sa tente même dans la vallée d'Achor.

La terre promise fut partagée au sort; on tirait au sort les deux boucs d'expiation pour savoir lequel des deux serait offert en sacrifice, tandis qu'on enverrait l'autre au désert.

Quand il falut élire *Saül* pour roi, on consulta le sort qui désigna d'abord la tribu de Benjamin, la famille de *Métri* dans cette tribu, & ensuite *Saül* fils de *Cis* dans la famille de *Métri*.

Le sort tomba sur *Jonathas* pour le punir d'avoir mangé un peu de miel au bout d'une verge.

Les matelots de Joppé jetèrent le sort pour apprendre de DIEU quelle était la cause de la tempête. Le sort leur apprit que c'était *Jonas*, & ils le jetèrent dans la mer.

Josué ch.

xiv.

Levit. ch.

xvi.

Liv. 1. des

Rois c. x.

Liv. 1. des

Rois ch.

xiv. v.

42.

Jonas c. 1.

Toutes ces épreuves par le sort, qui n'étaient que des superstitions prophanes chez les autres nations, étaient la voix de DIEU même chez le peuple chéri, & tellement la voix de DIEU que les apôtres tirèrent au sort la place de l'apôtre *Judas*. Les deux concurrents étaient *St. Matthias & Barsabas*. La providence se déclara pour *St. Matthias*.

Actes des  
apôtres  
ch. I.

Le pape *Honorius* troisième du nom, défendit par une décrétale que l'on se servît dorénavant de cette voie pour élire des évêques. Elle était assez commune, c'est ce que les payens appelaient *sortilegium*, sortilège. *Caton* dit dans la Pharsale :

*Sortilegis egeant dubii.*

Il y avait d'autres épreuves au nom du Seigneur chez les Juifs, comme les eaux de jalousie. Une femme soupçonnée d'adultère devait boire de cette eau mêlée avec de la cendre, & consacrée par le grand-prêtre. Si elle était coupable, elle enflait sur le champ & mourait. C'est sur cette loi que tout l'Occident chrétien établit les épreuves dans les accusations juridiques, ne sachant pas que ce qui était ordonné par DIEU même dans l'ancien Testament, n'était qu'une superstition absurde dans le nouveau.

Nombres  
sch. v. 31.  
172

Le duel fut une de ces épreuves, & elle a duré jusqu'au seizième siècle. Celui qui tuait son adversaire avait toujours raison.

La plus terrible de toutes était de porter, dans l'espace de neuf pas, une barre de fer ardent sans se brûler. Aussi l'*Histoire du moyen âge*, quelque fabuleuse qu'elle soit, ne rapporte aucun exemple de cette épreuve, ni de celle qui consistait à marcher sur neuf coutres de charrue enflammés. On peut douter de toutes les autres, ou expliquer les tours de charlatans dont on se servait pour tromper les juges. Par exemple, il était très aisé de faire l'épreuve de l'eau bouillante impunément; on pouvait présenter un cuvier à moitié plein d'eau fraîche & y verser juridiquement de la chaude, moiegnant quoi l'accusé plongeait sa main dans de l'eau tiède jusqu'au coude, & prenait au fond l'anneau béni qu'on y jettait.

On pouvait faire bouillir de l'huile avec de l'eau; l'huile commence à s'élever, à jaillir, à paraître bouillonner quand l'eau commence à frémir; & cette huile n'a encor acquis que très peu de chaleur. On semble alors mettre sa main dans l'eau bouillante; & on l'humecte d'une huile qui la préserve.

Un champion peut très facilement s'être endurci jusqu'à tenir quelques secondes un anneau jetté dans le feu, sans qu'il reste de grandes marques de brûlure.

Passer entre deux feux sans se brûler, n'est pas un grand tour d'adresse quand on passe fort vite, & qu'on s'est bien pommadé le visage & les mains. C'est ainsi qu'en usa ce ter-

rible Pierre Aldobrandin, *Petrus Igneus*, (supposé que ce conte soit vrai) quand il passa entre deux buchers à Florence pour démontrer avec l'aide de DIEU, que son archevêque était un fripon & un débauché. Charlatans ! charlatans ! disparaîsez de l'histoire.

C'était une plaisante épreuve que celle d'avaler un morceau de pain d'orge, qui devait étouffer son homme s'il était coupable. J'aime bien mieux *Arlequin* que le juge interroge sur un vol dont le docteur *Balouard* l'accuse. Le juge était à table, & buvait d'excellent vin quand *Arlequin* comparut ; il prend la bouteille & le verre du juge ; il vide la bouteille, & lui dit, Monsieur, je veux que ce vin là me serve de poison, si j'ai fait ce dont on m'accuse.

## E Q U I V O Q U E.

(Voyez *Abus des mots.*)

**F**Aute de définir les termes, & surtout faite de netteté dans l'esprit, presque toutes les loix qui devraient être claires comme l'arithmétique & la géométrie, sont obscures comme des logogripes. La triste preuve en est que presque tous les procès sont fondés sur le sens des loix, entendues presque  
tous ;

toujours différemment par les plaideurs, les avocats & les juges.

Tout le droit public de notre Europe eut pour origine des équivoques ; à commencer par la loi salique. *Fille n'héritera point en terre salique.* Mais qu'est-ce que terre salique ? & fille n'héritera-t-elle point d'un argent comptant, d'un collier à elle légué qui vaudra mieux que la terre.

Les citoyens de Rome saluent *Karl* fils de *Pepin le bref* l'Austrasien, du nom d'*imperator*. Entendaient-ils par-là, Nous vous conférons tous les droits d'*Octave*, de *Tibère*, de *Caligula*, de *Claude* ? nous vous donnons tout le pays qu'ils possédaient ? Mais ils ne pouvaient le donner, puisque loin d'en être les maîtres, ils l'étaient à peine de leur ville. Jamais il n'y eut d'expression plus équivoque ; & elle l'était tellement qu'elle l'est encore.

L'évêque de Rome *Léon III*, qui, dit-on, déclara *Charlemagne* empereur, comprenait-il la force des termes qu'il prononçait ? Les Allemands prétendent qu'il entendait que *Charles* serait son maître ; la daterie a prétendu qu'il voulait dire, qu'il serait maître de *Charlemagne*.

Les choses les plus respectables, les plus sacrées, les plus divines n'ont-elles pas été obscurcies par les équivoques des langues ?

*Cinquième partie.*

T

On demande à deux chrétiens de quelle religion ils sont ; l'un & l'autre répond : Je suis catholique. On les croit tout deux de la même communion ; cependant l'un est de la grecque, l'autre de la latine, & tout deux irréconciliables. Si on veut s'éclaircir davantage, il se trouve que chacun d'eux entend par catholique *universel* ; & qu'en ce cas universel a signifié *partie*.

L'ame de *St. François* est au ciel, est en paradis. Un de ces mots signifie l'*air*, l'autre veut dire *jardin*.

On se fert du mot *esprit* pour exprimer vent, extrait, pensée, brandevin rectifié, apparition d'un corps mort.

L'équivoque a été tellement un vice nécessaire de toutes les langues formées par ce qu'on appelle le *bazard* & par l'habitude, que l'auteur même de toute clarté & de toute vérité daigna condescendre à la manière de parler de son peuple, c'est ce qui fait qu'*beloïn* signifie en quelques endroits des *juges*, d'autrefois des *Dieux*, & d'autrefois des *anges*.

*Tu es Pierre* & sur cette pierre je bâtirai mon *assemblée*, serait un équivoque dans une langue & dans un sujet profane ; mais ces paroles reçoivent un sens divin de la bouche qui les prononce & du sujet auquel elles sont appliquées.



*Je suis le DIEU d'Abraham , d'Isaac & de Jacob ; or DIEU n'est pas le DIEU des morts , mais des vivans.* Dans le sens ordinaire ces paroles pouvaient signifier , je suis le même DIEU qu'ont adoré *Abraham & Jacob* , comme la terre qui a porté *Abraham , Isaac & Jacob* , porte aussi leurs descendans ; le soleil qui luit aujourd'hui est le soleil qui éclairait *Abraham , Isaac & Jacob* ; la loi de leurs enfans est leur loi. Et cela ne signifie pas qu'*Abraham , Isaac & Jacob* soient encor vivans. Mais quand c'est le Messie qui parle , il n'y a plus d'équivoque ; le sens est aussi clair que divin. Il est évident qu'*Abraham , Isaac & Jacob* ne sont point au rang des morts , mais qu'ils vivent dans la gloire , puisque cet oracle est prononcé par le Messie ; mais il falait que ce fût lui qui le dit.

Les discours des prophètes Juifs pouvaient être équivoques aux yeux des hommes grossiers qui n'en pénétraient pas le sens ; mais ils ne le furent pas pour les esprits éclairés des lumières de la foi.

Tous les oracles de l'antiquité étaient équivoques ; l'un prédit à *Crésus* qu'un puissant empire succombera ; mais sera-ce le sien ? sera-ce celui de *Cyrus* ? L'autre dit à *Pyrrhus* que les Romains peuvent le vaincre , & qu'il peut vaincre les Romains. Il est impossible que cet oracle mente.

T ij

Lorsque *Septime Sévère*, *Pescennius Niger* & *Clodius Albinus* disputaient l'empire, l'oracle de Delphes (consulté malgré le jésuite *Baltus* qui prétend que les oracles avaient cessé) répondit, *Le brun est fort bon, le blanc ne vaut rien, l'Africain est passable.* On voit qu'il y avait plus d'une manière d'expliquer un tel oracle.

Quand *Aurélien* consulta le Dieu de *Palmyre*, (& toujours malgré *Baltus*) le Dieu dit que les *colombes craignaient le faucon.* Quelque chose qui arrivât, le Dieu se tirait d'affaire. Le faucon était le vainqueur; les colombes étaient les vaincus.

Quelquefois des souverains ont employé l'équivoque aussi-bien que les Dieux. Je ne fais quel tyran ayant juré à un captif de ne le pas tuer, ordonna qu'on ne lui donnât point à manger, disant qu'il lui avait promis de ne le pas faire mourir, mais non de contribuer à le faire vivre.

## E S C L A V E S.

### SECTION PREMIÈRE.

**P**ourquoi appellons nous *esclaves* ceux que les Romains appelaient *servi*, & les Grecs *douloi*. L'étymologie est ici fort en défaut, & les *Boschar* ne pourront faire venir ce mot de l'hébreu.

Le plus ancien monument que nous ayons de ce nom d'*esclave*, est le testament d'un *Er-mangaut* archevêque de Narbonne, qui légua à l'évêque *Frédelon* son esclave *Anaph*, *Anaphum Slavonium*. Cet *Anaph* était bienheureux d'appartenir à deux évêques de suite.

Il n'est pas hors de vraisemblance que les Slavons étant venus du fond du Nord avec tant de peuples indigens & conquérans piller ce que l'empire Romain avait ravi aux nations, & surtout la Dalmatie & l'Ilirie, les Italiens ayent appelé *schiavitù* le malheur de tomber entre leurs mains, & *schiavi* ceux qui étaient en captivité dans leurs nouveaux repaires.

Tout ce qu'on peut recueillir du fatras de l'*Histoire du moyen âge*, c'est que du tems des Romains notre univers connu se divisait en hommes libres & en esclaves. Quand les Slavons, Alains, Huns, Hérules, Lombards, Ostrogoths, Visigoths, Vandales, Bourguignons, Francs, Normands, vinrent partager les dépouilles du monde, il n'y a pas d'apparence que la multitude des esclaves diminuât; d'anciens maîtres se virent réduits à la servitude; le très petit nombre enchaîna le grand, comme on le voit dans les colonies où l'on employe les nègres, & comme il se pratique en plus d'un genre.

Nous n'avons rien dans les anciens auteurs concernant les esclaves des Assyriens & des Egyptiens.

Le livre où il est le plus parlé d'esclaves, est l'*Iliade*. D'abord la belle *Chriséis* est esclave chez *Achille*. Toutes les Troyennes, & surtout les princesses, craignent d'être esclaves des Grecs & d'aller filer pour leurs femmes.

L'esclavage est aussi ancien que la guerre, & la guerre aussi ancienne que la nature humaine.

On était si accoutumé à cette dégradation de l'espèce, qu'*Epictète*, qui assurément valait mieux que son maître, n'est jamais étonné d'être esclave.

Aucun législateur de l'antiquité n'a tenté d'abroger la servitude; au contraire, les peuples les plus entousiastes de la liberté, les Athéniens, les Lacédémoniens, les Romains, les Carthaginois, furent ceux qui portèrent les loix les plus dures contre les serfs. Le droit de vie & de mort sur eux était un des principes de la société. Il faut avouer que de toutes les guerres, celle de *Spartacus* est la plus juste, & peut-être la seule juste.

Qui croirait que les Juifs, formés, à ce qu'il semblait, pour servir toutes les nations tour-

à-tour, eussent pourtant quelques esclaves aussi. Il est prononcé dans leurs loix qu'ils pourront acheter leurs frères pour six ans, & les étrangers pour toujours. Il était dit que les enfans d'*Esau* devaient être les serfs des enfans de *Jacob*. Mais depuis, sous une autre économie, les Arabes qui se disaient enfans d'*Esau*, réduisirent les enfans de *Jacob* à l'esclavage.

Exode ch.  
xxi. Le-  
vitiq. ch.  
xxv. &c.  
Genèse  
c. xxvii.  
xxxii.

Les Evangiles ne mettent pas dans la bouche de JESUS-CHRIST une seule parole qui rappelle le genre-humain à sa liberté primitive, pour laquelle il semble né. Il n'est rien dit dans le nouveau Testament de cet état d'opprobre & de peine auquel la moitié du genre-humain était condamnée; pas un mot dans les écrits des apôtres & des pères de l'église pour changer des bêtes de somme en citoyens, comme on commença à le faire parmi nous vers le treizième siècle. S'il est parlé de l'esclavage, c'est de l'esclavage du péché.

Il est difficile de bien comprendre comment dans St. Jean les Juifs peuvent dire à JESUS, Ch. viii. v. 33.

*Nous n'avons jamais servi sous personne*, eux qui étaient alors sujets des Romains, eux qui avaient été vendus au marché après la prise de Jérusalem; eux, dont dix tribus emmenées esclaves par *Salmanazar*, avaient disparu de la face de la terre, & dont deux autres tribus furent dans les fers des Babiloniens

T iiij

soixante & dix ans ; eux sept fois réduits en servitude de leur propre aveu ; eux qui dans tous leurs écrits parlaient de leur servitude en Egypte , dans cette Egypte qu'ils abhorraient , & où ils coururent en foule pour gagner quelque argent dès qu'*Alexandre* daigna leur permettre de s'y établir. Le révérend père *Dom Calmet* dit , qu'il faut entendre ici une *servitude intrinsèque*, ce qui n'est pas moins difficile à comprendre.

L'Italie , les Gaules , l'Espagne , une partie de l'Allemagne étaient habitées par des étrangers devenus maîtres , & par des natifs devenus serfs. Quand l'évêque de Seville *Opas* & le comte *Julien* appellèrent les Maures mahométans contre les rois chrétiens *Visigoths* qui régnaient delà les Pyrenées , les mahométans , selon leur coutume , proposèrent aux peuples de se faire circoncire , ou de se battre , ou de payer en tribut de l'argent & des filles. Le roi *Roderic* fut vaincu , il n'y eut d'esclaves que ceux qui furent pris à la guerre.

Les colons gardèrent leurs biens & leur religion en payant. C'est ainsi que les Turcs en usèrent depuis en Grèce. Mais ils imposèrent aux Grecs un tribut de leurs enfans , les mâles pour être circoncis & pour servir d'icoglans & de janissaires , les filles pour être élevées dans les serails. Ce tribut fut

depuis racheté à prix d'argent. Les Turcs n'ont plus guères d'esclaves pour le service intérieur des maisons que ceux qu'ils achètent des Circaffiens ; des Mingréliens & des petits Tartares.

Entre les Africains musulmans , & les Européens chrétiens , la coutume de piller , de faire esclave tout ce qu'on rencontre sur mer a toujours subsisté. Ce sont des oiseaux de proie qui fondent les uns sur les autres ; Algériens , Maroquins , Tunisiens vivent de piraterie. Les religieux de Malthe , successeurs des religieux de Rhodes , jurent de piller & d'enchaîner tout ce qu'ils trouveront de musulmans. Les galères du pape vont prendre des Algériens, on les prend sur les côtes méridionales d'Afrique. Ceux qui se disent blancs vont acheter des nègres à bon marché, pour les revendre cher en Amérique. Les Pennsylvaniens seuls ont renoncé depuis peu solennellement à ce trafic qui leur a paru malhonnête.

#### S E C T I O N   S E C O N D E .

J'ai lu depuis peu au mont Krapac où l'on fait que je demeure , un livre fait à Paris , plein d'esprit , de paradoxes , de vues & de courage , tel à quelques égards que ceux de *Montesquieu* , & écrit contre *Montesquieu*. Dans ce livre on préfère hautement l'esclavage à

la domesticité , & surtout à l'état libre de manoeuvre. On y plaint le sort de ces malheureux hommes libres qui peuvent gagner leur vie où ils veulent par le travail pour lequel l'homme est né , & qui est le gardien de l'innocence comme le consolateur de la vie. Personne , dit l'auteur , n'est chargé de les nourrir , de les secourir , au-lieu que les esclaves étaient nourris & soignés par leurs maîtres ainsi que leurs chevaux. Cela est vrai ; mais l'espèce humaine aime mieux se pourvoir que dépendre ; & les chevaux nés dans les forêts les préfèrent aux écuries.

Il remarque avec raison que les ouvriers perdent beaucoup de journées , dans lesquelles il leur est défendu de gagner leur vie ; mais ce n'est pas parce qu'ils sont libres , c'est parce que nous avons quelques loix ridicules & beaucoup trop de fêtes.

Voyez la  
sect. III.

Il dit très justement , que ce n'est pas la charité chrétienne qui a brisé les chaînes de la servitude , puisque cette charité les a referrées pendant plus de douze siècles ; & il pouvait encor ajouter que chez les chrétiens les moines mêmes , tout charitables qu'ils sont , possèdent encor des esclaves réduits à un état affreux sous le nom de *mortailles* , de *main-mortables* , de *serfs de glèbe*.

Il affirme , ce qui est très vrai , que les princes chrétiens n'affranchirent les serfs que par



avarice. C'est en effet pour avoir l'argent que ces malheureux avaient amassé, qu'ils leur signèrent des patentes de manumission. Ils ne leur donnèrent pas la liberté, ils la vendirent. L'empereur *Henri V* commença; il affranchit les serfs de Spire & de Worms au douzième siècle. Les rois de France l'imitèrent. Cela prouve de quel prix est la liberté, puisque ces hommes grossiers l'achetèrent très chèrement.

Enfin, c'est aux hommes sur l'état desquels on dispute, à décider quel est l'état qu'ils préfèrent. Interrogez le plus vil manœuvre couvert de haillons, nourri de pain noir, dormant sur la paille dans une hutte entr'ouverte; demandez-lui s'il voudrait être esclave, mieux nourri, mieux vêtu, mieux couché, non-seulement il répondra en reculant d'horreur, mais il en est à qui vous n'oseriez en faire la proposition.

Demandez ensuite à un esclave s'il désirerait d'être affranchi, & vous verrez ce qu'il vous répondra. Par cela seul la question est décidée.

Considérez encor que le manœuvre peut devenir fermier, & de fermier propriétaire. Il peut même en France parvenir à être conseiller du roi, s'il a gagné du bien. Il peut être en Angleterre franc-tenancier, nommer un dé-

puté au parlement ; en Suède devenir lui-même un membre des états de la nation. Ces perspectives valent bien celle de mourir abandonné dans le coin d'un étable de son maître.

### SECTION TROISIÈME.

Liv. VI.  
ch. III,

*Puffendorf* dit que l'esclavage a été établi par un libre consentement des parties, & par un contract de faire afin qu'on nous donne.

Je ne croirai *Puffendorf* que quand il m'aura montré le premier contract.

*Grotius* demande si un homme fait captif à la guerre a le droit de s'enfuir ? (& remarquez qu'il ne parle pas d'un prisonnier sur sa parole d'honneur.) Il décide qu'il n'a pas ce droit. Que ne dit-il aussi qu'ayant été blessé il n'a pas le droit de se faire panser ! la nature décide contre *Grotius*.

Liv. XV.  
ch. VI.

Voici ce qu'avance l'auteur de l'*Esprit des loix*, après avoir peint l'esclavage des nègres avec le pinceau de *Molière*.

„ Mr. *Perri* dit que les Moscovites se vendent aisément ; j'en fais bien la raison ;  
„ c'est que leur liberté ne vaut rien. “

Le capitaine *Jean Perri* Anglais, qui écrivait en 1714 *l'état présent de la Russie*, ne dit pas un mot de ce que l'*Esprit des loix* lui fait dire. Il n'y a dans *Perri* que quelques lignes touchant l'esclavage des Russes ; les

Voici : „ Le czar a ordonné que dans tous ses  
 „ états personne à l'avenir ne se dirait son  
 „ golup ou esclave, mais seulement raab qui  
 „ signifie *Sujet*. Il est vrai que ce peuple n'en  
 „ a tiré aucun avantage réel, car il est en-  
 „ cor aujourd'hui effectivement esclave. “ a)

Pag. 228.  
 édition  
 d'Amf-  
 terdam  
 1717.

L'auteur de l'*Esprit des loix* ajoute que sui-  
 vant le récit de Guillaume Dampier, *tout le*  
*monde cherche à se vendre dans le royaume*  
*d'Achem*. Ce serait là un étrange commerce.  
 Je n'ai rien vu dans le *Voyage de Dampier* qui  
 approche d'une pareille idée. C'est dommage  
 qu'un homme qui avait tant d'esprit ait ha-  
 zardé tant de choses, & cité faux tant de fois.

SERFS DE CORPS, SERFS DE GLÈBE,  
 MAIN-MORTE, &c.

SECTION QUATRIÈME.

On dit communément qu'il n'y a plus  
 d'esclaves en France, que c'est le royaume des  
 francs; qu'esclave & franc sont contradictoi-  
 res. Qu'on y est si franc, que plusieurs finan-  
 ciers y sont morts en dernier lieu avec plus  
 de trente millions de francs acquis aux dé-  
 pends des descendans des anciens Francs.  
 Heureuse la nation Française d'être si fran-

a) Voyez à l'article *Loix* les grands changemens  
 faits depuis en Russie. Voyez aussi quelques mépri-  
 ses de *Montesquieu*.



che ! Cependant , comment accorder tant de liberté avec tant d'espèces de servitudes , comme , par exemple , celle de la main-morte ?

Plus d'une belle dame à Paris , bien brillante dans une loge de l'opéra , ignore qu'elle descend d'une famille de Bourgogne ou du Bourbonnais , ou de la Franche-Comté , ou de la Marche , ou de l'Auvergne , & que sa famille est encor esclave mortuaire , main-mortable.

De ces esclaves , les uns sont obligés de travailler trois jours de la semaine pour leur seigneur ; les autres deux. S'ils meurent sans enfans leur bien appartient à ce seigneur ; s'ils laissent des enfans le seigneur prend seulement les plus beaux bestiaux , les meilleurs meubles à son choix dans plus d'une coutume. Dans d'autres coutumes , si le fils de l'esclave main-mortable n'est pas dans la maison de l'esclavage paternel depuis un an & un jour à la mort du père , il perd tout son bien & il demeure encor esclave , c'est-à-dire , que s'il gagne quelque bien par son industrie , ce pécule à sa mort appartiendra au seigneur.

Voici bien mieux ; un bon Parisien va voir ses parens en Bourgogne ou en Franche-Comté , il demeure un an & un jour dans une maison main-mortable & s'en retourne à Pa-

ris, tous les biens, en quelque endroit qu'ils soient situés, appartiendront au seigneur foncier, en cas que cet homme meure sans laisser de lignée.

On demande à ce propos, comment la Comté de Bourgogne eut le sobriquet de *franche* avec une telle fervitude. C'est, sans doute, comme les Grecs donnèrent aux furies le nom d'euménides, *bons cœurs*.

Mais le plus curieux, le plus consolant de toute cette jurisprudence, c'est que les moines sont seigneurs de presque toutes les terres main-mortables.

Si par hazard un prince du sang, ou un ministre d'état, ou un chancelier, ou quelqu'un de leurs secrétaires jettait les yeux sur cet article, il serait bon que dans l'occasion il se ressouvint que le roi de France déclare à la nation, dans son ordonnance du 18 May 1731, que les moines & les bénéficiers possèdent plus de la moitié des biens de la Franche-Comté.

Le marquis d'Argenson dans le *Droit public ecclésiastique*, auquel il eut la meilleure part, dit qu'en Artois, de dix-huit charrues, les moines en ont treize.

On appelle les moines eux-mêmes *gens de main-morte*, & ils ont des esclaves. Renvoyons

cette possession monacale au chapitre des contradictions.

Quand nous avons fait quelques remontrances modestes sur cette étrange tyrannie de gens qui ont juré à DIEU d'être pauvres & humbles, on nous a répondu : Il y a six cent ans qu'ils jouissent de ce droit, comment les en dépouiller ? Nous avons répliqué humblement, Il y a trente ou quarante mille ans, plus ou moins, que les fouines sont en possession de manger nos poulets, mais on nous accorde la permission de les détruire quand nous les rencontrons.

NB. C'est un péché mortel dans un chartreux de manger une demi-once de mouton, mais il peut en sûreté de conscience manger la substance de toute une famille. J'ai vu les chartreux de mon voisinage hériter cent mille écus d'un de leurs esclaves main-mortable, lequel avait fait cette fortune à Francfort par son commerce. Il est vrai que la famille dépouillée a eu la permission de venir demander l'aumône à la porte du couvent, car il faut tout dire.

Difons donc que les moines ont encor cinquante ou soixante mille esclaves main-mortables dans le royaume des Francs. On n'a pas pensé jusqu'à présent, à réformer cette jurisprudence chrétienne qu'on vient d'abolir dans

dans les états du roi de Sardaigne ; mais on y pensera. Attendons seulement quelques siècles , quand les dettes de l'état seront payées.

---

## E S P A C E.

**Q**U'est - ce que l'espace ? *Il n'y a point d'espace , point de vide* , disait Leibnitz , après avoir admis le vide ; mais quand il l'admettait il n'était pas encor brouillé avec *Newton*. Il ne lui disputait pas encor le calcul des fluxions , dont *Newton* était l'inventeur. Quand leur dispute eut éclaté , il n'y eut plus de vide , plus d'espace pour *Leibnitz*.

Heureusement , quelque chose que disent les philosophes sur ces questions insolubles , qu'on soit pour *Epicure* , pour *Gassendi* , pour *Newton* ou pour *Descartes & Rohaut* , les règles du mouvement seront toujours les mêmes. Tous les arts mécaniques seront exercés soit dans l'espace pur , soit dans l'espace matériel.

Que Rohaut vainement sêche pour concevoir

Comment tout étant plein , tout a pu se mouvoir.

Cela n'empêchera pas que nos vaisseaux n'aillent aux Indes , & que tous les mouvemens ne s'exécutent avec régularité , tandis

*Cinquième partie.*

V

que *Robaut* séchera. L'espace pur, dites-vous, ne peut être ni matière, ni esprit. Or il n'y a dans le monde que matière & esprit, donc il n'y a point d'espace.

Eh ! messieurs, qui nous a dit qu'il n'y a que matière & esprit, à nous qui connaissons si imparfaitement l'un & l'autre ? Voilà une plaisante décision : *Il ne peut être dans la nature que deux choses, lesquelles nous ne connaissons pas.* Du moins *Montezume* raisonnait plus juste dans la tragédie anglaise de *Dryden* : *Que venez-vous me dire au nom de l'empereur Charles-Quint ? il n'y a que deux empereurs dans le monde, celui du Pérou & moi.* *Montezume* parlait de deux choses qu'il connaissait ; mais nous autres nous parlons de deux choses dont nous n'avons aucune idée nette.

Nous sommes de plaisans atômes. Nous faisons DIEU un esprit à la mode du nôtre. Et parce que nous appellons *esprit* la faculté que l'Être suprême, universel, éternel, tout-puissant nous a donnée de combiner quelques idées dans notre petit cerveau, large de six doigts tout au plus, nous nous imaginons que DIEU est un esprit de cette même sorte. (Toujours DIEU à notre image, bonnes gens !)

Mais s'il y avait des millions d'êtres qui fussent toute autre chose que notre matière, dont nous ne connaissons que les apparences,



& toute autre chose que notre esprit, notre souffle idéal, dont nous ne savons précisément rien du tout ! & qui pourra m'assurer que ces millions d'êtres n'existent pas ? & qui pourra soupçonner que DIEU, démontré existant par ses effets, n'est pas infiniment différent de tous ces êtres-là, & que l'espace n'est pas un de ces êtres ?

Nous sommes bien loin de dire avec *Lucrece*,

*Ergo præter inane & corpora tertia per se  
Nulla potest rerum in numero natura referri.*

Hors le corps & le vide il n'est rien dans le monde.

Mais oserons-nous croire avec lui que l'espace infini existe ?

A-t-on jamais pu répondre à son argument ? *Lancez une flèche des bornes du monde, tombera-t-elle dans le rien, dans le néant ?*

Clarke, qui parlait au nom de Newton, prétend que l'espace a des propriétés, qu'il est étendu, qu'il est mesurable, donc il existe. Mais si on lui répond qu'on met quelque chose là où il n'y avait rien, que répliqueront Newton & Clarke ?

Newton regarde l'espace comme le *sensorium* de DIEU. J'ai cru entendre ce grand mot autrefois, car j'étais jeune ; à présent je ne l'entends pas plus que ses explications de l'A. poçalypte. L'espace *sensorium* de DIEU, l'or-

gane intérieur de DIEU ; je m'y perds & lui aussi.

Il crut, au rapport de *Locke*, a) qu'on pouvait expliquer la création, en supposant que DIEU par un acte de sa volonté & de son pouvoir, avait rendu l'espace impénétrable. Un génie tel que *Newton* n'était pas fait pour expliquer des choses inintelligibles.

## E S P R I T.

**C**E mot n'est-il pas une grande preuve de l'imperfection des langages, & du hazard qui a dirigé presque toutes nos conceptions ?

Il plut aux Grecs, ainsi qu'à d'autres nations, d'appeler vent, soufle, *pneuma*, ce qu'ils entendaient vaguement par respiration, vie, ame. Ainsi, ame, & vent étaient en un sens la même chose dans l'antiquité. Et si nous disions que l'homme est une machine pneumatique, nous ne ferions que traduire les Grecs. Les Latins les imitèrent, & se servirent du mot *spiritus*, esprit, soufle. *Anima*, *spiritus*, furent la même chose.

a) Cette anecdote est rapportée par le traducteur de l'*Essai sur l'entendement humain*, tom. IV pag. 175.

Le *rouhak* des Phéniciens, & , à ce qu'on prétend , des Caldéens , signifiait de même *soufle & vent*.

Quand on traduifit la Bible en latin , on employa toujours indifféremment le mot *soufle*, *esprit*, *vent*, *ame*. *Spiritus DEI ferebatur super aquas*, le vent de DIEU, l'esprit de DIEU était porté fur les eaux.

*Spiritus vite*, le soufle de la vie, l'ame de la vie.

*Inspiravit in faciem ejus spiraculum*, ou *spiritum vite*, & il soufla fur fa face un soufle de vie. Et, selon l'hébreu, il soufla dans ses narines un soufle, un esprit de vie.

*Hæc cum dixisset, insuflavit, & dixit eis, accipite spiritum sanctum*. Ayant dit cela, il soufla fur eux, & leur dit, Recevez le soufle faint, l'esprit faint.

*Spiritus ubi vult spirat, & vocem ejus audis, sed nescis unde veniat*, l'esprit, le vent soufle où il veut, & vous entendez sa voix; (son bruit) mais vous ne savez d'où il vient.

Il y a loin delà à nos brochures du quai des augustins & du pont-neuf, intitulées *Esprit de Marivaux*, *Esprit de Desfontaines* &c.

Ce que nous entendons communément en français par *esprit*, *bel esprit*, *trait d'esprit*, &c. signifie des pensées ingénieuses. Aucune autre nation n'a fait un tel usage du mot *spiritus*. Les Latins disaient *ingenium*, les

Greco *euphnia*, ou bien ils employaient des adjectifs. Les Espagnols disent *agudo*, *agudezza*.

Les Italiens employent communément le terme *ingegno*.

Les Anglais se servent du mot *wit*, *witty*, dont l'étymologie est belle, car ce mot autrefois signifiait *sage*.

Les Allemands disent *verstandig*; & quand ils veulent exprimer des pensées ingénieuses, vives, agréables, ils disent riche en sensations, *sin reich*. C'est delà que les Anglais, qui ont retenu beaucoup d'expressions de l'ancienne langue germanique & française, disent *sensible man*.

Ainsi presque tous les mots qui expriment des idées de l'entendement, sont des métaphores.

L'*ingegno*, l'*ingenium*, est tiré de ce qui engendre; l'*agudezza* de ce qui est pointu, le *sin reich* des sensations, l'esprit du vent, & le *wit* de la sagesse.

En toute langue ce qui répond à esprit en général est de plusieurs sortes; & quand vous dites, Cet homme a de l'esprit, on est en droit de vous demander duquel?

*Girard*, dans son livre utile des définitions, intitulé *Synonymes français*, conclut ainsi :

*Il faut dans le commerce des dames de l'esprit, ou du jargon qui en ait l'apparence.* (Ce n'est

pas leur faire honneur, elles méritent mieux. )  
*L'entendement est de mise avec les politiques & les courtisans.*

Il me semble que l'entendement est nécessaire partout, & qu'il est bien extraordinaire de voir un entendement *de mise*.

*Le génie est propre avec les gens à projets & à dépense.*

Ou je me trompé, ou le génie de *Cornille* était fait pour tous les spectateurs; le génie de *Bossuet* pour tous les auditeurs, encor plus que propre avec les gens à dépense.

Le mot qui répond à *spiritus*, esprit, vent, souffle, donnant nécessairement à toutes les nations l'idée de l'air, elles supposèrent toutes que notre faculté de penser, d'agir, ce qui nous anime, est de l'air; & delà notre ame fut de l'air subtil.

Delà les *mânes*, les esprits, les revenans, les ombres furent composés d'air. (Voyez *Ame.*)

Delà nous disions, il n'y a pas longtems, *Un esprit lui est apparu, il a un esprit familier; il revient des esprits dans ce château; & la populace le dit encore.*

Il n'y a guères que les traductions des livres hébreux en mauvais latin, qui ayent employé le mot de *spiritus* en ce sens.

*Manes, umbra, simulacra*, sont les expressions de *Cicéron* & de *Virgile*. Les Allemands

disent *geest*, les Anglais *ghost*, les Espagnols *duende*, *trasgo*; les Italiens semblent n'avoir point de terme qui signifie *revenant*. Les Français seuls se sont servis du mot *esprit*. Le mot propre pour toutes les nations doit être *fantôme*, *imagination*, *rêverie*, *sottise*, *friponnerie*.

### S E C T I O N S E C O N D E.

#### *Bel esprit, esprit.*

Quand une nation commence à fortir de la barbarie, elle cherche à montrer ce que nous appellons *de l'esprit*.

Ainsi aux premières tentatives qu'on fit sous *François I*, vous voyez dans *Marot* des pointes, des jeux de mots, qui seraient aujourd'hui intolérables.

Romorentin fa perte rememore,  
Cognac s'en cogne en sa poitrine blême,  
Anjou fait joug, Angoulême est de même.

Ces belles idées ne se présentent pas d'abord pour marquer la douleur des peuples. Il en a coûté à l'imagination pour parvenir à cet excès de ridicule.

On pourrait apporter plusieurs exemples d'un goût si dépravé; mais tenons-nous en à celui-ci qui est le plus fort de tous.

Dans la seconde époque de l'esprit humain en France, au tems de *Balzac*, de *Mairet*,

de *Rotrou*, de *Corneille*, on applaudissait à toute pensée qui surprenait par des images nouvelles qu'on appelait *esprit*. On reçut très bien ces vers de la tragédie de *Pyrame* :

Ah ! voici le poignard qui du sang de son maître,  
Est encor tout sanglant ; il en rougit, le traître.

On trouvait un grand art à donner du sentiment à ce poignard, à le faire rougir de honte d'être teint du sang de *Pyrame* autant que du sang dont il était coloré.

Personne ne se récria contre *Corneille* quand dans sa tragédie d'*Andromède*, *Phinée* dit au soleil :

Tu luis, soleil, & ta lumière  
Semble se plaire à m'affliger.

Ah ! mon amour te va bien obliger

A quitter soudain ta carrière.

Viens, soleil, viens voir la beauté

Dont le divin éclat me dompte,

Et tu fuiras de honte

D'avoir moins de clarté.

Le soleil qui fuit parce qu'il est moins clair que le visage d'*Andromède*, vaut bien le poignard qui rougit.

Si de tels efforts d'ineptie trouvaient grace devant un public dont le goût s'est formé si difficilement, il ne faut pas être surpris que des traits d'esprit qui avaient quelque lueur de beauté ayent longtems séduit.

Non - seulement on admirait cette traduction de l'espagnol ;

    Ce sang qui tout versé fume encor de couroux  
    De se voir répandu pour d'autres que pour vous.

Non - seulement on trouvait une finesse très spirituelle dans ce vers d'*Hippispile* à *Médée* dans la *Toison d'or* ;

    Je n'ai que des attraits & vous avez des charmes :

Mais on ne s'apercevait pas , & peu de connaisseurs s'aperçoivent encore , que dans le rôle imposant de *Cornélie* l'auteur met presque toujours de l'esprit où il fallait seulement de la douleur. Cette femme dont on vient d'affaffiner le mari , commence son discours étudié à *César* , par un *car* :

*César* , car le destin que dans tes fers je brave ,  
    M'a fait ta prisonnière & non pas ton esclave ;  
    Et tu ne prétends pas qu'il m'abaisse le cœur  
    Jusqu'à te rendre hommage & te nommer seigneur.

Elle s'interrompt ainsi dès le premier mot , pour dire une chose recherchée & fautive. Jamais une citoyenne Romaine ne fut esclave d'un citoyen Romain ; jamais un Romain ne fut appelé *seigneur* ; & ce mot *seigneur* n'est parmi nous qu'un terme d'honneur & de remplissage usité au théâtre.

    Fille de Scipion , & pour dire encor plus ,  
    Romaine , mon courage est encor au - dessus.



Outre le défaut si commun à tous les héros de *Corneille*, de s'annoncer ainsi eux-mêmes, de dire, Je suis grand, j'ai du courage, admirez-moi, il y a ici une affectation bien condamnable de parler de sa naissance quand la tête de *Pompée* vient d'être présentée à *César*. Ce n'est point ainsi qu'une affliction véritable s'exprime. La douleur ne cherche point à dire *encor plus*. Et ce qu'il y a de pis, c'est qu'en voulant dire *encor plus*, elle dit beaucoup moins. Etre Romaine est sans doute moins que d'être fille de *Scipion* & femme de *Pompée*. L'infâme *Septime* assassin de *Pompée*, était Romain comme elle. Mille Romains étaient des hommes très médiocres; mais être femme & fille des plus grands des Romains, c'était là une vraie supériorité. Il y a donc dans ce discours de l'esprit faux & déplacé, ainsi qu'une grandeur fautive & déplacée.

Ensuite elle dit après *Lucain*, qu'elle doit rougir d'être en vie.

Je dois rougir *pourtant* après un tel malheur,

De n'avoir pu mourir d'un excès de douleur.

*Lucain* après le beau siècle d'*Auguste*, cherchait de l'esprit, parce que la décadence commençait; & dans le siècle de *Louis XIV*, on commença par vouloir étaler de l'esprit, parce que le bon goût n'était pas *encor* entièrement formé comme il le fut depuis.

César , de ta victoire écoute moins le bruit ;  
Elle n'est que l'effet du malheur qui me suit.

Quel mauvais artifice , quelle idée fautive  
autant qu'imprudente ! César ne doit point ,  
selon elle , écouter le bruit de sa victoire. Il  
n'a vaincu à Pharsale que parce que Pompée  
a épousé Cornélie ! Que de peine pour dire  
ce qui n'est ni vrai , ni vraisemblable , ni  
convenable , ni touchant !

*Deux fois du monde entier j'ai causé la disgrâce.*

C'est le *bis nocui mundo* de Lucain. Ce vers  
présente une très grande idée. Elle doit sur-  
prendre , il n'y manque que la vérité. Mais  
il faut bien remarquer que si ce vers avait  
seulement une faible lueur de vraisemblance ,  
& s'il était échappé aux emportemens de la  
douleur il serait admirable ; il aurait alors  
toute la vérité , toute la beauté de la conve-  
nance théâtrale.

Heureuse en mes malheurs si ce triste himenté  
Pour le bonheur du monde à Rome m'eût donné,  
Et si j'eusse avec moi porté dans ta maison  
D'un astre envenimé l'invincible poison ;  
Car enfin n'attends pas que j'abaisse ma haine ;  
Je te l'ai déjà dit , César , je suis Romaine ;  
Et quoi que ta captive , un cœur tel que le mien ,  
De peur de s'oublier ne te demande rien.

C'est encor du *Lucain* ; elle fouhaite dans

la *Pharfale* d'avoir époufé *Céfar* , & de n'avoir eu à fe louer d'aucun de fes maris.

*Atque utinam in thalamos invifi Cefaris effem  
Infelix conjux & nulli lata marito.*

Ce fentiment n'eft point dans la nature ; il eft à la fois gigantesque & puérile ; mais du moins ce n'eft pas à *Céfar* que *Cornélie* parle ainfi dans *Lucain*. *Corneille* au contraire fait parler *Cornélie* à *Céfar* même ; il lui fait dire qu'elle fouhaite d'être fa femme , pour porter dans fa maifon le *poifon invincible d'un afre envenimé* ; car , ajoute-t-elle , ma haine ne peut s'abaiffer , & je t'ai déjà dit que je fuis Romaine , & je ne te demande rien. Voilà un fingulier raifonnement ; je voudrais t'avoir époufé pour te faire mourir , car je ne te demande rien.

Ajoutons encor que cette veuve accable *Céfar* d'injures dans le moment où *Céfar* vient de pleurer la mort de *Pompée* , & qu'il a promis de la venger.

Il eft certain que fi l'auteur n'avait pas voulu donner de l'efprit à *Cornélie* , il ne ferait pas tombé dans ces défauts qui fe font fentir aujourd'hui après avoir été applaudis fi longtems. Les actrices ne peuvent plus guères les pallier par une fierté étudiée & des éclats de voix féducteurs.

Pour mieux connaître combien l'efprit feul eft au-deffous des fentimens naturels , com-

parez *Cornélie* avec elle-même, quand elle dit des choses toutes contraires dans la même tirade ;

Encor ai-je sujet de rendre grace aux Dieux  
De ce qu'en arrivant je te trouve en ces lieux ,  
Que César y commande & non pas Ptolomée.  
Hélas ! & sous quel astre , ô ciel ! m'as-tu formée !  
Si je leur dois des vœux de ce qu'ils ont permis  
Que je rencontrè ici mes plus grands ennemis ,  
Et tombe entre leurs mains plutôt qu'aux mains d'un  
prince ,

Qui doit à mon époux son trône & sa province.

Passons sur la petite faute de stile ; & considérons combien ce discours est décent & douloureux ; il va au cœur , tout le reste éblouit l'esprit un moment & ensuite le révolte.

Ces vers naturels charment tous les spectateurs ;

O vous ! à ma douleur , objet terrible & tendre ,  
Eternel entretien de haine & de pitié ,  
Restes du grand Pompée écoutez sa moitié , &c.

C'est par ces comparaisons qu'on se forme le goût , & qu'on s'accoutume à ne rien aimer que le vrai mis à sa place. ( Voyez *Goût.* )

*Cléopâtre* dans la même tragédie s'exprime ainsi à sa confidente *Charmion* :

Apprends qu'une princesse aimant sa renommée ,  
Quand elle dit qu'elle aime est sûre d'être aimée ;

Et que les plus beaux feux dont son cœur soit épris  
Ne sauraient l'exposer aux hontes d'un mépris,

*Charmion* pouvait lui répondre, Madame,  
je n'entends pas ce que c'est que les beaux  
feux d'une princesse qui n'oseraient l'exposer  
à des hontes. Et à l'égard des princesses qui  
ne disent qu'elles aiment que quand elles sont  
sûres d'être aimées, je fais toujours le rôle de  
confidente à la comédie, & vingt princesses  
m'ont avoué leurs beaux feux sans être sûres  
de rien, & principalement l'infante du *Cid*.

Allons plus loin. *César*, *César* lui-même,  
ne parle à *Cléopâtre* que pour montrer de l'es-  
prit alambiqué :

Mais, ô Dieux ! ce moment que je vous ai quittée  
D'un trouble bien plus grand a mon ame agitée,  
Et ces soins importans qui m'arrachaient à vous  
Contre ma grandeur même allumaient mon courroux ;  
Je lui voulais du mal de m'être si contraire,  
Mais je lui pardonnais au simple souvenir  
Du bonheur qu'à ma flamme elle fait obtenir,  
C'est elle dont je tiens cette haute espérance  
Qui flatte mes desirs d'une illustre apparence.  
C'était pour acquérir un droit si précieux  
Que combattait partout mon bras ambitieux.  
Et dans *Pharsale* même il a tiré l'épée  
Plus pour le conserver que pour vaincre *Pompée*.

Voilà donc *César* qui veut du mal à sa grandeur de l'avoir éloigné un moment de *Cléopâtre*, mais qui pardonne à sa grandeur en se souvenant que cette grandeur lui a fait obtenir le bonheur de sa flamme. Il tient la haute espérance d'une illustre apparence; & ce n'est que pour acquérir le droit précieux de cette illustre apparence que son bras ambitieux a donné la bataille de *Pharsale*.

On dit que cette forte d'esprit, qui n'est, il faut le dire, que du galimatias, était alors l'esprit du tems. C'est cet abus intolérable que *Molière* proscrivit dans ses *Précieuses ridicules*.

Caractères de *La Bruère*, chap. des ouvrages de l'esprit.

Ce sont ces défauts trop fréquens dans *Corneille* que *La Bruère* désigna en disant, *J'ai cru dans ma première jeunesse que ces endroits étaient clairs, intelligibles pour les acteurs, pour le parterre & l'amphithéâtre, que leurs auteurs s'entendaient eux-mêmes, & que j'avais tort de n'y rien comprendre. Je suis dé trompé.*

Nous avons relevé ailleurs l'affectation singulière où est tombé *La Motte* dans son abrégé de *l'Iliade*, en faisant parler avec esprit toute l'armée des Grecs à la fois :

Tout le camp s'écria dans une joie extrême,  
Que ne vaincra-t-il point, il s'est vaincu lui-même!  
C'est.

C'est là un trait d'esprit, une espèce de pointe & de jeu de mots. Car s'ensuit-il de ce qu'un homme a dompté sa colère qu'il fera vainqueur dans le combat ? Et comment cent mille hommes peuvent-ils dans un même instant s'accorder à dire un rébus ? ou, si l'on veut, un bon mot ?

## S E C T I O N T R O I S I È M E.

En Angleterre, pour exprimer qu'un homme a beaucoup d'esprit, on dit qu'il a de grandes parties, *great parts*. D'où cette manière de parler qui étonne aujourd'hui les Français, peut-elle venir ? d'eux-mêmes. Autrefois nous nous servions de ce mot *parties* très communément dans ce sens-là. *Clélie*, *Cassandre*, nos autres anciens romans ne parlent que des parties de leurs héros & de leurs héroïnes, & ces parties font leur esprit. On ne pouvait mieux s'exprimer. En effet, qui peut avoir tout ? Chacun de nous n'a que sa petite portion d'intelligence, de mémoire, de sagacité, de profondeur d'idées, d'étendue, de vivacité, de finesse. Le mot de *parties* est le plus convenable pour des êtres aussi faibles que l'homme. Les Français ont laissé échapper de leurs dictionnaires une expression dont les Anglais se sont saisis. Les Anglais se sont enrichis plus d'une fois à nos dépens.

*Cinquième partie.*

X

Plusieurs écrivains philosophes se sont étonnés de ce que tout le monde prétendant à l'esprit, personne n'ose se vanter d'en avoir.

*L'envie, a-t-on dit, permet à chacun d'être le panégyriste de sa probité & non de son esprit.* L'envie permet qu'on fasse l'apologie de sa probité, non de son esprit, pourquoi? c'est qu'il est très nécessaire de passer pour homme de bien, & point du tout d'avoir la réputation d'homme d'esprit.

On a ému la question si tous les hommes sont nés avec le même esprit, les mêmes dispositions pour les sciences, & que tout dépend de leur éducation & des circonstances où ils se trouvent. Un philosophe qui avait droit de se croire né avec quelque supériorité, prétendit que les esprits sont égaux; cependant ou a toujours vu le contraire. De quatre cent enfans élevés ensemble sous les mêmes maîtres, dans la même discipline, à peine y en a-t-il cinq ou six qui fassent des progrès bien marqués. Le grand nombre est toujours des médiocres, & parmi ces médiocres il y a des nuances; en un mot les esprits diffèrent plus que les visages.

#### E S P R I T F A U X.

Il y a malheureusement bien des manières d'avoir l'esprit faux. 1<sup>o</sup>. De ne pas exprimer si le principe est vrai lors-même qu'on en



déduit des conséquences justes , & cette manière est commune. (*Voyez Conséquences.*)

2°. De tirer des conséquences fausses d'un principe reconnu pour vrai. Par exemple, un domestique est interrogé si son maître est dans sa chambre , par des gens qu'il soupçonne d'en vouloir à sa vie ; s'il était assez sot pour leur dire la vérité sous prétexte qu'il ne faut pas mentir , il est clair qu'il aurait tiré une conséquence absurde d'un principe très vrai.

Un juge qui condamnerait un homme qui a tué son assassin parce que l'homicide est défendu , serait aussi inique que mauvais raisonneur.

De pareils cas se subdivisent en mille nuances différentes. Le bon esprit ; l'esprit juste est celui qui les démêle ; delà vient qu'on a vu tant de jugemens iniques ; non que le cœur des juges fût méchant , mais parce qu'ils n'étaient pas assez éclairés.

## E S S É N I E N S.

**P**Lus une nation est superstitieuse & barbare , obstinée à la guerre malgré ses défaites , partagée en factions , flottante entre la royauté & le sacerdoce , enivrée de fanatisme,

X ij

plus il se trouve chez un tel peuple un nombre de citoyens qui s'unissent pour vivre en paix.

Il arrive qu'en tems de peste un petit canton s'interdit la communication avec les grandes villes. Il se préserve de la contagion qui régné ; mais il reste en proie aux autres maladies.

Tels on a vu les gymnosophistes aux Indes ; telles furent quelques sectes de philosophes chez les Grecs ; tels les pythagoriciens en Italie & en Grèce , & les thérapeutes en Egypte ; tels sont aujourd'hui les primitifs nommés *quakers* , & les *dunkards* en Pensilvanie ; & tels furent à-peu-près les premiers chrétiens qui vécutent ensemble loin des villes.

Aucune de ces sociétés ne connut cette effrayante coutume de se lier par serment au genre de vie qu'elles embrassaient ; de se donner des chaînes perpétuelles , de se dépouiller religieusement de la nature humaine dont le premier caractère est la liberté ; de faire enfin ce que nous appellons des *vœux*. Ce fut *St. Bazile* qui le premier imagina ces vœux , ce serment de l'esclavage. Il introduisit un nouveau fléau sur la terre , & il tourna en poison ce qui avait été inventé comme remède.

Il y avait en Syrie des sociétés toutes semblables à celles des esséniens. C'est le Juif

*Philon* qui nous le dit (dans le *Traité de la liberté des gens de bien.*) La Syrie fut toujours superstitieuse & factieuse, toujours opprimée par des tyrans. Les successeurs d'*Alexandre* en firent un théâtre d'horreurs. Il n'est pas étonnant que parmi tant d'infortunés, quelques-uns plus humains & plus sages que les autres, se soient éloignés du commerce des grandes villes, pour vivre en commun dans une honnête pauvreté, loin des yeux de la tyrannie.

On se réfugia dans de semblables asyles en Egypte pendant les guerres civiles des derniers *Ptolomées*; & lorsque les armées romaines subjuguèrent l'Egypte, les thérapeutes s'établirent dans un désert auprès du lac Mœris.

Il paraît très probable qu'il y eut des thérapeutes Grecs, Egyptiens & Juifs. *Philon*, de la vie après avoir loué *Anaxagore*, *Démocrite* & les autres philosophes qui embrassèrent ce genre de vie, s'exprime ainsi.

„ On trouve de pareilles sociétés en plusieurs pays; la Grèce & d'autres contrées jouissent de cette consolation: elle est très commune en Egypte dans chaque nome, & surtout dans celui d'Alexandrie. Les plus gens de bien, les plus austères se sont retirés au-dessus du lac Mœris dans un lieu désert, mais commode, qui forme une pente douce. L'air y est très sain; les bour-

„ gades assez nombreuses dans le voisinage du  
„ désert, &c. “

Voilà donc partout des sociétés qui ont tâché d'échapper aux troubles , aux factions , à l'insolence , à la rapacité des oppresseurs. Toutes , sans exception , eurent la guerre en horreur ; ils la regardèrent précisément du même œil que nous voyons le vol & l'assassinat sur les grands chemins.

Tels furent à -peu- près les gens de lettres qui s'assemblèrent en France , & qui fondèrent l'académie. Ils échappaient aux factions & aux cruautés qui désolaient le règne de *Louis XIII.* Tels furent ceux qui fondèrent la société royale de Londres , pendant que les fous barbares nommés *puritains & épiscopaux*, s'égorgeaient pour quelques passages de trois ou quatre vieux livres inintelligibles.

Quelques savans ont cru que JESUS-CHRIST qui daigna paraître quelque tems dans le petit pays de Capharnaüm , dans Nazareth & dans quelques autres bourgades de la Palestine , était un de ces esséniens qui fuyaient le tumulte des affaires , & qui cultivaient en paix la vertu. Mais ni dans les quatre Evangiles reçus , ni dans les apocryphes , ni dans les *Actes des apôtres* , ni dans leurs lettres , on ne lit le nom d'*essénien*.

Quoique le nom ne s'y trouve pas , la ressemblance s'y trouve en plusieurs points , con-

fraternité , biens en commun , vie austère , travail des mains , détachement des richesses & des honneurs , & surtout horreur pour la guerre. Cet éloignement est si grand , que JESUS-CHRIST commande de tendre l'autre joue quand on vous donne un soufflet , & de donner votre tunique quand on vous vole votre manteau. C'est sur ce principe que les chrétiens se conduisirent pendant près de deux siècles , sans autels , sans temples , sans magistratures , tous exerçant des métiers , tous menant une vie cachée & paisible.

Leurs premiers écrits attestent qu'il ne leur était pas permis de porter les armes. Ils ressembloient en cela parfaitement à nos Pensilvains , à nos anabatistes , à nos memnonites d'aujourd'hui , qui se piquent de suivre l'Evangile à la lettre. Car quoi qu'il y ait dans l'Evangile plusieurs passages qui étant mal entendus , peuvent inspirer la violence , comme les marchands chassés à coups de fouet hors des parvis du temple , le *contrain-les d'entrer* , les cachots dans lesquels on précipite ceux qui n'ont pas fait profiter l'argent du maître à cinq pour un , ceux qui viennent au festin sans avoir la robe nuptiale ; quoique , dis-je , toutes ces maximes y semblent contraires à l'esprit pacifique , cependant , il y en a tant d'autres qui ordonnent de souffrir au lieu de combattre , qu'il n'est pas étonnant

que les chrétiens aient eu la guerre en exécration pendant environ deux cent ans.

Voilà sur quoi se fonde la nombreuse & respectable société des Pensilvains, ainsi que les petites sectes qui l'imitent. Quand je les appelle *respectables*, ce n'est pas par leur aversion pour la splendeur de l'église catholique. Je plains sans doute, comme je le dois, leurs erreurs. C'est leur vertu, c'est leur modestie, c'est leur esprit de paix que je respecte.

Le grand philosophe *Bayle* n'a-t-il donc pas eu raison de dire qu'un chrétien des premiers tems ferait un très mauvais soldat, ou qu'un soldat ferait un très mauvais chrétien ?

Ce dilemme paraît sans réplique; & c'est, ce me semble, la différence entre l'ancien christianisme & l'ancien judaïsme.

La loi des premiers Juifs dit expressément, Dès que vous serez entrés dans le pays dont vous devez vous emparer, mettez tout à feu & à sang, égorgez sans pitié vieillards, femmes, enfans à la mammelle, tuez jusqu'aux animaux, saccagez tout, brûlez tout, c'est votre DIEU qui vous l'ordonne. Ce catéchisme n'est pas annoncé une fois, mais vingt; & il est toujours suivi.

*Mahomet* persécuté par les Mecquois se défend en brave homme. Il contraint ses persécuteurs vaincus à se mettre à ses pieds, à

devenir ses profélites ; il établit sa religion par la parole & par l'épée.

JESUS, placé entre les tems de *Moïse* & de *Mahomet* dans un coin de la Galilée, prêche le pardon des injures, la patience, la douceur, la souffrance, meurt du dernier supplice, & veut que ses premiers disciples meurent ainsi.

Je demande en bonne foi si *St. Barthelemi*, *St. André*, *St. Matthieu*, *St. Barnabé*, auraient été reçus parmi les cuirassiers de l'empereur, ou dans les trabans de *Charles XII* ? *St. Pierre* même, quoiqu'il ait coupé l'oreille à *Malchus*, aurait-il été propre à faire un bon chef de file ? Peut-être *St. Paul* accoutumé d'abord au carnage, & ayant eu le malheur d'être un persécuteur sanguinaire, est le seul qui aurait pu devenir guerrier. L'impétuosité de son tempéramment & la chaleur de son imagination en auraient pu faire un capitaine redoutable. Mais malgré ces qualités il ne chercha point à se venger de *Gamaliel* par les armes. Il ne fit point comme les *Juda*, les *Theudas*, les *Barcokebas* qui levèrent des troupes ; il suivit les préceptes de JESUS, il souffrit, & même il eut, à ce qu'on prétend, la tête tranchée.

Faire une armée de chrétiens était donc, dans les premiers tems, une contradiction dans les termes.

Il est clair que les chrétiens n'entrèrent dans les troupes de l'empire que quand l'esprit qui les animait, fut changé. Ils avaient dans les deux premiers siècles de l'horreur pour les temples, les autels, les cierges, l'encens, l'eau lustrale; *Porphyre* les comparait aux renards qui disent, *ils sont trop verts*. Si vous pouviez avoir, disait-il, de beaux temples brillans d'or avec de grosses rentes pour les desservans, vous aimeriez les temples passionnément. Ils se donnèrent ensuite tout ce qu'ils avaient abhorré. C'est ainsi qu'ayant détesté le métier des armes, ils allèrent enfin à la guerre. Les chrétiens dès le tems de *Dioclétien*, furent aussi différens des chrétiens du tems des apôtres, que nous sommes différens des chrétiens du troisième siècle.

Je ne conçois pas comment un esprit aussi éclairé & aussi hardi que celui de *Montesquieu*, a pu condamner sévèrement un autre génie bien plus méthodique que le sien, & combattre cette vérité annoncée par *Bayle*, qu'une société de vrais chrétiens pourrait vivre heureusement ensemble, mais qu'elle se défendrait mal contre les attaques d'un ennemi.

Continuation des pensées diverses. article CXXIV.

» Ce seraient, dit *Montesquieu*, des citoyens  
 » infiniment éclairés sur leurs devoirs, & qui  
 » auraient un très grand zèle pour les remplir. Ils sentiraient très bien les droits de  
 » la défense naturelle. Plus ils croiraient de-



» voir à la religion , plus ils penseraient  
 » devoir à la patrie. Les principes du chris-  
 » tianisme bien gravés dans le cœur seraient  
 » infiniment plus forts que ce faux honneur  
 » des monarchies , ces vertus humaines des  
 » républiques , & cette crainte servile des  
 » états despotiques. “

Affurément l'auteur de l'*Esprit de loix* ne songeait pas aux paroles de l'Évangile quand il dit , que les vrais chrétiens sentiraient très bien les droits de la défense naturelle. Il ne se souvenait pas de l'ordre de donner sa tunique quand on vous vole le manteau , & de tendre l'autre joue quand on a reçu un soufflet. Voilà les principes de la défense naturelle très clairement anéantis. Ceux que nous appelons *quakers* ont toujours refusé de combattre ; mais ils auraient été écrasés dans la guerre de 1756 s'ils n'avaient pas été secourus & forcés à se laisser secourir par les autres Anglais. (Voyez l'article *Primitive église.*)

N'est-il pas indubitable que ceux qui penseraient en tout comme des martyrs , se battraient fort mal contre des grenadiers ? Toutes les paroles de ce chapitre de l'*Esprit des loix* , me paraissent fausses. *Les principes du christianisme bien gravés dans le cœur seraient infiniment plus forts , &c.* Oui , plus forts pour les empêcher de manier l'épée , pour les faire trembler de répandre le sang de leur prochain ,

pour leur faire regarder la vie comme un fardeau dont le souverain bonheur est d'être déchargé.

*On les enverrait , dit Bayle , comme des brebis au milieu des loups , si on les faisait aller repousser de vieux corps d'infanterie , ou charger des régimens de cuirassiers.*

Bayle avait très grande raison. *Montesquieu* ne s'est pas aperçu qu'en le réfutant , il ne voyait que les chrétiens mercenaires & sangui- naires d'aujourd'hui , & non pas des premiers chrétiens. Il semble qu'il ait voulu prévenir les injustes accusations qu'il a essuïé des fanatiques , en leur sacrifiant *Bayle* ; & il n'y a rien gagné. Ce sont deux grands-hommes qui paraissent d'avis différent , & qui auraient eu toujours le même s'ils avaient été également libres.

*Le faux honneur des monarchies , les vertus humaines des républiques , la crainte servile des états despotiques.* Rien de tout cela ne fait les soldats , comme le prétend *l'Esprit des loix*. Quand nous levons un régiment dont le quart déser-te au bout de quinze jours , il n'y a pas un seul des enrôlés qui pense à l'honneur de la monarchie ; ils ne savent ce que c'est. Les troupes mercenaires de la république de Venise connaissent leur paye , & non la vertu républicaine , de laquelle on ne parle jamais dans la place St. Marc. Je ne crois pas en un mot qu'il y ait un seul homme sur

la terre qui s'enrôle dans un régiment par vertu.

Ce n'est point non plus par une crainte servile que les Turcs & les Russes se battent avec un acharnement & une fureur de lions & de tigres ; on n'a point ainsi du courage par crainte. Ce n'est pas non plus par dévotion que les Russes ont battu les armées de *Moustapha*. Il serait à desirer, ce me semble, qu'un homme si ingénieux eût plus cherché à faire connaître le vrai, qu'à montrer son esprit. Il faut s'oublier entièrement quand on veut instruire les hommes, & n'avoir en vue que la vérité.

## É T E R N I T É.

**J'**Admirais dans ma jeunesse tous les raisonnemens de *Samuel Clarke* ; j'aimais sa personne quoi qu'il fût un arien déterminé ainsi que *Newton*, & j'aime encor sa mémoire parce qu'il était bon homme ; mais le cachet de ses idées qu'il avait mis sur ma cervelle encor molle, s'effaça quand cette cervelle se fut un peu fortifiée. Je trouvai, par exemple, qu'il avait aussi mal combattu l'éternité du monde qu'il avait mal établi la réalité de l'espace infini.

J'ai tant de respect pour la Genèse & pour l'église qui l'adopte, que je la regarde comme la seule preuve de la création du monde depuis cinq mille sept cent dix-huit ans, selon le comput des Latins, & de sept mille deux cent soixante & dix-huit ans selon les Grecs.

Toute l'antiquité crut au moins la matière éternelle; & les plus grands philosophes attribuèrent aussi l'éternité à l'ordre de l'univers.

Ils se sont tous trompés, comme on fait; mais on peut croire sans blasphème que l'Eternel formateur de toutes choses fit d'autres mondes que le nôtre.

Voici ce que dit sur ces mondes & sur cette éternité un auteur inconnu dans une petite feuille, qui peut aisément se perdre, & qu'il est peut-être bon de conserver.

*Foliis tantum ne carmina manda.*

S'il y a dans cet écrit quelques propositions téméraires, la petite société qui travaille à la rédaction du recueil, les défavoue de tout son cœur.

*Mes compagnons, mes frères, hommes qui possédez l'intelligence, cette émanation de DIEU même, adorez avec moi ce DIEU qui vous l'a donnée, ce Li, ce Chang-ti, ce Tien, que les Seres, les antiques habitans du Catay adorent depuis cinq mille ans, selon leurs annales publiques; annales qu'aucun tribunal de lettrés*

n'a jamais révoquées en doute , & qui ne sont combattues chez les peuples occidentaux que par des ignorans insensés , qui mesurent le reste de la terre & les tems antiques par la petite mesure de leur province , sortie à peine de la barbarie.

Adorons cet Etre des êtres que les peuples du Gange policés avant les Seres reconnaissaient dans des tems encor plus reculés , sous le nom de Birmah père de Brama & de toutes choses , & qui fut invoqué sans doute dans les révolutions innombrables qui ont changé si souvent la face de notre globe.

Adorons ce grand Etre nommé Oromaze chez les anciens Perses. Adorons ce Demiourgos que Platon célébra chez les Grecs , ce DIEU très bon & très grand , optimum maximum , qui n'était point appelé d'un autre nom chez les Romains , lorsque dans le sénat ils dictaient des loix aux trois quarts de la terre alors connue.

C'est lui qui de toute éternité arrangea la matière dans l'immensité de l'espace. Il dit , & tout exista ; mais il le dit avant les tems ; il est l'Etre nécessaire : donc il fut toujours. Il est l'Etre agissant , donc il a toujours agi : sans quoi il n'aurait été dans une éternité passée que l'être inutile. Il n'a pas fait l'univers dans peu de jours ; car alors il ne serait que l'être capricieux.

Ce n'est ni depuis six mille ans , ni depuis cent mille , que ses créatures lui dirent leurs homma-

ges ; c'est de toute éternité. Quel resserrement d'esprit , quelle absurde grossièreté ! de dire le chaos était éternel , & l'ordre n'est que d'hier. Non , l'ordre fut toujours parce que l'Etre nécessaire auteur de l'ordre fut toujours.

C'est ainsi que pensait le grand St. Thomas dans la Somme de la foi catholique , lib. II. capite III. „ DIEU a eu la volonté pendant toute  
 „ l'éternité, ou de produire l'univers, ou de ne  
 „ le pas produire ; or il est manifeste qu'il a eu  
 „ la volonté de le produire ; donc il l'a produit  
 „ de toute éternité , l'effet suivant toujours la  
 „ puissance d'un agent qui agit par volonté. “

A ces paroles sensées qu'on est bien étonné de trouver dans St. Thomas , j'ajoute , qu'un effet d'une cause éternelle & nécessaire , doit être éternel & nécessaire comme elle.

DIEU n'a pas abandonné la matière à des atômes qui ont en sans cesse un mouvement de déclinaison ainsi que l'a chanté Lucrece , grand peintre à la vérité des choses communes qu'il est aisé de peindre , mais physicien de la plus complete ignorance.

Cet Etre suprême n'a pas pris des cubes , des petits dés pour en former la terre , les planètes , la lumière , la matière magnétique , comme l'a imaginé le chimérique Descartes , dans son roman , appelé philosophie.

Mais il a voulu que toute matière gravitât invinciblement vers un centre en raison directe de sa masse , & en raison inverse du quarré de  
 de

de sa distance à ce centre ; il a ordonné que ce centre de notre petit monde fût dans le soleil , & que toutes nos planètes tournassent autour de lui , de façon que les cubes de leurs distances seraient toujours comme les quarrés de leurs révolutions. Jupiter & Saturne observent ces loix en parcourant leurs orbites ; & les satellites de Saturne & de Jupiter obéissent à ces loix avec la même exactitude. Ces divins théorèmes réduits en pratique à la naissance éternelle des mondes , n'ont été découverts que de nos jours ; mais ils sont aujourd'hui aussi connus que les premières propositions d'Euclide.

On sait que tout est uniforme dans l'étendue des cieux ; mille milliards de soleils qui la remplissent , ne sont qu'une faible expression de l'immensité de l'existence. Tous jettent de leur sein les mêmes torrens de lumière qui partent de notre soleil ; & des mondes innombrables s'éclairent les uns les autres. On en compte jusqu'à deux mille dans une seule partie de la constellation d'Orion. Cette longue & large bande de points blancs qu'on remarque dans l'espace , & que la fabuleuse Grèce nommait la voye lactée , en imaginant qu'un enfant nommé Jupiter , Dieu de l'univers , avait laissé répandre un peu de lait en tétant sa nourrice , cette voye lactée , dis-je , est une foule de soleils dont chacun a ses mondes planétaires roulans autour de lui. Et à travers cette longue trainée de soleils & de mondes on voit des espaces dans lesquels

Cinquième partie.

Y

ou distingue encor des mondes plus éloignés,  
surmontés d'autres espaces & d'autres mondes.

J'ai lu dans un poème épique ces vers qui  
expriment ce que j'ai voulu dire ;

Au delà de leurs cours & loin dans cet espace,  
Où la matière nage & que Dieu seul embrasse,  
Sont des soleils sans nombre & des mondes sans fin ;  
Dans cet abîme immense il leur ouvre un chemin.  
Par delà tous ces cieux le Dieu des cieux réside.

J'aurais mieux aimé que l'auteur eût dit :

Dans ces cieux infinis le Dieu des cieux réside.

Car la force, la vertu puissante qui les dirige  
& qui les anime, doivent être partout ; ainsi  
que la gravitation est dans toutes les parties de  
la matière, ainsi que la force motrice est dans  
toute la substance du corps en mouvement.

Quoi ! la force active serait en tous lieux,  
& le grand Être ne serait pas en tous lieux !  
Virgile a dit :

Mens agitat molem & magno se corpore miscet.

Catopn a dit :

Jupiter est quodcumque vides quocumque moveris.

St. Paul a dit :

In Deo vivimus movemur & sumus.

Tout se meut, tout respire & tout existe en Dieu.



*Nous avons eu la bassesse d'en faire un roi qui a des courtisans dans son cabinet, & des huissiers dans son antichambre. On chante dans quelques temples gothiques ces vers nouveaux.*

*Illic secum habitans in penetralibus*

*Se rex ipse suo contuitu beat.*

*Dans son appartement ce monarque suprême*

*Se voit avec plaisir & vit avec lui-même.*

*C'est au fond peindre DIEU comme un fat qui se regarde au miroir & qui se contemple dans sa figure ; c'est bien alors que l'homme a fait DIEU à son image.*

*Pensons donc comme Platon , Virgile , Caeton , St. Paul , St. Thomas , sur ce grand sujet , & non comme l'auteur de cette hymne. Ne cessons de répéter que l'intelligence infinie de l'Etre nécessaire , de l'Etre formateur , produit tout , remplit tout , vivifie tout de toute éternité. Il nous faut à nous , ombres passagères , à nous atômes d'un moment , à nous atômes pensans , il nous faut une portion d'intelligence bien rare , bien exercée pour comprendre seulement une petite partie de ses mathématiques éternelles.*

*Par quelles loix la terre a-t-elle un mouvement périodique de vingt-sept mille neuf cent vingt années outre son cours dans son orbite & sa rotation sur elle-même ? comment l'astre de nos nuits se balance-t-il , & pourquoi la terre & lui changent-ils continuellement pendant dix-neuf années la place où leurs orbites*

Y ij

doivent se rencontrer ? Le nombre des hommes qui s'élèvent à ces connaissances divines , n'est pas une unité sur un million dans le genre-humain : tandis que presque tous les hommes courbés vers la fange de la terre , ou consacrent leur vie dans de petites intrigues , ou tuent les hommes leurs frères , & en sont tuts pour de l'argent.

C'est au petit nombre de sages que je m'adresse pour admirer avec eux l'immensité de l'ordre des choses ; la puissante intelligence qui respire dans elles , & l'éternité dans laquelle elles naissent , éternité dont un moment est accordé aux individus passagers qui végètent , qui sentent , & qui pensent. (Voyez *Infini*.)

---

## E V A N G I L E.

C'Est une grande question de savoir quels sont les premiers Evangiles. C'est une vérité constante , quoiqu'en dise *Abadie* , qu'aucun des premiers pères de l'église inclusivement jusqu'à *Irénée* , ne cite aucun passage des quatre Evangiles que nous connaissons. Au contraire les alloges , les théodosiens rejetèrent constamment l'*Evangile de St. Jean* , & ils en parlaient toujours avec mépris , comme l'avance *St. Epiphane* dans sa trente-quatrième homélie. Nos ennemis

remarquent encor que non-seulement les plus anciens pères ne citent jamais rien de nos Evangiles ; mais qu'ils rapportent plusieurs passages qui ne se trouvent que dans les Evangiles apocryphes rejetés du canon.

*St. Clément*, par exemple, rapporte que notre Seigneur ayant été interrogé sur le tems où son royaume aviendrait, repondit, *Ce sera quand deux ne feront qu'un, quand le dehors ressemblera au dedans, & quand il n'y aura ni mâle ni femelle.* Or il faut avouer que ce passage ne se trouve dans aucun de nos Evangiles. Il y a cent exemples qui prouvent cette vérité ; on les peut recueillir dans l'examen critique de *Mr. Freret* secrétaire perpétuel de l'académie des belles-lettres de Paris.

Le savant *Fabricius* s'est donné la peine de rassembler les anciens Evangiles que le tems a conservés, celui de *Jacques* paraît le premier. Il est certain qu'il a encor beaucoup d'autorité dans quelques églises d'Orient. Il est appelé *premier évangile*. Il nous reste la passion & la résurrection qu'on prétend écrites par Nicodème. Cet *Evangile de Nicodème* est cité par *St. Justin* & par *Tertullien*, c'est-là qu'on trouve les noms des accusateurs de notre Sauveur, *Annas, Caïphas, Soumas, Dathan, Gamaliel, Judas, Levi, Nephthali* ; l'attention de rapporter ces noms, donne une apparence de candeur à l'ouvrage. Nos adver-

faïres ont conclu que puisqu'on supposa tant de faux Evangiles reconnus d'abord pour vrais , on peut aussi avoir supposé ceux qui sont aujourd'hui l'objet de notre croyance. Ils insistent beaucoup sur la foi des premiers hérétiques qui moururent pour ces Evangiles apocryphes. Il y eut donc , disent - ils , des faussaires , des séducteurs & des gens séduits qui moururent pour l'erreur ; ce n'est donc pas une preuve de la vérité de notre religion que des martyrs soient morts pour elle.

Ils ajoutent de plus , qu'on ne demanda jamais aux martyrs : Croyez - vous à l'Evangile de *Jean* , ou à l'Evangile de *Jacques* ? Les payens ne pouvaient fonder des interrogatoires sur des livres qu'ils ne connaissaient pas : les magistrats punirent quelques chrétiens très injustement comme perturbateurs du repos public ; mais ils ne les interrogèrent jamais sur nos quatre Evangiles. Ces livres ne furent un peu connus des Romains que sous *Dioclétien* ; & ils eurent à peine quelque publicité dans les dernières années de *Dioclétien*. C'était un crime abominable , irrémissible à un chrétien de faire voir un Evangile à un gentil. Cela est si vrai , que vous ne rencontrez le mot d'*Evangile* dans aucun auteur profane.

Les sociniens rigides ne regardent donc nos quatre divins Evangiles que comme des ouvrages clandestins fabriqués environ un

siècle après JESUS-CHRIST, & cachés soigneusement aux gentils pendant un autre siècle; ouvrages, disent-ils, grossièrement écrits par des hommes grossiers qui ne s'adressèrent longtems qu'à la populace de leur parti. Nous ne voulons pas répéter ici leurs autres blasphèmes. Cette secte, quoiqu'assez répandue, est aujourd'hui aussi cachée que l'étaient les premiers Evangiles. Il est d'autant plus difficile de les convertir, qu'ils ne croient que leur raison. Les autres chrétiens ne combattent contre eux que par la voix sainte de l'Écriture: ainsi il est impossible que les uns & les autres étant toujours ennemis, puissent jamais se rencontrer.

Pour nous; restons toujours inviolablement attachés à nos quatre Evangiles, avec l'église infallible. Réprouvons les cinquante Evangiles qu'elle a réprouvés. N'examinons point pourquoi notre Seigneur JESUS-CHRIST permit qu'on fit cinquante Evangiles faux, cinquante histoires fausses de sa vie; & soumettons-nous à nos pasteurs qui sont les seuls sur la terre éclairés du St. Esprit.

Qu'*Abadie* soit tombé dans une erreur grossière en regardant comme authentiques les lettres, si ridiculement supposées, de *Pilate à Tibère*, & la prétendue proposition de *Tibère* au sénat, de mettre JESUS-CHRIST au rang des Dieux. Si *Abadie* est un mauvais critique

& un très mauvais raisonneur , l'église est-elle moins éclairée ? devons-nous moins la croire ? devons-nous lui être moins soumis ?

## E U C H A R I S T I E.

**D**ANS cette question délicate, nous ne parlerons point en théologiens. Soumis de cœur & d'esprit à la religion dans laquelle nous sommes nés, aux loix sous lesquelles nous vivons, nous n'agiterons point la controverse; elle est trop ennemie de toutes les religions qu'elle se vante de soutenir, de toutes les loix qu'elle feint d'expliquer, & surtout de la concorde qu'elle a bannie de la terre dans tous les tems.

Une moitié de l'Europe anathématisé l'autre au sujet de l'eucharistie, & le sang a coulé des rivages de la mer Baltique au pied des Pyrénées, pendant près de deux cent ans, pour un mot qui signifie *douce charité*.

Vingt nations dans cette partie du monde ont en horreur le système de la transsubstantiation catholique. Elles crient que ce dogme est le dernier effort de la folie humaine. Elles attestent ce fameux passage de *Cicéron*, qui dit que les hommes ayant épuisé toutes les épouvantables démences dont ils sont capa-

Voyez la *Divination de Cicéron* citée à l'article.

bles , ne se sont point encor avisés de manger le DIEU qu'ils adorent. Elles disent que presque toutes les opinions populaires étant fondées sur des équivoques , sur l'abus des mots , les catholiques romains n'ont fondé leur système de l'eucharistie & de la transsubstantiation que sur une équivoque ; qu'ils ont pris au propre ce qui n'a pu être dit qu'au figuré , & que la terre depuis seize cent ans a été ensanglantée pour des logomachies , pour des mal - entendus.

Leurs prédicateurs dans les chaires , leurs savans dans leurs livres , les peuples dans leurs discours répètent sans cesse que JESUS-CHRIST ne prit point son corps avec ses deux mains pour le faire manger à ses apôtres ; qu'un corps ne peut être en cent mille endroits à la fois dans du pain & dans un calice ; que du pain qu'on rend en excréments ; & du vin qu'on rend en urine ne peuvent être le DIEU formateur de l'univers. Que ce dogme peut exposer la religion chrétienne à la dérision des plus simples , au mépris & à l'exécration du reste du genre - humain.

C'est-là ce que disent les *Tilloison* , les *Smaldrigés* , les *Turrettins* , les *Claudes* , les *Daillé* , les *Amyrauts* , les *Mestrezat* , les *Dumoulin* , les *Blondel* , & la foule innombrable des réformateurs du seizième siècle ; tandis que le mahométan paisible , maître de l'Afrique , de la plus belle partie de l'Europe &

de l'Asie rit avec dédain de nos disputes, & que le reste de la terre les ignore.

Encor une fois, je ne controverse point; je crois d'une foi vive tout ce que la religion catholique apostolique enseigne sur l'eucharistie, sans y comprendre un seul mot.

Voici mon seul objet. Il s'agit de mettre aux crimes le plus grand frein possible. Les stoïciens disaient, qu'ils portaient DIEU dans leur cœur; ce sont les expressions de *Marc-Aurèle* & d'*Epicète* les plus vertueux de tous les hommes, & qui étaient, si on ose le dire, des dieux sur la terre. Ils entendaient par ces mots, *je porte DIEU dans moi*, la partie de l'ame divine universelle qui anime toutes les intelligences.

La religion catholique va plus loin; elle dit aux hommes, Vous aurez physiquement dans vous ce que les stoïciens avaient métaphysiquement. Ne vous informez pas de ce que je vous donne à manger, & à boire, ou à manger simplement. Croyez seulement que c'est DIEU que je vous donne; il est dans votre estomac. Votre cœur le souillera-t-il par des injustices, par des turpitudes? Voilà donc des hommes qui reçoivent DIEU dans eux au milieu d'une cérémonie auguste, à la lueur de cent cierges, après une musique qui a enchanté leurs sens, au pied d'un autel brillant d'or. L'imagination est subjuguée, l'ame est saisie & attendrie. On respire à peine.



on est détaché de tout lien terrestre , on est uni avec DIEU , il est dans notre chair & dans notre sang. Qui osera , qui pourra commettre après cela une seule faute , en recevoir seulement la pensée ? Il était impossible , sans doute , d'imaginer un mystère qui retînt plus fortement les hommes dans la vertu.

Cependant , *Louis XI* en recevant DIEU dans lui , empoisonne son frère ; l'archevêque de Florence en faisant DIEU , & les *Pazzi* en recevant DIEU assassinent les *Médicis* dans la cathédrale. Le pape *Alexandre VI* au sortir du lit de sa fille bâtarde , donne DIEU à son bâtard *César Borgia* , & tout deux font périr par la corde , par le poison , par le fer quiconque possède deux arpens de terre à leur bienfaisance.

*Jules II* fait & mange DIEU ; mais la cuirasse sur le dos & le casque en tête , il se souille de sang & de carnage. *Léon X* tient DIEU dans son estomac , ses maîtresses dans ses bras , & l'argent extorqué par les indulgences dans ses coffres & dans ceux de sa sœur.

*Frold* archevêque d'Upsal , fait égorger sous ses yeux les sénateurs de Suède , une bulle du pape à la main. *Vangal* évêque de Munster , fait la guerre à tous ses voisins , & devient fameux par ses rapines.

L'abbé *N...* est plein de DIEU , ne parle que de DIEU , donne à DIEU toutes les femmes ou imbécilles ou folles qu'il peut diriger & vole l'argent des pénitens.

Que conclure de ces contradictions ? que tous ces gens - là n'ont pas cru véritablement en DIEU , qu'ils ont encor moins cru qu'ils eussent mangé le corps de DIEU & bu son sang. Qu'ils n'ont jamais imaginé avoir DIEU dans leur estomac ; que s'ils l'avaient cru fermement , ils n'auraient jamais commis aucun de ces crimes réfléchis ; qu'en un mot , le remède le plus fort contre les atrocités des hommes , a été le plus inefficace. Plus l'idée en était sublime , plus elle a été rejetée en secret par la malice humaine.

Non - seulement tous nos grands criminels qui ont gouverné , mais qui ont voulu extorquer une petite part au gouvernement en sous - ordre , n'ont pas cru qu'ils recevaient DIEU dans leurs entrailles , mais ils n'ont pas cru réellement en DIEU ; du moins ils en ont entièrement effacé l'idée dans leur tête. Leur mépris pour le sacrement qu'ils faisaient , & qu'ils conféraient , a été porté jusqu'au mépris de DIEU même. Quelle est donc la ressource qui nous reste contre la déprédation , l'insolence , la violence , la calomnie , la persécution ? De bien persuader l'existence de DIEU au puissant qui opprime le faible. Il ne rira pas du moins de cette opinion ; & s'il n'a pas cru que DIEU fût dans son estomac , il pourra croire que DIEU est dans toute la nature. Un mystère incompréhensible l'a rebuté. Poura - t - il dire que l'existence d'un DIEU rémunérateur

& vengeur est un mystère incompréhensible ? Enfin, s'il ne s'est pas soumis à la voix d'un évêque catholique qui lui a dit, Voilà DIEU qu'un homme, consacré par moi, a mis dans ta bouche ; résistera-t-il à la voix de tous les astres, & de tous les êtres animés, qui lui crient, C'est DIEU qui nous a formés ?

---

E V Ê Q U E.

**S**Amuel Ornik natif de Bâle, était, comme on fait, un jeune homme très aimable, qui d'ailleurs savait par cœur son nouveau Testament en grec & en allemand. Ses parens le firent voyager à l'âge de vingt ans. On le chargea de porter des livres au coadjuteur de Paris du tems de la fronde. Il arrive à la porte de l'archevêché ; le Suisse lui dit, que monseigneur ne voit personne. Camarade, lui dit Ornik, vous êtes rude à vos compatriotes ; les apôtres laissèrent approcher tout le monde ; & JESUS-CHRIST voulait qu'on laissât venir à lui tous les petits enfans. Je n'ai rien à demander à votre maître, au contraire je viens lui apporter. Entrez donc, dit le Suisse.

Il attend une heure dans une première antichambre. Comme il était fort naïf, il

attaque de conversation un domestique qui aimait fort à dire tout ce qu'il savait de son maître. Il faut qu'il soit puissamment riche, dit *Ornik*, pour avoir cette foule de pages & d'estafiers que je vois courir dans la maison. Je ne fais pas ce qu'il a de revenu, répond l'autre ; mais j'entends dire à *Joli* & à l'abbé *Charier*, qu'il a déjà deux millions de dettes. Il faudra, dit *Ornik*, qu'il envoie fouiller dans la gueule d'un poisson pour payer son corban. Mais quelle est cette dame qui sort d'un cabinet, & qui passe ? C'est madame de *Pomereu* l'une de ses maîtresses. — Elle est vraiment fort jolie. Mais je n'ai point lu que les apôtres eussent une telle compagnie dans leur chambre à coucher les matins. — Ah ! voilà, je crois, monsieur qui va donner audience. — Dites sa grandeur, monseigneur. — Hélas ! très volontiers. *Ornik* salue sa grandeur, lui présente ses livres, & en est reçu avec un sourire très gracieux. On lui dit quatre mots, & on monte en carrosse escorté de cinquante cavaliers. En montant, monseigneur laisse tomber une gaine. *Ornik* est tout étonné que monseigneur porte une si grande écritoire dans sa poche. — Ne voyez-vous pas que c'est son poignard, lui dit le causeur. Tout le monde porte régulièrement son poignard quand on va au parlement. Voilà une plaisante manière d'officier, dit *Ornik*, & il s'en va fort étonné.

Il parcourt la France & s'édifie de ville en ville ; delà il passe en Italie. Quand il est sur les terres du pape , il rencontre un de ces évêques à mille écus de rente , qui allait à pied. *Ornik* était très honnête ; il lui offre une place dans sa cambiatore. Vous allez sans doute , monseigneur , consoler quelque malade ? — Monsieur , j'allais chez mon maître. — Votre maître ! c'est JESUS-CHRIST sans doute ? — Monsieur , c'est le cardinal *Azolin* , je suis son aumônier. Il me donne des gages bien médiocres ; mais il m'a promis de me placer auprès de *Dona Olimpia* , la belle-sœur favorite *di nostro signore*. — Quoi ! vous êtes aux gages d'un cardinal ! mais ne savez-vous pas qu'il n'y avait point de cardinaux du tems de JESUS-CHRIST & de *St. Jean* ? — Est-il possible ? s'écria le prélat Italien. — Rien n'est plus vrai ; vous l'avez lu dans l'Evangile. — Je ne l'ai jamais lu , repliqua l'évêque , je ne fais que l'office de Notre-Dame. — Il n'y avait , vous dis-je , ni cardinaux , ni évêques ; & quand il y eut des évêques , les prêtres furent presque leurs égaux , à ce que *Jérôme* assure en plusieurs endroits. — *St. Vierge* , dit l'Italien , je n'en savais rien. Et des papes ? — Il n'y en avait pas plus que de cardinaux. — Le bon évêque se signa ; il crut être avec l'esprit malin , & sauta en bas de la cambiatore.

## EXAGÉRATION.

C'Est le propre de l'esprit humain d'exagérer. Les premiers écrivains agrandirent la taille des premiers hommes, leur donnèrent une vie dix fois plus longue que la nôtre, supposèrent que les corneilles vivaient trois cent ans, les cerfs neuf cent, & les nymphes trois mille années. Si *Xerxès* passe en Grèce, il traîne quatre millions d'hommes à sa suite. Si une nation gagne une bataille, elle a presque toujours perdu peu de guerriers, & tué une quantité prodigieuse d'ennemis. C'est peut-être en ce sens qu'il est dit dans les psaumes, *Omnis homo mendax*.

Quiconque fait un récit, a besoin d'être le plus scrupuleux de tous les hommes, s'il n'exagère pas un peu pour se faire écouter. C'est-là ce qui a tant décrédité les voyageurs; on se défie toujours d'eux. Si l'un a vu un chou grand comme une maison, l'autre a vu la marmite faite pour ce chou. Ce n'est qu'une longue unanimité de témoignages valides qui met à la fin le sceau de la probabilité aux récits extraordinaires.

La poésie est surtout le champ de l'exagération. Tous les poètes ont voulu attirer l'attention des hommes par des images frappantes.

Si

Si un Dieu marche dans l'*Iliade*, il est au bout du monde à la troisième enjambée. Ce n'était pas la peine de parler des montagnes pour les laisser à leur place ; il fallait les faire sauter comme des chèvres , ou les fondre comme de la cire.

L'ode dans tous les tems a été consacrée à l'exagération. Aussi plus une nation devient philosophe , plus les odes à enthousiasme , & qui n'apprennent rien aux hommes , perdent de leur prix.

De tous les genres de poésie celui qui charme le plus les esprits instruits & cultivés , c'est la tragédie. Quand la nation n'a pas encor le goût formé , quand elle est dans ce passage de la barbarie à la culture de l'esprit , alors presque tout dans la tragédie est gigantesque & hors de la nature.

*Rotrou* qui avec du génie travailla précisément dans le tems de ce passage , & qui donna dans l'année 1636 son *Hercule mourant* , commence par faire parler ainsi son héros :

Père de la clarté , grand astre , ame du monde ,  
 Quels termes n'a franchis ma course vagabonde ;  
 Sur quels bords a-t-on vu tes rayons étalés  
 Où ces bras triomphans ne se soient signalés ?  
 J'ai porté la terreur plus loint que ta carrière ,  
 Plus loint qu'ou tes rayons ont porté ta lumière :  
 J'ai forcé des pays que le jour ne voit pas ,  
 Et j'ai vu la nature au delà de mes pas.

*Cinquième partie.*

Z

Neptune & ses tritons ont vu d'un œil timide  
 Promener mes vaisseaux sur leur campagne humide.  
 L'air tremble comme l'onde au seul bruit de mon nom,  
 Et n'ose plus servir la haine de Junon.  
 Mais qu'en vain j'ai purgé le séjour où nous sommes !  
 Je donne aux immortels la peur que j'ôte aux hommes.

On voit par ces vers combien l'exagéré, l'ampoulé, le forcé étaient encor à la mode ; & c'est ce qui doit faire pardonner à *Pierre Corneille*.

Il n'y avait que trois ans que *Mairet* avait commencé à se rapprocher de la vraisemblance & du naturel dans sa *Sophonisbe*. Il fut le premier en France qui non-seulement fit une pièce régulière, dans laquelle les trois unités sont exactement observées, mais qui connut le langage des passions & qui mit de la vérité dans le dialogue. Il n'y a rien d'exagéré, rien d'ampoulé dans cette pièce. L'auteur tomba dans un vice tout contraire : c'est la naïveté & la familiarité qui ne sont convenables qu'à la comédie. Cette naïveté plut alors beaucoup.

La première entrevue de *Sophonisbe* & de *Massinisse* charma toute la cour. La coquetterie de cette reine captive qui veut plaire à son vainqueur, eut un prodigieux succès. On trouva même très bon que de deux suivantes qui accompagnaient *Sophonisbe* dans cette scène, l'une dit à l'autre, en voyant



*Massinisse* attendri, *Ma compagne*, il se prend.  
Ce trait comique était dans la nature ; & les  
discours ampoulés n'y sont pas ; aussi cette  
pièce resta plus de quarante années au théâtre.

L'exagération espagnole reprit bientôt sa  
place dans l'imitation du *Cid* que donna  
*Pierre Corneille* d'après *Guillain de Castro* &  
*Baptista Diamante*, deux auteurs qui avaient  
traité ce sujet avec succès à Madrid. *Corneille*  
ne craignit point de traduire ces vers de  
*Diamante* :

*Su sangre segor que en humo*

*Su sentimiento explicava ;*

*Por la boca que la vierté*

*De verze alli derramada*

*Por otro , que por su rey.*

Son sang sur la pouffière écrivait mon devoir.

Ce sang qui tout forti fume encor de courroux

De se voir répandu pour d'autres que pour vous.

Le comte de *Gormas* ne prodigue pas des  
Exagérations moins fortes quand il dit :

Mon nom sert de rempart à toute la Castille ,

Grenade & l'Arragon tremblent quand ce fer brille.

Le prince , pour essai de générosité ,

Gagnerait des combats marchant à mon côté.

Non-seulement ces rodomontades étoient intolérables, mais elles étoient exprimées dans un stile qui faisoit un énorme contraste avec les sentimens si naturels & si vrais de *Chimène* & de *Rodrigue*.

Toutes ces images boursoufflées ne commencèrent à déplaire aux esprits bien faits, que lors qu'enfin la politesse de la cour de *Louis XIV* apprit aux Français que la modestie doit être la compagne de la valeur; qu'il faut laisser aux autres le soin de nous louer; que ni les guerriers, ni les ministres, ni les rois ne parlent avec emphase; & que le stile boursoufflé est le contraire du sublime.

On n'aime point aujourd'hui qu'*Auguste* parle de *l'empire absolu qu'il a sur tout le monde*, & de son pouvoir souverain sur la terre & sur l'onde; on n'entend plus qu'en fouriant *Emilie* dire à *Cinna*:

*Pour être plus qu'un roi tu te crois quelque chose.*

Jamais il n'y eut en effet d'exagération plus outrée. Il n'y avoit pas longtems que des chevaliers Romains des plus anciennes familles, un *Septime*, un *Achillas* avoient été aux gages de *Ptolomée* roi d'*Egypte*. Le sénat de Rome pouvoit se croire au-dessus des rois; mais chaque bourgeois de Rome ne pouvoit avoir cette prétention ridicule. On haïssoit le nom de roi à Rome, comme celui de maître, *dominus*, mais on ne le méprisait pas. On le méprisait

si peu, que *César* l'ambitionna, & ne fut tué que pour l'avoir recherché. *Octave* lui-même, dans cette tragédie, dit à *Cinna* :

Aujourd'hui même encor je te donne *Emilie*  
 Ce digne objet des vœux de toute l'Italie ;  
 Et qu'ont mise si haut mon amour & mes soins ,  
 Qu'en te couronnant ROI, je t'aurais donné moins.

Le discours d'*Emilie* est donc non-seulement exagéré, mais entièrement faux.

Le jeune *Ptolomée* exagère bien davantage lorsqu'en parlant d'une bataille qu'il n'a point vue, & qui s'est donnée à soixante lieues d'*Alexandrie*, il décrit des fleuves teints de sang rendus plus rapides par le débordement des parricides, des montagnes de morts privés d'honneurs suprêmes que la nature force à se venger eux-mêmes, & dont les troncs pourris exhalent de quoi faire la guerre au reste des vivans ; & la déroute orgueilleuse de *Pompée* qui croit que l'*Egypte*, en dépit de la guerre, ayant sauvé le ciel pourra sauver la terre, & pourra prêter l'épaule au monde chancelant.

Ce n'est point ainsi que *Racine* fait parler *Mithridate* d'une bataille dont il sort.

. . . . . *Pompée* a saisi l'avantage  
 D'une nuit qui laissait peu de place au courage.  
 Mes soldats presque nuds dans l'ombre intimidés,  
 Les rangs de toutes parts mal pris & mal gardés,  
 Le désordre partout redoublant les allarmes,

Z iij

## 358 E X A G É R A T I O N.

Nous-mêmes contre nous tournant nos propres armes,  
Les cris que les rochers renvoyaient plus affreux,  
Enfin toute l'horreur d'un combat ténébreux.  
Que pouvait la valeur dans ce trouble funeste ?  
Les uns sont morts , la fuite a sauvé tout le reste ;  
Et je ne dois la vie , en ce commun effroi ,  
Qu'au bruit de mon trépas que je laisse après moi.

C'est - là parler en homme. Le roi *Ptolomée* n'a parlé qu'en poète ampoulé & ridicule.

L'exagération s'est réfugiée dans les oraisons funèbres , on s'attend toujours à l'y trouver ; on ne regarde jamais ces pièces d'éloquence que comme des déclamations ; c'est donc un grand mérite dans *Bossuet* , d'avoir su attendrir & émouvoir dans un genre qui semble fait pour ennuyer.

---

## E X P I A T I O N.

DIEU fit du repentir la vertu des mortels.

C'Est peut-être la plus belle institution de l'antiquité que cette cérémonie solennelle, qui réprimait les crimes, en avertissant qu'ils doivent être punis ; & qui calmait le désespoir des coupables en leur faisant racheter leurs transgressions par des espèces de pénitences. Il faut nécessairement que les re-

malheurs ayent prévenu les expiations : car les maladies sont plus anciennes que la médecine ; & tous les besoins ont existé avant les secours.

Il fut donc avant tous les cultes une religion naturelle qui troubla le cœur de l'homme , quand il eut dans son ignorance ou dans son emportement commis une action inhumaine. Un ami dans une querelle a tué son ami , un frère a tué son frère , un amant jaloux & frénétique a même donné la mort à celle sans laquelle il ne pouvait vivre. Un chef d'une nation a condamné un homme vertueux , un citoyen utile. Voilà des hommes désespérés , s'ils sont sensibles. Leur conscience les poursuit ; rien n'est plus vrai ; & c'est le comble du malheur. Il ne reste plus que deux partis , ou la réparation , ou l'affermissement dans le crime. Toutes les âmes sensibles cherchent le premier parti , les monstres prennent le second.

Dès qu'il y eut des religions établies, il y eut des expiations ; les cérémonies en furent ridicules : car quel rapport entre l'eau du Gange & un meurtre ? comment un homme réparerait-il un homicide en se baignant ? Nous avons déjà remarqué cet excès de déraison & d'absurdité, d'avoir imaginé que ce qui lave le corps , lave l'âme , & enlève les taches des mauvaises actions.

L'eau du Nil eut ensuite la même vertu que l'eau du Gange : on ajoutait à ces purifications d'autres cérémonies : j'avoue qu'elles furent encor plus impertinentes. Les Egyptiens prenaient deux boucs, & tiraient au fort lequel des deux on jetterait en bas chargé des péchés des coupables. On donnait à ce bouc le nom d'*Azazel*, l'expiateur. Quel rapport, je vous prie, entre un bouc & le crime d'un homme ?

Il est vrai que depuis, DIEU permit que cette cérémonie fût sanctifiée chez les Juifs nos pères, qui prirent tant de rites égyptiaques ; mais sans doute, c'était le repentir & non le bouc qui purifiait les âmes juives.

*Jason* ayant tué *Absyrthe* son beau-frère, vient, dit-on, avec *Médée* plus coupable que lui, se faire absoudre par *Circé* reine & prêtresse d'*Æa*, laquelle passa depuis pour une grande magicienne. *Circé* les absout avec un cochon de lait & des gâteaux au sel. Cela peut faire un assez bon plat ; mais cela ne peut guères ni payer le sang d'*Absyrthe*, ni rendre *Jason* & *Médée* plus honnêtes gens ; à moins qu'ils ne témoignent un repentir sincère en mangeant leur cochon de lait.

L'expiation d'*Oreste* qui avait vengé son père par le meurtre de sa mère, fut d'aller voler une statue chez les Tartares de Crimée. La statue devait être bien mal faite ; & il n'y avait

rien à gagner sur un pareil effet. On fit mieux depuis, on inventa les mystères : les coupables pouvaient y recevoir leur absolution en subissant des épreuves pénibles, & en jurant qu'ils mèneraient une nouvelle vie. C'est de ce serment que les récipiendaires furent appelés chez toutes les nations d'un nom qui répond à initiés, *qui iniunt vitam novam*, qui commencent une nouvelle carrière, qui entrent dans le chemin de la vertu.

Nous avons vu à l'article *Batême* que les catéchumènes chrétiens n'étaient appelés *initiés* que lors qu'ils étaient batifés.

Il est indubitable qu'on n'était lavé de ses fautes, dans ces mystères, que par le serment d'être vertueux : cela est si vrai, que l'hiérophante dans tous les mystères de la Grèce, en congédiant l'assemblée, prononçait ces deux mots égyptiens ; *Koth, ompheth* ; Veillez, soyez purs ; ce qui est à la fois une preuve que les mystères viennent originairement d'Égypte, & qu'ils n'étaient inventés que pour rendre les hommes meilleurs.

Les sages dans tous les tems firent donc ce qu'ils purent pour inspirer la vertu, & pour ne point réduire la faiblesse humaine au désespoir ; mais aussi il y a des crimes si horribles ; qu'aucun mystère n'en accorda l'expiation. *Néron*, tout empereur qu'il était, ne put se faire initié aux mystères de *Cérés*. Conf-

tantin , au rapport de *Zozime* , ne put obtenir le pardon de ses crimes : il était souillé du sang de sa femme , de son fils & de tous ses proches. C'était l'intérêt du genre-humain que de si grands forfaits demeurassent sans expiation , afin que l'absolution n'invitât pas à les commettre , & que l'horreur universelle pût arrêter quelquefois les scélérats.

Les catholiques romains ont des expiations qu'on appelle *pénitences*. Nous avons vu à l'article *Austérités* quel fut l'abus d'une institution si salutaire.

Par les loix des barbares qui détruisirent l'empire Romain , on expiait les crimes avec de l'argent ; cela s'appellait composer , *componat cum decem , viginti , triginta solidis*. Il en coûtait deux cent sous de ce tems-là pour tuer un prêtre , & quatre cent pour tuer un évêque : de sorte qu'un évêque valait précisément deux prêtres.

Après avoir ainsi composé avec les hommes , on composa ensuite avec DIEU , lorsque la confession fut généralement établie. Enfin le pape *Jean XXII* , qui faisait argent de tout , rédigea le tarif des péchés.

L'absolution d'un inceste , quatre tournois pour un laïque ; *ab incestu pro laïco in foro conscientie turonenses quatuor*. Pour l'homme & la femme qui ont commis l'inceste , dix-huit



tournois , quatre ducats & neuf carlins. Cela n'est pas juste ; si un seul ne paye que quatre tournois , les deux ne devaient que huit tournois.

La sodomie & la bestialité sont mises au même taux avec la clause inhibitoire au titre XLIII : cela monte à quatre vingt-dix tournois , douze ducats & six carlins : *cum inhibitione turonenses 90. ducatos 12. carlinos 6. &c.*

Il est bien difficile de croire que Léon X ait eu l'imprudence de faire imprimer cette taxe en 1514 , comme on l'assure ; mais il faut considérer que nulle étincelle ne paraît fait alors de l'embrasement qu'exciterent depuis les réformateurs , que la cour de Rome s'endormait sur la crédulité des peuples , & négligeait de couvrir ses exactions du moindre voile. La vente publique des indulgences , qui suivit bientôt après , fait voir que cette cour ne prenait aucune précaution pour cacher des turpitudes auxquelles tant de nations étaient accoutumées. Dès que les plaintes contre les abus de l'église romaine éclatèrent , elle fit ce qu'elle put pour supprimer le livre ; mais elle ne put y parvenir.

Si j'ose dire mon avis sur cette taxe , je crois que les éditions ne sont pas fidèles , les prix ne sont du tout point proportionnés ; ces prix ne s'accordent pas avec ceux qui sont

allégués par d'*Aubigné*, grand-père de madame de *Maintenon*, dans la *Confession de Sancé* : il évalué un pucelage à six gros , & l'inceste avec sa mère & sa sœur à cinq gros ; ce compte est ridicule. Je pense qu'il y avait en effet une taxe établie dans la chambre de la daterie pour ceux qui venaient se faire absoudre à Rome , ou marchander des dispenses ; mais que les ennemis de Rome y ajoutèrent beaucoup pour la rendre plus odieuse. Consultez *Bayle* aux articles *Bonhet*, *Pinet*, *Claude Despensés*, *Dreincourt*, *Jurieu*.

Ce qui est très certain , c'est que jamais ces taxes ne furent autorisées par aucun concile ; que c'était un abus énorme inventé par l'avarice & respecté par ceux qui avaient intérêt à ne le pas abolir. Les vendeurs & les acheteurs y trouvaient également leur compte : ainsi presque personne ne réclama jusqu'aux troubles de la réformation. Il faut avouer qu'une connaissance bien exacte de toutes ces taxes servirait beaucoup à l'histoire de l'esprit humain.

## E X T R Ê M E .

**N**ous essaierons ici de tirer de ce mot *extrême* une notion qui pourra être utile.

On dispute tous les jours si à la guerre la fortune ou la conduite fait les succès.

Si dans les maladies la nature agit plus que la médecine pour guérir ou pour tuer.

Si dans la jurisprudence il n'est pas très-avantageux de s'accommoder quand on a raison, & de plaider quand on a tort.

Si les belles-lettres contribuent à la gloire d'une nation ou à sa décadence.

S'il faut ou s'il ne faut pas rendre le peuple superstitieux.

S'il y a quelque chose de vrai en métaphysique, en histoire, en morale.

Si le goût est arbitraire, & s'il est en effet un bon & un mauvais goût, &c. &c.

Pour décider tout-d'un-coup toutes ces questions, prenez un exemple de ce qu'il y a de plus extrême dans chacune; comparez les deux extrémités opposées, & vous trouverez d'abord le vrai.

Vous voulez savoir si la conduite peut décider infailliblement du succès à la guerre; voyez le cas le plus extrême, les situations les plus opposées où la conduite seule triomphera infailliblement. L'armée ennemie est obligée de passer dans une gorge profonde de montagnes; votre général le fait, il fait une marche forcée, il s'empare des hauteurs, il tient les ennemis enfermés dans un défilé, il faut qu'ils périssent ou qu'ils se rendent. Dans ce

cas extrême la fortune ne peut avoir nulle part à la victoire. Il est donc démontré que l'habileté peut décider du succès d'une campagne ; de cela seul il est prouvé que la guerre est un art.

Ensuite imaginez une position avantageuse, mais moins décisive ; le succès n'est pas si certain, mais il est toujours très probable. Vous arrivez ainsi de proche en proche jusqu'à une parfaite égalité, entre les deux armées, qui décidera alors ? la fortune, c'est-à-dire, un événement imprévu : un officier-général tué lorsqu'il va exécuter un ordre important, un corps qui s'ébranle sur un faux bruit, une terreur panique, & mille autres cas auxquels la prudence ne peut remédier ; mais il reste toujours certain qu'il y a un art, une tactique.

Il en faut dire autant de la médecine, de cet art d'opérer de la tête & de la main, pour rendre à la vie un homme qui va la perdre.

Le premier qui saigna & purgea à propos un homme tombé en apoplexie, le premier qui imagina de plonger un bistouri dans la vessie pour en tirer un caillou, & de refermer la playe ; le premier qui sut prévenir la gangrène dans une partie du corps, étaient sans doute des hommes presque divins, & ne ressembloient pas aux médecins de *Molière*.

Descendez de cet exemple palpable à des expériences moins frappantes & plus équivoques ;

sous voyez des fièvres , des maux de toute espèce , qui se guérissent sans qu'il soit bien prouvé si c'est la nature ou le médecin qui les a guéries ; vous voyez des maladies dont l'issue ne peut se deviner ; vingt médecins s'y trompent ; celui qui a le plus d'esprit , le coup d'œil plus juste , devine le caractère de la maladie. Il y a donc un art ; & l'homme supérieur en connaît les finesses. Ainsi *la Peyronie* devina qu'un homme de la cour devait avoir avalé un os pointu qui lui avait causé un ulcère , & le mettait en danger de mort. Ainsi *Boerhaave* devina la cause de la maladie aussi inconnue que cruelle d'un comté de *Vassenaar*. Il y a donc réellement un art de la médecine ; mais dans tout art il y a des *Virgile* & des *Mævius*.

Dans la jurisprudence , prenez une cause nette ; dans laquelle la loi parle clairement ; une lettre de change bien faite , bien acceptée ; il faudra par tout pays que l'accepteur soit condamné à la payer. Il y a donc une jurisprudence utile , quoique dans mille cas , les jugemens soient arbitraires pour le malheur du genre-humain , parce que les loix sont mal faites.

Voulez-vous savoir si les belles-lettres font du bien à nre nation , comparez les deux extrêmes ; *Cicéron* ; & un ignorant grossier. Voyez si c'est *Pline* ou *Apule* qui fit la décadence de Rome.

On demande si l'on doit encourager la superstition dans le peuple , voyez surtout ce qu'il y a de plus extrême dans cette funeste matière , les St. Barthelemis , les massacres d'Irlande , les croisades ; la question est bientôt résolue.

Y a-t-il du vrai en métaphysique ? Saïfissez d'abord les points les plus étonnans & les plus vrais ; quelque chose existe , donc quelque chose existe de toute éternité. Un Etre éternel existe par lui-même ; cet Etre peut n'être ni méchant , ni inconséquent. Il faut se rendre à ces vérités ; presque tout le reste est abandonné à la dispute , & l'esprit le plus juste démêle la vérité lorsque les autres cherchent dans les ténèbres.

Y a-t-il un bon & un mauvais goût ? Comparez les extrêmes ; voyez ces vers de *Corneille* dans *Cinna*.

OÙave ose accuser le destin d'injustice ,  
Quand tu vois que les tiens s'arment pour ton supplice ;  
Et que par ton exemple à ta perté guidés ,  
Ils violent des droits que tu n'as pas gardés.

Comparez - les à ceux - ci dans *Othon*.

Dis-moi donc , lorsqu'Othon s'est offert à Camille ,  
A-t-il été content , a-t-elle été facile ?  
Son hommage auprès d'elle a-t-il eu plein effet ?  
Comment l'a-t-elle pris , & comment l'a-t-il fait ?

Pa

Par cette comparaison des deux extrêmes, il est bientôt décidé qu'il existe un bon & un mauvais goût.

Il en est en toutes choses comme des couleurs, les plus mauvais yeux distinguent le blanc & le noir, les yeux meilleurs, plus exercés, discernent les nuances qui se rapprochent.

*Usque adeo quod tangit idem est ; tamen ultima distant.*

Fin de la cinquième partie.

---

---

# T A B L E

## D E S A R T I C L E S

contenus dans cette cinquième partie.

---

### D R O I T C A N O N I Q U E .

<i>Idee générale du droit canonique , par Mr. Bertrand ci - devant premier pas- teur de l'église de Berne. . . . .</i>	<i>Pag. 1.</i>
<i>Section première. Du ministère ecclésiast- tique. . . . .</i>	<i>4</i>
<i>Section seconde. Des possessions des ec- clésiastiques. . . . .</i>	<i>7.</i>
<i>Section troisième. Des assemblées ecclé- siastiques ou religieuses. . . . .</i>	<i>12.</i>
<i>Section quatrième. Des peines ecclésiasti- ques. . . . .</i>	<i>18.</i>
<i>Section cinquième. De l'inspection sur le dogme. . . . .</i>	<i>23.</i>



**TABLE DES ARTICLES. 371**

Section fixième. <i>Inspection des magistrats sur l'administration des sacre- mens.</i> . . . . .	Pag. 24.
Section septième. <i>Jurisdiction des ecclé- siastiques.</i> . . . . .	28.
<i>Extrait du tarif des droits qu'on paye en France à la cour de Rome pour les bul- les , dispenses , absolutions , &amp;c.</i>	30.
<i>Dispenses de mariage.</i> . . . .	32.
<b>DROIT DE LA GUERRE.</b> ( du ) <i>Dialogue entre un Anglais &amp; un Allemand.</i>	34.
<b>ECONOMIE.</b> . . . . .	47.
<i>De l'économie publique.</i> . . . .	56.
<b>ECONOMIE DE PAROLES.</b> <i>Parler par économie.</i> . . . . .	66.
<b>ECROUELLES.</b> . . . . .	75.
<b>EDUCATION.</b> <i>Dialogue entre un con- seiller &amp; un ex-jésuite.</i> . . . .	78.
<b>EGALITÉ.</b> ( Section première. )	83.
Section seconde. . . . .	87.
<b>EGLISE.</b> <i>Précis de l'histoire de l'église chrétienne.</i> . . . . .	90.
<i>Du pouvoir de chasser les diables donné à l'église.</i> . . . . .	103.

<i>Des martyrs de l'église.</i>	Pag. 109
<i>De l'établissement de l'église sous Constantin.</i>	112.
<i>De la signification du mot Eglise. Portrait de l'église primitive. Dégénération. Examen des sociétés qui ont voulu rétablir l'église primitive, &amp; particulièrement des primitifs appelés quakers.</i>	117.
<i>Du nom d'Eglise dans les sociétés chrétiennes.</i>	120.
<i>De la primitive église, &amp; de ceux qui ont cru la rétablir.</i>	121.
<i>Des primitifs appelés quakers.</i>	127.
<i>Querelles entre l'église grecque &amp; la latine, dans l'Asie &amp; dans l'Europe.</i>	133.
<i>De la présente église grecque.</i>	140.
<b>E G L O G U E.</b>	142.
<i>Eglogue allemande.</i>	145.
<i>Eglogue à Mr. de St. Lambert.</i>	146.
<b>E L I E &amp; E N O C H.</b>	149.
<b>E L O Q U E N C E.</b>	153.
<b>EMBLÈME, FIGURE, ALLÉGORIE, SYMBOLE, &amp;c.</b>	163.

<i>De quelques emblèmes dans la nation juive.</i>	Pag. 167.
<i>De l'emblème d'Oolla &amp; d'Oliba.</i>	176.
<i>D'Osée &amp; de quelques autres emblèmes.</i>	178.
EMPOISONNEMENTS.	180.
ENCHANTEMENT, MAGIE, ÉVOCATION, SORTILÈGE, &c.	186.
<i>Enchantement des morts.</i>	191.
<i>Enchantement pour se faire aimer.</i>	194.
ENFER.	196.
ENTERREMENT.	205.
ENTOUSIASME.	209.
ENVIE.	217.
EPIGRAMME.	220.
<i>Sur les sacrifices à Hercule.</i>	ibid.
<i>Sur Lais qui remit son miroir dans le temple de Vénus.</i>	221.
<i>Sur une statue de Vénus.</i>	ibid.
<i>Sur une statue de Niobé.</i>	ibid.
<i>Sur des fleurs à une fille Grecque, qui passait pour être fière.</i>	ibid.
<i>Sur Léandre qui nageait vers la tour d'Héro pendant une tempête.</i>	222.
EPIPHANIE, <i>La visibilité, l'apparition, l'illustration, le reluisant.</i>	225.

<b>EPOPÉE, POÈME ÉPIQUE.</b>	<b>Pag. 228.</b>
D'Hésiode. . . . .	229.
De l'Iliade. . . . .	234.
De Virgile. . . . .	238.
De Lucain. . . . .	241.
Du Tasse. . . . .	242.
De l'Arioste. . . . .	243.
De Milton. . . . .	256.
<i>Du reproche de plagiat fait à Milton.</i>	275.
<b>E P R E U V E.</b> . . . .	280.
<b>E Q U I V O Q U E.</b> . . . .	288.
<b>E S C L A V E S.</b> (Section première.) .	292.
Section seconde. . . . .	297.
Section troisième. . . . .	300.
<i>Serfs de corps, serfs de glèbe, main-</i> <i>morte, &amp;c.</i> (Section quatrième.)	301.
<b>E S P A C E.</b> . . . . .	305.
<b>E S P R I T.</b> . . . . .	308.
Section seconde. <i>Bel esprit, esprit.</i>	312.
Section troisième. . . . .	321.
<i>Esprit faux.</i> . . . .	322.
<b>E S S É N I E N S.</b> . . . . .	323.
<b>E T E R N I T É.</b> . . . . .	333.
<b>E V A N G I L E.</b> . . . . .	340.
<b>E U C H A R I S T I E.</b> . . . .	345.

DES ARTICLES. 375

EVÊQUE. . . . .	349.
EXAGÉRATION. . . . .	352.
EXPIATION. . . . .	358.
EXTRÊME. . . . .	364.

---

---

# ERRATA

du cinquième volume.

*Page 5. ligne 4. contradictions, corrigez, contradictions.*

*page 11. lig. 2. soustraisant, corr. soustrayant.*

*page 28. lig. 24. d'être jugé sur la terre, corr. d'être juge sur la terre.*

*page 49. lig. 27. Rebecca qu'il fait passer, corr. Rebecca que son mari fait passer.*

*page 57. lig. 12. eur argent, corr. leur argent.*

*page 59. lig. 10. n'existe, corr. n'existent.*

*page 74. lig. 20. sunt mensa, corr. sunt mansa.*

*page 85. lig. 13. que celui des daims, corr. que de celui des daims.*

*page 102. lig. 13. presbiteroi, corr. presbyteroi.*

*page 125. lig. 26. shismes, corr. schismes.*

*page 135. lig. 19. rerum dommos, corr. rerum dominos.*

*page 137. lig. 7. Le shisme, corr. le schisme.*

*page 155. lig. 20. dont l'éloquence, corr. donc l'éloquence.*

*Page*

Page 167. ligne 23. comme la feuille , corrigez  
comme la fleur.

page 168. lig. 26. après je cueillerai de ses  
fruits , ajoutez : Que ferons - nous de notre  
petite sœur , qui n'a point encor de tetons ?  
si c'est un mur , bâtissons dessus ; si c'est une  
porte , fermons - la.

page 171. lig. 10. Les Jabiens , corr. les Ga-  
biens.

page 173. lig. 8. te ta maison , corr. de ta  
maison.

page 176. lig. 19. suum pactum , corr. sum  
pactum.

page 182. lig. 3. Taphana , corr. Tophana.

page 185. lig. 11. après ces mots , coupé un cail-  
lou avec un rasoir , ajoutez : & où Si-  
mon Barjone , furnommé Pierre , disputa  
de miracles avec Simon le magicien , &c.

page 186. lig. 18. epodi - gonteia , corr. epodi-  
gonoeia.

page 195. lig. 25. l'hyppomane , corr. l'hip-  
pomane.

page 197. lig. 26. Tenara & aspero , corr. Ta-  
nara & aspero.

ibid. lig. 27. & obsident , corr. & obsidens.

Cinquième partie.

B b

- Page 202. ligne 19. avec quoi le falerez-vous?  
corrigez , avec quoi falerez - vous ?
- page 207. lig. 15. marcher sur , corr. mar-  
chez sur.
- ibid. lig. 19. qu'on appelle des *Innocens* ,  
corr. qu'on appelle *St. Innocent*.
- page 214. lig. 13. *Abdolonime* , corr. *Abdo-  
lomine*.
- page 228. lig. 9. Puisque épos , corr. puis-  
qu'épos.
- page 240. lig. 12. *Dardannium* , corr. *Darda-  
nium*.
- page 245. lig. pénult. *in tutoo* , corr. *in tutto*.
- page 252. lig. 7. *cl'acheronte* , corr. *dell'ache-  
ronte*.
- page 257. lig. 14. *Tremaule* , corr. *Treman le*.
- page 258. lig. 1. *E ain guisa* , corr. *Ed in guisa*.
- ibid. lig. 10. *rimbombo udisse* , corr. *rim-  
bombo udissi*.
- page 262. lig. 21. *Ligt the day* , corr. *Light  
the day*.
- page 278. lig. 13. *Dei secura favorem* , corr.  
*Dei secura favore*.
- page 294. lig. 5. *Chrifeis* , corr. *Brifeis*.
- page 310. lig. 1. *euphnia* , corr. *exphuis*.



Page 317. ligne 3. *thalamos invisî cesaris*,  
corrigez , *thalamis invisî cesaris*.

page 355. *Su sangre segor que en humo*  
*Su sentimiento explicava,*

Corrigez ,

*Su sangre señor que en humo*

*Su sentimiento esplicava,*

page 361. lig. 8. *qui iniunt vitam* , corr. *quæ*  
*ineunt vitam*.

page 366. lig. 22. *appolexie* , corr. *apoplexie*.

page 368. lig. 7. *méhaphyfique ?* corr. *métaphyfique*.

---

842576